La famille Dessalles de l'Entre-deux-Mers

Caroline Garin

▶ **To cite this version:**

Caroline Garin. La famille Dessalles de l'Entre-deux-Mers. Histoire. 2023. dumas-04308893

HAL Id: dumas-04308893

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04308893

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

D.U. Généalogie et Histoire des Familles

La famille DESSALLES de l'Entre-deux-Mers

1er janvier 2023

Promotion « Les 22 Originaux du Roi René »
Présentiel

Caroline GARIN

Directeur de recherches
Monsieur Stéphane COSSON

Je soussignée, Caroline GARIN, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature, sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une bibliographie à la fin de ce mémoire. Je certifie enfin que le texte de ce mémoire, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Remerciements

Je remercie l'ensemble de nos professeurs qui ont su nous transmettre leurs savoirs avec passion.

M. COSSON, notre directeur de recherches, à l'esprit incroyablement imaginatif, dont les arbres originaux et surprenants nous ont relaxés en pleine période de révision et pour lesquels il a fallu parfois déployer des trésors d'ingéniosité pour en venir à bout. Je le remercie tout particulièrement pour son écoute et son empathie envers nous ainsi que pour la solidité des bases qu'ils nous a inculquées en généalogie.

Mme ORTEGA pour nous avoir fait découvrir l'anthroponymie et pour avoir organisé les séminaires enrichissants en parallèle de ce D.U.

Mme GAREIL qui m'a fait adorer le latin qui autrefois avait été ma bête noire sur les bancs du collège ! Pour la polyglotte que je suis, cette langue morte n'avait eu que très peu d'intérêt et pourtant j'ai pris un véritable plaisir à apprendre, à traduire ces textes anciens en latin ainsi qu'à découvrir le français du XVIe siècle qui nous a fait rentrer dans l'Histoire.

Mme LAFAGE dont la méthode est imparable pour transcrire les textes de paléographie. Ainsi les textes flous de prime abord apparaissent petit à petit sous notre regard. Quel plaisir de pouvoir enfin les lire en prenant son temps ! Un cours où j'ai eu souvent envie de rire tellement nous étions redevenus des enfants cherchant à décrypter les mots un à un avec bonheur dès que le but était atteint.

M. WENZEL, pour ses cours de droit ponctués de traits d'humour.

M. OLIVIER, qui nous a faits plonger dans l'Histoire de France que je recroise chaque jour lors de mes recherches généalogiques. Je vois maintenant d'un autre œil ce qui m'entoure.

M. DESACHY grâce à qui la plupart d'entre nous a découvert l'héraldique. Un nouveau langage là encore passionnant pour une polyglotte.

Enfin un grand merci à mes camarades de promotion, toujours prêts tels les 22 mousquetaires à travailler, échanger, rire, partager ces moments de plaisir. Un petit clin d'œil à Aurélia et Lucas : ces derniers mois furent intenses à tout point de vue pour notre petit trio, il en ressort de magnifiques rencontres et de belles amitiés.

Je remercie tout particulièrement ma famille, mon mari François, mes enfants Julien, Emilie et Valentin, qui ont eu la patience de me laisser travailler de nombreuses heures, en plus de mon activité professionnelle et m'ont toujours soutenue dans cette nouvelle aventure. Merci également à ma cousine Laetitia pour son soutien indéfectible.

Un grand merci à mes amis de l'ISNA pour leurs nombreux encouragements, leurs appels réguliers pour prendre des nouvelles de l'avancement de mon travail et de mon moral.

A mon amie Ulrika RICOURT qui m'a proposé de faire un bilan de compétence afin d'envisager une reconversion professionnelle dont la passion serait une nouvelle fois mon moteur.

Je remercie également Huguette et Robert du CGSO[1] de Bordeaux qui m'ont donné le goût de la recherche généalogique et de la paléographie, pour leur soutien et nos fous rires.

A mon amie Anne DESSALLES en particulier pour son amitié, sa gentillesse et sa suggestion inattendue de prendre pour sujet de mémoire sa famille et ses alliés, à son adorable maman qui m'a donné accès à leurs archives familiales.

La généalogie, grâce à vous tous, à l'enseignement pointu, a pris une nouvelle dimension dans ma vie.

Vos personnalités, l'humour de chacun m'ont permis de passer des moments formidables ces derniers mois.

[1] Centre de Généalogie du Sud-Ouest.

Les consignes

- Choisir un couple principal marié entre 1833 et 1842 : un couple d'inconnus ou un couple provenant de notre propre généalogie ou encore un couple issu d'une généalogie connue.
- A partir du couple élu, faire une présentation de ses frères et sœurs.
- Remonter trois générations au-dessus de notre couple, et présenter l'ensemble des enfants et tous les petits enfants du couple.
- Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu du mariage du couple principal, sur la période du XVIe au XXIe siècles.
- Il faudra lors de ce mémoire, présenter au moins un document de chaque type qui devra être trouvé : cadastre, recensement, notaire, armée, hypothèques, succession, état civil (NMD), archives religieuses (BMS).
- En fonction de la recherche, d'autres documents peuvent être étudiés.
- Les documents marquants devront être insérés et transcrits.
- Tous les documents cités le seront avec la cote du document.
- La méthodologie sera expliquée en ce qui concerne l'obtention de certains documents, et les informations qui en découlent.

Il est important de signifier également les blocages rencontrés et les solutions trouvées si tel a été le cas.

Table des matières

I. Avant-propos 1
II. La méthodologie. 2
A. La numérotation 2
B. Le logiciel 2
C. Les sources 2
D. Les difficultés rencontrées 3
III. L'Entre-deux-Mers 4
IV. Saint-Loubès 5
A. La paroisse de Saint-Loubès 5
B. Armoiries 8
C. Toponymie 9
D. Une société d'autrefois rurale, à forte tendance paysanne 9
V. Le port de Cavernes 10
VI. Les lieux-dits 15
VII. Les Vignes : Saint-Loubès – Yvrac 16
VIII. Le couple Jean, Ainé DESSALLES et Anne MOREAU 18
A. Choix du couple de référence 18
B. Origine et étymologie du patronyme DESSALLES 18
C. La légende familiale 19
D. Jean, Ainé DESSALLES et Anne MOREAU – La rencontre de deux mondes 20
1. Jean, Ainé DESSALLES 20
2. Anne MOREAU 26
IX. L'ascendance de Jean, Ainé DESSALLES 27
A. Les parents : Pierre DESSALLES et Marie RIVIERE 28
1. Pierre DESSALLES 28
2. Marie RIVIERE 33
B. Les grands-parents paternels DESSALLES – CARSOULLE (4-5) 34
1. DESSALLES Pierre (4) 34
2. Elizabeth CARSOULLE (5) 37
C. Les arrière-grands-parents paternels (8 à 11) 37
1. Bernard DESSALLES (8) 37
2. Louise ROBERT (9) 38
3. Jean CARSOULLE (10) 38
4. Pétronille FORTON (11) 39

D. Les arrière-arrière-grands-parents paternels (16 à 23) 40
1. Geraut DESSALLES (16) et Marie MEINARD (17) 40
2. Emmanuel ROBERT (18) et Françoise FAURE (19) 41
3. Arnaud CARSOULLE (20) et Marguerite CARPENTEY (21) 43
4. Jean FORTON (22) et Françoise METREAU (23) 46
E. Les grands-parents maternels RIVIERE – BONET (6-7) 48
1. Guillaume RIVIERE (6) 48
2. Marie BONET (7) 50
F. Les arrière-grands-parents maternels (12 à 15) 51
1. Jean RIVIERE (12) 51
2. Marie BRUN (13) 52
3. Pierre BONET (14) 52
4. Catherine CASTAING (15) 53
G. Les arrière-arrière-grands-parents maternels (24 à 31) 54
1. Pierre RIVIERE (24) et Michelle LIET (25) 54
2. Pierre BRUN (26) et Anne DUPUY (27) 54
3. Pierre BONET (28) et Cécile ITIE (29) 54
4. Arnaud CASTAING (30) et Marie VIGNEAU (31) 54
X. L'ascendance d'Anne MOREAU 55
A. Les parents : François MOREAU et Françoise COLES 56
1. François MOREAU 56
2. Françoise COLES 58
B. Les grands-parents paternels MOREAU – VINCENDEAU (4-5) 59
1. Jean-Baptiste MOREAU (4) 59
2. Catherine VINCENDEAU (5) 61
C. Les arrière-grands-parents paternels (8 à 11) 62
1. André MOREAU (8) 62
2. Jeanne ROUFIGNAC (9) 62
3. Elies VINCENDEAU (10) 63
4. Catherine COUTIN (11) 63
D. Les arrière-arrière-grands-parents paternels (16 à 23) 64
1. Hilaire MOREAU (16) et Jeanne FAURE (17) 64
2. Raimond ROUFIGNAC (18) et Jeanne BIGUEY (19) 64
3. Jean VINCENDEAU (20) et Marie TEYCHENEY (21) 64
4. Pierre COUTIN (22) et Marguerite BURLERON (23) 65
E. Les grands-parents maternels COLES – TYZON (6-7) 66
1. Thomas COLES 66
2. Jeanne TYZON 69

F. Les arrière-grands-parents maternels (12 à 15) 71
1. Raymond COLES (12) 71
2. Marie CARSOULLE (13) 71
3. Bernard TYZON (14) et Pétronille CARSOULLE (15) 71
G. Les arrière-arrière-grands-parents maternels (24 à 31) 72
1. Raymond COLES (24) et Jeanne GUEYRIN (25) 72
XI. La descendance de mon couple 73
A. Le couple Mathurin DESSALLES et Cécile BAYLE. 74
B. Micro-étude d'un va et vient d'une propriété familiale : le Massias 76
C. Les enfants du couple Mathurin DESSALLES et Cécile BAYLE 83
1. Jean, Marie, Louis DESSALLES 83
2. Jean, Joseph, Paul DESSALLES 85
3. Pétronille, Marie, Marguerite DESSALLES 88
4. Jean, Joseph, Urbain DESSALLES 88
XII. Une folie de petite propriété – Micro-étude des Hypothèques 89
XIII. Recensements 93
XIV. La guerre vue à travers Pierre Emery Joseph DESSALLES 97
XV. Être catholique à la fin du XIXe siècle 100
A. Contexte 100
B. Les parents François LEGLISE et Marie DELAGE 101
C. Nicolas LEGLISE 103
XVI. Conclusion 110
XVII. Sitographie 111
XVIII. ..... Bibliographie 112
XIX. Annexes 113

I. Avant-propos

J'ai trois merveilleux enfants, Julien, Emilie et Valentin.

Petits, chacun leur tour, ils sont allés en classe verte à Guédelon découvrir le site médiéval et participaient avec leur classe, pendant quelques jours à la restauration du château en pratiquant d'anciennes méthodes de construction. S'ensuivait alors un devoir à rendre à la fin d'un week-end où ils devaient dessiner et renseigner leur arbre généalogique.

Ils étaient toujours très heureux de ce devoir à faire et espéraient ainsi certainement découvrir quelque secret familial …

Malheureusement, je ne détenais aucune information et leur arbre prenait systématiquement fin au stade de mes propres grands-parents. Ils retournaient à l'école tout penauds.

A chaque période de ma vie où ma vie professionnelle a été plus calme, je me suis donc mise à glaner des informations sur notre famille afin de nous apporter quelques réponses.

La généalogie me faisait voyager, retrouver des lieux chéris traversés au cours de mon enfance et auxquels je suis tant attachée.

Les personnes qui revivaient au fur et à mesure de l'arbre donnaient un sens à mon histoire personnelle.

Mes recherches généalogiques ont pourtant été souvent succinctes par manque de temps.

J'ai récemment fait un bilan de compétence grâce à l'une de mes amies et il m'a mené à la généalogie.

J'ai souhaité me former auprès de l'Université de Nîmes afin d'acquérir de solides compétences en la matière pour envisager une nouvelle aventure professionnelle.

J'ai la chance de faire partie de la promotion 2023 du D.U. Généalogie et Histoire des Familles de Nîmes, en présentiel, nommée « Les 22 Originaux du Roi René », une promotion dynamique, fort sympathique avec laquelle j'ai pris un immense plaisir à étudier.

Cette période de formation, à la fois dense et passionnante, m'a permis de découvrir l'étendue extraordinaire des outils de recherches à notre disposition pour remonter le temps, mettre des visages sur des noms, retranscrire l'histoire de personnes disparues qui ont, chacune à leur manière laissé une empreinte qui va bien au-delà de ce que chacune d'entre elles auraient pu véritablement imaginer, de découvrir également des lieux, des périodes de l'histoire qui sont inscrites dans le temps.

Ce mémoire est le résultat de ces connaissances transmises par nos professeurs à l'Université de Nîmes.

II. La méthodologie.

A. La numérotation

J'ai choisi de faire une numérotation SOSA[2] pour les ascendants. Jean Ainé DESSALLES en est le cujus.

La numérotation des personnes de mon arbre s'échelonne de 1 à 31 du côté du marié Jean Ainé DESSALLES et à nouveau de 1 à 31 du côté de la mariée Anne MOREAU de la manière suivante :

1 – Le (la) marié(e)
2 – Père du (de la) marié(e)
3 – Mère du (de la) marié(e)
4 – Grand-père paternel du (de la) marié(e)
5 – Grand-mère paternelle du (de la) marié(e)
6 – Grand-père maternel du (de la) marié(e)
7 – Grand-mère maternelle du (de la) marié(e)
8 à 11 – Arrière-grands-parents paternels du (de la) marié(e)
12 à 15 – Arrière-grands-parents maternels du (de la) marié(e)
16 à 23 – Arrière-arrière-grands-parents paternels du (de la) marié(e)
24 à 31 – Arrière-arrière-grands-parents maternels du (de la) marié(e)

Les chiffres pairs désignent les hommes, les chiffres impairs, les femmes. Le numéro d'un père est le double de celui de son enfant. Le numéro d'une femme est celui de son mari plus 1. Le numéro d'une mère est le double de celui de son enfant plus un.

B. Le logiciel

Avant de m'inscrire au D.U. Généalogie et Histoire des Familles, je n'avais utilisé que le site Geneanet pour mes recherches et pour faire mon arbre. Souhaitant professionnaliser ma façon de travailler il m'a semblé utile de choisir Hérédis et de travailler sur ce nouvel outil. J'ai trouvé son usage idéal pour entrer des informations auxquelles je n'aurais pas pensé préalablement, bien que j'ai eu besoin d'un certain temps d'adaptation.

C. Les sources

J'ai découvert au fur et à mesure de mes recherches que la famille étudiée avait vécue toute sa vie, et sur plusieurs générations, dans le bourg de Saint-Loubès et ses lieux-dits alentours. Mes recherches se sont donc concentrées aux archives départementales de Gironde à Bordeaux, pour tout ce qui concerne l'état civil et les actes en ligne (registres des notaires pour retrouver les cotes des contrats de mariages et testaments, tableau d'assemblage des communes, hypothèques recensement, matricule militaire, …), la bibliothèque de Saint-Loubès où j'ai pu emprunter divers ouvrages tels que les revues historiques et archéologiques du Libournais et de la vallée de la Dordogne, la monographie de la commune de Saint-Loubès par A. de COMET, les albums de dessins de Léo DROUYN. J'ai sollicité les mairies de Saint-Loubès, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux et Libourne pour certains actes de décès plus récents.

Je n'ai malheureusement pas eu accès aux archives municipales de Saint-Loubès qui ont été entreposées longtemps dans un ancien bâtiment dont le toit s'est effondré, entrainant un incendie, mais je remercie Madame DIGUET, archiviste municipale pour m'avoir fourni les élections de 1945 qui m'intéressaient particulièrement. La mairie a demandé à une société extérieure de reclasser l'ensemble de leurs archives restantes cette année.

[2] Sosa-Stradonitz ou Sosa est une méthode de numérotation des ancêtres pour les généalogies ascendantes. Le nom de cette méthode vient de celui qui l'a présentée en 1676 : Jérôme de Sosa.

En cours d'année et afin de débloquer certaines branches, je me suis abonnée à Filae, que je n'avais pas auparavant pour faire un complément de recherche sur les communes alentours et lieux-dits en particulier, mais cela m'a également fourni des renseignements sur les recensements dans d'autres villages plus éloignés de Saint-Loubès et de retrouver ainsi certains membres de l'arbre généalogique étudié. Gallica et la presse ancienne de la BNF[3] font également partie de mes sources pour des sujets plus particuliers.

J'ai pu m'appuyer sur les relevés de différentes associations telles que celles du CGSO[4] auprès duquel je prenais également des cours de paléographie avant ce DU, des AGB[5], GenHiLib[6] tout en les vérifiant systématiquement car j'ai constaté que le nom de famille était parfois erroné ou la date de l'acte mal retranscrite. Il faut rester vigilant constamment dans ses recherches.

Les recherches sont ponctuées de surprises et de belles rencontres. J'ai pris contact avec M. PIONNIER et l'association du quartier de la Bastide, afin d'avoir de plus amples informations sur l'abbé LEGLISE de Notre-Dame-de-Lourdes-du-Cypressat qui avait fait l'objet d'une exposition pour le centenaire de leur église de quartier. J'ai également rencontré le Père Pierre MEUNIER, archiviste aux Archives historiques de l'archevêché de Bordeaux. Je les remercie pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour les archives auxquelles ils m'ont permis d'accéder. Je remercie également les employées de mairie rencontrées au fil de mes recherches.

Enfin, j'ai eu la chance de pouvoir accéder aux archives familiales de mon amie Anne DESSALLES pour des documents plus particuliers tels que les photos de famille qui illustrent ce mémoire, les diplômes de ses ascendants, cahiers d'école et revue de presse, entre autres.

D. Les difficultés rencontrées

L'homonymie a été l'un des points compliqués à gérer pour retrouver les personnes appartenant aux branches étudiées. Les familles se sont entrecroisées au niveau des frères et sœurs et ont souvent appelé leurs enfants avec le même prénom. Il a donc fallu faire extrêmement attention à prendre les actes concernant les enfants des couples étudiés et non ceux de leurs frères et sœurs.

J'ai eu l'occasion également de lire plusieurs actes de mariage non filiatifs. Aucun renseignement concernant les parents n'était noté. Les contrats de mariage ont été la clef pour s'assurer de l'ascendance exacte de la famille.

Certains détails m'ont permis d'élucider la paternité d'un acte de décès, comme l'âge ou la signature d'une personne. Il faut veiller à rapprocher les actes d'état civil que l'on possède pour une même personne, les lire attentivement, pour s'assurer de ne pas commettre d'erreur.

Le temps qui passe et qui abîme les pages des registres selon leur conservation, les pages blanchies, rongées parfois par les souris, ont rendu la lecture de certains documents très difficile.

Le temps a fait partie de mes difficultés. Pour des raisons personnelles, le travail de ce mémoire a été morcelé à plusieurs reprises et ces pauses indépendantes de ma volonté ont généré de grosses difficultés de suivi dans la reprise malgré mon journal de bord.

[3] Bibliothèque Nationale de France.
[4] Centre de Généalogie du Sud-Ouest.
[5] Amitiés Généalogiques Bordelaises.
[6] Généalogie et Histoire en Libournais.

III. L'Entre-deux-Mers

La région de l'Entre-deux-Mers est appelée ainsi car ses terres sont encerclées par deux rivières : la Dordogne et la Garonne. Toutes deux forment l'estuaire de la Gironde pour plonger ensuite dans l'océan Atlantique.

L'Entre-deux-Mers est une région vallonnée, parsemée de coteaux de vignes, de pâturages et de bois, c'est dans cette région que se déroule l'histoire familiale.

Le bourg de Saint-Loubès et le port de Cavernes prennent place dans la partie septentrionale de l'Entre-deux-Mers.

A. de COMET dans sa monographie recense 2253 hectares de terres, 6 ares d'après le cadastre de 1825[7].

La monographie de Pierre BARDOU, « Saint-Loubès en Entre-deux-Mers » publiée en 1975 fait état de 3333 habitants au recensement de 1968 (4100 au 31.12.1973) sur 2508 hectares.

Aujourd'hui la commune s'étend sur 2507 hectares pour une population de 9953 habitants[8]

Au Nord, comme on peut le constater sur le plan cadastral de 1824, se trouve la Dordogne où sont situées la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, autrefois deux lieux-dits distincts, et les communes d'Yvrac et de Montussan. Au Sud se situent les terres de Soulignac. Enfin à l'Ouest s'inscrivent les communes de Sainte-Eulalie et Ambarès.

[9]

Ces communes, autrefois simples lieux-dits autour de Saint-Loubès, ont été les lieux de vie des différentes branches familiales ascendantes réparties selon leur activité :

- Les marins et tonneliers à Saint-Loubès et au port de Cavernes.
- Les marchands tuiliers à Saint-Sulpice-et-Cameyrac.
- Les laboureurs à Soulignac et Sainte-Eulalie.
- Les vignerons à Saint-Loubès et Yvrac.

Mon mémoire se nomme « La famille DESSALLES de l'Entre-deux-Mers » car les familles sur lesquelles il porte prospèrent grâce à la rivière, à la vigne et aux labours des champs de cette région.

[7] A. de COMET, « Monographie de la commune de Saint-Loubès ». 2Série T Comet (A de) 1869, cote 9 J 698 - Consultation BIB 4 L 1084.
[8] Chiffres Insee 2020, publication Wikipédia, commune de Saint-Loubès.
[9] AD 33 – Tableau d'assemblage de la commune de Saint-Loubès en 1824 – Echelle 100000e 94x68 cm, cote 3 P 433/1.

10

IV. Saint-Loubès

J'ai choisi de dresser l'histoire de Saint-Loubès à travers deux lieux fondamentaux pour la famille DESSALLES. D'une part la paroisse où furent baptisées toutes les générations nées à Saint-Loubès, d'autre part le petit port de Cavernes où vécurent les premières générations.

A. La paroisse de Saint-Loubès

11

Ci-dessus, une lithographie de l'église Saint-Pierre à Saint-Loubès où furent baptisés les ascendants marins et tonneliers de la famille.

[10] Vue aérienne du port de Cavernes – Saint-Loubès 1987. https://www.delcampe.net

[11] Léo DROUYN, « Les albums de dessins », Vol 1, p. 124. Lithographie à la plume, gravée en 1842 (N°18 de l'inventaire) et publiée en 1844 dans la Guienne Monumentale. (15.2 x 22.3 au trait carré).

[12]

La paroisse de Saint-Loubès

Pierre BARDOU dans sa monographie destinée à Saint-Loubès l'Entre-deux-Mers[13] présente l'histoire de la paroisse comme suit :

« Dès la fin du IIIe siècle, il ne manque pas d'hypothèses pour expliquer la destruction des habitats gallo-romains autour de Saint-Loubès. »

« En 276, les pirates saxons saccagent Burdigala. En 409, c'est la fin de la « paix romaine » et l'invasion des Vandales. Ensuite et jusqu'au VIe siècle viendront les Wisigoths, les Francs, les Gascons.

A partir du VIe siècle, aidé en cela par la « paix mérovingienne », le culte chrétien s'organise dans les campagnes. Pour la plupart, les paroisses de la Gironde rurale actuelle font leur apparition du VIe au VIIIe siècle puis du VIIIe au Xe siècle.

Dans les environs immédiats de Saint-Loubès, nous relevons :

- *Pour la première période : Izon (Saint-Martin), Montussan (Saint-Martin), Ambarès (Saint-Pierre-en-Barres),*
- *Pour la seconde : Saint-Sulpice-de-Bernac, Yvrac (Saint-Vincent), Sainte-Eulalie-en-Barres.*

Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Sulpice, Sainte-Eulalie, Saint-Vincent, sont des vocables très représentés dans l'évêché de Bordeaux et quelquefois comme Saint-Pierre et Saint-Martin assez fortement (respectivement 55 et 65 sur 376 paroisses au XIIIe siècle). »

[12] Carte postale de Saint-Loubès, l'église Saint Pierre - non datée – archives familiales A. DESSALLES.
[13] Pierre BARDOU, « Saint-Loubès en Entre-Deux-Mers, éléments de son histoire d'origine à 1914 », p.31.

Nous constaterons que les familles de ce mémoire sont présentes dans la plupart de ces lieux de vie.

« Il existe cependant quelques dédicaces isolées : Saint-Loubès est de ce nombre. C'est d'ailleurs un cas unique dans le diocèse de Bordeaux. Dans celui de Bazas nous trouvons : Saint-Loubert-de-Colhac ou de Castets (pres Castets-en-Dorthe - 33), Saint-Loubert-de-Loutrange (commune de Grignols - 33), Saint-Loubert-du-Bouchet (commune de Casteljaloux - 47), Saint-Loup-de-Figniers (commune de Ruffiac - 47).

Saint-Loubès n'est autre que Saint Loup (ou Leu), né à Toul en 383. Evêque de Troyes en 426, il défendit cette ville contre Attila et y mourut en 478, On célèbre sa fête le 29 juillet. Lupus est aussi un nom gallo-romain qui fut porté au Vile et Ville siècle par plusieurs chefs gascons dont Loup, duc d'Aquitaine, en 675.

Cependant, la double dédicace à Saint-Pierre et Saint-Loup pose un problème qu'il n'est guère facile de résoudre, car si la paroisse est toujours restée dédiée à Saint-Loup, l'église paroissiale le fut à Saint-Pierre. Cette double dédicace ne s'expliquerait-elle pas par les vicissitudes qu'a pu connaitre la paroisse à partir du VIIIe siècle ? Subit-elle les coups d'envahisseurs gascons ou sarrazins, et dans ce cas la dédicace à Saint-Pierre pourrait fort bien dater du IXe siècle, ou bien Saint-Loubès fut-il détruit par les Normands et alors la restauration ne daterait que du Xe siècle ? Il est difficile de choisir entre ces deux hypothèses. On peut également se demander à quel endroit était située la première église dédiée à Saint-Loup. Était-ce sur l'ancien site du Truch, ou à Saint-Luc, ou sur le site actuel du bourg ?

Nous savons en effet qu'il y a eu une chapelle dédiée à Saint-Luc qui s'élevait à proximité de la fontaine à laquelle elle a donné son nom. Elle était ruinée au tout début du XVIIe siècle mais au XIXe siècle le site faisait encore l'objet d'une procession le jour de l'Ascension, tout comme l'ancien cimetière du Bayle le jour de la Saint-Marc (4). A l'est de la commune existe un lieu, dit de l'Hermitage, dont la source, captée au XIXe siècle pour alimenter un lavoir public, comme celle de Saint-Luc, était réputée pour avoir des vertus bénéfiques. Cette croyance était-elle antérieure ou postérieure à l'Hermitage lui-même, qui pourrait avoir eu une origine moins profane ? Enfin se trouvaient au bourg, d'une part l'église paroissiale Saint-Pierre (démolie et reconstruite au XIXe siècle), dont le bâtiment primitif remontait au XIe ou XIIe siècle, et de l'autre, encore debout de nos jours, la chapelle du prieuré datant du XIIIe siècle, laquelle est dédiée à Saint-Loup. Tous ces éléments sont bien trop minces pour faire un choix entre les différents sites possibles de la première église de Saint-Loubès. Aussi, étant donné l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons admettre que c'est entre le VIe et le IXe siècle que Saint-Loubès a vu le jour en tant que paroisse. De plus, il est raisonnable de penser que c'est également pendant cette période qu'un premier regroupement de l'habitat a pu se faire autour de l'église, le promontoire sur lequel elle était bâtie constituant un site plus facile à défendre et faisant face aux dangers venant de la Dordogne. »*[14]

[14] Pierre BARDOU, « Saint-Loubès en Entre-deux-Mers, éléments de son histoire d'origine à 1914 », p.31 et 32.

B. Armoiries

La commune de Saint-Loubès se situe en Nouvelle Aquitaine, dans le département de la Gironde, à une petite vingtaine de kilomètres au Nord-Est de Bordeaux.

Carbon-Blanc, situé à 6,14 kilomètres de Saint-Loubès était autrefois son chef-lieu.

Depuis le nouveau découpage cantonal de 2014, Saint-Loubès a pour chef-lieu Bordeaux.[15]

« De gueules à la proue de gabare de sable, habillée d'argent au chef d'or chargé d'un loup de sable ».[16]

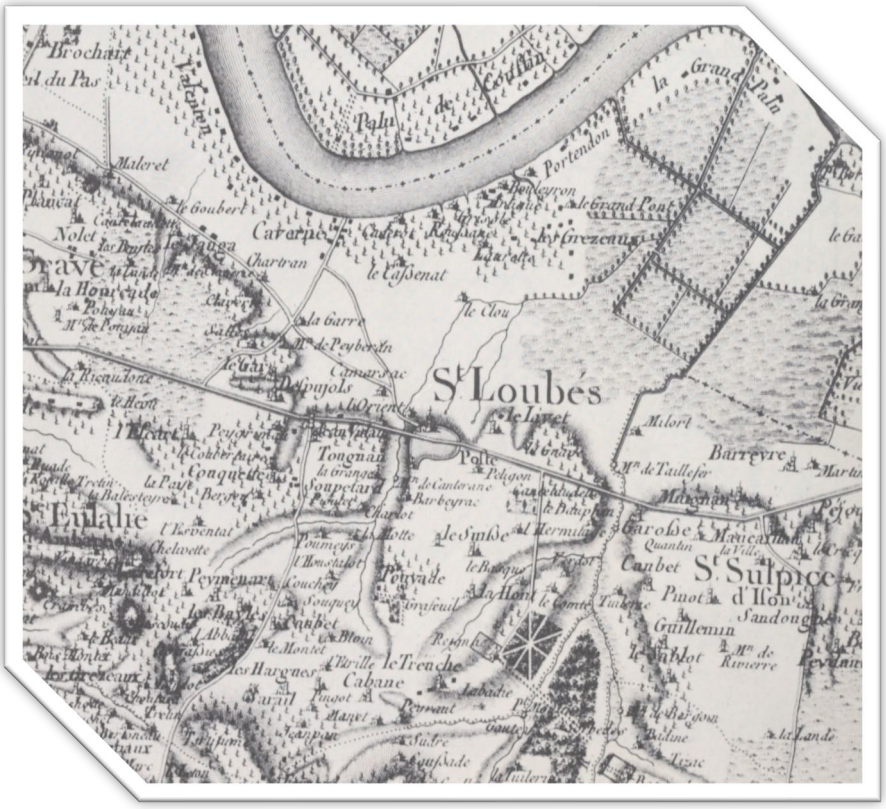

[17]

LE XVIIIe SIECLE : La Route Royale

Selon A. de COMET, *« le tracé de l'actuelle D 13, qui traverse le bourg d'est en ouest date de 1740.*

C'est la nouvelle Route Royale dont le but est de raccourcir et faciliter la liaison entre Saint-Pardon et Lormont. Ses quelques six tronçons rectilignes sont une nouveauté en ce pays aux chemins vagabonds. La traversée de la paroisse s'établit sous la surveillance de quatre syndics (qui sont en 1758 : Pierre Chrétien, Pierre Chevalier,

[15] Un redécoupage des cantons français est défini par la loi du 17 mai 2013[1] et les décrets d'application publiés en février et mars 2014.
[16] Armorial de France.fr SAINT LOUBES (Gironde) INSEE n° 33433.
[17] La première carte de Saint-Loubès, vers 1780. Détail grandeur nature de la CARTE de la GUYENNE (Feuille n° 20) dressée par de Belleyme, ingénieur-géographe du Roi. Carte de la Guyenne : feuille n° 20. - Date : XVIIIe siècle Contenu : Région comprise entre le Bec d'Ambès et les alentours de Bordeaux jusqu'aux Chartrons et depuis les environs de Guîtres jusqu'à ceux de Saint-Emilion. Lieux : Saint-Emilion (Gironde, France) Cote : 2 Fi 1492 Auteur : Belleyme Dimensions : 980 x 655 Colorisation : Papier.

Pierre Riet et Jean Beguey) et très probablement avec le concours des paroissiens. Cependant, tout ne se fait pas en un jour ni même en un an, car ce n'est qu'en 1773 que sera bâti le pont sur la Laurence, dont l'adjudication aura lieu en faveur du sieur Toulefaire pour 2529 livres. Ceux sur le Canterane et le Couvertayre ont probablement été édifiés plus tôt, surtout le premier, étant donné la profondeur du ravin. Il faudra attendre également 1862 pour que soient rectifiées les pentes de Toignan et Jean Videau. Jusque-là, les attelages ont dû trouver assurément la descente rapide et la montée pénible. Donc, Route Royale, la poste aux chevaux s'établit à Saint-Loubès (l'autre relais étant à Carbon-Blanc) et le bourg y gagne assurément une animation ignorée de lui jusque-là. C'est par là que passent dorénavant le messager à pied de Libourne à Bordeaux et le maitre de poste aux chevaux toujours à dos de cheval : un de ces animaux portant le postillon, un second les paquets, un troisième le conducteur ou le courrier.

Progressivement, le roulage se substitue au portage. En 1790, les services de messageries par voitures entre Libourne et Bordeaux via Saint-Pardon et Saint-Loubès auront trois départs par semaine, les mardi, vendredi et samedi. »

C. Toponymie

L'étymologie de Saint-Loubès semble provenir du vocable Saint-Loup, « Saint-Leu », « Sent-Lobès » en gascon.

Selon Léo DROUYN[18] voici les différentes appellations de Saint-Loubès rencontrées dans les textes : Santus-Lupus, Santus-Lobes, Sanctus-Lubesius, Sanctus-Petrus de Sancto-Lupo, Sent-Loubes, Sainct-Pierre-de-Loubez, Sainct-Loubez.

Saint-Loup est donc à l'origine du nom de Saint-Loubès. On peut ainsi avancer une date sur les origines de la paroisse. Le vocable Saint-Loup a pu être « importé » par un des premiers évêques francs du diocèse de Bordeaux. La paroisse pourrait ainsi remonter au VIe ou au Vle siècle. »[19]

D. Une société d'autrefois rurale, à forte tendance paysanne

Jean DESSALLES marié à Anne Moreau et leurs alliés sont représentatifs de la société rurale de l'époque étudiée et de son évolution. Les caractéristiques de chaque branche en sont la démonstration.

D'une part il y a les marins, ceux qui travaillent sur la rivière, les « gabeteurs », comme les appelle A. de COMET dans sa monographie. Ce métier, activité florissante au XVIIIe, est propre aux gens qui côtoient la rivière et vivent de sa production. Ils habitent au port-même.

D'autre part il y a les alliés, des propriétaires terriens, des vignerons et enfin des laboureurs.

Au XVIIIe siècle, la majeure partie de la population française était issue du monde paysan. L'étendue géographique de la France fait la richesse de son terroir. La France est l'un des plus important pays rural d'Europe. Perçu comme monolithique alors qu'on peut observer une multitude de statuts et de parcours individuels différents.

« Un village d'autrefois ne constitue pas une unité homogène. Une hiérarchie complexe permet de designer, classer et ordonner socialement l'immense masse paysanne.

[18] Léo DROUYN est né le 12 juillet 1816 dans la commune d'Izon. Il est issu d'une famille de la noblesse lorraine. C'est l'une des figures marquantes de l'historiographie régionale, archéologue, peintre, dessinateur et graveur, membre de la Commission des Monuments Historiques et de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux (1850), il est également nommé dès 1846 membre de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, il collabore ainsi au Bulletin monumental en entre en 1857, dans la société des antiquaires de France, puis en 1866 dans la prestigieuse Commission topographique des Gaules. Léo Drouyn est un contemporain de l'abbé Nicolas LEGLISE que nous rencontrerons plus tard dans notre arbre généalogique., cet érudit s'est employé à parcourir le département de la Gironde pendant plus de vingt ans afin d'en dépeindre dans les moindres détails ses monuments historiques.

[19] Pierre BARDOU, « Saint-Loubès en entre-deux-mers, éléments de son histoire d'origine à 1914 », p.31.

Au sommet on trouve le marchand fermier, qui afferme les seigneuries ou les domaines de l'Eglise ». Il peut réunir jusqu'à cent hectares, voire plus. Il perçoit la dîme et autres redevances en lieu et place du seigneur »[20]

« Au-dessous le laboureur, assez aisé pour posséder au moins deux chevaux de trait, un attelage, une charrue… La dénomination de laboureur est un titre porté avec fierté… ensuite il y a des petits paysans ou des vignerons mi-propriétaires, mi-fermiers, vivant modestement.

En bas de cette société rurale, les journaliers ou manœuvriers qui ne vivent que de leurs bras, avec souvent un petit jardin. … En 1895, 80% des Français vivaient à la campagne. »[21] *« En 2019, 52% du territoire français est composé de surfaces agricoles. En outre, la France compte plus de 437 400 exploitations agricoles lors du dernier recensement agricole de 2016*[22]*. »*

Les paysans ont souvent une pluriactivité et le travail est souvent communautaire. A. DESSALLES me confiera qu'une de leurs propriétés comportaient un emplacement pour 4 chevaux de trait et un potager qui était entretenu par les domestiques et les femmes de la famille afin de nourrir l'ensemble de la famille DESSALLES, ses alliés et ses domestiques.

Cet univers rural sera considérablement transformé cours du XXe quant à son mode de vie avec une exploitation séculaire qui disparait. Nous pourrons observer cette même analyse au fil de mon mémoire.

V. Le port de Cavernes

23

24

A. de COMET décrit, en 1869, dans sa monographie[25], un bourg de Saint-Loubès en pleine expansion aux XVIe et XVIIe siècles.

« Le village le plus considérable de la paroisse forme le port de Cavernes, assez heureusement situé sur le littoral de la Dordogne, et à peu près à égale distance des deux points extrêmes de la commune. L'établissement de ce port doit être d'une date assez reculée, car on lit au titre 15 des coutumes du Pays de Bordeaux[26]*, traitant des droits de passage des rivières : 1520, A esté arresté que pour le passage de la ville de Bordeaux à Lormont l'on payera, homme et cheval, un carolus*[27]*, et à la Bastide deux liards… et à la cavernière*[28]*, deux liards pour homme. »*

[20] Exemplaire de reconnaissance de fief issu des archives familiales d'A. DESSALLES.
[21] Ancêtres paysans – Marie Odile Mérignac – collection guide de généalogie, issu de la bibliothèque de l'université de Nîmes.
[22] https://ue.delegfrance.org/ - l'agriculture dans le paysage français.
[23] Saint-Loubès, avenue du port de Cavernes. Carte postale non datée, archives familiales A. DESSALLES.
[24] Saint-Loubès les bords de la Dordogne, à Cavernes. Carte postale non datée. https://www.delcampe.net
[25] A. de COMET, « Monographie de la commune de Saint-Loubès ». 2Série T Comet (A de) 1869 Cote 9 J 698 - Consultation BIB 4 L 1084.
[26] Frères LABOTTIERE, « Coutume du ressort du Parlement de Guyenne », 1768.
[27] Le carolus valait 10 deniers tournois, 12 deniers tournois faisaient un sol.
[28] La cavernière était un bateau à fond plat partant toutes les marées de Cavernes à Libourne et de Libourne à Cavernes.

« Ainsi en 1520, celui qui voulait voyager économiquement passait de Libourne à Cavernes pour deux liards, et après deux heures de marche de Cavernes à Lormont arrivait à Bordeaux, … et comme il était dans les mœurs du temps de porter en besace les petites provisions de voyage on comprend combien les déplacements étaient alors peu dispendieux… suivant l'arrêt du Conseil du 24 octobre 1751…, le tarif de la cavernière était porté à trois ou cinq sols par cheval par personne, suivant la place occupée. »

« la cavernière n'a cessé son service qu'en 1823, ne pouvant soutenir la concurrence contre une entreprise de voiture établie entre la Bastide et Libourne… on conçoit que le service de la cavernière dut vivifier le village. Le départ comme l'arrivée tantôt de jour, tantôt de nuit, et toujours déterminé par l'heure des marées, occasionnait souvent aux voyageurs un séjour forcé dont bénéficiaient les auberges. Il est des fortunes qui ont pris là leur premier écu. »

« le peyrat » comme le nomme dans son patois local A.de COMET, c'est-à-dire le ponton date, quant à lui, du 17 février 1764. « L'intendant de la province en ordonna la construction pour faciliter l'embarquement des marchandises et des voyageurs allant de Bordeaux à Libourne »

En 1783, poursuit A. de COMET, « l'intendant reconnu que la réparation du chemin était indispensable pour l'exportation des denrées des paroisses de Lagrave, Sainte Eulalie, Cameyrac, Montusan, Ivrac, Béchac, Saint-Sulpice, Salleboeuf, Pompignac, Cailleau et Saint-Loubès….les anciennes constructions du village étaient situées à la gauche du chemin allant vers le port, … les constructions sur la droite, ne sont pas, pour la majeure partie, d'une époque antérieur à 1680. »

Les vocations portuaires de Saint-Loubès à la fin du XIXe évoluent.[29]

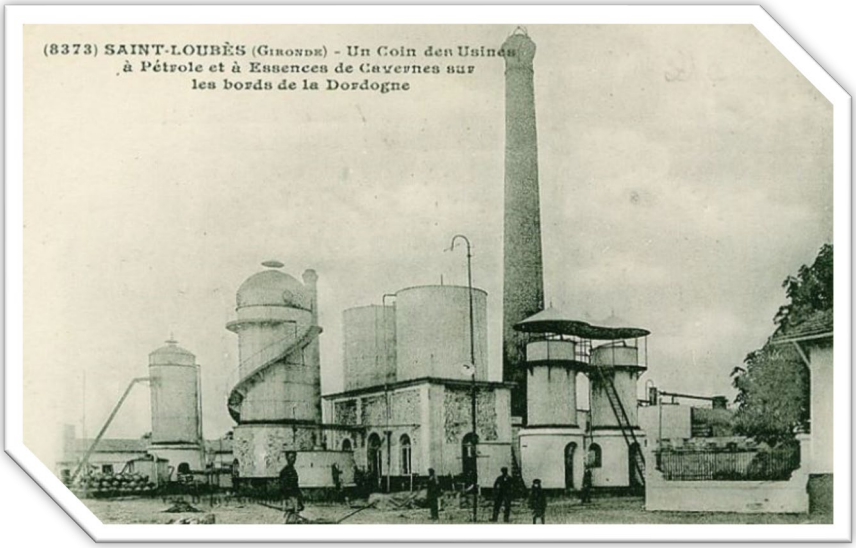

30

[29] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p. 75.
[30] Un coin des usines de pétrole de Cavernes, non datée, https://www.delcampe.net

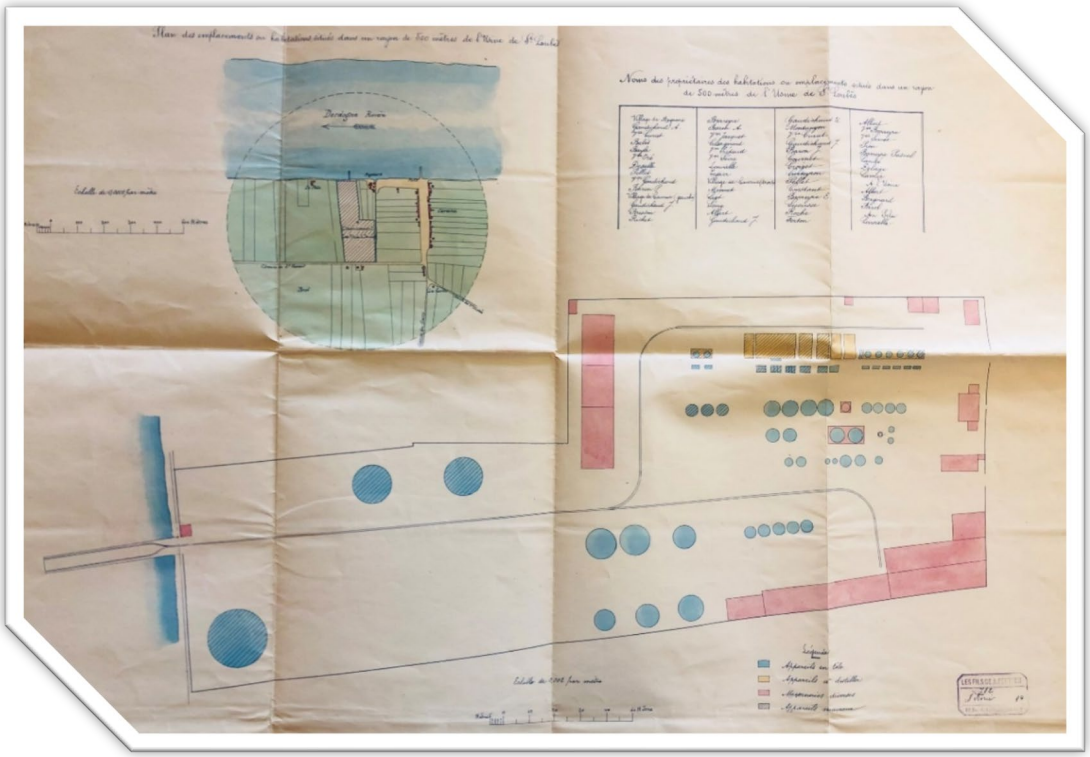

31

En 1879, le port s'industrialise avec l'implantation de la raffinerie Deutsch.

« La situation évolue à partir de 1879 avec l'installation d'une raffinerie de pétrole, sur les bords de la Dordogne, à proximité du port de Cavernes. Le développement dans une commune rurale et agricole de cette activité, encore peu répandue en France est très surprenant. » les conséquences de l'installation la raffinerie Deutsch, au port de Cavernes, sur la population et sur la vie portuaire ont été considérables.

« En effet, de par sa situation géographique, les premières personnes concernées par l'usine sont les habitants de Cavernes ». « La société Deutsch de la Meurthe veut s'implanter dans le Sud. Cependant, elle ne peut pas s'installer à Bordeaux. » car depuis 1869 le déchargement de produits pétroliers y est interdit. Cette mesure est la conséquence de l'important incendie survenu dans la nuit du 28 au 29 septembre 1869. Une gabarre chargée de produits pétroliers prit feu et après son naufrage, les bidons enflammés, conduits par les courants, communiquèrent l'incendie à dix-sept navires ancrés dans le port. Les opérations de déchargement ne sont donc autorisées qu'aux ports de Lagrange, sur la rive gauche, et de Jourdane à Saint-Louis-de-Montferrand, sur la rive droite, en aval de Bordeaux. » Saint-Loubès est ainsi choisi par la famille Deutsch de la Meurthe pour y installer la raffinerie, *« la première explication »* de ce choix, *« aurait pour origine la femme d'Henry Deutsch de la Meurthe qui a de la famille à Naujan-et-Postiac, non loin de Saint-Loubès. …Mais la commune de Saint-Loubès a bien d'autres avantages. Tout d'abord sa situation géographique, dans le dernier grand méandre de la Dordogne, permet d'obtenir des profondeurs assez importantes (de 6 ou 7 mètres) rendant le site accessible à des navires à forts tirants d'eau. De plus, l'usine peut bénéficier de la voie ferrée Bordeaux-Paris qui passe à quelques centaines de mètres, au sud des installations ? Enfin, avec ses 2365 habitants, Saint-Loubès est une des communes les plus peuplées du canton de Carbon-Blanc, ce qui représente une réserve de main d'œuvre potentielle pour la raffinerie. »*[32]

Avec cette implantation, *« Cavernes et ses alentours deviennent une zone à risque (51 habitations ou emplacements sont situés à moins de 500 mètres de la raffinerie). Tout le quartier de Cavernes est sous la menace d'un accident majeur malgré les précautions prises pour éviter la catastrophe »* [33]

[31] AD 33 - Série 5 M 502 - Plan du 8 février 1894 issu de la Société Anonymes des Pétroles Jupiters, arrêté du 29 avril 1879-4 juillet 1879/2 janvier 1894/5 juin 1894.

[32] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p76.

[33] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p76.

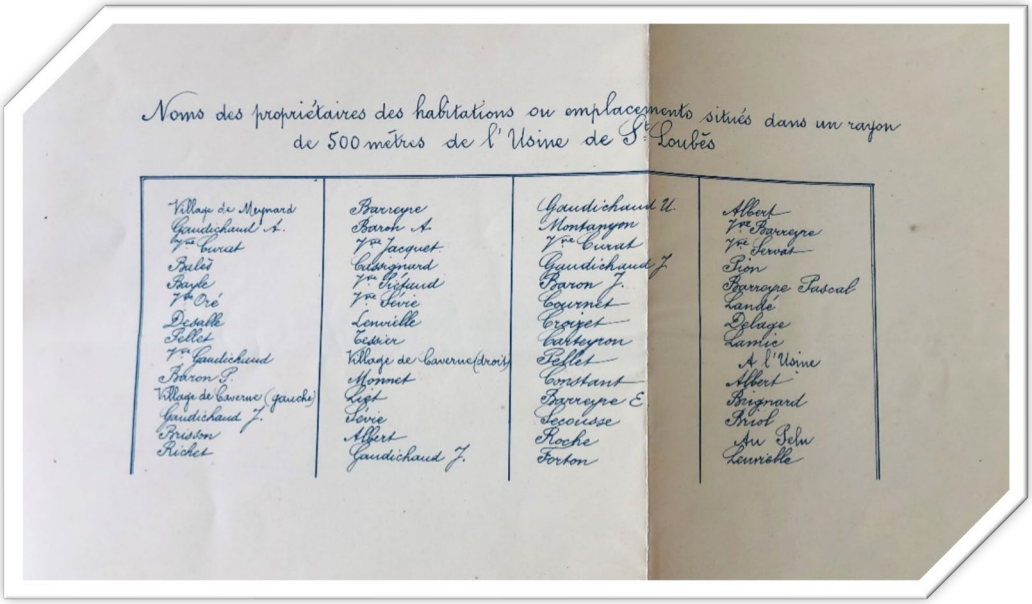

34

Sur le plan de la Société Anonyme des Pétroles Jupiter datant du 8 février 1994, (en haut à gauche) la liste des habitants de Cavernes nous permet de constater que les familles BAYLE, DESSALLES et FORTON qui font l'objet de ce mémoire sont directement concernées par la dangerosité de la raffinerie.

Le 14 mars 1897, M. Hector DUCAMP, maire de Saint-Loubès, lors d'une délibération du conseil municipal, rappelle que *« l'installation de la raffinerie de pétrole dans le voisinage de Cavernes a exposé et expose encore plus que jamais les habitants de ce village à des risques permanents d'incendie provoqués par l'explosion d'énormes réservoirs de pétrole*[35] *»*[36] la pollution, l'empoisonnement des poissons créent de fortes tensions entre la raffinerie et la population de Saint-Loubès*. « Une pétition de marins de la Dordogne et de l'Isle datée du 15 avril 1893*[37] *»*[38]en fait foi.

Mais la raffinerie a nettement contribué au développement du port de Cavernes. *« La majorité des salariés de l'usine sont originaires de Saint-Loubès. En 1899, il y avait 59 ouvriers, 20 ouvrières, 2 garçons et 1 fille de moins de 18 ans »*[39] qui y travaillaient. L'expansion de la raffinerie et l'activité du port de Cavernes évoluent jusqu'en 1921. *« En 1890, le stock s'élève à 875 000 Litres… en 1908, le stock s'élève à 20 000 000 litres.*[40] [41]*« En 1914, pendant la guerre, la société Les fils de Alexandre Deutsch de la Meurthe … passe un accord avec le groupe Royal Dutch-Shell qui leur permet de recevoir durant toute la guerre des cargaisons de brut venant de Bornéo. « Cet hydrocarbure donnait après extraction la possibilité de fabriquer de puissants explosifs. La coopération entre les deux sociétés contribua à l'approvisionnement de la France en carburant mais donna aussi au pays le moyen de produire les explosifs nécessaires à l'industrie de guerre »*[42] Pendant la seconde guerre mondiale, les allemands occupent la ville de Bordeaux, et sa région. *« Le port de Bordeaux est assez éloigné de la Grande-Bretagne ce qui rend difficiles les opérations de bombardements de la R.A.F. (Royal Air Force). Les Allemands et les Italiens en profitent pour installer de nombreuses bases militaires dans le port de Bordeaux et dans ses avant-ports situés dans l'estuaire … dès 1940, la raffinerie des Pétroles Jupiter de Cavernes est occupée par les troupes allemandes, qui, la pénurie venue, reconvertissent le site dans la production d'alcool et de gaz de bois. Le 8 août 1944, l'usine de Cavernes est détruite par le bombardement*

[34] Série 5 M 502, Plan du 8 février 1894 issu de la Société Anonymes des Pétroles Jupiters, arrêté du 29 avril 1879-4 juillet 1879/2 janvier 1894/5 juin 1894.
[35] AD 33, série SP 2467, 14 mars 1897.
[36] AD 33, Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p82.
[37] AD 33, dépôt Poyenne, série 2002/086, liasse 897, 15 avril 1893.
[38] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p82.
[39] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p81.
[40] Pierre BARDOU, « La raffinerie Deutsch de la Meurthe à Saint-Loubès, une industrie rurale au XIXe siècle, dans L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité ; Acte du quatrième colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et Saint Louis de Montferrand les 15,16 et 17 octobre 1993, Périgueux, Entre-Deux-Mers, 1994 pp7-13.
[41] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p83.
[42] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p84.

des Américains qui touche aussi une bonne partie du quartier de Cavernes et fait vingt victimes parmi les habitants ».[43]

L'histoire de la raffinerie se terminera par sa destruction brutale lors de ce bombardement américain.

La revue historique et archéologique du Libournais permet ainsi de constater l'évolution de la population de Cavernes grâce aux recensements de 1936 et 1945.

Les recensements démontrent une baisse considérable de population entre 1936 et 1946 au port de Cavernes, de l'ordre de -32.1%.

Tableau de l'évolution de la population de Cavernes[44]

Années du recensement à Cavernes	Nombre d'habitants	Evolution en pourcentage
1936	237	
1946	161	- 32.1%

Tableau récapitulatif des destructions d'habitations à Cavernes

Habitations situées à Cavernes	Habitations détruites
80	50
10 habitations dispersées	3

« Les dégâts sont assez sérieux puisque 50 bâtiments sont considérés comme irréparables. Le Peyrat et la place du port de Cavernes sont aussi très endommagés et nécessitent des travaux ».[45]

« Le rapport du service maritime de la Gironde du 20 avril 1946[46] *scelle le sort du port de Cavernes. Dans ce document, le directeur du port autonome donne son accord pour la reconstruction des habitations et il fait remarquer que le trafic du port de Cavernes est à peu près nul et qu'il est peu probable qu'il augmente assez par la suite pour se rapprocher de celui du XXe siècle. Le maire de Saint-Loubès, M. DESSALLE confirme la situation en ajoutant qu'il n'y a même pas une gabarre par mois. Le programme de reconstruction se focalise donc sur les habitations. Malgré le maintien par la suite de l'activité de pêche professionnelle, le port traditionnel de Cavernes n'aura pas survécu au bombardement. »*[47]

« La reconstruction des maisons du port de Cavernes a lieu au début des années 1950. » Toutes les constructions sont achevées au début des années 1960. En analysant les plans ou en se promenant sur la place du port, on remarque beaucoup de constructions identiques, des maisons jumelles, des organisations architecturales similaires. On ne peut pas parler d'uniformisation du bâti, mais ces ressemblances sont la preuve de la mise en place d'un véritable programme de reconstruction pour ce quartier. Cependant toutes les maisons n'ont peut-être pas été reconstruites. En effet, il n'y a que 32 plans de reconstruction conservés aux archives municipales[48] pour 53 habitations détruites ». A ce jour je n'ai pas pu vérifier si la famille DESSALLES et ses alliés étaient concernées, car les archives municipales ne peuvent être consultées cette année. L'école est également reconstruite en 1951.

« Il faudra attendre un quart de siècle pour assister aux premiers travaux de restauration des infrastructures portuaires. Ces aménagements découlent de la création en 1969 du C.N.L[49] *, qui a besoin de cette restauration*

[43] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p86.
[44] Tous les chiffres proviennent des recensements de la population de Saint-Loubès – Archives départementales de Saint-Loubès F1/1, F1/2, F1/3, F1/4, F1/5, F1/6. selon la revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p86.
[45] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p86.
[46] AD 33, dépôt Poyenne, série 2002/086, liasse 694, N°9, 20 avril 1946 - Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p88.
[47] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p88.
[48] Archives municipales de Saint-Loubès, H4/3.
[49] C.N.L. Club nautique Loubésien.

pour développer durablement son activité. Le C.N.L. a pour missions de promouvoir l'activité de la voile sur la commune et de participer aux développement des possibilités offertes par le port de Cavernes auprès des pêcheurs et des touristes…. Aucune reprise du trafic commercial n'est envisagée. »[50]

De nos jours, l'activité portuaire de Saint-Loubès est une activité de loisirs et de détente avec la présence du club nautique loubésien[51], toujours en place et d'une aire de détente où se prélassent les habitants et où jouent les enfants.

Depuis 1975 jusqu'à cette année encore, le C.N.L. organise avec une belle effervescence sa régate de Pentecôte appelée « La Cavernière », sur le parcours Cavernes-Libourne-Cavernes.

VI. Les lieux-dits

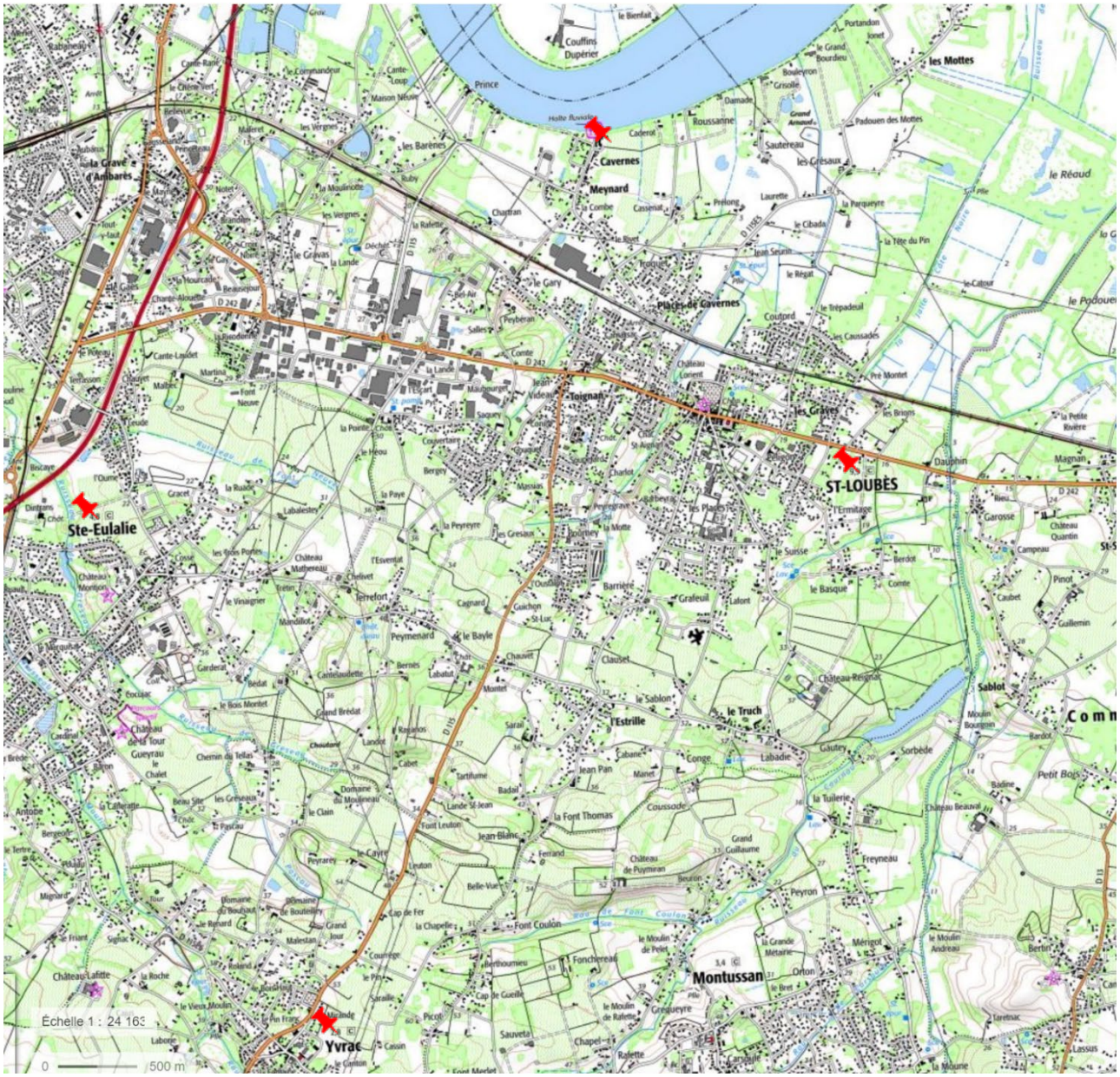

52

Cavernes, Sainte-Eulalie et Yvrac se situent à quelques kilomètres à peine de Saint-Loubès

[50] Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV - N° 285 p89.
[51] www.http://Cnl33.fr
[52] https://www.geoportail.gouv.fr/

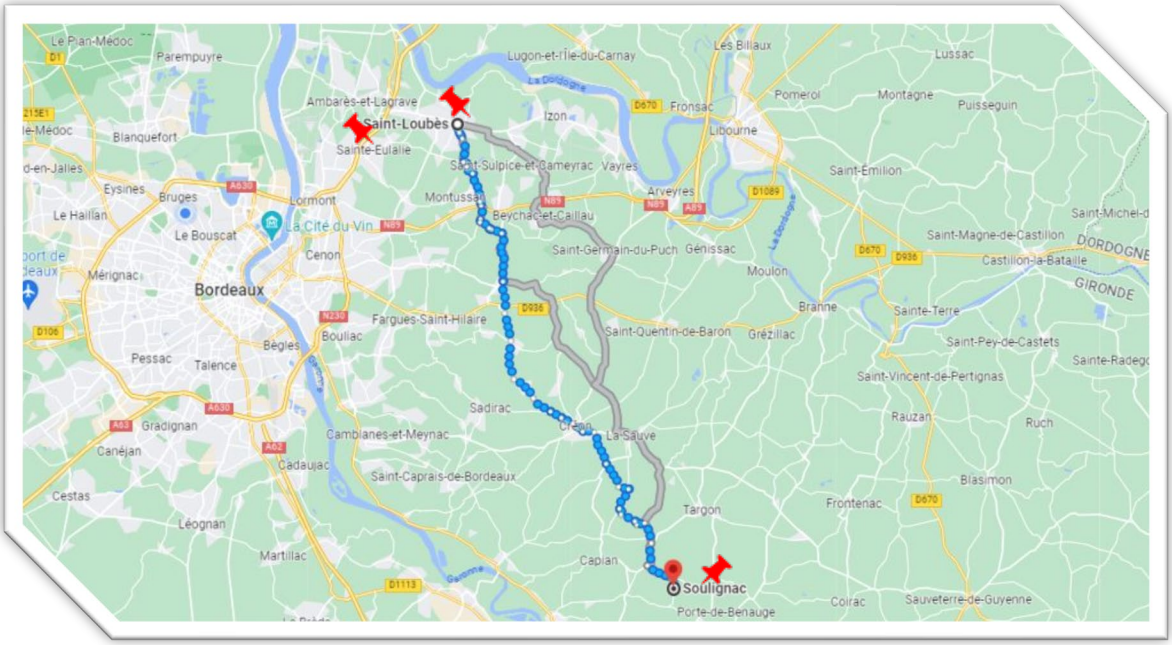

La commune de Soulignac se trouve à 32 km de Saint-Loubès, soit presque 7 heures de marche.

VII. Les Vignes : Saint-Loubès – Yvrac

53

Dans sa monographie de Saint-Loubès, A. de COMET met l'accent sur le changement de culture, passant ainsi de la métairie au vignoble en 1814.

Voici ce qu'il nous apprend : « *Il faut aujourd'hui que le cultivateur porte à la culture du champs l'intérêt du succès. Ce n'est que dans ces conditions qu'une famille assez nombreuse peut faire l'entreprise d'une métairie, encore faut-il que la famille soit assez nombreuse pour n'avoir pas à utiliser de bras étrangers. Nous pouvons apprécier que jusque dans les premières années de ce siècle, la culture de céréales occupait une grande superficie de la commune. Nous avons constaté qu'en 1805, on comptait quarante-trois métairies. Si sur ce nombre il en reste encore onze, il est positif qu'elles aient été constamment amoindries par la plantation de la vigne.* » Ainsi, « *la majeure partie des métairies qui ont cessé d'exister comme le corps de domaine, ont été vendues en parcelles. Les autres ont subi des transformations de cultures sans changer de maitres. Au résultat les champs ont été envahis par la vigne qui, depuis 1814, a pris un accroissement que tout le monde voit et connait.* »

[53] Cartes postales site https://delcampe.net/fr

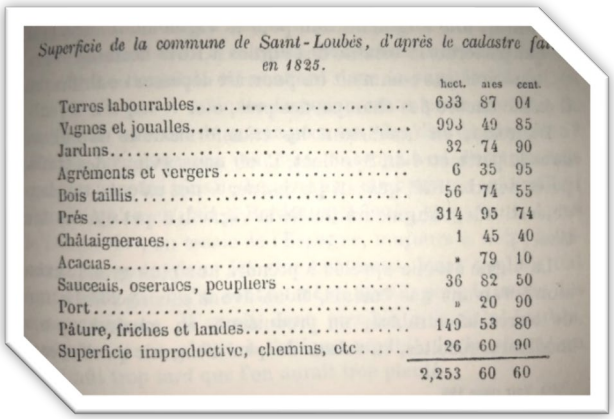

Superficie de la commune de Saint-Loubès, d'après le cadastre fa
en 1825.

	hect.	ares	cent.
Terres labourables	633	87	04
Vignes et joualles	993	49	85
Jardins	32	74	90
Agréments et vergers	6	35	95
Bois taillis	56	74	55
Prés	314	95	74
Châtaigneraies	1	45	40
Acacias	»	79	10
Sauceais, oseraies, peupliers	36	82	50
Port	»	20	90
Pâture, friches et landes	149	53	80
Superficie improductive, chemins, etc	26	60	90
	2,253	60	60

54

« De 1814 à 1825, la paix étant facilité, l'écoulement des vins, des prix plus rémunérateurs durent encourager la plantation de la vigne. Aussi à l'époque de la publication du cadastre, bien des champs étaient déjà complantés. »

« Nous pouvons reconnaitre que dans le bordelais le vin constitue le principal revenu ; plus particulièrement pour notre commune, de Saint-Loubès, c'est à peu de chose près le seul revenu. La consommation de vin à l'intérieur devient chaque jour plus considérable, et les relations commerciales, favorisées par le libre-échange ou par de meilleures balances de commerce, peuvent avoir pour résultat de constater l'insuffisance de nos produits ».[55]

Les familles de vignerons DESSALLES et ses alliés MOREAU sont de Saint-Loubès et du village d'Yvrac.

[54] A. de COMET, « Monographie de Saint-Loubès », p. 421 et p. 422.
[55] A. de COMET, « Monographie de Saint-Loubès », p. 423.

VIII. Le couple Jean, Ainé DESSALLES et Anne MOREAU

A. Choix du couple de référence

J'aurais aimé profiter de ce mémoire pour explorer mon arbre généalogique familial mais comme il prend souche entre la Lorraine, la Catalogne et la Haute-Savoie, je ne pouvais absolument pas en faire l'objet de ce mémoire.

J'ai donc très vite suivi les conseils avisés de Monsieur Cosson, à savoir, choisir une famille locale, qui s'est mariée en Gironde, ma région d'adoption.

Mon amie A. DESSALLES m'a proposé de travailler sur son arbre. Sa maman s'était occupée de la branche maternelle, ainsi que de quelques cousins mais Anne me confia qu'elle ne connaissait que peu de choses sur sa famille paternelle. Son papa était de Saint-Loubès, un bourg situé à 20 minutes de chez moi.

Aucun mariage ne correspondait de prime abord aux dates requises, élément clef des consignes données.

J'ai tout d'abord consulté Geneanet pour voir si un mariage au nom de « DESSALLES » avait eu lieu au bourg de Saint-Loubès dans la période recherchée et mon regard s'est posé sur un dénommé Jean DESSALLES marié le 19 août 1841 à Anne MOREAU. Ils vivaient à Saint-Loubès. Jean était tonnelier tout comme l'arrière-arrière-grand-père de mon amie Anne DESSALES.

J'ai choisi donc Jean DESSALLES et Anne MOREAU comme sujet, point d'ancrage d'une incroyable aventure humaine.

Dans ce mémoire je vais tâcher d'esquisser un instant l'environnement naturel et familial de Jean DESSALLES et Anne Moreau en m'appuyant sur les documents qui ont suscité ma curiosité, au fil de mes rencontres.

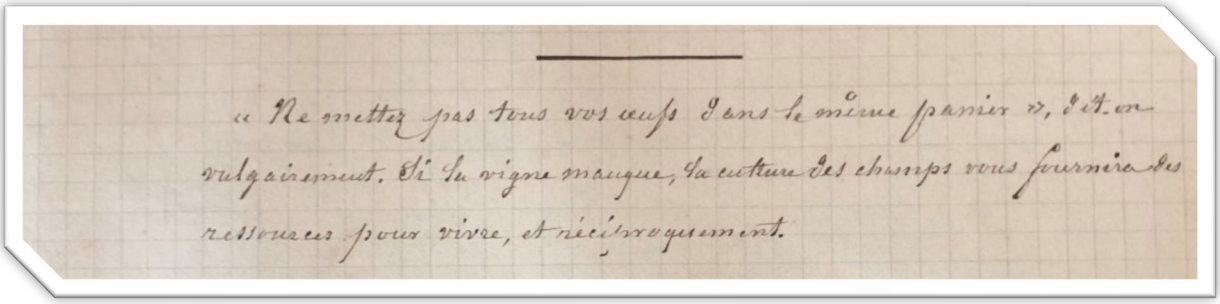

A la lumière de ce dicton, intitulé d'un cahier de récoltes des archives familiales de A. DESSALLES et datant de 1900, je dresserai le paysage de chaque branche selon son « territoire ».

En effet la famille DESSALLES et ses alliés ont certainement eu la « sagesse » d'effectuer des mariages heureux conservant sans cesse le patrimoine.

Ils ont mené une vie de labeur mêlant la mer à la terre telles les marées de la rivière de l'Entre-deux-Mers.

B. Origine et étymologie du patronyme DESSALLES

DESSALLES est issu du nom germanique sala qui signifie « demeure ayant une grande pièce. »[56]

L'orthographe des noms de famille a parfois évolué au cours des siècles : DE SALES – DESALES – DESALE – DESSALLE – DESSALES.

Pour simplifier la lecture de mon mémoire je vais appeler la famille DESSALLES par son nom actuel. Le nom d'origine de chaque personne sera référencé dans Heredis.

[56] https://www.filae.com/nom-de-famille/DESSALLES.html#

C. La légende familiale

Je cite :

« Dans ma famille peu de personnes ont appris à nager, car l'un de nos ancêtres est mort noyé lors d'un embargo avec les anglais alors qu'il faisait route vers la Russie. » les femmes ne voulaient plus perdre un homme en mer et préféraient que ceux-ci travaillent les terres.

Anne me fournit quelques noms qui lui sont familiers ainsi que le nom de ses grands-parents.

Pierre Emery DESALLES dit Joseph, exploitant agricole, né à Saint-Loubès. Il était soldat pendant les deux guerres mondiales. Il s'est engagé, selon la légende, à moins de 18 ans dans l'armée pour partir sur le front lors de la première guerre mondiale en « maquillant » son matricule.

Il est marié à Alice BARRAUD, son père est médecin à Saint-Loubès.

Ils ont deux enfants :

- Gaston Louis dit Guy ou Jérôme en famille,
- Marie Brigitte.

Jérôme DESSALLES s'est marié à Elisabeth Christine Suzanne TOULET, de la famille de Paul Jean TOULET célèbre écrivain et poète du XXe siècle.

Le grand-père, Pierre Emery DESALLES, tout comme son père, habitait au lieu-dit de Toignan, il a également deux sœurs Angèle et Marie Louise.

Dans les noms qui lui sont familiers Anne me cite LEGLISE, DELAGE, FAURE.

Tous habitent Saint-Loubès.

D. Jean, Ainé DESSALLES et Anne MOREAU – La rencontre de deux mondes

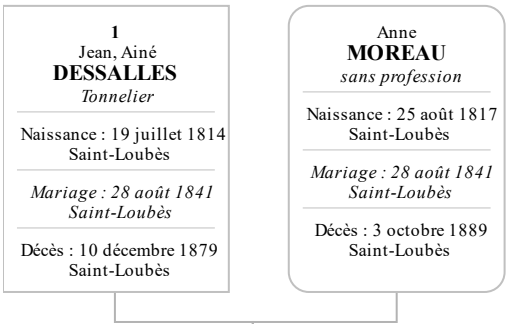

1. Jean, Ainé DESSALLES

Jean, Ainé DESSALLES (1) est le fils légitime de Pierre DESSALLES, Tonnelier, âgé de 25 ans et de Marie RIVIERE, sans profession, également âgée de 25 ans au moment de sa naissance.

Il nait le 19 juillet 1814[57] à 13h00 au domicile de ses parents, au lieu-dit de Terrefort, à Saint-Loubès. Les témoins de la déclaration de son acte de naissance sont Jean CAVIGNAC, marin de profession, 45 ans, François MENTES, tailleur, 45 ans également. Tous deux sont domiciliés Saint-Loubès. Son père Pierre DESSALLES signe sa déclaration de naissance, ainsi que l'adjoint au maire, CHEVALIER.

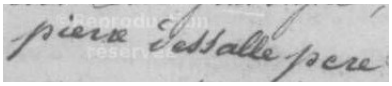

Jean sera tonnelier, comme son père. Son grand-père s'est noyé en mer comme bien d'autres de sa famille auparavant, dès lors les femmes, trop inquiètes de perdre un nouvel homme de la famille, ont décidé de ne pas apprendre à nager à leurs enfants pour qu'ils choisissent un métier autre que marin. La mort du grand père a dû marquer fortement les esprits car depuis, plus aucun enfant de la famille DESSALLES ne sera matelot. Il se marie avec Anne MOREAU le 28 août 1841 à Saint-Loubès.[58]. Anne Moreau est la fille légitime de François MOREAU et de Françoise COLES.

Quatre témoins sont présents : Pierre CHEVALIER, 61 ans, Jean BAPTISTE, 52 ans, Jean LABORDE, 48 ans, autre Pierre CHEVALIER, 43 ans, propriétaire. Tous habitent Saint-Loubès et aucun n'est apparenté à la famille.

Les deux époux signent l'acte de mariage.

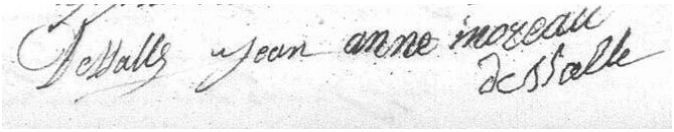

Les bans ont été publiés les 8 et 15 août 1841, selon l'autorisation de mariage publiée dans l'Etat civil.

Jean, Ainé DESSALLES et Anne MOREAU concluent un contrat de mariage le 18 mai 1841[59] à Saint-Loubès, commune dépendant du canton de Carbon-Blanc, devant Maître Antoine Marie EYMOND, notaire.

Jean et Anne auront un enfant :

- Mathurin qui verra le jour le 6 août 1844.

[57] Table dans registre des naissances - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 32 et acte vue 25, Saint-Loubès -Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822 - cote 1 Mi EC 94-R7, vue 25.
[58] Saint-Loubès-Tables décennales-Mariages -1833-1842, cote 4 E 47 - Saint-Loubès-Registres d'état civil-Mariages-1841, cote 4 E 11873 - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1833-1842, cote 1 Mi EC 94.
[59] CM passé le 18 mai 1841 chez Maître Antoine Marie EYMOND cote 3 E 58364, j'ai eu connaissance de cet acte car il était notifié dans la succession de son père Pierre DESSALLES.

Son père Pierre meurt le 19 février 1848 à 11h00, Jean est âgé de 33 ans. Jean hérite de ses biens avec sa mère Marie RIVIERE.[60]

La table de succession et absences nous indique sa date de décès[61]. Une déclaration de succession est notifiée à la date du 1er juin 1880.

Jean, Ainé DESSALLES est décédé le 10 décembre 1879[62], à l'âge de 65 ans, à Saint-Loubès au Lieu-dit de Terrefort. La déclaration de décès est faite le jour même par Bertrand ROULET et Pierre BLAIS, 39 ans, qui ne sait pas signer et a donc été « interpellé ».

Nous consultons ensuite le registre de mutation[63] après décès qui nous apprend que Jean s'appelle également Ainé et nous confirme qu'il a un fils unique, Mathurin.

En consultant ce même registre, nous prenons connaissance du contrat de mariage.

[60] Succession Pierre DESSALLES Volume 26, cote 3 Q 11929.
[61] Bureau de Carbon-Blanc - Tables - Tables de décès et successions - Table des successions et absences Volume 10 - Date : 1875-1880, cote 3 Q 11534, vue 63.
[62] Table -Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès-1879, cote 4 E 11894, vue 21 et acte N° 37 - Saint-Loubès - Registres d'état civil-Décès-1879, cote 4 E 11894, vue 18.
[63] Déclaration de mutation après décès de son père Jean Ainé DESSALLES le 1er juin 1880 - Bureau de Carbon-Blanc - Registres de formalité et actes déposés - Déclarations de successions - Déclarations des mutations par décès Volume 54 - Date : 1879-1880, cote 3 Q 11957.

La déclaration de mutation par décès et le contrat de mariage.

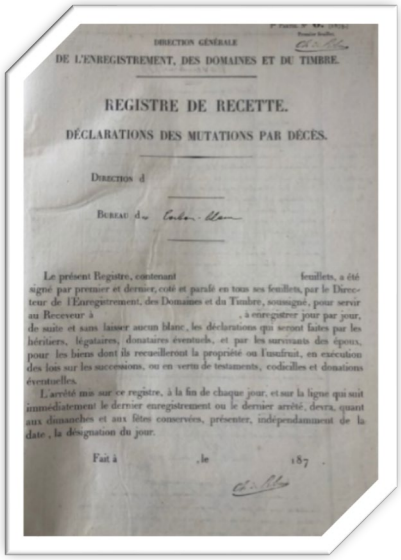

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

REGISTRE DE RECETTE.

DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCÈS.

DIRECTION d

BUREAU d

Le présent Registre, contenant feuillets, a été signé par premier et dernier, coté et paraphé en tous ses feuillets, par le Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, soussigné, pour servir au Receveur à , à enregistrer jour par jour, de suite et sans laisser aucun blanc, les déclarations qui seront faites par les héritiers, légataires, donataires éventuels, et par les survivants des époux, pour les biens dont ils recueilleront la propriété ou l'usufruit, en exécution des lois sur les successions, ou en vertu de testaments, codicilles et donations éventuelles.

L'arrêté mis sur ce registre, à la fin de chaque jour, et sur la ligne qui suit immédiatement le dernier enregistrement ou le dernier arrêté, devra, quant aux dimanches et aux fêtes conservées, présenter, indépendamment de la date, la désignation du jour.

Fait à , le 187 .

La succession Jean DESSALLES décédé en 1879 est « ouverte » le 1er juin 1880[64]

Résumé de l'acte :

Jean et Anne se sont mariés *« sous le régime de la communauté réduite aux acquêts[65], réversible en usufruit sur la tête du survivant et laissant pour lui précéder. »* Le comparant est leur fils unique, Mathurin DESSALLES.

L'acte nous décrit ce que comprend la société d'acquets : le mobilier est détaillé ainsi que des immeubles, des bâtisses et un jardin au lieu-dit de Terre fort et de Saint-Loubès, des fonds de labour, des vignes aux lieux dit du fossé, de Terrefort et de la Fonynette, à Saint-Loubès *« d'une contenance de vingt-neuf ares ».*

Plusieurs pièces de vignes, terres, petits chais ainsi que leurs revenus sont passés en revue par le notaire tout comme leur situation aux lieux-dits de Chelivette, Peyreire. La valeur est notée en face du descriptif de chacun des biens. Le tout se monte à 4660 francs.

Puis le notaire détaille *« une récompense due à la communauté »* pour un montant de 7000 francs. Cette *« récompense »* est en réalité un bien hérité par Anne MOREAU de sa sœur Françoise, mariée à Mathieu BENESSIS et pour lequel elle était en indivision avec elle.

Ce bien a fait l'objet d'un acte devant le notaire EYMOND en date du 19 janvier 1863 et a été réglé par Anne MOREAU le 4 janvier 1869.

Le total de la succession se monte alors à 11660 francs.

Le notaire précise également que le montant de reprise excédant les objets mobiliers doit s'exercer d'abord sur les meubles puis sur les immeubles. La reprise est une indemnité ou récompense due par la communauté au patrimoine d'un des époux[66].

Pour ce faire, il compte tout d'abord 160 francs de reprise sur le montant global, ce qui monte la succession à 11820 francs.

Pour la reprise de la veuve, selon le contrat établit le notaire compte 600 francs, puis pour celle du mari, il compte 400 francs de reprise.

En 1852, Jean a vendu ses droits à son frère Mathurin sur la donation reçu par leurs parents. L'acte a été passé chez le notaire EYMOND. Ce qui implique que la donation varie de 3623.82 francs. Soit un total de reprise de 4623.82 francs qui seront déduits du montant de la succession.

Nous consultons ensuite le contrat de mariage dont nous avons découvert l'existence par cette mutation après décès.

[64] Bureau de Carbon-Blanc – Registres de formalité et actes déposés – Déclaration de succession – Déclarations des mutations par décès -Volume 54 et Volume 55 – non numérisés.

[65] Déclaration de mutation après décès de son père Jean Ainé DESSALLES le 1er juin 1880. - Bureau de Carbon-Blanc - Registres de formalité et actes déposés - Déclarations de successions - Déclarations des mutations par décès Volume 54 - Date : 1879-1880, cote 3 Q 11957 (Vaine) et 3 Q 11958.

[66] https://www.legavox.fr

Dans ce contrat de mariage en date du 18 mai 1841[67], nous avons un aperçu de la famille de Jean DESSALLES et d'Anne MOREAU.

Jean DESSALLES est accompagné de ses parents Pierre DESSALLES et Marie RIVIERE. Son frère, Mathurin et sa sœur Marie sont présents. Il est aussi conseillé par son beau-frère François DUPUY, par Guillaume RIVIERE son oncle et part Elizabeth CARSOULLE sa « cousine et marraine ».

Anne MOREAU est accompagnée de son père François MOREAU, propriétaire agriculteur et de sa mère Françoise COLES, de Georges, Barthélémÿ, François MOREAU ses oncles, Anne COLES sa tante, Jeanne BELLUE, son autre tante, Bernard HIBERT son grand-oncle, de Thomas HIBERT et de Guillaume TYZON son cousin.

Les parents donnent leur consentement pour ce mariage.

L'acte de mariage détaille la dot de chacun des futurs époux et en énumère le contenu ainsi que leur valeur.

Pierre DESSALLES et Marie RIVIERE font conjointement donation entre vifs à titre de dot de mobilier, tels qu'un lit, une armoire et du linge de maison. Le descriptif est très détaillé et mentionne également le type de toile. Il est précisé que ces effets seront neufs, sans exception et seront remis aux futurs époux lors de la célébration religieuse. La valeur de cette dot se monte à 160 francs.

En second lieu, les parents de Jean lui font donation d'une somme de 400 francs qui lui sera remise dans un an. Il est spécifié *« sans intérêt ».*

Les parents d'Anne MOREAU constituent eux aussi une dot équivalente pour leur fille, d'une valeur de 160 francs. La dot comprend de nouveau un lit complet avec sa paillasse, une garniture en courte pointe, une indienne, draps et linge de maison variés, une nouvelle armoire. L'ensemble est entièrement neuf. Ils lèguent également *« par préciput et hors part de tous les objets mobiliers proprement dit et meubles meublants qu'ils possèderont à leur décès »* à Anne mais ils émettent tout de même une condition à cette dot, les futurs époux Jean et Anne devront vivre avec eux, sous leur toit, jusqu'à la mort du dernier des parents.

Si cette condition n'était pas respectée la dot serait alors annulée sans qu'aucun autre acte n'ait besoin d'être rédigé, et ce de façon assez arbitraire. En effet le notaire précise dans l'acte la volonté des parents d'Anne MOREAU *« et ce malgré l'art. 956 du Code Civil »* qui stipule pourtant que *« la révocation pour cause d'inexécution des conditions, ou pour cause d'ingratitude, n'aura jamais lieu de plein droit »*.

[67] CM, cote 3 E 58364 période 1841 - 1842 chez Me Antoine Marie EYMOND.

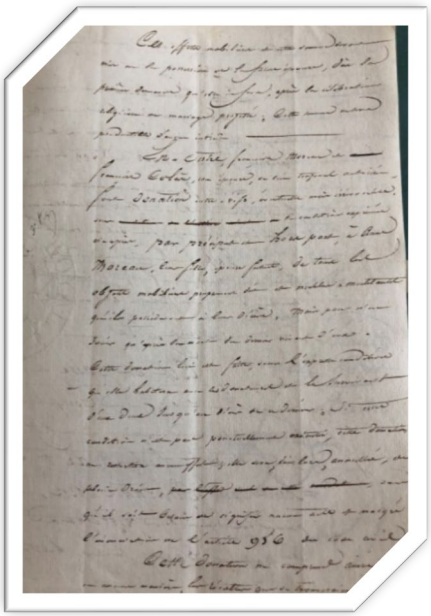

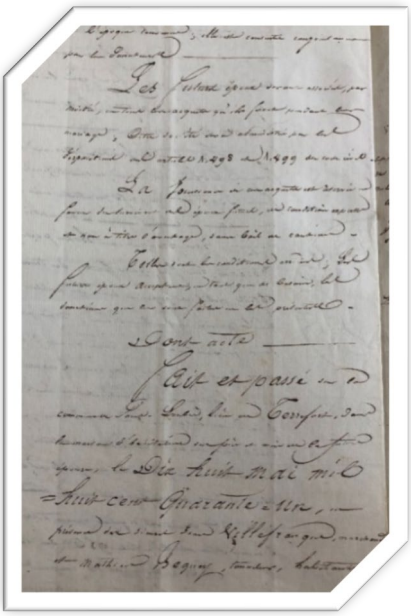

Extrait de l'acte :

« Ces effets mobiliers et cette somme seront
mis en la possession de la future épouse dès la
première demande qu'il en fera, après la célébration
religieuse du mariage progetté. Cette somme en sera
par ductilité d'aucun intérêt.
Et entre François Moreau et
Françoise Colèse, son épouse, de lui toujours autoriser
font donation entre vifs, éventuelle mais irréversible
sans la condition exprimée
et ce après, par préciput et hors part, à Anne Moreau, leur fille, épouse future, de tous les
objets mobiliers proprement dit et meubles meublants
qu'ils possèderont à leur décès, mais pour n'en
jouir qu'après la mort du dernier vivant d'eux.
Cette donation lui est faite, sous l'expresse condition
qu'elle habitera avec les donateurs et le survivant
d'eux deux jusqu'au décès de ce dernier. Si cette
condition n'est pas ponctuellement exécutée, cette donation
en ressortira aucun effet, elle sera dès lors annullée de
plein droit sans
qu'il soit besoin de signifier aucun acte et malgré
l'énonciation de l'article 956 du code civil.
Cette donation ne comprend ainsi
en aucune manière, les récoltes qui se trouveraient cueillies.
*****
A l'époque convenue. Elle est consentie conjointement
par les donateurs.
Les futurs époux seront associés
par moitié, en tous ces acquêts qu'ils feront pendant leur
mariage. Cette société sera administrée par lesd[its]
dispositions des articles 1498 et 1499 du code civil.
La jouissance de ces acquêts est réservé en
en faveur du survivant desd[its] époux futurs, en condition expresse
et non à titre d'avantage, sans bail ni caution.
Telles sont les conditions arrestés. Les
futurs époux acceptent en tant que de besoin les
donations qui leur sont faites en les présentes »

L'étude de ce contrat de mariage est particulièrement intéressant car il fait référence à plusieurs articles du code civil mis en place par Napoléon en 1804.

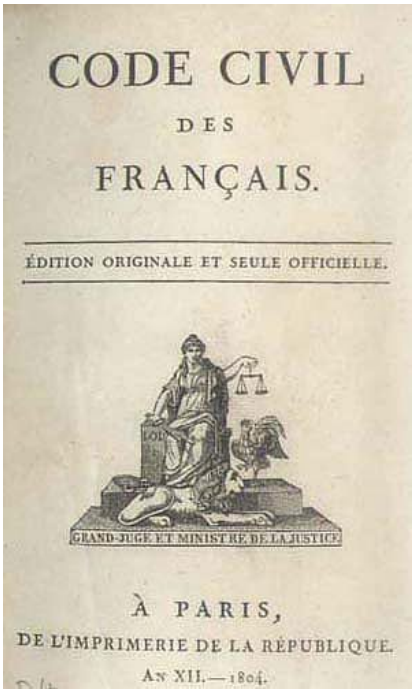
CODE CIVIL
DES
FRANÇAIS.
ÉDITION ORIGINALE ET SEULE OFFICIELLE.
GRAND-JUGE ET MINISTRE DE LA JUSTICE
À PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
An XII. — 1804.

Code civil des Français, 1804 © Fondation Napoléon

« Lorsque le 30 ventôse an XII (21 mars 1804), Bonaparte, Premier consul, ordonne la réunion des lois civiles en un « Code civil des Français », c'est ainsi une entreprise de longue haleine qui arrive à terme. « Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles (…). Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil », a-t-il déclaré à Sainte-Hélène.

Dès le XVe siècle, la royauté tente de collecter et de réduire l'ensemble hétéroclite des lois et coutumes qui organisent le royaume. Puis avec l'abolition des privilèges, le 4 août 1789, c'est un droit unique qui doit se substituer aux droits particuliers abolis. L'unification du droit civil devient une revendication essentielle de la Révolution. Elle est la suite logique de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui proclame l'avènement du règne d'une loi générale qui ne fait plus de distinction plus entre les citoyens.

Il s'agit donc de transcrire dans l'ordre civil les principes de la Déclaration de 1789. Le 2 septembre 1791, l'Assemblée nationale décrète qu'il sera fait un Code des lois civiles et nomme Cambacérès président du Comité de législation chargé de sa rédaction. Il entame trois projets de codification en 1793, 1794 et 1796. Mais l'instabilité politique est trop grande pour lui permettre d'arriver à la rédaction d'un Code civil complet.

C'est finalement à Bonaparte, Premier consul, que le Code civil doit son existence : se présentant comme *« Empereur de la République »* à compter de 1804, le Premier consul entend mener la Révolution à son terme en en conservant tous les acquis et s'appuie notamment sur des travaux amorcés entre 1789 et 1799 pour ériger les *« masses de granit »* sur lesquelles va s'appuyer la France moderne. Cette formule a été employée par Napoléon lui-même pour désigner les institutions pérennes dont il entendait doter la France postrévolutionnaire. Quelques mois après sa prise du pouvoir, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il demande donc à Cambacérès de reprendre le travail amorcé. Constituée par un arrêt consulaire du 24 thermidor an VIII (12 août 1800), la commission chargée de rédiger un nouveau projet de Code civil sous sa présidence comprend quatre membres, tous juristes éminents.

Cette commission rédige un premier projet en quatre mois, ensuite soumis pour avis au Tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel, puis au Conseil d'État, chargé de la rédaction définitive du projet. Les séances du Conseil d'État, placées sous la présidence de Bonaparte, ou de Cambacérès en son absence, se tiennent pendant près de trois ans, d'abord à huis clos, puis en séance plénière. Bonaparte intervient fréquemment,

en particulier sur les articles concernant le mariage (sécularisé), l'incapacité juridique de la femme mariée, le divorce (accepté), l'adoption (légalisée), l'égalité des enfants en matière d'héritage (fin du droit d'aînesse).

Adopté entre 1803 et le début de 1804 par le Corps législatif, le Code civil comporte 36 lois et 2 281 articles, organisés en trois livres consacrés aux personnes, aux biens et à la propriété. L'ensemble est regroupé et promulgué par la loi du 30 ventôse an XII (21 mars 1804). Tout l'ancien droit – les lois romaines, les ordonnances, les coutumes générales ou locales, les statuts, les règlements – est abrogé. Le droit s'est séparé de la religion. Ce 21 mars 1804, le « Code civil des Français » est né, devenant l'une des « masses de granit de la France moderne. »[68]

2. Anne MOREAU

ANNE MOREAU n'apparait pas dans les tables décennales des actes de naissance de 1817.

Seul un certain Barthélémy MOREAU apparait à la date de naissance supposée d'Anne le 25 aout 1817.

Je cherche Anne MOREAU dans les années suivantes et précédentes, pensant que son acte de mariage comporte peut-être une erreur sur sa date de naissance ou son année de naissance.

En cherchant dans le registre des naissances de Saint-Loubès le 25 aout 1817, je trouve bien la naissance de Barthélémy MOREAU né à 6h00 du matin. Il n'est pas mentionné qu'il a une sœur jumelle, pourtant l'acte suivant est bien celui d'Anne MOREAU née à 6h15 du matin soit 15 mn après Barthélémy.

Barthélémy décèdera au courant de l'automne 1817.

Anne MOREAU est donc née le 25 août 1817[69] à Saint-Loubès.

Sont présents pour sa déclaration de naissance, Jean FRELON, 31 ans, Raymond BISCAŸE, 45 ans. Tous les deux habitent Saint-Loubès et déclarent ne pas savoir signer.

Anne est la fille légitime de François MOREAU, agriculteur, vigneron, propriétaire, âgé de 25 ans et de Françoise COLES, âgée de 32 ans au moment de sa naissance. Elle est la seconde fille de la fratrie. Sa sœur ainée s'appelle Françoise qui est née le 8 octobre 1814[70].

Anne MOREAU est décédée le 3 octobre 1889[71].

[68] https://www.gouvernement.fr/partage/9056-naissance-du-code-civil-des-francais
[69] Saint-Loubès – Registres d'état civil-Naissances-1817, cote 4 E 11858, vue 12.
[70] Saint-Loubès – Registres d'état civil-Naissances-1814, cote 4 E 11857, vue 11.
[71] Table - Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès-1889, cote 4 E 18291, vue 19 et acte N°47 - Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès-1889, cote 4 E 18291, vue 14.

IX. L'ascendance de Jean, Ainé DESSALLES

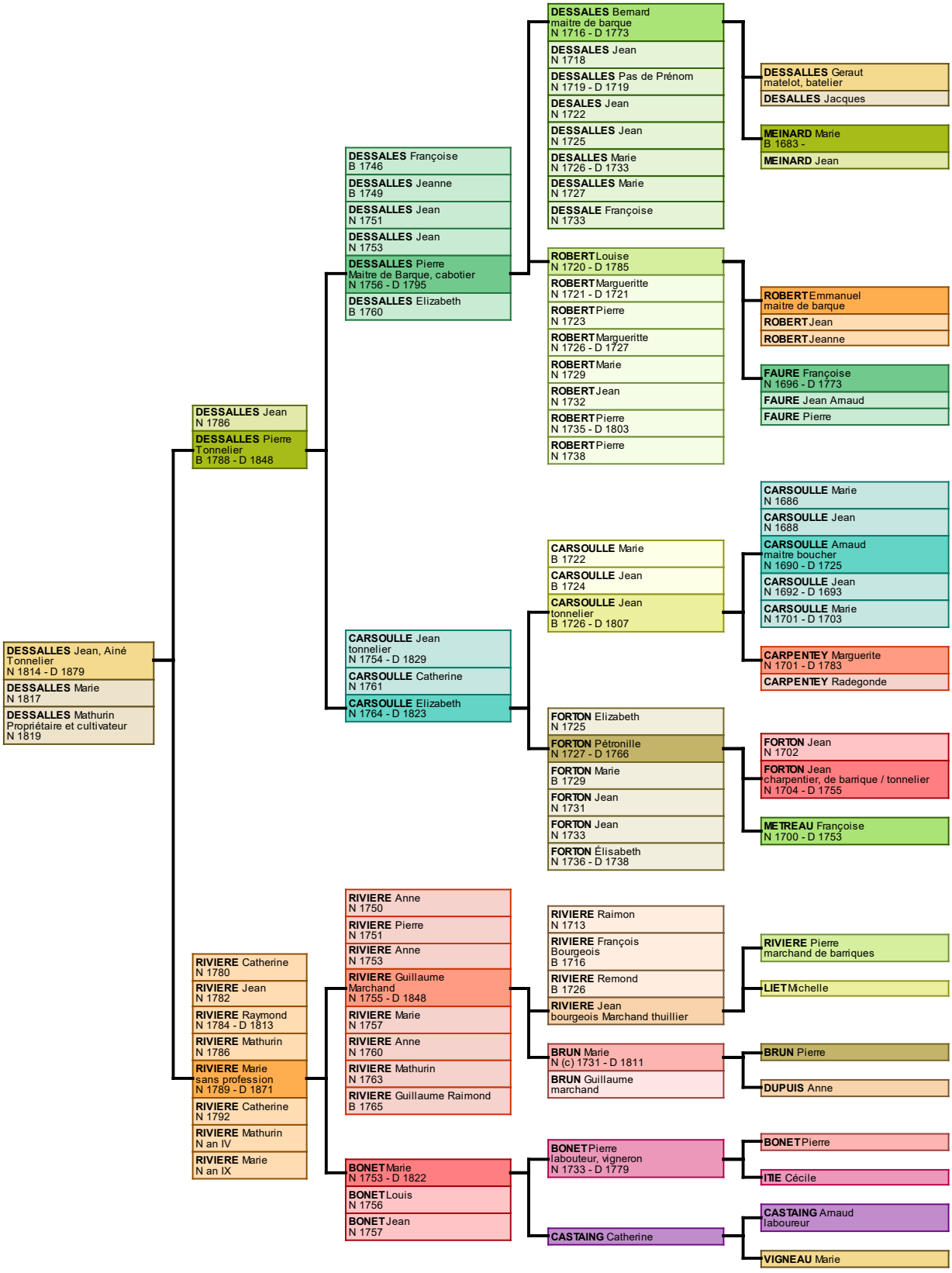

A. Les parents : Pierre DESSALLES et Marie RIVIERE

L'acte de naissance de Jean, Ainé DESSALLES nous informe des noms et prénoms de ses parents : Pierre DESSALLES (2) et Marie RIVIERE (3), tous deux habitent la commune de Saint-Loubès.

1. Pierre DESSALLES

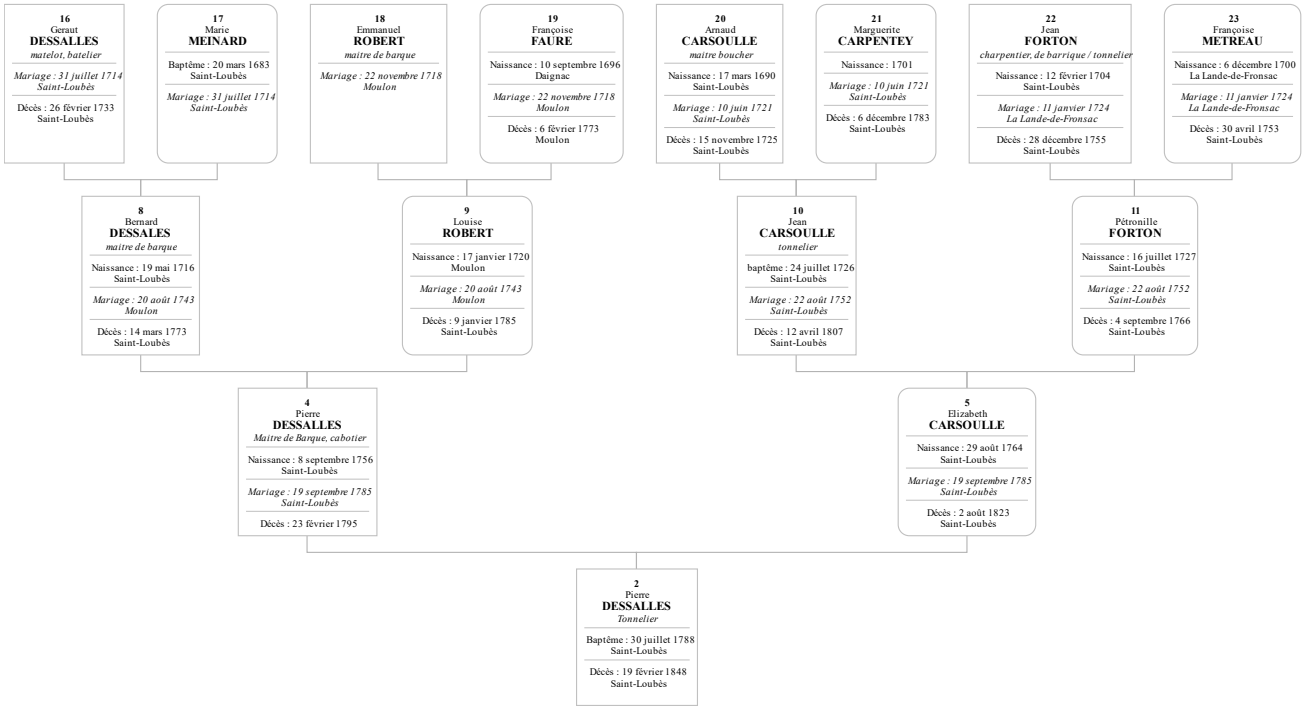

Sur l'acte de mariage de Jean, il est stipulé que son père, au moment du mariage, avait 53 ans, ce qui veut dire qu'il était né en 1788.

Seul le registre paroissial, en double exemplaire stipule sa naissance. Bien qu'on apprenne que son propre père Pierre DESSALLES est maitre de barque et que sa mère se nomme Elizabeth CARSOULLE, je n'ai à ce moment aucune information ni sur la date de naissance des parents ni sur leur ville d'habitation.

Pierre DESSALLES voit le jour le 30 juillet 1788[72] à Saint-Loubès. Ses parrain et marraine sont Pierre CURAT, Catherine CARSOULLE, seul Pierre CURAT signe l'acte de baptême avec le curé GILIARD

J'ai cherché leurs noms dans les tables décennales[73] puis dans les registres de décès.[74]

Il est le fils légitime de Pierre DESSALLES, Maitre de Barque, cabotier et d'Elizabeth CARSOULLE.

Pierre sera Tonnelier. Il est baptisé à Saint-Loubès le 30 juillet 1788.

Le 22 juillet 1813[75], il se marie à Saint-Sulpice[76] avec Marie RIVIERE, sans profession, la fille légitime de Guillaume RIVIERE (6) et de Marie BONET (7).

Leurs témoins de mariage, tous habitants du port de Cavernes sont :

- Jean DESSALLES, 58 ans, oncle de l'époux côté paternel,
- Jean JOFFRE, 51 ans, oncle de l'époux côté maternel,

[72] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 187.
[73] Saint-Loubès-Tables décennales-Décès-1843-1852, cote 4 E 63.
[74] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès-1848, cote 4 E 11888.
[75] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Tables décennales-Mariages-1813-1822, cote 4 E 21, vue 1 et Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Registres d'état civil-Mariages-1813, cote 4 E 12690, vue 9.
[76] Le village de Saint-Sulpice s'appelle aujourd'hui Saint-Sulpice-et-Cameyrac, du fait de la réunion avec un second village nommé Cameyrac.

- Jean CAVIGNAC, 45 ans, non parent, habitant port de Cavernes,
- François BARRIERE, 40 ans, qui habite avec Elizabeth CARSOULLE veuve de Pierre DESSALLES, Elizabeth CARSOULLE est présente également.

L'acte de mariage est particulièrement intéressant car il nous apprend la disparition en mer du père du marié en date du 23 février 1795, perdu corps et biens en mer sur le bateau « La Caroline ». Pierre avait 6 ans lorsqu'il perd son père. Chacun témoigne et donne un indice complémentaire sur la disparition. J'ai cherché un acte de jugement afin de savoir si sa mère avait touché une pension mais je ne l'ai pas trouvé[77]. C'est une recherche vaine pour l'instant.

Dans ce même acte de mariage, j'apprends également la date de naissance de Marie RIVIERE, le 7 juin 1789 à Saint-Sulpice où vit également sa famille.

Tous les témoins ont signé l'acte hormis les personnes suivantes : Marie RIVIERE, la mariée, Elizabeth CARSOULLE la mère du marié, Jean CAVIGNAC l'un des témoins.

Le couple aura trois enfants :

- Jean, Ainé nait le 19 juillet 1814[78].
- Marie nait le 2 janvier 1817[79].
- Mathurin nait le 27 octobre 1819[80]. Il est noté que c'est une fille sur l'acte de naissance mais il s'agit en réalité d'une erreur d'écriture de la part du prêtre.

Pierre figure dans le recensement effectué en 1820. Il vit avec sa famille au port de Cavernes.

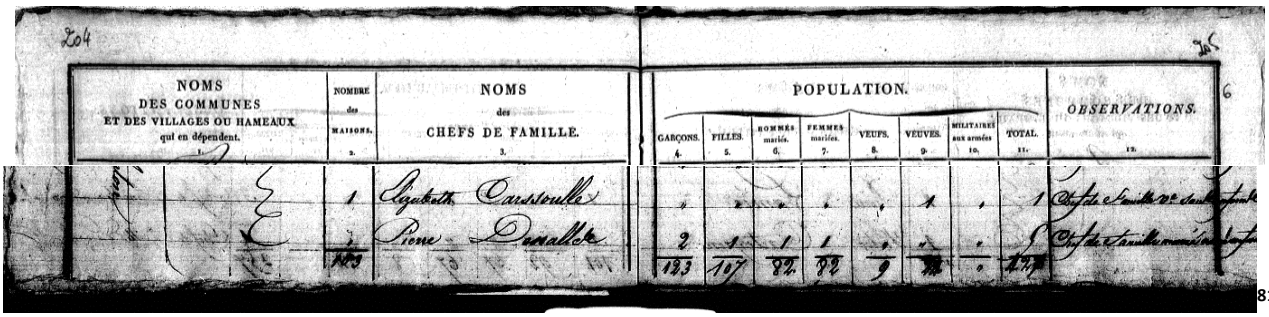

[81]

Nous remarquons également que sa mère Elizabeth CARSOULLE est déjà veuve.

[77] Sur les conseils de l'aide à la recherche des AD 33, j'ai consulté les registres suivants - Tribunal de grande instance de Bordeaux, jugement au rapport, jugement sur requêtes 3 U 1409, 3U 1410, 3U 1411 pour les périodes de septembre 1800 à août 1803 « vendémiaire an 10 – floréal an 10, prairial an 10, vendémiaire an 11, floréal an 11. », soit 4 à 8 ans après la disparition de Pierre DESSALLES Père.

[78] Table dans registre des naissances - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 32 et acte : - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 25.

[79] Table registre des naissances - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 78 et acte : Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 63.

[80] Table décennale - Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances -1813-1822, cote 4 E 20, vue 8 - table registre des naissances - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 107 - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1813-1822, cote 1 Mi EC 94-R7, vue 105.

[81] Saint-Loubès, 6M 262/3/1 (1820) - Lieu(x) : Saint-Loubès (Gironde, France).

J'ai consulté la table des successions et absences[82] afin de savoir si Pierre DESSALLES avait laissé une succession à ses enfants.

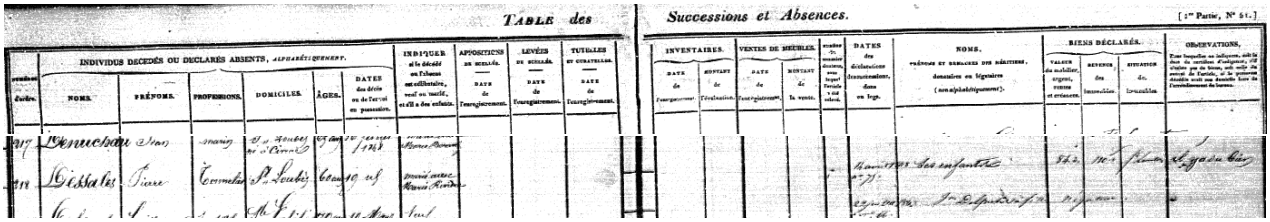
TABLE des Successions et Absences.

Voici les informations qui en découlent :

« DESSALLES Pierre, tonnelier, Saint-Loubès, 60 ans, marié avec Marie RIVIERE, date de déclaration de succession le 14 août 1848 N°75, noms des héritiers ses enfants, les nombres représentent valeur du mobilier argent 84 francs et revenu des immeubles 110 francs.

Observation : il y a du bien ».

Plus tard, j'ai également consulté les tables de successions et absences[83] à la recherche de la date de décès de Marie RIVIERE.

TABLE des Successions et Absences. 1re Partie. N° 52. (1865.)

[84]

Sur la table de succession et absence où Marie RIVIERE est référencée, nous remarquons qu'elle est notée comme veuve de Pierre DESSALLES. Il s'agit donc de la bonne personne et non pas d'un homonyme. Aucune succession n'est indiquée pour Marie RIVIERE. Pourtant nous découvrirons deux testaments, ceux de Pierre et de Marie, après avoir consulté la TSA de Pierre DESALLES. Les deux testaments ont été rédigés le même jour auprès du notaire EYMOND.

Testament Marie RIVIERE et Pierre DESSALLES.

Marie RIVIERE et Pierre DESSALLES font venir Maitre EYMOND de Saint-Loubès à leur maison au port de Cavernes, quartier du Meynard, le 6 mars 1844 pour faire chacun leur testament.

Le premier acte N°50[85] est celui de Pierre DESSALLES.

Pierre décline tout d'abord son identité, celle de sa femme avec laquelle il est marié et déclare qu'il a trois enfants.

Puis l'acte cite les légataires.

A son fils Mathurin DESSALLES, tonnelier à Saint-Loubès, il lègue par préciput et hors part tous les meubles et effets mobiliers.

Il nomme Mathurin légataire à titre universel[86].

---

[82] Bureau de Carbon-Blanc - Tables - Tables de décès et successions - Table des successions et absences Volume 5.
Date : 1842-1848, cote 3 Q 11529, vue 65.

[83] Bureau de Carbon-Blanc - Tables - Tables de décès et successions - Table des successions et absences Volume 9 - Date : 1868-1874, cote 3 Q 11533, vue 179.

[84] Volume 26 année 1848, cote 3 Q 11929. J'avais préalablement cherché dans le volume 25, cote 3 Q 11928 car l'année est divisée en deux et répartie sur ces deux registres.

[85] Testament Pierre DESSALLES en date du 6 mars 1844, fait à son domicile et auprès de Me Antoine Marie EYMOND, p. 3, cote 3 E 58365.

[86] Le légataire universel est la personne que le testateur désigne pour recevoir tout ou partie de son patrimoine, – ou des biens déterminés -, au moment de son décès. www.fiscaloo.fr

Son fils Jean héritera de sa part et de la part préciputaire à condition qu'il vive avec ses parents et s'occupe d'eux jusqu'au décès de chacun des deux.

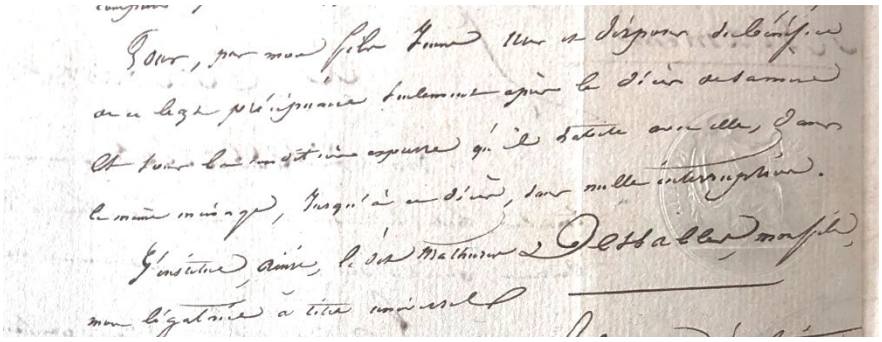

« Pour, par mon fils Jeune, user et disposer du bénéfice
de ce legs précipu[t]aire seulement après le décès de sa mère
et sous la mention expresse qu'il habite avec elle dans
la même ménage , jusqu'à son décès, sans nulle interruption.
J'institue ainsi ledit Mathurin DESSALLES, mon fils,
mon légataire à titre universel. »

Sa femme détiendra l'usufruit et la jouissance d'un quart de ses biens meubles et immeubles.

Pierre fait écrire dans son testament :

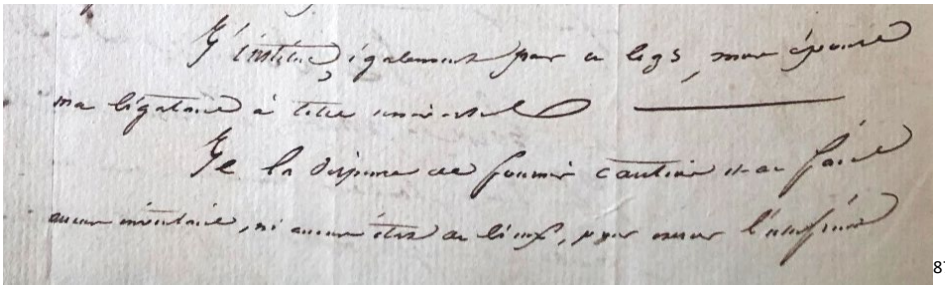 [87]

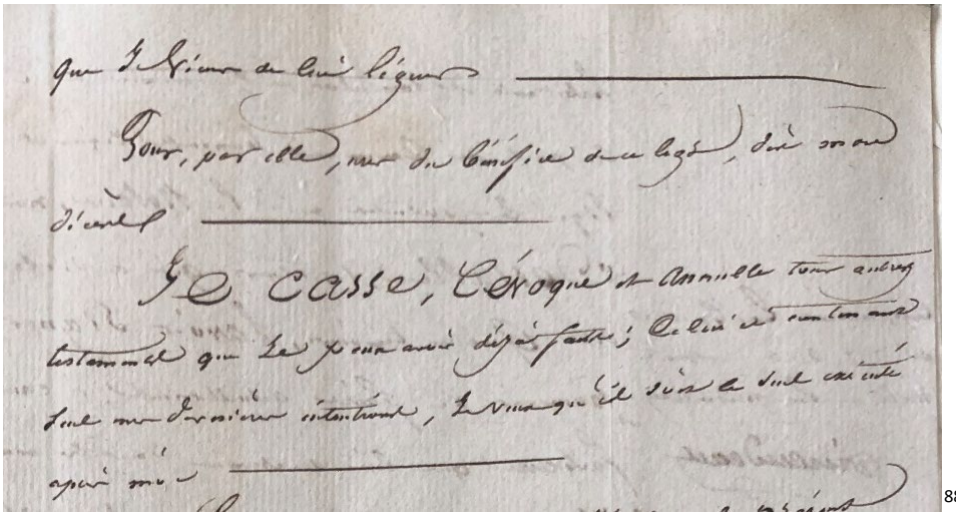 [88]

« J'institue également par ce legs, mon épouse
ma légataire à titre universelle.
Je la dispense de fournir caution et en faire
aucun inventaire, ni aucun état des lieux, pour avoir l'usufruit
que je viens de lui léguer.
Pour, par elle, user du bénéfice de ce legs d'ici mon
décès.
Je casse révoque et annulle tous autres
testament qui se pour avoir déjà faits, celui-ci contenant
seul mes dernières intentions, je veux qu'il soit le seul exécuté
après moi. »

Il ne parle à aucun moment d'un leg pour sa fille Marie, déjà mariée avec François DUPUY. En effet Marie a dû toucher une dot au moment de son mariage, laquelle dot fait aussi office de succession.

Quatre témoins sont présents pour l'assister : Pierre VINCENDEAU, maitre de cabotage, Jean CAVIGNAC, tonnelier, Jean PION et Arnaud CAVIGNAC, autre tonnelier.

Je suis surprise que cet acte ne se nomme pas codicille car il semble annuler un testament précédent.

L'ensemble des témoins signent l'acte sauf Pierre DESSALLES qui dit souffrir de rhumatismes dans les mains.

Le notaire facture 46,10 francs : 16,10 francs pour l'établissement des actes et 30 francs pour les honoraires de déplacement. 10 francs ont été réglé le jour même. Le solde sera réglé par « DESSALLES, fils légataire » le 7 janvier 1849.

[87] Testament Pierre DESSALLE en date du 6 mars 1844, fait à son domicile et auprès de Me Antoine Marie EYMOND (1843-1844), cote 3 E 58365, p. 2, cote 3 Q 11929, document en annexe. Registre de mutation après décès, volume 26, cote 3 Q 11929.
[88] Testament Pierre DESSALLES en date du 6 mars 1844, fait à son domicile et auprès de Me Antoine Marie EYMOND, p. 3, cote 3 E 58365.

2. Marie RIVIERE

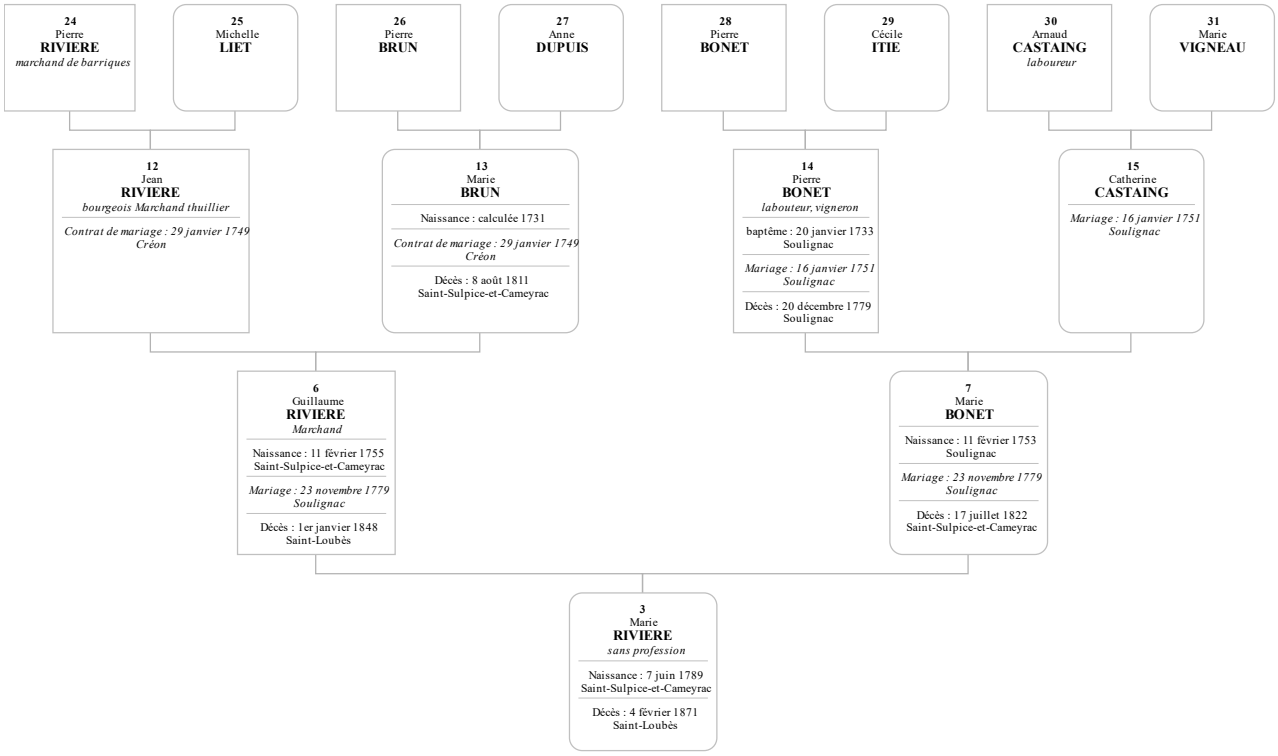

Marie RIVIERE est née le 7 juin 1789[89] à Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Elle a été baptisée le lendemain.

Elle est la fille légitime de Guillaume RIVIERE, marchand, et de MARIE BONET. Elle est la quatrième enfant de la fratrie. Elle fait son testament au même moment que son époux Pierre DESSALLES.

Testament de Marie RIVIERE[90]

Le testament de Marie RIVIERE est de la même teneur. Il n'y a aucune différence avec celui de son mari.

Aucun leg n'est prévu pour sa fille, probablement car elle est déjà mariée et a dû recevoir une dot qui constituait alors son héritage. Marie déclare « ne savoir signer » et elle est donc interpellée par le notaire après lecture faite dudit testament.

Pierre DESSALLES est décédé le 19 février 1848[91]. La succession sera ouverte le 14 avril 1848, comme stipulé dans la table de succession et absence où nous avons retrouvé Pierre RIVIERE.

Sont présents : Jean DUTRUCH, 33 ans et Jean BAPTISTE, 58 ans, tous deux domiciliés à Saint-Loubès, non parents du défunt. Pierre DESSALLES fait un testament le 6 mars 1844 ouvert à l'occasion de la mutation de décès le 13 août 1848 à Saint-Loubès.

Marie RIVIERE décède le 4 février 1871[92]. C'est en consultant les tables de successions et absences que j'ai eu connaissance de sa date de décès.

[89] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Paroisse Saint-Cyr de Cameyrac-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1736-1789, cote 4 E 3847, vue 69.
[90] Testament Marie RIVIERE en date du 6 mars 1844, fait à son domicile et auprès de Me Antoine Marie EYMOND, p. 3, cote 3 Q 11529.
[91] Saint-Loubès – Tables décennales – Décès – 1843-1852, cote 4 E 63, vue 5 et Registres d'état civil – Décès – 1848, cote 4 E 11888, vue 4.
[92] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1871, cote 4 E 11893, vue 4.

B. Les grands-parents paternels DESSALLES – CARSOULLE (4-5)

1. DESSALLES Pierre (4)

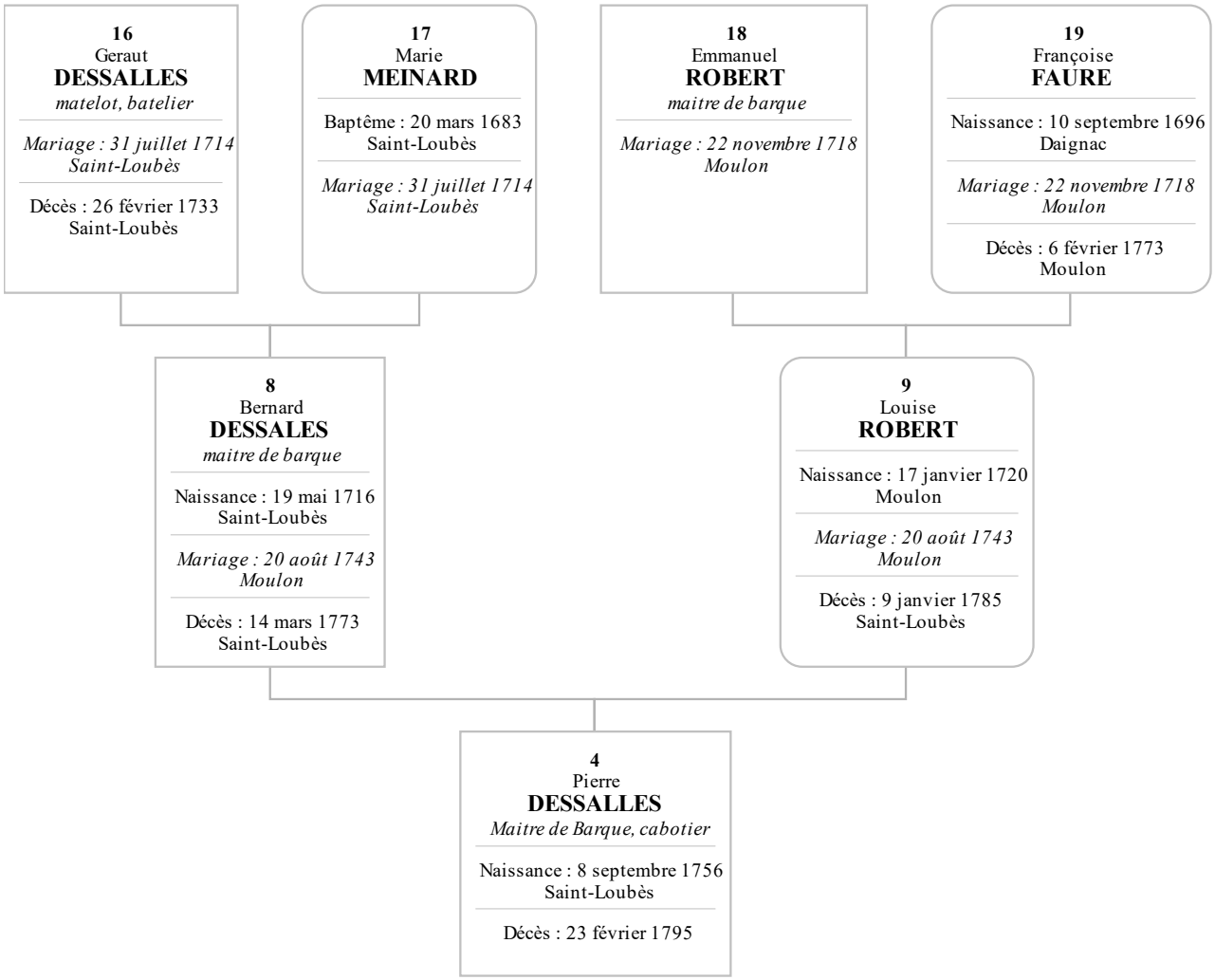

Pierre DESSALLES (4) est le fils légitime de Bernard DESSALLES (8), maitre de barque, âgé de 40 ans et de Louise ROBERT (9), âgée de 36 ans. Il voit le jour le 8 septembre 1756[93] à Saint-Loubès. Il est le troisième fils du couple.

Son parrain est Pierre FAURE et sa marraine Marie MANUAUT.

Son nom est orthographié différemment en marge de son acte de baptême, il a été raturé : DESALES, (comme le nom de son père) l'acte est à peine visible mais on y trouve bien le nom de ses parents Bernard DESSALLES, matelot et Louise ROBERT.

Pierre sera Maitre de Barque, cabotier.

Son père Bernard meurt le 14 mars 1773[94], Pierre est alors âgé de 16 ans.

Sa mère Louise meurt le 9 janvier 1785[95], Pierre est âgé de 28 ans.

Pierre DESSALLES et Elizabeth CARSOULLE concluent un contrat de mariage le 24 août 1785[96] à Saint-Loubès chez Maître Jean DUSSAUT.

[93] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 29.
[94] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 47.
[95] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 44.
[96] Contrat de mariage, cote 3E 58339 passé chez Me Jean DUSSAUT à Saint-Loubès le 24 août 1785.

La dot d'Elizabeth CARSOULLE se monte à mille livres que son père a payé et délivré comptant. Elizabeth reçoit également pour dot du mobilier d'une valeur estimée à 500 livres. Le père d'Elizabeth, Jean CARSOULLE, demande alors aux futurs époux de ne pas l'inquiéter sur la jouissance des biens qu'il a reçus décès de sa femme Pétronille FORTON.

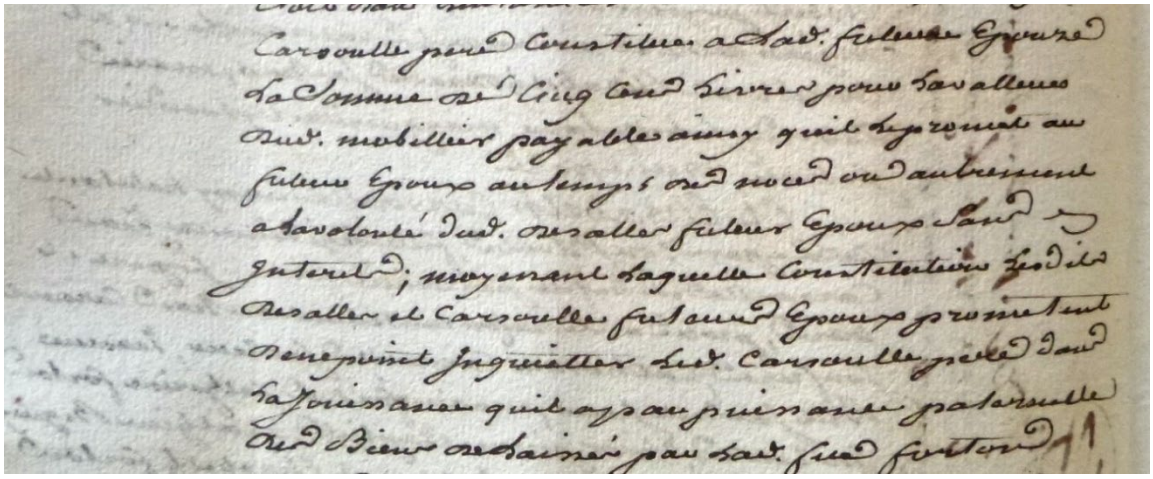

« Carsoulle père constitue a lad[ite] future épouse
la somme de cinq cents livres pour la valleur
dud[it] mobillier payable ainsy qu'il le (?) aux
futur époux au temps ded[ites] noces ou d'autrement
à la volonté dud[it] Desalles futur époux sans dommages et d'autres
intérêt, moyennant laquelle constitution desdits
Desalles et Carsoulle futurs époux promettant
de ne point inquietter led[it] Carsoulle père dans
la jouissance quit à par puissance paternelle
ded[its] biens délaissés par lad[ite] feue Forton. »

Pierre DESSALLES et Elizabeth CARSOULLE se fiancent le 24 août 1785[97].

Leur mariage a lieu le 19 septembre 1785[98] à Saint-Loubès, en l'église Saint-Pierre.

Le couple aura deux enfants. Le 13 juillet 1786[99] naît leur fils Jean. Leur second enfant, Pierre nait le 30 juillet 1788[100].

Pierre DESSALLES disparait en mer le 23 février 1795[101], à l'âge de 38 ans.

Je n'ai pas retrouvé de jugement[102] de pension qui aurait pu être attribué à son épouse pour pouvoir élever ses enfants car Pierre disparait en mer alors que ses enfants ont respectivement 6 et 9 ans. Je n'ai pas non plus retrouvé son inscription maritime[103]. Le registre des morts référence 6B s'arrête en 1792. La problématique à laquelle je me heurte est la période. En effet sa disparition est aux conflans de l'ancien régime et de la période révolutionnaire. L'acte de mariage de son fils n'a pu me révéler que le nom du bateau « La Caroline » et la dernière date à laquelle il a été vu par ses proches « le soir du 23 février 1795 ». Je n'ai malheureusement ni retrouvé le bateau, ni Pierre DESSALLES. Je ne connais donc pas pour l'instant les conditions de son décès. Est-il parti en mer avec sa propre gabare et a-t-il chaviré ? Était-il réquisitionné par l'armée à ce moment-là ? Faisait-il parti d'un bateau de courses comme semble indiquer la légende familiale

[97] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 54.
[98] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 55.
[99] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 66.
[100] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 187.
[101] Nous apprendrons cette information dans l'acte de mariage de son fils Pierre.
[102] 3 U1409 -vendémiaire an 10 -Floréal an 10- septembre 1800-août 1801 / 3 U1410 – prairial an 10 – mai 1802 / 3 U 1411 vendémiaire an 11 – floréal – sept 1802 – août 1803 / 3U 1412 / 3 U1413.
[103] Gens de mer 6B (Va jusqu'en 1792)/B 6-7-8/1R1-133 (1775-1786)/4S/4M Les naufrages démarrent en 1801 – Recherches vaines.

lorsqu'elle parle de *« bateau coulé lors d'un embargo anglais »* ?… Toutes ces questions restent en suspens pour l'instant et j'espère pouvoir les résoudre un jour.

Je prends connaissance de sa disparition en lisant l'acte de mariage de son fils Pierre.

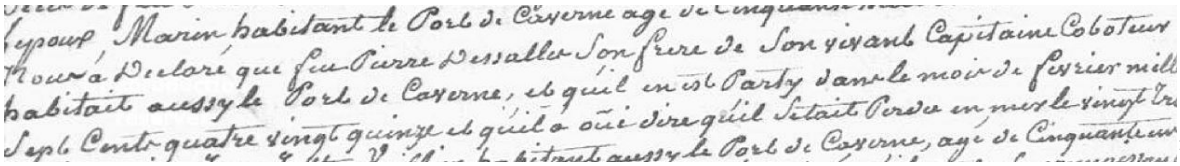 [104]

« Jean Dessalles, oncle paternel de l'époux Marin habitant le port de Caverne, âgé de cinquante-huit ans, 1er témoin
Nous a déclaré que feu Pierre Dessalles, son frère, de son vivant, Capitaine Caboteur
habitant aussy le port de Caverne, et qu'il en est party, dans le mois de février mille
sept cents quatre-vingt-quinze et qu'il a ouï dire qu'il s'était perdu en mer le vingt-trois dudit mois. »

Chaque témoin suivant nous apporte une précision complémentaire. Le second témoin est *« Jean Joffre, voillier, oncle du côté maternel de l'époux »* nous précise le nom du bateau *« bâtiment la Caroline »*, Jean CAVIGNAC, marin, ami d'enfance de Pierre DESSALLES explique quant à lui qu'il a *« ouï dire qu'il s'était perdu en mer corps et bien le vingt-trois dudit mois. »*
François BARRIERE *« adjoint sindic en mer »* indique quant à lui *« qu'il en est party… en sa qualité de Capitaine Caboteur sur le batiment nommé la Caroline et qu'il a ouï dire qu'il s'était perdu en mer le vingt-trois dudit mois. »*

J'ai appris par l'acte de naissance et baptême de Pierre DESALLES (2) né le 30 juillet 1788 que son père Pierre DESSALLES (4) était maître de barque.

[104] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Registres d'état civil-Mariages -1813, cote 4 E 12690, vue 09.

2. Elizabeth CARSOULLE (5)

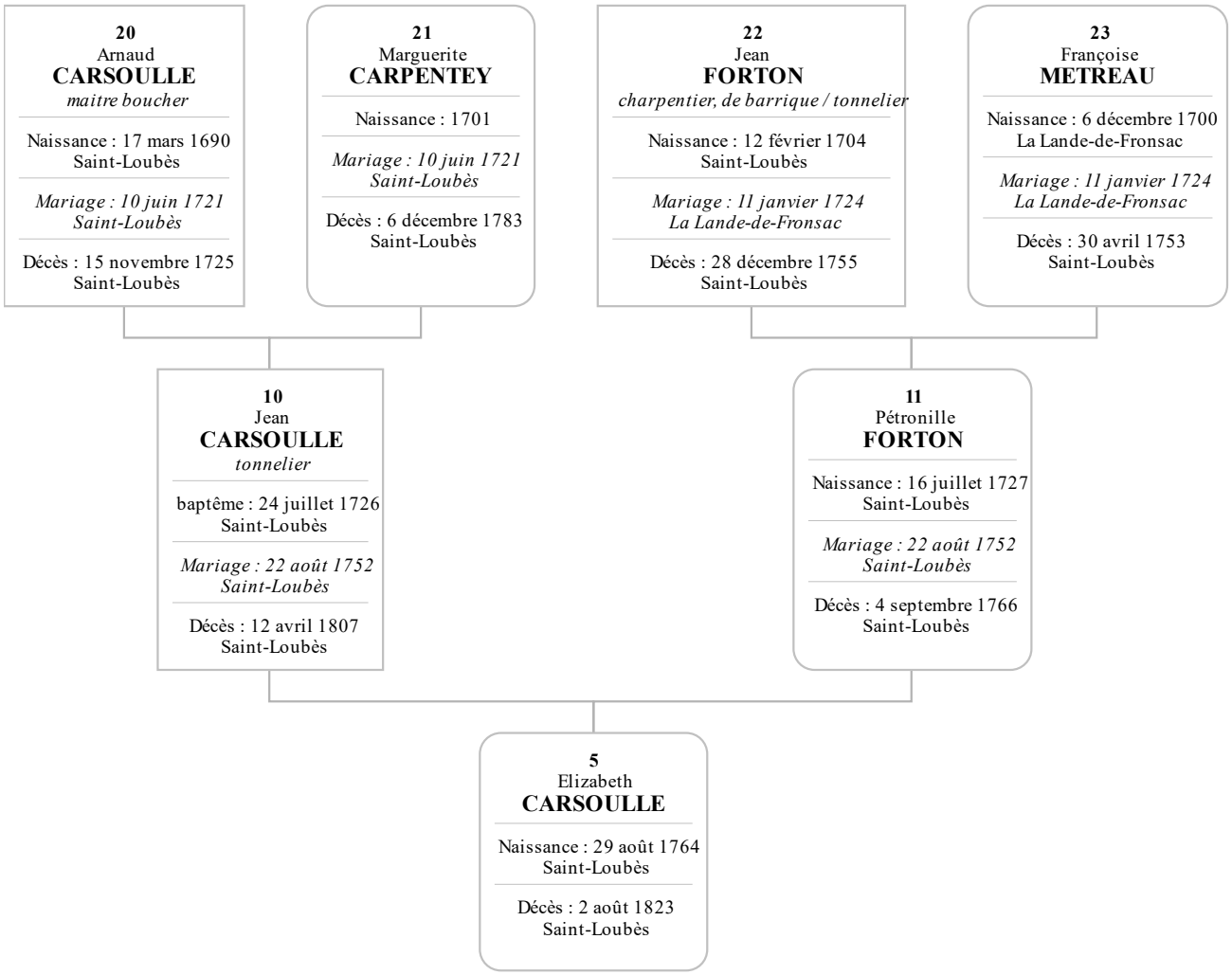

Elizabeth CARSOULLE est née le 29 août 1764[105] à Saint-Loubès, elle est baptisée ce même jour en l'église de saint Pierre de Saint-Loubès. Son parrain est Pierre FORTON et sa marraine Elizabeth FORTON. Elle est la fille légitime de Jean CARSOULLE, tonnelier, âgé de 38 ans et de Pétronille FORTON, âgée de 37 ans au moment de sa naissance. Elle est la troisième et la benjamine de la fratrie.

Elizabeth CARSOULLE décède le 2 août 1823[106] à Saint-Loubès.

J'ai relevé son décès grâce aux tables décennales.[107]

C. Les arrière-grands-parents paternels (8 à 11)

1. Bernard DESSALLES (8)

Bernard DESSALLES (Bernard DE SALE) est le fils de Geraut DESSALLES et Marie MEINARD. Il voit le jour le 19 mai 1716[108] à Saint-Loubès, il a été baptisé le 21 mai. Son parrain est Bernard MEINARD, batelier comme son père, et sa marraine est Catherine GRIMARD.

[105] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 15, l'acte est très endommagé j'ai choisis de consulter également le premier acte qui n'est pas le E-dépôt: Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 119.
[106] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1823, cote 4 E 11883, vue 9.
[107] Saint-Loubès-Tables décennales-Décès -1823-1832, cote 4 E 35, vue 3.
[108] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 37.

Bernard sera maitre de barque. Il se fiance à Louise ROBERT le 23 juin 1743[109] à Moulon.

Ils se marient le 20 août 1743[110] au même endroit. Les témoins de leur mariage sont François RAFI, Jean PUJAT, Arnaud LABIRAE, Manuel ROBERT, le père de Louise.

Le couple aura six enfants.

- Françoise nait le 11 juin 1746.
- Jeanne nait le 26 décembre 1749.
- Jean nait le 5 avril 1751.
- Un autre Jean nait le 24 février 1753.
- Pierre nait le 8 septembre 1756.
- Elizabeth nait le 7 décembre 1760.

L'intervalle génésique qui est de deux à trois ans entre chaque enfant pourrait m'amener à penser que je n'ai pas trouvé l'ensemble des enfants, mais Louise a 41 ans au moment de la dernière naissance, elle devrait en avoir 43 ou 44 lors d'une hypothétique 7ème naissance qui n'est peut-être pas survenue compte tenu de son âge mais je ne peux le confirmer.

Bernard DESSALES est décédé le 14 mars 1773[111], à l'âge de 56 ans. Son acte de décès est au nom de Bernard DESALES. Sur cet acte il y « époux de Françoise ROBERT ».

L'âge du décès correspond bien à la différence d'âge avec sa date de naissance.

J'ai cherché vainement d'autres actes de décès à son nom. La mère de Louise s'appelait Françoise FAURE. Peut-être Louise se faisait-elle appeler ainsi en famille mais aucun document à ce jour ne me permet de l'affirmer.

2. Louise ROBERT (9)

Louise ROBERT est la fille légitime de d'Emmanuel ROBERT dit Manuel en famille, maitre de barque et de Françoise FAURE.

Louise est née le 17 janvier 1720[112] à Moulon où vivent ses parents. Elle est baptisée le 18 janvier 1720. La table décennale m'a confirmé le nom de ses parents[113].

Les témoins de son baptême sont Jean ROBERT, son parrain, Louise DEJEAN sa marraine, Arnaud ROBERT, et Jean PEYAT. Louise ROBERT est décédée le 9 janvier 1785[114], à l'âge de 64 ans, à Saint-Loubès.

3. Jean CARSOULLE (10)

Jean CARSOULLE voit le jour le 24 juillet 1726[115] à Saint-Loubès.

Il est le fils légitime de Arnaud CARSOULLE , maitre boucher et de Marguerite CARPENTEY. Il est le septième enfant du couple. Jean CARSOULLE, appelé Jean CARSOLLE dans l'acte n'a pas connu son père puisqu'il est noté comme feu Arnaud CARSOULLE sur l'acte de naissance de Jean.

---

[109] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1740-1774, cote E DEPOT 3057, vue 35.
[110] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1740-1774, cote E DEPOT 3057, vue 36.
[111] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 37.
[112] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent -Tables des baptêmes et naissances-1720-1813, cote E DEPOT 3059, vue 2, Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 120.
[113] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent -Tables des baptêmes et naissances. 1720-1813, cote E DEPOT 3059, vue 2.
[114] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 44.
[115] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 9.

Jean sera tonnelier.

Le 22 août 1752, il prend pour épouse Pétronille FORTON[116]. La cérémonie aura lieu à l'Eglise Saint-Pierre de Saint-Loubès. Pétronille FORTON est la fille légitime de Jean FORTON et de Françoise METREAU, elle a 25 ans au moment de leur mariage.[117]. Leurs témoins sont Bertrand CURAT, et Eyma CARSOULLE certainement un membre de la famille du marié.

Le couple aura trois enfants

- Jean nait le 11 janvier 1754[118].
- Catherine nait le 9 janvier 1761[119].
- Elizabeth nait le 29 août 1764[120].

Jean CARSOULLE est décédé le 12 avril 1807[121], à l'âge de 79 ans, à Saint-Loubès.

4. Pétronille FORTON (11)

Pétronille FORTON est née le 18 juillet 1727[122] à Saint-Loubès. Elle est la fille légitime de Jean FORTON, charpentier de barrique, tonnelier, âgé de 23 ans et de Françoise METREAU, âgée de 26 ans au moment de sa naissance. Elle est la seconde enfant du couple.

Pétronille FORTON est décédée le 4 septembre 1766[123], à l'âge de 39 ans, à Saint-Loubès.

[116] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1748-1754, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 35.
[117] Naissance Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 18.
[118] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1748-1754, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 49.
[119] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 78.
[120] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 119.
[121] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances - Mariages - Décès - Publications de mariages -1807, cote 4 E 4144, vue 40.
[122] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 18.
[123] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 30.

D. Les arrière-arrière-grands-parents paternels (16 à 23)

1. Geraut DESSALLES (16) et Marie MEINARD (17)

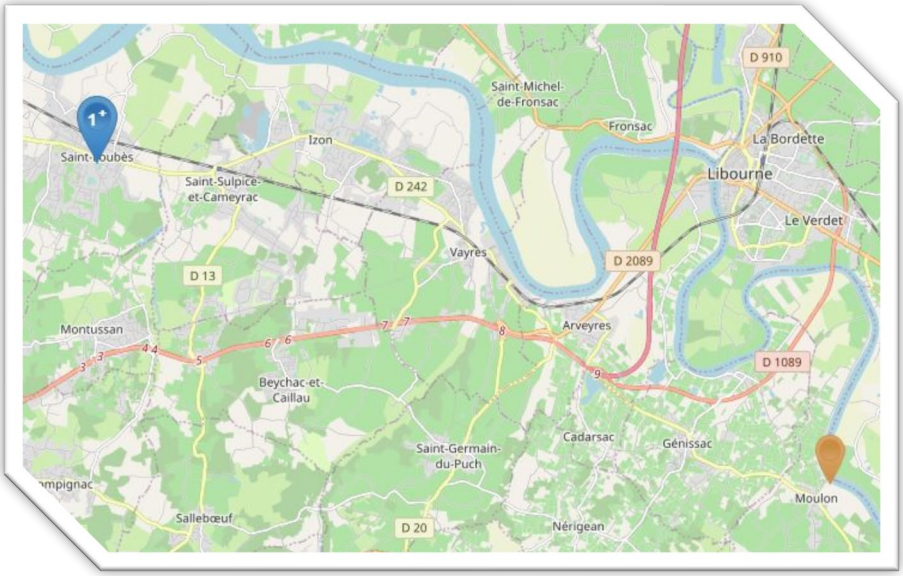

a) Geraut DESSALLES

Geraut DESSALLES est le fils légitime de Giraud DESSALLES, matelot, et de Catherine GRIMARD de la paroisse de Moulon.

Geraut sera matelot, batelier, comme son père.

Le 31 juillet 1714[124] il épouse Marie MEINARD, la fille légitime de Jean MEINARD et de Isabeau Elisabet PENOT. Les témoins de leur mariage sont Michel TAINAC, Jaques DESALES, frère de l'époux, Jean MAINART, frère de l'épouse, Jean MEINARD le frère de Marie, et enfin Arnaud FOURTON, son parrain.

Près de 20 kilomètres séparent la paroisse de Moulon de celle de Saint-Loubès, soit environ 5 heures de marche. Ce mariage ancrera la famille DESALLES sur la paroisse de Saint-Loubès jusqu'au XXe siècle.

Le couple vit à Saint-Loubès et aura huit enfants ; tous seront baptisés à l'Eglise Saint-Pierre.

- Bernard nait le 19 mai 1716[125].
- Jean nait le 2 février 1718[126].
- Un nouvel enfant arrive dans la fratrie le 10 janvier 1719. Son acte de baptême stipule *« cest enfant a eu les eaux de baptême mais est mort demie heure après »*[127]. On ne lui a pas donné de prénom.
- Un autre Jean nait le 27 mai 1722[128].
- Un autre Jean nait le 3 août 1725[129] et sera baptisé le 5.
- Puis Marie nait le 21 mai 1726[130].
- Une autre Marie nait le 5 mars 1727[131].
- Françoise est la benjamine de la fratrie, elle nait le 26 février 1733[132].

[124] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 15.
[125] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94- R3, vue 37.
[126] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 57.
[127] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94- R3, vue 65.
[128] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 100.
[129] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 139
[130] Je n'ai à ce jour pas trouvé l'acte alors qu'elle est signalée dans les relevés AGB.
[131] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 14.
[132] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 73.

Le couple a huit enfants et en observant l'intervalle génésique je remarque que les naissances sont régulières mais qu'il manque certainement des naissances dont je n'ai pas trouvé les actes. Je suppose également que d'éventuelles autres naissances ont pu avoir lieu entre 1727 et 1733 car l'intervalle génésique est plus important sur cette période. L'acte de décès stipule que :

« Géraut DE SALLES battelier est mort sur son batteau 26 février 1733 et a este enseuveli » à Saint-Loubès le 28 février 1733[133].

Nous remarquons que son décès succède au baptême de sa fille Françoise. Il n'aura pas eu le temps de la connaitre.

Bernard son fils ainé a alors 16 ans.

b) Marie MEINARD

Contrairement à ce qui est écrit par le curé dans l'acte de mariage, j'ai pris la décision d'orthographier son nom à l'identique de la signature de celle de son frère (ou père) Jean MEINARD.

Marie est la fille de Jean MEINARD et d'Elizabeth PENOT de la paroisse de Saint-Loubès.

Elle est née le 19 mai 1682[134] et a été baptisée le 20 mai. Son parrain est Arnaud FORTON et sa marraine est Marie SARAIL. Son père est présent au baptême ainsi que Pierre CHAVIOL. Arnaud FORTON signe Arnaud FOURTON sur l'acte. Je n'ai pas retrouvé l'acte de décès de Marie MEINARD.

2. Emmanuel ROBERT (18) et Françoise FAURE (19)

Il s'agit de la quatrième génération au-dessus du couple Jean DESSALLES et Anne MOREAU mais remonter jusqu'à cette génération m'a permis de connaitre les frères et sœurs de Louise ROBERT. Pour retrouver cette génération, j'ai cherché tout d'abord le mariage d'Emmanuel ROBERT avec Françoise FAURE, puis leur contrat de mariage. Rien ne m'assurait qu'il y ait un contrat de mariage mais, au vu des contrats de mariages passés pour les autres couples, il m'a semblé raisonnable de le chercher.

a) EMMANUEL ROBERT

Emmanuel Robert est le fils légitime de Louis ROBERT et de Marguerite DUPRAT.

Il sera maitre de barque.

Emmanuel ROBERT et sa future femme Françoise FAURE concluent un contrat de mariage le 26 septembre 1718[135] à Moulon, chez Maître DUBLAN Pierre Celui-ci qui nous fournit de nombreuses informations sur la composition des deux familles :

« ledit Manuel ROBERT de ses père et mère, DEJEAN et jeanne ROBERT, des frères et sœurs DEJEAN, MANUAUD, Guilhem ROUSEAU, Jacques SAND ses oncles et cousins. Ladite Françoize FAURE de la DEJEAN sa mère, DEJEAN Arnaud et Pierre FAURE ses frères, de Thomas BOUCHER, son couzin et parrin. » Leurs autres témoins sont Michel ROBERT et Jean FAURE.

Nous apprenons grâce à ce contrat que Louize DEJEAN, la mère de Françoise FAURE, est déjà veuve. Elle promet à sa fille de lui verser pour dot, 200 livres, sur ses propres. 100 livres seront livrés d'ici deux ans, les cent autres livres seront payées à Françoise après le décès de sa mère. Elle la dote également de linge de

[133] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 73.
[134] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 22.
[135] L'acte de mariage ne me donnait aucune indication concernant ou non un contrat de mariage. Ma démarche a été de trouver la minute du notaire sur le site des archives en ligne, rechercher dans les fonds, Moulon, notaire. Je me suis basée sur la date du mariage pour choisir le notaire. J'ai relevé le nom de Maître DUBLAN Pierre (1717-1719), cote 3 E 57734. Et j'ai trouvé le contrat de mariage en date du 26 septembre 1718, en annexe.

maison, de quatre boisseaux[136] de blé, d'une assiette en étain ainsi que d'une jupe et d'une brassière de cadis pour le jour de ses noces. Le cadis est une sorte de toile de bure de Daignac.

Son futur époux Manuel lui offrira une paire de souliers et un tablier de son habit assorti.

Louis ROBERT et Marguerite DUPRAS proposent aux futurs époux de loger chez eux mais cela ne semble pas être une obligation, contrairement à ce que nous pourrons observer dans d'autres contrats de mariage. Emmanuel reçoit en dot, la moitié des biens meubles et immeubles de ses parents. Ces derniers déclarent, à cette occasion, qu'en ce qui concerne les acquêts, Manuel et Françoise recevront deux cinquièmes, Jean, leur second fils recevra un cinquième et ils se gardent pour eux-mêmes les deux cinquièmes restant.

Le contrat de mariage, comme nous avons pu l'observer dans la plupart d'entre eux, fait dès à présent état d'un futur partage des biens des parents.

Ils offrent également à Emmanuel et sa future épouse la jouissance « *d'un grand bateau, de ses voiles, agrès[137], et autres cordages et apparaux[138], d'un « escif »*[139] ainsi que celle d'une chambre de maison et d'un petit jardin situé juste derrière la paroisse de Moulon. Ils précisent que ce bien a été acquis auprès de Bernard AUGRAS.

Emmanuel ROBERT épouse Françoise FAURE, la fille légitime de feu Pierre FAURE et de Louize DEJEAN le 22 novembre 1718[140] à Moulon. Les témoins de ce mariage sont Jean FAURE, habitant de la paroisse de Croignon, Guillem ROUSJEAN de la paroisse de Moulon et Emmanuel DUPRAT, de la paroisse de Despiet.

Nous remarquons que *« la bénédiction nuptiale leur a été précédemment imparty par Monseigneur, curé de Daignac le 28 septembre de la susdite année »*.

Je ne sais pas expliquer pourquoi il y a eu deux bénédictions nuptiales à deux mois d'intervalle dans deux communes différentes. Peut-être est-ce à cause de la ferveur catholique et que la famille considérait la 2ème bénédiction nuptiale comme un sacrement complémentaire. J'ai questionné le Père Pierre MEUNIER du service des archives historiques de l'archevêché de Bordeaux qui n'a pas su m'apporter d'éléments de réponse. Je n'ai pas eu le temps de chercher la dispense à ce jour. Les registres sont lacunaires sur Daignac et je n'ai trouvé que quelques mois de 1718 mais celui de septembre n'apparait dans aucun registre.

Le couple aura huit enfants :

- Louise est l'ainée, elle nait le 17 janvier 1720[141].
- Margueritte nait le 30 octobre 1721[142], elle décède quelques mois plus tard, le 5 décembre 1721[143].
- Pierre nait le 27 août 1723[144].
- Une autre Margueritte nait le 20 avril 1726[145] et décède à dix-sept mois le 7 octobre 1727[146].

---

[136] « Le boisseau est une mesure de capacité. L'ancien Boisseau de Bordeaux était de 4058 pouces cubes et se divisait en demi, quart, huitième, seizième ou cuillier, trente-deuxième ou picotin. Le boisseau équivaut à 8 décalitres 0503 centilitres. » A.de COMET, monographie de la commune de Saint-Loubès, p. 524.

[137] Ce qui sert à la manœuvre d'un navire, câbles, vergues, voiles, etc. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/

[138] Matériel d'équipement de navire permettant d'assurer des manœuvres de mouillage, d'amarrage, de remorquage, de levage ou de pêche. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/

[139] Un escif est appelé aujourd'hui un esquif, embarcation légère de très petite dimension. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/

[140] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 111.

[141] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent -Tables des baptêmes et naissances. 1720-1813, cote E DEPOT 3059, vue 2 / Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 120.

[142] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 134.

[143] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 135.

[144] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 150.

[145] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 72.

[146]Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 184.

- Marie nait le 27 avril 1729[147].
- Jean nait le 27 mars 1732[148], il sera baptisé le 28 mars.
- Un autre Pierre nait le 27 mars 1735[149] et décède 12 nïvose An II (le 2 janvier 1803[150]).
- Un autre Pierre nait le 2 juillet 1738[151].

b) FRANCOISE FAURE

Françoise FAURE est née le 10 septembre 1696[152] à Daignac. Elle est la fille légitime de Pierre FAURE et de Louize DEJEAN. Son baptême a lieu le 13 septembre 1696. Son parrain est Jean BLANCHARD, sa marraine Françoise DEJEAN.

Françoise FAURE est décédée le 6 février 1773[153], à l'âge de 76 ans, à Moulon.

3. Arnaud CARSOULLE (20) et Marguerite CARPENTEY (21)

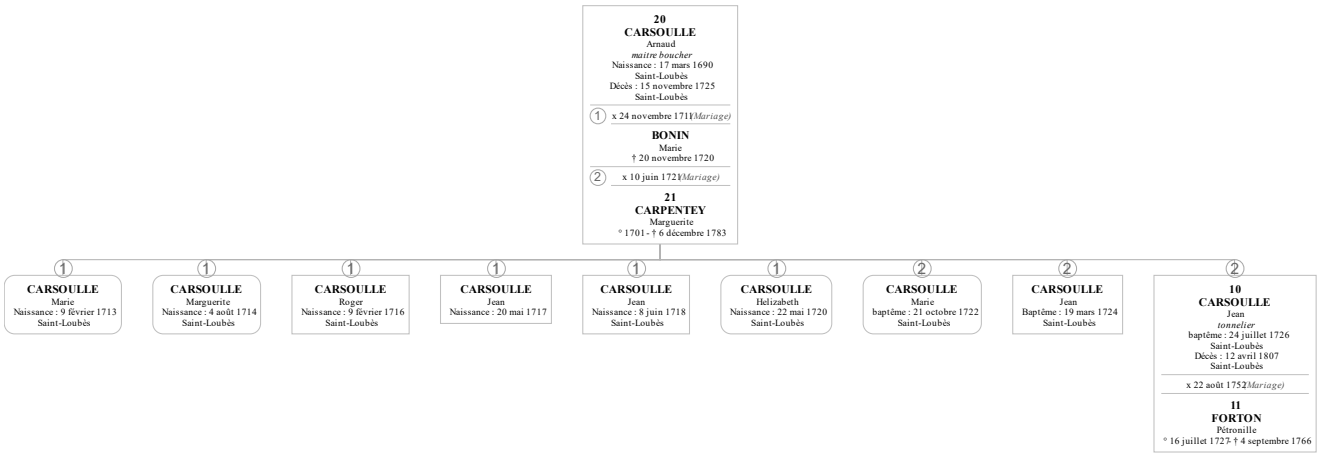

Le couple Arnaud CARSOULLE – Marguerite CARPENTEY comme tous ceux de la quatrième génération au-dessus de Jean DESSALLES et Anne MOREAU ne fait pas partie de la demande spécifique de recherche. Cela me permet toutefois de connaitre l'ensemble des frères et sœurs de la troisième génération.

Arnaud CARSOULLE est baptisé le 17 mars 1690[154] à l'Eglise Saint Pierre de Saint-Loubès. Son parrain est Arnaud CARSOULLE et sa marraine Jeanne TUSSEREAU. Son père, Jean CARSOULLE, est présent au baptême. Un certain Arnaud CHARIOL est également présent.

Arnaud CARSOULLE est le fils légitime de Jean CARSOULLE et de Peyronne BRET. Arnaud exercera le métier de Maitre boucher.

[147] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 205.
[148] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 242.
[149] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 280.
[150] Moulon-Etat civil -Décès. an VIII-1813, cote E DEPOT 3065, vue 35.
[151] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1706-1740, cote E DEPOT 3056, vue 321.
[152] Daignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Christophe-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1692-1707, cote E DEPOT 6282, vue 11.
[153] Moulon-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Vincent-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1740-1774, cote E DEPOT 3057, vue 274.
[154] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 97.

Il épousera en premières noces Marie BONIN le 24 novembre 1711[155] à Saint-Loubès. Les témoins sont Jean MAGE, boucher de Bordeaux, Antoine CONILH, Pierre SOULAT, Jean et Raimond (Ramon) CARSOULLE.

Nous apprenons dans l'acte de mariage que Marie est orpheline de père et mère.

Ils auront six enfants :

- Marie nait le 9 février 1713[156]. Arnaud a 22 ans au moment de sa naissance.

Cette date a été relevée par les AGB mais en le recherchant je constate que les pages du registre sont extrêmement blanchies par le temps et je n'ai pas pu retrouver l'acte exact.

- Marguerite nait le 4 août 1714[157] et sera baptisée le lendemain.

Le 1er septembre 1715, Arnaud CARSOULLE perd sa mère Peyronne BRET[158]

- Roger nait le 9 février 1716[159].
- Jean nait le 20 mai 1717[160].
- Un second Jean nait le 8 juin 1718. Il sera baptisé le 13 juin 1718[161].
- Elizabeth nait le 22 mai 1720 et sera baptisée le 23 mai 1720[162].

Marie BONIN est décédée le 20 novembre 1720[163], à Saint-Loubès.

Arnaud CARSOULLE a tout juste 30 ans quand sa première femme meurt.

Il est père de cinq enfants qui ont de 2 à 7 ans, ainsi que d'un bébé de quelques mois.

Arnaud CARSOULLE se marie après le décès de Marie BONIN avec Marguerite CARPENTEY.

Marguerite CARPENTEY est née vers 1701[164]. Elle est la fille légitime de Raimond CARPENTEY et de Marie FURT.

Arnaud CARSOULLE signe un contrat de mariage avec Marguerite CARPENTEY, le 12 mai 1721[165] à Saint-Loubès chez Maître Jacques PALUEL DE MARMON. Il l'épousera en secondes noces le 10 juin 1721[166].

Sur l'acte de mariage d'Arnaud CARSOULLE avec Marguerite CARPENTEY, Arnaud CARSOULLE est noté veuf de feue Marie BONIN. C'est ainsi que j'ai appris l'existence de Marie BONIN.

L'acte de mariage ne m'a pas donné d'information sur un éventuel contrat de mariage avec Marguerite CARPENTEY.

Je l'ai tout de même cherché pour vérifier la parenté. Pour ce faire j'ai consulté la liste dans la table des notaires sur la commune de Saint-Loubès pour l'année 1721. J'ai répertorié deux notaires :

- Le premier sur la période 1720 – 1721 était Maître DUPIN cote 3 E 58425 mais aucun acte potentiel ne se trouvait chez ce notaire.
- Le second était Maitre Jacques PALUEL DE MARMON pour la période du 5 sept 1717 au 9 mars 1723 où se trouvait le contrat de mariage de Marguerite CARPENTEY et Arnaud CARSOULLE. Les contrats de mariage sont importants pour s'assurer de la bonne ascendance.

[155] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1700-1713, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 130.
[156] Relevé AGB.
[157] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 67.
[158] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 26.
[159] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 33.
[160] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 51.
[161] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 61.
[162] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 75.
[163] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 130.
[164] FILAE recense Marguerite CARPENTEY née en 1701 à Saint-Loubès mais je n'ai pas retrouvé son acte de naissance pour l'instant.
[165] Notaire PALUEL DE MARMON Jacques - 5 sept 1717 - 9 mars 1723, cote 3 E 57914.
[166] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 87.

Ils auront trois enfants :

- Marie nait le 21 octobre 1722[167]. Son parrain est Jean CARSOULLE, très probablement son grand-père sa marraine est Marie FURT sa grand-mère.
- Jean nait le 19 mars 1724[168]. Son parrain est Jean DUSAUT, sa marraine Jeanne DIREAU.

Arnaud CARSOULLE meurt le 15 novembre 1725[169]

Marguerite est à son tour veuve, avec 2 jeunes enfants de trois et deux ans, et six autres enfants, ceux du mariage précédent de son mari. Elle a environ 25 ans. Marguerite accouche le 24 juillet 1726[170] d'un autre Jean, fils de feu Arnaud CARSOULLE. Cet enfant a été conçu juste avant le décès d'Arnaud CARSOULLE. Son parrain et sa marraine sont Jean et Jeanne CARPENTEY. Jean CARPENTEY signe l'acte de baptême.

Marguerite CARPENTEY se marie ensuite avec un certain Jean FORTON, charpentier, de barrique, fils légitime de Pierre FORTON et de Catherine FURT. Les noces sont célébrées le 24 novembre 1735[171] à l'Eglise Saint-Pierre de Saint-Loubès.

J'ai pensé tout d'abord qu'il pouvait s'agir du même Jean FORTON, veuf de Marie METREAU, père de Pétronille FORTON et donc beau-père de Jean CARSOULLE, mais dans cet acte seule Marguerite CARPENTEY est notée comme veuve. Cela ne semble pas le cas de Jean. Tous deux signent l'acte de mariage, ainsi que le curé DONNELAC. Jean FORTON semble avoir une écriture affirmée. L'acte entre Jean FORTON et Marie METREAU n'est pas signé de Jean, ce qui me laisse une fois de plus penser qu'il ne s'agit pas du même Jean FORTON mais bien d'un homonyme.

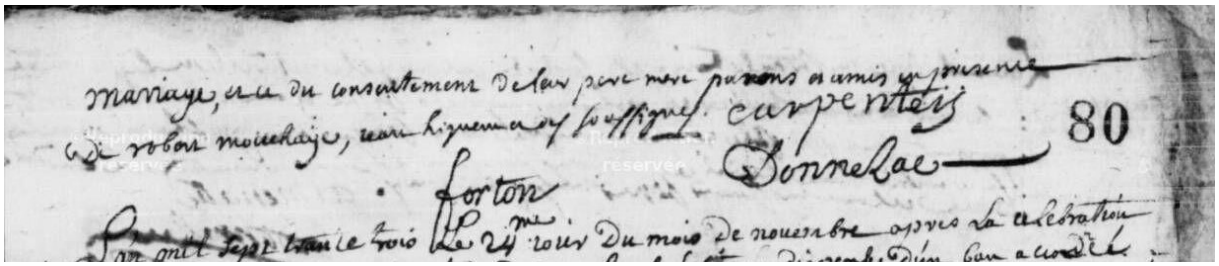

Il y a deux Jean FORTON frères. Peut-être est-ce le frère qui épouse Marguerite CARPENTEY. Il faudrait faire de plus amples recherches notamment sur un nouveau contrat de mariage qui nous donnerait des indices sur l'ascendance de Jean afin d'affirmer son identité exacte.

Le couple aura à son tour quatre enfants.

- Marguerite a 38 ans lorsqu'elle accouche de Pierre le 22 janvier 1739. Il sera baptisé le 23 janvier 1739.[172] Son parrain est Pierre DARVOILLEY, vigneron, j'ignore le lien avec la famille. Sa marraine est Radegonde CARPENTEY, le prêtre précise qu'elle est la tante de Pierre, la sœur de Marguerite.
- Catherine nait le 29 juillet 1741[173]. Le parrain signe Jean CARSOULLE et sa marraine est Catherine FURT.
- Jeanne vient au monde le 26 mars 1744[174] et sera baptisée le lendemain. Son parrain est Jean FORTON, sa marraine est Jeanne CARPENTEY.
- Pétronille sera la benjamine du couple, elle nait le 27 avril 1746[175]. Elle sera baptisée le lendemain. Ses parrain et marraine sont Jacques MARCES et Pétronille COIFFARD.

[167] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 106.
[168] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 127.
[169] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 143.
[170] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 9.
[171] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 81.
[172] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vues 13 et 14.
[173] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 50.
[174] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 81.
[175] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 104.

Le 28 décembre 1755[176] son époux, Jean, meurt. Marguerite est alors âgée de 54 ans.

Marguerite CARPENTEY décède à son tour le 6 décembre 1783[177], à l'âge de 82 ans, à Saint-Loubès.

4. Jean FORTON (22) et Françoise METREAU (23)

Le couple Jean FORTON – Françoise METREAU, comme tous ceux de la quatrième génération au-dessus de Jean DESSALLES et Anne MOREAU, ne fait pas partie de la demande spécifique de recherche. Les archives départementales de Gironde sont fournies et m'ont permis d'aller au-delà de la requête. Cela me permet ainsi de connaitre les frères et sœurs de la troisième génération.

Jean FORTON est le fils légitime de Pierre FORTON et de Catherine FURT. Jean sera charpentier de barrique, autrement dit tonnelier. Il est baptisé à Saint-Loubès, le 12 février 1704[178]. Son parrain est Jean FURT et sa marraine est Guillaumine JOAN. Dans le même registre, il y a un acte de baptême au nom de Jean FORTON en date du 1er novembre 1702, mais l'acte de décès stipule qu'il a 51 ans au moment de son décès, ce qui ne correspond pas à une naissance en 1702, j'ai donc cherché un autre Jean FORTON dont l'acte est référencé ci-dessous. Jean est bien né le 13 février 1704, ce qui correspond à l'âge au moment du décès : 51 ans.

Le 11 janvier 1724[179], il se marie avec Françoise METREAU à La Lande de Fronsac qui se situe à 15 kilomètres de Saint-Loubès soit à près de 3 heures de marche. Nous noterons que les mariés n'ont pas signé l'acte. Ce qui confirme mon hypothèse que Jean FORTON, mari de Françoise METREAU n'est pas celui qui a été marié à Marguerite CARPENTEY. L'acte n'est pas filiatif non plus. Nous ne connaissons ni les parents de Jean FORTON, ni ceux que Françoise METREAU.

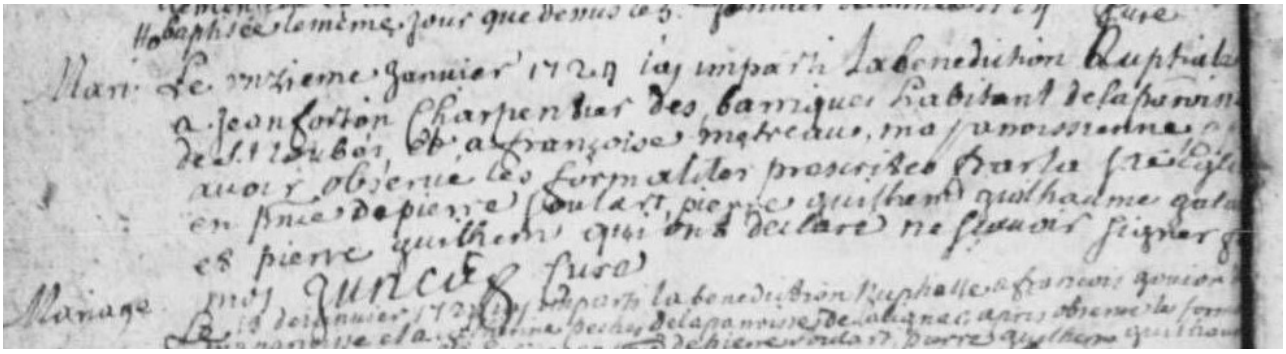

« mari[age]	*Le onzième janvier 1724 iay imparti la bénédiction nuptiale* *à Jean Forton, charpentier des barriques, habitant de la paroisse* *de S[ain]t Loubès et à Françoise Metreau, ma paroissienne* *avoir observé les formalités prescrites par la S[aint]e Eglise* *en présence de Pierre Soulart, Pierre Guilhem, de Guilhaume Gala* *et de Pierre Guilhem qui ont déclaré ne scavoir signer et* *moy* *Junca Curé »*

J'ai souhaité chercher un contrat de mariage pour ce couple Jean FORTON et Françoise METREAU. Jean FORTON est très certainement un nouvel homonyme comme nous l'observerons plus tard. Je n'ai pas trouvé ce contrat hypothétique.

[176] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 20.
[177] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 23.
[178] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1700-1713, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 48.
[179] Lande-de-Fronsac (La)-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages – Sépultures - 1715-1743, cote E DEPOT 7616, vue 35.

Le couple aura six enfants :

- Elizabeth nait le 5 août 1725[180]. Ses parrain et marraine sont Bernard MERTREAU et Elizabeth FORTON.
- Pétronille nait le 16 juillet 1727[181] et sera baptisée le lendemain. Son parrain est Arnaud FORTON, sa marraine, une certaine Pétronille de Lormont. Son nom est recouvert par une tâche d'encre.
- Marie nait le 21 janvier 1729.[182] Ses parrain et marraine sont Jean NOUGARAIDE et Marie FORTON.
- Jean nait le 30 septembre 1731 et sera baptisé le 1er octobre 1731[183]. Ses parrain et marraine sont Jean FORTON et Marie PEDISSET. Le nom du parrain est orthographié avec un H, il signe FOURTON.
- Un autre Jean nait le 18 octobre 1733[184]. Ses parrain et marraine sont Pierre NOUGAIREDE et Catherine FORTON.
- Une autre Élizabeth nait le 18 novembre 1736[185]. Elle décède le 10 octobre 1738[186] à l'âge d'environ deux ans. Sa marraine est Elizabeth FORTON, le nom du parrain n'est pas lisible car l'acte est trop clair.

Jean FORTON, décède le 28 décembre 1755[187], à l'âge de 51 ans, à Saint-Loubès.

Françoise METREAU est née le 6 décembre 1700[188] à La Lande-de-Fronsac et décèdera, à Saint-Loubès, le 30 avril 1753[189]. Elle est âgée de 52 ans. Ses parents sont Simon MESTREAU et Jeanne CHAVASSE. Leurs noms sont cités dans l'acte de baptême de Françoise.

[180] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 139.
[181] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 18.
[182] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 32.
[183] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 59.
[184] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 79.
[185] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 120.
[186] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 6.
[187] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 20.
[188] Lande-de-Fronsac (La)-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1681-1715, cote E DEPOT 7615, vue 68.
[189] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1737-1762, cote 4 E 3754, vue 184.

E. Les grands-parents maternels RIVIERE – BONET (6-7)

Le grand-père maternel de Jean DESSALLES se nomme Guillaume RIVIERE. Il est issu d'une lignée de marchands tuiliers. Les tuiliers sont nombreux dans la région de Saint-Loubès et ils participent grandement à la prospérité du port puisqu'ils exportent leurs tuiles dans tout le pays par voie de mer en passant par le port de Cavernes comme on peut le constater à la lecture de la monographie de A. de COMET.[190]

1. Guillaume RIVIERE (6)

Guillaume RIVIERE voit le jour le 11 février 1755[191] dans la paroisse de Saint Sulpice et Bernac aujourd'hui appelée Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Il sera baptisé le 12 février 1755.

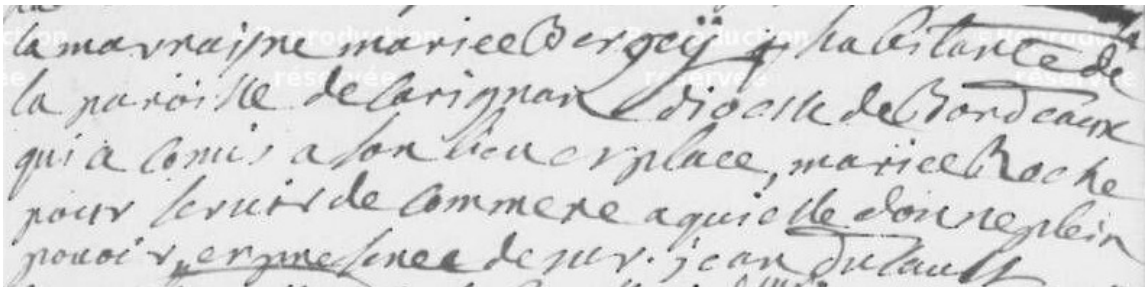

« La marraine Marie Bergeÿ, habitante de la paroisse de Carignan diocèse de Bordeaux
qui a comis à son lieu et place Marie Roche
pour servir de commère à qui elle donne plein pouvoir, en présence de M[onsieu]r Jean Dulault.»

Son parrain est Guillaume BRUN, marchand. Sa marraine Marie BERGEŸ est absente.
La commère[192] est *« celle qui a tenu un enfant sur les fonts baptismaux, avec un compère ; ce qui crée entre eux une parenté spirituelle. »*
Guillaume RIVIERE est le fils légitime de Jean RIVIERE, Bourgeois, marchand tuilier et de Marie BRUN. Il est le quatrième enfant de la fratrie.

Guillaume sera marchand tuilier, comme son père.

Le 23 novembre 1779[193], Guillaume et Marie se fiancent le 10 septembre 1779[194].

Le frère de Marie, Jean est présent ainsi qu'Etienne BONET et Pierre MADELLE. Etienne BONET est peut-être un oncle de Marie. Je n'ai pas retrouvé d'acte qui le positionnerait en tant que frère.

Le mariage a lieu à Soulignac, lieu de naissance de Marie BONET, le 23 novembre 1779[195].

Le couple aura huit enfants :

- Catherine nait le 5 octobre 1780[196] et sera baptisée le lendemain.
- Jean nait le 29 mai 1782[197].

[190] A. de COMET, « Monographie de la commune de Saint-Loubès ».
[191] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 167.
[192] https://www.littre.org/definition/commere
[193] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1763-1792, cote E DEPOT 8812, vue 57.
[194] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1763-1792, cote E DEPOT 8812, vue 57.
[195] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1763-1792, cote E DEPOT 8812, vue 57.
[196] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1771-1787, cote E DEPOT 8561, vue 62.
[197] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1771-1787, cote E DEPOT 8561, vue 71.

- Raymond nait le 23 juin 1784[198] et sera baptisé le lendemain également.

Les relevés collaboratifs[199] de Geneanet concernant les matricules militaires napoléoniens[200] m'ont permis d'accéder à sa fiche matricule en date du 22 novembre 1810.

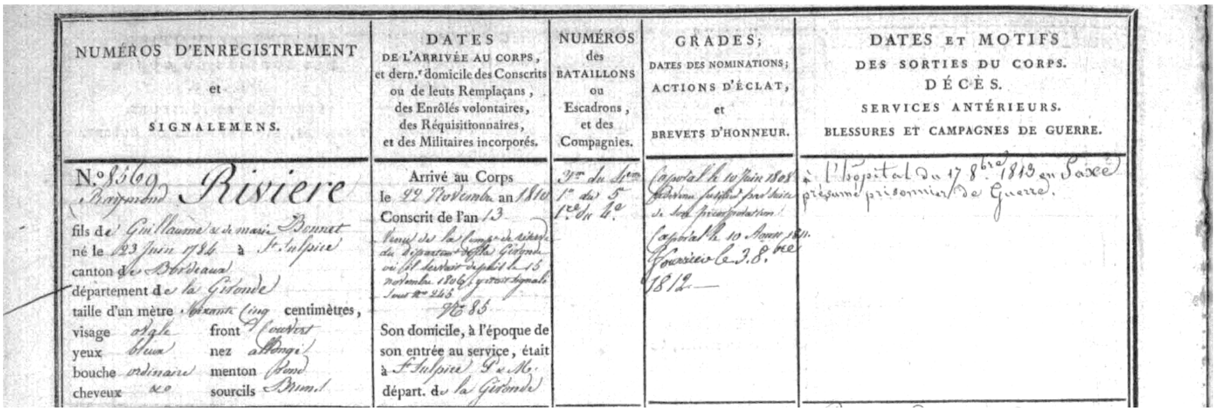

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT et SIGNALEMENS.	DATES DE L'ARRIVÉE AU CORPS, et dern.er domicile des Conscrits ou de leurs Remplaçans, des Enrôlés volontaires, des Réquisitionnaires, et des Militaires incorporés.	NUMÉROS des BATAILLONS ou Escadrons, et des Compagnies.	GRADES; DATES DES NOMINATIONS; ACTIONS D'ÉCLAT, et BREVETS D'HONNEUR.	DATES ET MOTIFS DES SORTIES DU CORPS. DÉCÈS. SERVICES ANTÉRIEURS. BLESSURES ET CAMPAGNES DE GUERRE.
N.o 8569 Raymond Riviere fils de Guillaume et de marie Bonnet né le 23 Juin 1784 à St Sulpice canton de Bordeaux département de la Gironde taille d'un mètre soixante cinq centimètres, visage ovale front couvert yeux bleus nez allongé bouche ordinaire menton rond cheveux id sourcils Brun	Arrivé au Corps le 22 Novembre an 1810 Conscrit de l'an 13 Venu de la Compagnie de réserve du département de la Gironde où il servait depuis le 15 novembre 1806, y était signalé sous le n° 245 — 9685 Son domicile, à l'époque de son entrée au service, était à St Sulpice [illegible] départ. de la Gironde	[illegible]	Caporal le 10 Juin 1808 redevenu fusilier par suite de son incorporation. Caporal le 10 Aout 1811. Fourrier le 3 8bre 1812	à l'hopital du 17 8bre 1813 en Saxe présumé prisonnier de guerre.

Résumé de l'acte :

Raymond RIVIERE, matricule 8569, mesure 1m65. Raymond a le visage ovale et le front couvert, les yeux bleus, le nez allongé, une bouche ordinaire, un menton rond, ses sourcils sont bruns. Il est arrivé au Corps le 22 novembre 1810 en provenance de la Compagnie de réserve de la Gironde où il servait depuis le 15 novembre 1806 sous le numéro 245. Nommé une première fois Caporal le 10 juin 1808, il redevient soldat à son incorporation avant d'être à nouveau nommé Caporal le 10 août 1811 Son matricule le désigne comme *« présumé prisonnier de guerre, décédé à l'hôpital en Saxe le 17 septembre 1813 »*. Son dossier au SHD ne nous donnera pas plus d'informations.

Quand son fils Raymond meurt, Guillaume est âgé de 58 ans. Raymond meurt à quelques kilomètres à peine des champs de batailles. A cette époque la guerre fait rage.

« En 1812, c'est l'hécatombe de la campagne de Russie. Les blessés sont abandonnés au hasard des champs de bataille et le Service de santé laisse avec eux des officiers de santé qu'on ne reverra souvent jamais, prisonniers ou massacrés par les cosaques. Smolensk coûte à la Grande Armée 6 000 blessés. À La Moskowa, la plus sanglante bataille du siècle, 10 000 blessés manquent de chirurgiens et seront déposés dans les villages des environs où la plupart mourront.

Que dire de la retraite ? Les trois quarts des blessés et malades vont mourir en route entre Moscou et Smolensk. À la Bérézina, c'est la déroute complète et la mort est souveraine. Le typhus éclate et se répand dans toute la Lituanie, à Vilna, où 25 000 malades sont entassés dans les hôpitaux, 3 000 seulement survivront.

En 1813, c'est la campagne de Saxe. Les 22 000 blessés de cette campagne sont hospitalisés sur les lieux mêmes des combats, dans les hôpitaux de Lützen, Bautzen, Dresde, Ulm et Leipzig. Le typhus fait à nouveau des ravages parmi les débris de la Grande Armée qui arrive à Mayence en octobre 1813. Sur 5 000 malades hospitalisés dans les hôpitaux de cette ville, près de la moitié est emportée par cette maladie »[201].

---

198 Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1771-1787, cote E DEPOT 8561, vue 80.

199 https://www.geneanet.org/releves-collaboratifs/view/38900?nom=riviere&prenom=raymond&nom_conjoint=&prenom_conjoint=&place=&periode=between&from=1780&to=1800&only_individu_principal=0#releve-results

200 https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e0052a8d6b117d1d/52a8d6b6c7e96

201 https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-sante-aux-armees-lorganisation-des-services-et-les-hopitaux-grandes-figures-et-dures-realites-2e-partie/

Guillaume RIVIERE et Marie BONET ont également les enfants qui suivent :

- Mathurin nait le 26 novembre 1786[202].
- Marie nait le 7 juin et sera baptisée le 8 juin 1789[203].
- Une autre Catherine nait le 12 mars 1792[204].
- Mathurin nait le 30 fructidor an IV[205] soit le 16 septembre 1796 du calendrier grégorien.
- Une autre Marie nait 17 Brumaire an IX[206] soit le 8 novembre 1800.

Guillaume RIVIERE décède le 1er janvier 1842[207], à l'âge de 87 ans, à Saint-Loubès.

La Révolution française impose un changement de calendrier dont voici un bref explicatif ci-dessous. Cela oblige également à changer de source pour retrouver les ascendants car à cette période, il n'y a plus de registres de baptêmes, les prêtes ont été mis à l'écart et seuls les registres d'Etat civil sont tenus. Certains prêtres ont tout de même continué d'enregistrer les actes sur les registres dits de catholicité qui peuvent également servir de source d'information.

« Afin d'exalter la République, la Convention décide, le 6 octobre 1793 (15 vendémiaire an II), de créer un nouveau calendrier, dont la date de début est fixée au jour de la proclamation de la Ière République, le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne. La décade remplace la semaine : ses jours sont dénommés primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi. Chaque mois comprend trois décades et l'année se termine avec 5 jours supplémentaires après fructidor ; les années sextiles, un 6ème jour dit de la Révolution est ajouté.

Pour le nom des mois, le poète Philippe François Nazaire FABRE, dit Fabre d'Églantine (1750-1794), s'est inspiré du rythme des saisons et des événements naturels qui y sont associés : l'année républicaine commence avec le mois de vendémiaire, mois des vendanges, correspondant à la période du 22 septembre au 21 octobre. Puis suivent les mois de brumaire (des brumes) et frimaire (des frimas) ; nivôse (des neiges), pluviôse (des pluies) et ventôse ; germinal (de la germination), floréal (des fleurs) et prairial (des prairies) ; enfin messidor (des moissons), thermidor (des chaleurs) et fructidor (des fruits).

Les noms associés aux jours ont été choisis parmi les noms de fleurs, d'arbres, de plantes diverses, d'animaux et d'outils agricoles.

Conscient du manque de commodité du calendrier républicain (il débute le jour de l'équinoxe d'automne mais l'équinoxe n'est pas régulier) et de l'incongruité de cette rupture dans les habitudes des Français, Napoléon Ier l'abolit par décret impérial du 9 septembre 1805 (22 fructidor an XIII). Le calendrier grégorien reprend le 1er janvier 1806, le calendrier républicain aura duré 13 ans »[208].

2. Marie BONET (7)

Marie BONET est née le 11 février 1753[209] à Soulignac. Son baptême a lieu le lendemain.

Elle est la fille légitime de Pierre BONET, laboureur, vigneron et de Catherine CASTAING.

---

[202] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1771-1787, cote E DEPOT 8561, vue 91.
[203] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Paroisse Saint-Cyr de Cameyrac-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1736-1789, cote 4 E 3847, vue 69.
[204] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1787-1793, cote E DEPOT 8562, vue 19.
[205] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Saint-Sulpice (jusqu'en 1812) -Registres d'état civil -Naissances : 1793-an XI Mariages : 1793-an VIII, an IX-an XI 1793-an XI, cote 4 E 3848, vue 18.
[206] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Saint-Sulpice (jusqu'en 1812) -Registres d'état civil -Naissances : 1793-an XI Mariages : 1793-an VIII, an IX-an XI 1793-an XI, cote 4 E 3848, vue 56.
[207] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1842, cote 4 E 11887, vues 2 et 3.
[208] https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/calendrier-republicain/
[209] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1743-1762, cote E DEPOT 8811, vue 56.

Son parrain est Pierre BONET, marchand, sa marraine Marie VIGNEAU.

Je n'ai pour l'instant recensé que deux frères de Marie BONET : Jean et Louis.

Marie BONET décède le 17 juillet 1822[210], à l'âge de 69 ans, à Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Son acte de décès est signé de l'adjoint au maire, François RIVIERE, son beau-frère.

F. Les arrière-grands-parents maternels (12 à 15)

1. Jean RIVIERE (12)

Jean RIVIERE est le fils légitime et naturel de Pierre RIVIERE, marchand tuilier et de Michelle LIET.

Jean sera bourgeois marchand tuilier comme son père.

Le 22 janvier 1749, Jean RIVIERE signe un contrat de mariage avec Marie BRUN chez Maitre GEINET à Créon[211]. J'ai tout d'abord cherché un contrat de mariage sur les communes suivantes : Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Sulpice, Sainte-Eulalie, pour finalement élargir le cercle jusqu'à Créon. Le couple aura huit enfants, nous pouvons donc supposer qu'Anne est l'ainée afin de prendre sa date de naissance et les deux années qui précèdent comme point de départ pour la recherche du mariage. Il faut aller sur l'enregistrement[212] en prenant la période estimée.

Ils sont tous deux accompagnés de leur famille pour conseils. Pierre RIVIERE son père est décédé.

Michelle LIET, la mère de Jean RIVIERE est absente. Le notaire n'explique pas la raison de cette absence mais Michelle LIET a remis une procuration à son frère Pierre LIET, tonnelier le 27 du même mois. Cette procuration est annexée aux présentes par le notaire DUSSAUT. Sont présents également ses frères François et Raymond RIVIERE, Pierre RIVIERE son cousin germain, Marie et Cécile RIVIERE ses cousines.

Jean RIVIERE épouse Marie BRUN en 1749.

Le couple aura huit enfants :

- Anne nait le 1er avril 1750[213]. Ses parrain et marraine sont François RIVIERE et Anne DUPUY, sa grand-mère.
- Pierre nait le 22 décembre 1751[214]. Son parrain est Pierre BRUN, son grand-père, et sa marraine est Marie ROBET.
- Anne nait le 19 février 1753[215]. Ses parrain et marraine sont Raymond BRUN et Marie DUVERGER.
- Guillaume (Guillausme) nait le 11 février 1755[216]. Son parrain est Guillausme BRUN et Marie BERGEY sa marraine.
- Marie nait le 27 mars 1757[217] Son parrain est Guilhaume MARÇAU, marchand tuilier de la paroisse de Saleyrac, sa marraine est Marie LIMONNIER de la paroisse de Postiac. Elle est absente au moment du baptême. Le curé précise alors qu'*« en lieu et place ont tenu sur les fonts baptismaux Guilhaume LABOUREUR, domestique du père de l'enfant et Mathieu CHEVERRY voisin, et ce en présence d'Arnaud BOUILLARD, thonellier et de Pierre MOREAU, forgeron, tous habitant de cette paroisse ».*

[210] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Etat civil-Saint-Sulpice-et-Cameyrac -Décès. 1813-1822, cote E DEPOT 8576, vue 64.
[211] CM passé chez Maitre Bernard GEINET à Créon, cote 3 E 50986.
[212] 15 décembre 1747-27 mai 1749, cote 2 C 1926.
[213] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 124.
[214] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 135.
[215] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 145.
[216] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 167.
[217] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1755-1760, cote E DEPOT 8559, vue 89.

- Une nouvelle Anne nait le 15 août 1760[218] et sera baptisée le lendemain. Son parrain est François RIVIERE, marchand, sa marraine est Anne RIVIERE. Le baptême se fait en présence de Raimond RIVIERE et d'Arnaud BOUILLARD.
- Mathurin nait le 29 janvier 1763[219]. Ses parrain et marraine sont Mathurin MAURET et Jeanne BRUN.

- Guillaume (Guilhaume) Rémond nait le 30 octobre 1765[220]. Guilhaume Rémond aura pour parrain son frère Guillaume et pour marraine sa cousine Marie RIVIERE.

C'est la première fois dans mes recherches que je vois le lien de parenté écrit pour les parrains et marraines.

2. Marie BRUN (13)

Marie BRUN est la fille naturelle et légitime de Pierre BRUN, marchand et d'Anne DUPUY. La famille est de la paroisse de Postiac, à environ 27 km de Saint-Sulpice.

Je n'ai pas d'informations la concernant. Malheureusement les registres de Postiac ont été détruits sur cette période.

Lors du contrat de mariage qu'elle signe avec son futur époux, elle est conseillée de Pierre BRUN, son père, marchand, et d'Anne DUPUY, sa mère.

Son oncle par alliance, Martial GUILHEM est également présent ainsi que son beau-frère Jean DUPREY, Jean MEYNARD son cousin, Jean FAURIE, son autre cousin e Jean DOUMEY.

Ses parents la dotent de 3250 livres et sa tante, qui est aussi sa marraine, remettra également 2000 livres dans les deux ans qui suivent au futur époux. Cette alliance semble importante.

Marie BRUN décède le 8 août 1811[221] à 8h00 du matin, chez elle. Elle a 80 ans.

Les personnes qui déclarent sont décès sont Raymond GARRAUD, 63 ans et Guillaume DUBERGER 53 ans, tous deux habitent le bourg de Saint-Sulpice, aujourd'hui Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

3. Pierre BONET (14)

Pierre BONET a été baptisé le 20 janvier 1733[222] à Soulignac. Ses parrain et marraine sont Pierre CABIRAC et Isabeau DUBROQUA. Il est le fils légitime de Pierre BONET et de Cécile ITIE.

Pierre sera laboureur et vigneron comme son père.

Il s'unit à Catherine CASTAING, la fille légitime d'Arnaud CASTAING, laboureur, et de Marie VIGNEAU, le 16 janvier 1751[223] à Soulignac.

Les témoins de leur mariage seront Jean PLANEAU qui signe, Louis VIGNEAU, Jean GAGOUT, Laurent BARBIÉ.

Je n'ai recensé à ce jour que trois enfants pour ce couple :

- Marie née le 11 février 1753[224].
- Louis né le 5 juillet 1756[225].

---

[218] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Paroisse Saint-Sulpice-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1742-1747, 1758-1767, 1773-1791. Les années 1692-1697 sont lacunaires. 1692-1791, cote 4 E 3846, vue 145.

[219] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1760-1771, cote E DEPOT 8560, vue 23.

[220] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1760-1771, cote E DEPOT 8560, vues 48 et 49.

[221] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Saint-Sulpice (jusqu'en 1812) -Tables décennales-Décès -1802-1812, - Cote : 4 E 6 – vue 2 et Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Etat civil-Saint-Sulpice -Décès. An XIII-1812 – Cote : E DEPOT 8571 – vue 41.

[222] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-174, cote: E DEPOT 8810, vue 105.

[223] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1743-1762, cote E DEPOT 8811, vue 50.

[224] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1743-1762, cote E DEPOT 8811, vue 56.

[225] Soulignac-Paroisse Saint-Genès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1737-1741, 1746-1792, cote 4 E 3935, vue 63.

- Jean né le 19 décembre 1757.[226]

L'acte de décès au nom de Pierre BONET époux de Marie CASTAING est daté du 20 décembre 1779[227]. Pierre BONET est décédé au village de Cousseau, à l'âge de 48 ans. Il est noté « Pierre BONET, Marchand », Pierre cultivait ses vignes et vendait également son vin.

4. Catherine CASTAING (15)

Catherine CASTAING est la fille légitime d'Arnaud CASTAING, laboureur et de Marie VIGNEAU.

C'est grâce à son acte de mariage avec Pierre BONET que j'apprends le nom de ses parents et le métier qu'exerce son père. Je n'ai pas trouvé d'autres renseignements la concernant à ce jour.

[226] Soulignac-Paroisse Saint-Genès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1737-1741, 1746-1792, cote 4 E 3935.
[227] Soulignac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Genès-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1763-179, cote E DEPOT 8812, vue 57.

G. Les arrière-arrière-grands-parents maternels (24 à 31)

Les arrière-arrière-grands-parents sont hors recherche. Cependant ils m'ont été utiles, pour retrouver fratries des descendants et leurs noms proviennent des contrats de mariage de leurs enfants.

1. Pierre RIVIERE (24) et Michelle LIET (25)

J'ai eu connaissance de leur identité grâce au contrat de mariage de leur fils Jean RIVIERE avec Marie BRUN.

Pierre RIVIERE et Michelle LIET vivent à Saint-Sulpice-et-Cameyrac et ils auront quatre enfants :

- Raimon nait le 23 novembre 1713[228]. Il sera baptisé le 26 du même mois. Ses parrain et marraine sont Raimon, RIVIERE père et Marie JEANNE la femme de Pierre LIET. Grâce à cet acte de baptême, nous sommes informés de l'identité du grand-père.
- Jean dont je n'ai pas encore retrouvé l'acte de naissance mais dont le contrat de mariage de Jean RIVIERE et Marie BRUN nous donne l'identité.
- François nait le 9 novembre 1716[229]. Ses parrain et marraine sont François RIVIERE et Magdelaine LIET
- Un autre Rémond nait le 2 juin 1726[230]. Ses parrain et marraine sont François RIVIERE et Michelle RIVIERE.

L'intervalle génésique est très important, il manque donc probablement un certain nombre de naissances pour cette fratrie.

Michelle LIET est décédée le 20 mars 1750[231] à Saint-Sulpice-et-Cameyrac à l'âge de 62 ans. Elle est déjà veuve au moment de son décès.

2. Pierre BRUN (26) et Anne DUPUY (27)

J'ai eu connaissance de leur identité grâce au contrat de mariage de leur fille Marie BRUN avec Jean RIVIERE.

J'ai recensé un autre enfant pour ce couple.

- Guillaume BRUN dont le nom apparait également sur le contrat de mariage de Marie avec Jean RIVIERE. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance à ce jour.

3. Pierre BONET (28) et Cécile ITIE (29)

L'acte de mariage de leur fils Pierre BONET avec Marie CASTAING me renseigne sur leur identité.

Je n'ai pas encore recensé d'autres enfants pour ce couple.

4. Arnaud CASTAING (30) et Marie VIGNEAU (31)

L'acte de mariage de leur fille Marie CASTAING avec Pierre BONET me renseigne également sur leur identité.

Je n'ai pas encore recensé d'autres enfants pour ce couple.

---

[228] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1700-1714, cote E DEPOT 8555, vue 50.
[229] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1714-1724, cote E DEPOT 8556, vue26.
[230] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1724-1734, cote E DEPOT 8557, vue 17.
[231] Saint-Sulpice-et-Cameyrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Sulpice de Bernac-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1734-1755, cote E DEPOT 8558, vue 124.

X. L'ascendance d'Anne MOREAU

Le monde des vignerons et des laboureurs

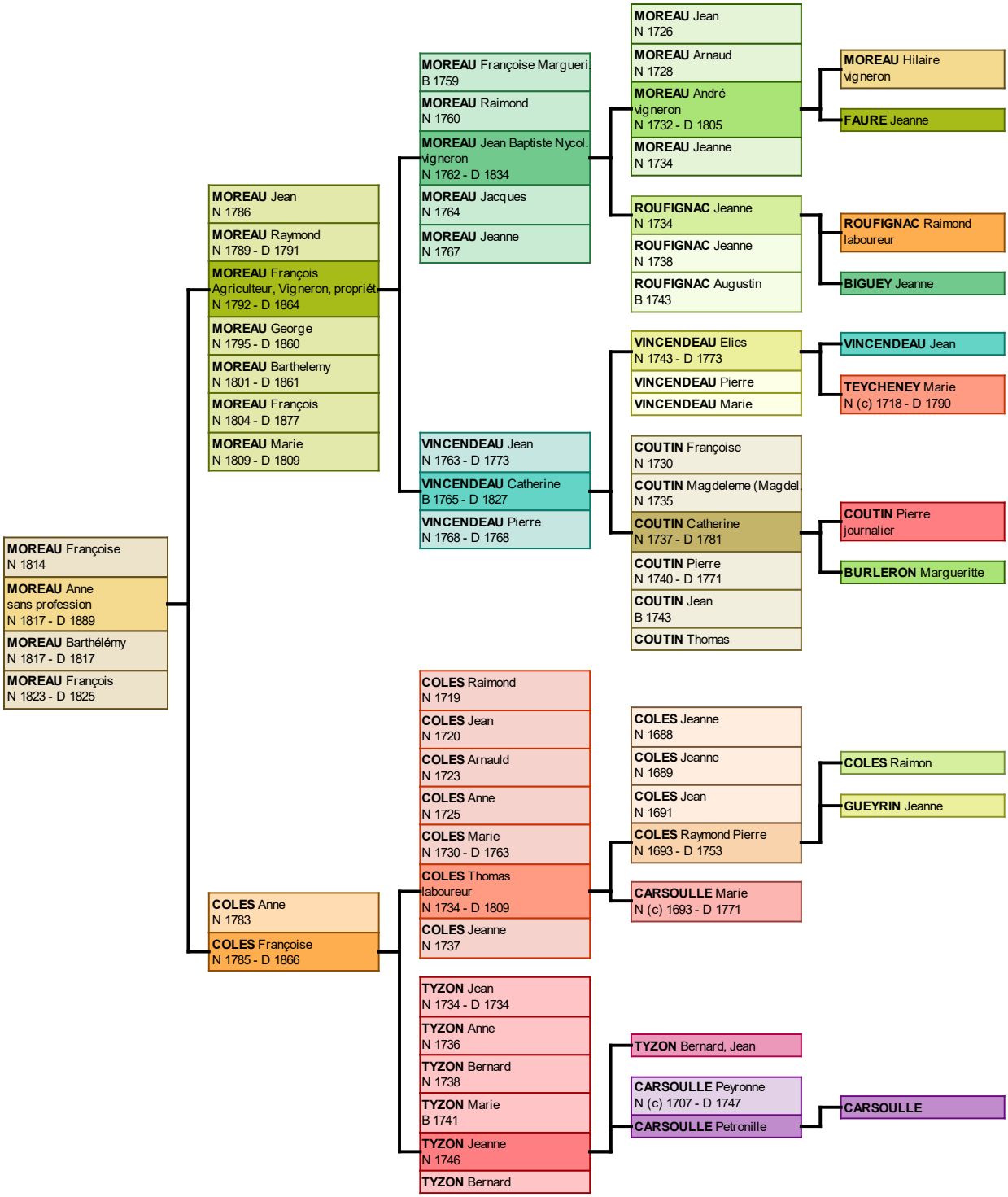

A. Les parents : François MOREAU et Françoise COLES

1. François MOREAU

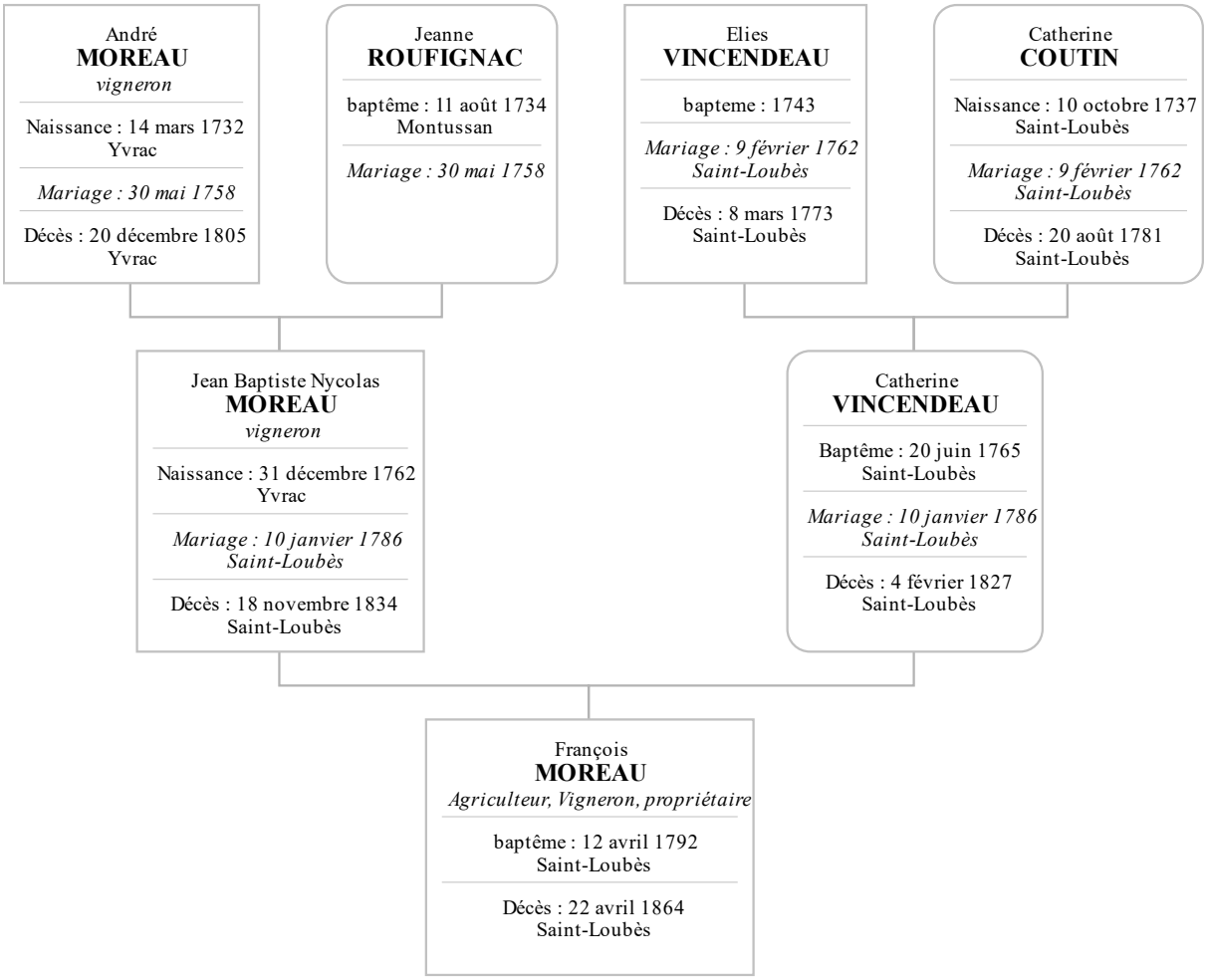

François MOREAU a été baptisé le 12 avril 1792[232] à l'Eglise Saint Pierre de Saint-Loubès.

Ses parrain et marraine sont François MEYNARD et Françoise ARMENAUD. Jean MEYNARD est également présent.

François et Jean MEYNARD signent l'acte de baptême.

Il est le fils légitime de Jean MOREAU, vigneron, âgé de 29 ans au moment de sa naissance et de Catherine VINCENDEAU, âgée de 26 ans. A sa naissance, il a un frère Jean.

François sera agriculteur, vigneron, propriétaire.

Il se marie avec Françoise COLES le 2 mars 1813[233] dans la même commune de Saint-Loubès.

Le couple aura quatre enfants :

- Françoise nait le 8 octobre 1814[234]. Elle épousera Mathieu BENESIS le 17 juin 1737[235].

[232] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 171.
[233] Sainte-Eulalie-Tables décennales-Mariages -1813-182, cote 4 E 21, vue 1 et Sainte-Eulalie-Registres d'état civil-Mariages -1813, cote 4 E 11336, vues 5 et 6.
[234] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1814, cote 4 E 11857, vue 11.
[235] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Mariages -1837, cote 4 E 11872, vues 15 et 16.

- Anne nait le 25 août 1817[236] ainsi que son frère jumeau Barthélémy[237]. Ce dernier décèdera le 15 octobre[238] de la même année.
- François nait le 24 juillet 1823.[239] Il décèdera à 19 mois le 17 février 1825[240].

François MOREAU, père, décède le 22 avril 1864[241], à l'âge de 72 ans, à Saint-Loubès.

La déclaration de décès est faite par Pierre Benjamin NICOT, 57 ans, menuisier et Pierre Jeune MÉZEL. Aucun d'entre eux ne fait partie de la famille ou de ses alliés.

François a 49 ans au moment du mariage de sa fille Anne, ce qui m'a amené à penser qu'il était né en 1792 et à prendre cette année comme base de recherche pour sa propre naissance. Le lieu d'habitation de la famille était également indiqué dans l'acte de mariage. Les AGB l'avaient bien recensé en 1792, j'ai ensuite vérifié l'acte sur les AD.

[236] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1817, cote 4 E 11858, vue 12.
[237] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1817, cote 4 E 11858, vue 12.
[238] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1817, cote 4 E 11882, vue 8.
[239] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1823, cote 4 E 11859, vue 9.
[240] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1825, cote 4 E 11883, vue 4.
[241] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1864, cote 4 E 11891, vues 8 et 9.

2. Françoise COLES

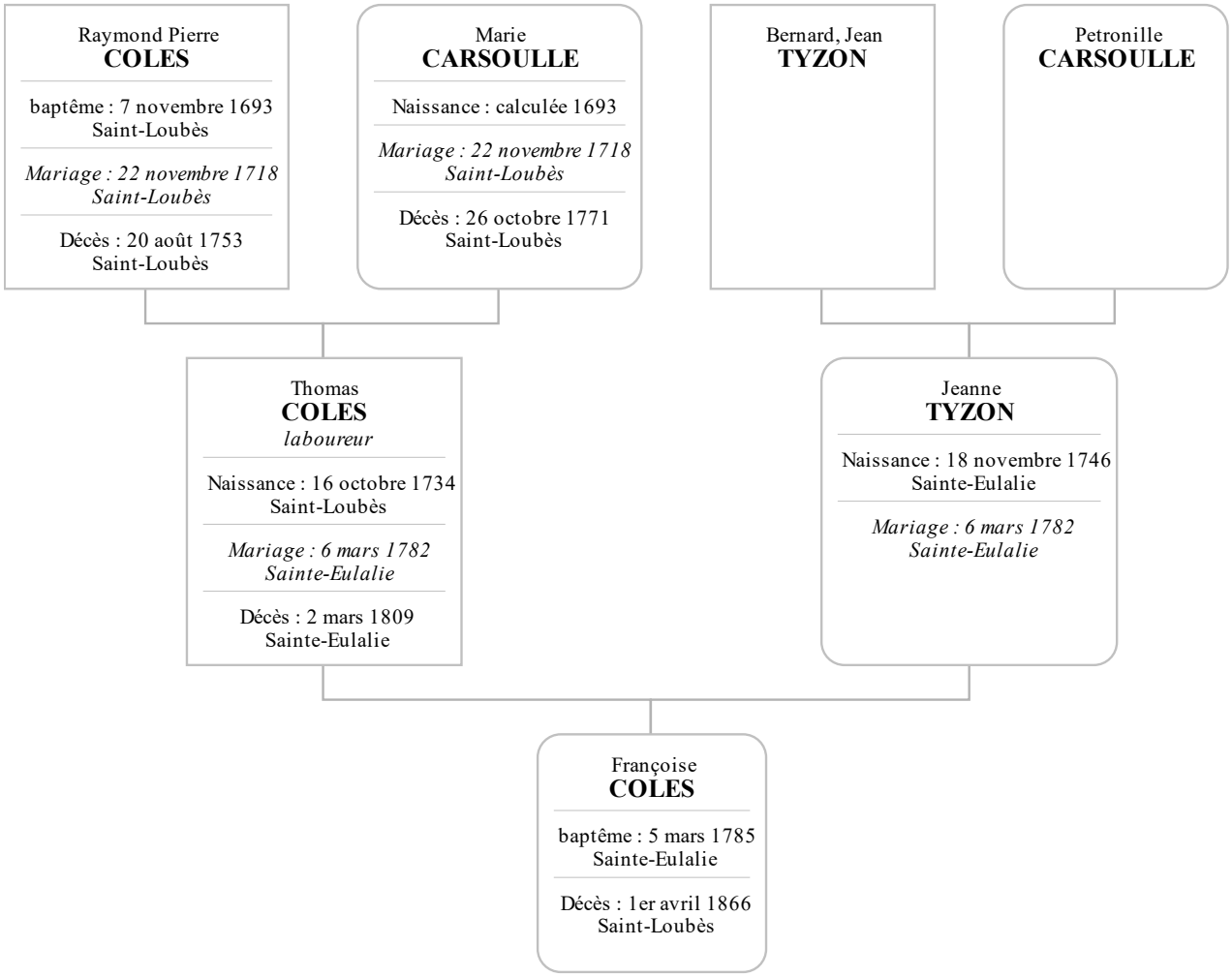

Françoise COLES est née le 5 mars 1785[242] à Sainte-Eulalie. Il s'agit d'un petit village à environ 5 km de Saint-Loubès. Elle est la fille légitime de Thomas COLES, laboureur, âgé de 50 ans et de Jeanne TYZON, âgée de 38 ans au moment de sa naissance.

Françoise COLES est décédée le 1er avril 1866[243], à l'âge de 81 ans, à Saint-Loubès.

Elle a 56 ans au moment du mariage de sa fille, donc elle est née vers 1785, ce qui m'a permis de trouver sa date de naissance. Sa date de naissance est confirmée dans son acte de mariage.

[242] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 264.
[243] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -186, cote 4 E 11892, vue 08. – acte N°48.

B. Les grands-parents paternels MOREAU – VINCENDEAU (4-5)

1. Jean-Baptiste MOREAU (4)

Jean Nycolas MOREAU voit le jour le 31 décembre 1762 et sera baptisé le 1er janvier 1763[244] à Yvrac.

Il est le fils légitime d'André MOREAU, vigneron et de Jeanne ROUFIGNAC.

Il est le troisième enfant de la fratrie.

Jean sera vigneron, comme son père. Nous noterons une continuité des métiers dans chacune des branches étudiées.

Ses parrain et marraine sont assez particuliers car ils ne font pas partie de la famille et occupent des postes importants au sein du gouvernement de Guyenne.

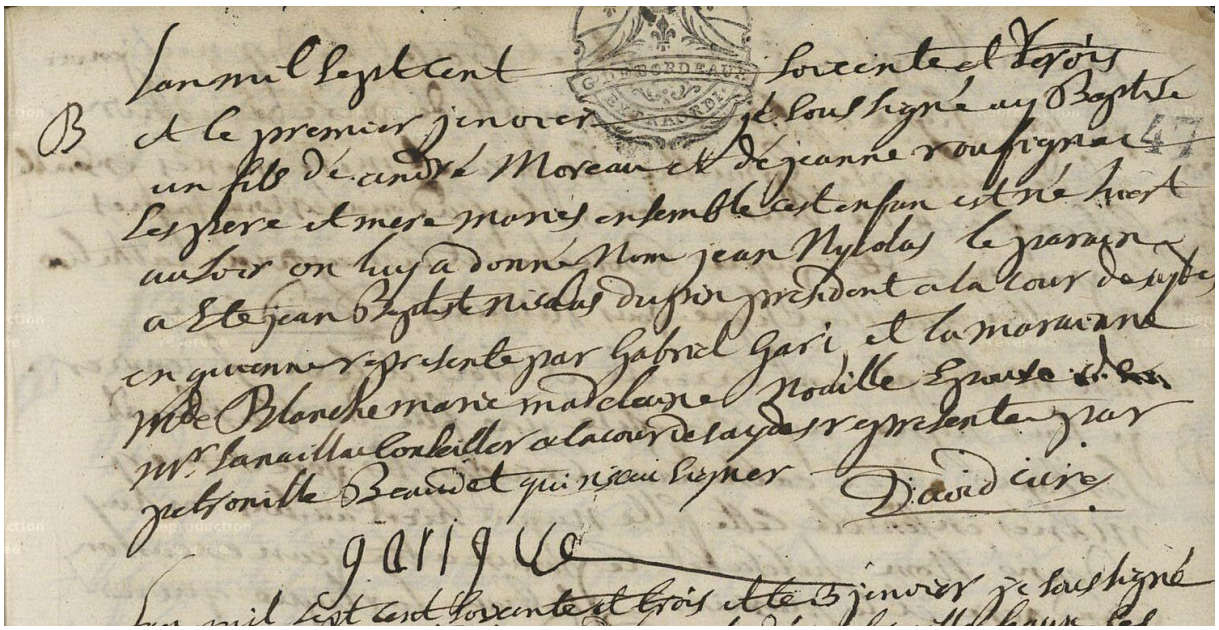

« L'an mil sept cent soixante et trois
et le premier janvier je soussigné ay baptisé
un fils de André MOREAU et de Jeanne ROUFIGNAC
ses père et mère mariés ensemble. Cest enfan est né hier
au soir. On luy a donné nom Jean Nycolas, le parrin
a été Jean Baptiste Nicolas DUPIN, Président à la Cour des aydes
en Guienne représenté par Gabriel GARI et la marraine
M[adam]e Blanche Marie Madelaine Noaille, épouse de
M[aitr]e Lanaillac, Conseiller à la cour des Aydes, représentée par
Petronille Beaudet qui n[on] su signer.
DAVID Curé, GARIGUE »

Cependant, à ce jour, je n'ai retrouvé aucun acte les concernant à la cour des aides.

Jean se marie à la paroisse Saint-Pierre de Saint-Loubès le 10 janvier 1786[245] avec Catherine VINCENDEAU.

Le couple vit dans cette même commune et aura sept enfants :

- Jean nait le 30 décembre 1786[246].

[244] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1753-1783, cote E DEPOT 9398, vue 49.
[245] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 60.
[246] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 73.

- Raymond nait le 26 octobre 1789[247], parrain Raymond MOREAU, marraine Jeanne PRADEAU.
- François nait le 12 avril 1792[248].

Le calendrier révolutionnaire ou républicain est institué le 24 octobre 1793 par la Convention nationale. Le début de la nouvelle ère est fixé à l'équinoxe de l'automne précédent, le 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République, qui devient ainsi le 1er vendémiaire an I. Chaque année est divisée en 12 mois de trente jours à laquelle on ajoute 5 ou 6 « jours complémentaires ». Le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), l'empereur Napoléon signe l'abrogation du calendrier républicain qui est appliqué jusqu'au 11 nivôse an XIV (31 décembre 1805).[249]

Trois des enfants de Jean MOREAU et Catherine VINCENDEAU verront le jour durant cette période.

- George nait le 13 octobre1795[250]. L'acte est en date du « 22 Vendémiaire An IV » du calendrier républicain[251] ce qui correspond au 14 octobre 1795. L'acte nous apprend que George (Jorge) est né la veille.
- Barthelemy nait le 16 mai 1801[252]. L'acte est en date du « 26 de Floréal à Midy », an IX du calendrier républicain ce qui correspond au 16 mai 1801.
- François nait le 21 septembre 1804. Dans la table décennale[253], qui est répertoriée de façon alphabétique par année, je lis « An 12 MOREAU François 4 compre » sans arriver à immédiatement comprendre de quel mois il s'agissait.

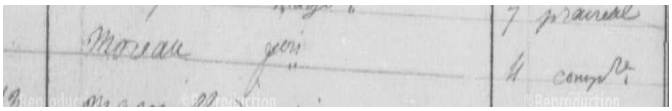

J'ai utilisé le convertisseur de date en entrant pour donner la date du 21 septembre 1804 indiquée par les AGB sur FILAE pour la convertir en calendrier républicain et cela a donné la conversion suivante : « calendrier républicain 5ème jour complémentaire ».

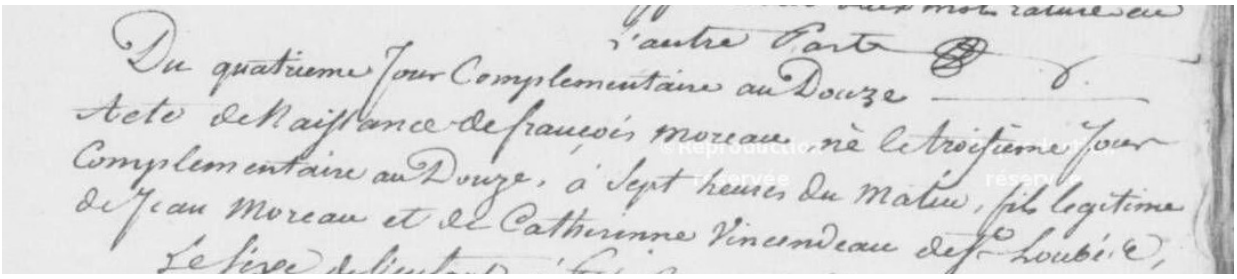
254

« Du quatrième jour complémentaire au douze
a été de naissance de François MOREAU, né le troisième jour
complémentaire au douze, à 7 heures du matin, fils légitime
de Jean MOREAU et de Catherine VINCENDEAU de S[ain]t Loubès »

J'ai de nouveau utilisé le convertisseur de date en indiquant cette fois ci le 3ème jour complémentaire de l'an XII. La date de naissance de François MOREAU est donc le 20 septembre 1804. La déclaration de naissance à l'état civil a été faite le lendemain.

- Marie nait le 25 juin 1809[255].

[247] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 116.
[248] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1782-1793, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 167.
[249] https://www.archinoe.net/cg47/commun/calendrier.php
[250] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances 1793-1802, cote 1 Mi EC 94-R5, vues 61 et 49.
[251] Saint-Loubès -Tables décennales : Naissances - Mariages - Décès 1803-1892 , cote 1 Mi EC 94-R15, vue 9.
[252] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances 1793-1802, cote 1 Mi EC 94-R5, vues 150 et 146.
[253] Saint-Loubès -Tables décennales : Naissances - Mariages - Décès 1803-1892, cote 1 Mi EC 94-R15, vue 9 et acte Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1803-1812, cote 1 Mi EC 94-R6, vue 30.
[254] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1803-1812, cote 1 Mi EC 94-R6, vue 30.
[255] Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances -1802-1812, cote 4 E 6, vue 10 - Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1803-1812, cote 1 Mi EC 94-R6, vue 113.

Ces naissances étaient répertoriées dans Filae par les relevés AGB[256]. Je les ai toutes vérifiées comme à chaque fois. Lors de cette vérification, certaines étaient enregistrées dans les actes de baptêmes et d'autres dans les registres d'Etat civil. Selon la date de naissance des enfants, nous pouvons noter la date du calendrier républicain. Pour effectuer la recherche, j'ai ciblé la période Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances 1793-1802 puis j'ai consulté les tables alphabétiques en fin de chaque année pour revenir enfin sur les actes de naissances.

Jean MOREAU décède le 18 novembre 1834[257] à 14h00, à l'âge de 71 ans, à Saint-Loubès. Jean CURAT, 31 ans et André PINET, 35 ans, ses voisins déclarent son décès.

2. Catherine VINCENDEAU (5)

Catherine VINCENDEAU est la fille légitime de Elies VINCENDEAU et de Catherine COUTIN. Son baptême a lieu le 20 juin 1765[258].

Catherine perd son père le 8 mars 1773[259], elle a 7 ans au moment de ce décès.

Sa mère Catherine meurt le 20 août 1781[260], Catherine est âgée de 16 ans.

Elle se marie avec Jean MOREAU le 10 janvier 1786. Jean TEYCHENEY qui assiste au mariage est probablement un frère de sa grand-mère.

Catherine VINCENDEAU décède le 4 février 1827[261], à l'âge de 61 ans, à Saint-Loubès.

François CURAT, 27 ans et Jean CURAT, 34 ans déclarent son décès.

Filae pour les relevés AGB indiquait Catherine VINCENDEAU fille de VINCENDEAU Guilheaume et de GIRAUD Marie née à Saint-Loubès le 4 septembre 1763 mais l'âge indiqué sur l'acte de décès de Catherine VINCENDEAU ne correspondait pas au calcul avec sa date de naissance. J'ai donc pensé que peut-être il s'agissait d'un homonyme, comme souvent rencontré au cours de mes recherches. J'ai cherché et finalement trouvé un autre acte au nom de Catherine VINCENDEAU cette fois-ci le 20 juin 1765, ce qui correspond bien à l'âge du décès. Le contrat de mariage des parents Elies VINCENDEAU et Catherine COUTIN m'a permis de connaitre leurs ascendants.

[256] AGB – Amitiés Généalogiques bordelaises.
[257] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1834, cote 4 E 11885, vue 13.
[258] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 22.
[259] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 47.
[260] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 189.
[261] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1823-1832, cote 1 Mi EC 94, vue 199.

C. Les arrière-grands-parents paternels (8 à 11)

1. André MOREAU (8)

André MOREAU voit le jour à Yvrac le 13 mars 1732 et sera baptisé le lendemain [262]. Ses parrain et marraine sont André FAURE et Françoise BIERE.

André est le fils légitime de Hilaire MOREAU, vigneron et de Jeanne FAURE de la paroisse d'Yvrac.

André sera vigneron, comme son père.

Il se marie avec Jeanne ROUFIGNAC le 31 mai 1758[263] à Yvrac.

Les témoins du mariage sont : Jean LAID, Arnault GOUSSELAN, Michel LINGEAUT, Jean ROUX, et Jean DULON.

Le couple aura cinq enfants :

- Françoise Marguerite nait le 3 février 1759[264].
- Raimond nait le 3 février 1760[265].
- Jean Baptiste Nicolas nait le 31 décembre 1762[266].
- Jacques nait le 19 novembre 1764[267].
- Jeanne nait le 19 décembre 1767[268].

André MOREAU décède à Yvrac le 29 frimaire an XIV[269] c'est-à-dire le 20 décembre 1805.

Il décède à l'âge de 73 ans, avant sa femme.

2. Jeanne ROUFIGNAC (9)

Jeanne ROUFIGNAC est née le 11 août 1734[270] à Montussan.

Elle la fille légitime de Raimond ROUFIGNAC et de Jeanne BIGUEY.

C'est son acte de mariage avec André MOREAU qui nous apprend le nom de ses parents.

Jeanne décède après son mari mais je n'ai pas encore trouvé son acte de décès.

[262] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 52.
[263] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1753-1783, cote E DEPOT 9398, vue 28.
[264] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1753-1783, cote E DEPOT 9398, vue 31.
[265] Yvrac-Paroisse Saint-Vincent -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1692-1696, 1702,1703,1709-1713,1736-1792, cote 4 E 4041, vue 107.
[266] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1753-1783, cote E DEPOT 9398, vue 49.
[267] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1753-1783, cote E DEPOT 9398, vue57.
[268] Yvrac-Paroisse Saint-Vincent -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1692-1696, 1702,1703,1709-1713,1736-1792, cote 4 E 4041, vue 118.
[269] Yvrac-Tables décennales-Décès -1802-1812, cote 4 E 6, vue 04 et acte Yvrac-Registres d'état civil-Naissances - Mariages - Décès - Publications de mariages -an XIV - 1806 an XIV-180, cote 4 E 4115/7, vue 14.
[270] Montussan-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint Martin de Montussan-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1707-1737, cote E DEPOT 7429, vue 26.

3. Elies VINCENDEAU (10)

Elies VINCENDEAU est le fils légitime de Jean VINCENDEAU et de Marie TEYCHENEY.

Elies VINCENDEAU se fiance à Catherine COUTIN le 23 janvier 1762[271]. Le mariage a lieu le 9 février 1762[272] à Saint-Loubès.

Ils passent un contrat de mariage le 23 janvier 1762 auprès de Maitre Jean DUPIN à Sainte-Eulalie[273].

Elies VINCENDEAU est alors vigneron à la journée. Le couple aura trois enfants, tous sont nés au bourg de Saint-Loubès :

- Jean, né le 28 janvier 1763[274]. Il décède à l'âge de 10 ans, le 4 mai 1773[275].
- Catherine, née le 20 juin 1765[276].
- Pierre né, le 14 février 1768[277].

Elies VINCENDEAU décède le 8 mars 1773[278], à l'âge de 30 ans dans son village natal, à Saint-Loubès.

4. Catherine COUTIN (11)

Catherine COUTIN et née et a été baptisée le 10 octobre 1737[279] à Saint-Loubès.

Elle est la fille légitime de Pierre COUTIN et de Margueritte BURLERON[280]. Ses parrain et marraine sont Jean FORT et Catherine BURLERON. Elle est la troisième enfant de la fratrie du couple.

Catherine COUTIN décède le 20 août 1781[281], à l'âge de 44 ans.

[271] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1737-1762, cote 4 E 3754, vue 234.
[272] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 89.
[273] Enregistrement 2C 1792 (1750-1762) - Jean DUPIN notaire Sainte Eulalie, cote 3E 45083.
[274] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 2.
[275] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 49.
[276] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 22.
[277] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 54.
[278] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 47.
[279] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 134.
[280] Suivant les actes, l'écriture change presque à chaque fois, nous choisirons BURLERON pour plus de clarté.
[281] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 189.

D. Les arrière-arrière-grands-parents paternels (16 à 23)

1. Hilaire MOREAU (16) et Jeanne FAURE (17)

Hilaire MOREAU sera vigneron.

Le 3 juin 1724[282], il se marie à Yvrac avec Jeanne FAURE. Leurs témoins de mariage sont Hilaire ANDRIVET et Aubert BIBONNE.

Le couple aura quatre enfants :

- Jean nait le 16 juin 1726[283] et sera baptisé le lendemain. Ses parrain et marraine sont Jean FAURE et Françoise SUDRE.
- Arnaud nait le 2 mai 1728[284] et sera également baptisé le lendemain. Ses parrain et marraine sont Arnaud BAUDET et Marguerite SABOUREIN.
- André nait le 14 mars 1732[285]. Ses parrain et marraine sont André FAURE et Françoise BIERE.
- Jeanne nait le 19 juin 1734[286]. Ses parrain et marraine sont Jeanne MOREAU et Michel FAURE.

Hilaire MOREAU décède à l'âge de 39 ans le 5 septembre 1738[287], à Yvrac.

Ce sont les relevé AGB qui m'ont appris la date de décès que j'ai ensuite retrouvée sur les AD 33 d'Yvrac.

Jeanne est native de la paroisse d'Yvrac mais elle vit à Bordeaux avant son mariage, paroisse de Sainte-Eulalie.

Elle présente au prêtre d'Yvrac un certificat prouvant que les bans de mariage ont bien été publiés à la paroisse de Sainte-Eulalie.

Je n'ai pas recensé d'autre acte à ce jour la concernant.

2. Raimond ROUFIGNAC (18) et Jeanne BIGUEY (19)

L'acte de mariage de Jeanne leur fille m'a permis de connaitre leur identité mais je n'ai pas trouvé d'acte les concernant.

Ils ont trois enfants :

- Jeanne, née le 11 août 1734[288]. Son parrain est François ROUFIGNAC de Saint-Sulpice et sa marraine Jeanne MONTEIL de Saint-Loubès.
- Jeanne, née le 31 octobre 1738[289]. Elle a été baptisée le lendemain à Lormont. Ses parrain et marraine sont Jean BIGUEY et Jeanne SAINTINES.
- Augustin, né le 14 mai 1743[290].

C'est la première fois que je rencontre un couple dont les enfants naissent dans des lieux différents. Les relevés AGB dans FILAE m'ont permis de retrouver ces trois enfants. Tous les actes sont vérifiés.

3. Jean VINCENDEAU (20) et Marie TEYCHENEY (21)

Jean VINCENDEAU se fiance à Marie TEYCHENEY le 14 janvier 1741[291] à Saint-Loubès.

---

[282] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 12.
[283] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 26.
[284] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 35.
[285] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 52.
[286] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1723-1734, cote E DEPOT 9395, vue 62.
[287] Yvrac-Cultes, instruction publique, assistance publique-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1734-1743, cote E DEPOT 9396, vue 34.
[288] Montussan-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint Martin de Montussan-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1707-1737, cote E DEPOT 7429, vue 26.
[289] Lormont-Paroisse Saint-Martin -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1737-1751, cote 1 Mi EC 229-R2, vue 56.
[290] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 71.
[291] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 44.

Ils se marient le 7 février 1741[292]. Leurs témoins de mariage sont Gabriel GUIGNAR, Pierre VINCENDEAU, Elies FAUX, Jean LERBET.

Le couple aura trois enfants :

- Elies que nous avons vu au préalable et qui se mariera avec Catherine COUTIN.
- Pierre.
- Marie.

Tous les trois sont mentionnés dans le contrat de mariage de leur fils Elies. Je n'ai pas encore retrouvé leurs actes de naissance.

Les informations concernant leurs fiançailles et mariage proviennent des relevés AGB répertoriés sur FILAE que j'ai ensuite vérifié.

4. Pierre COUTIN (22) et Marguerite BURLERON (23)

Leurs noms apparaissent dans le contrat de mariage de leur fille Catherine COUTIN.

Pierre COUTIN et Marguerite BURLERON se sont mariés le 29 août 1729[293] à Saint-Romain la Virvée. L'acte de mariage nous communique de nombreuses informations.

Pierre COUTIN est le fils légitime et naturel d'un autre Pierre COUTIN et de Marie MOULON. Sa mère est décédée avant qu'il se marie.

Son père assiste à son mariage ainsi que son frère Daniel dont je n'avais pas le nom dans le contrat de mariage de Marie mais pour lequel je n'ai pas encore retrouvé d'acte.

Marguerite BURLERON est la fille de Michel BURLERON et de Jeanne PRINCETEAU.

L'acte de mariage nous informe de leur date de fiançailles, le 13 juillet de la même année à Saint-Romain, ainsi que de la date de publication de chaque ban : le 17, 22 et 24 juillet. Il est précisé que les bans ont été publiés à Saint-Loubès.

- Françoise est née le 31 juillet 1730[294]. Ses parrain et marraine sont Pierre COUTIN et Françoise BURLERON.
- Magdelaine est née le11 février 1735[295]. Des bans sont publiés le 13 janvier 1770[296] pour le futur mariage de Magdelaine COUTIN et Jean CARSOULLE quelques jours plus tard[297]. L'état de l'acte ne permet pas de déterminer la date exacte. Probablement entre le 27 et le 30 janvier selon les actes qui l'entourent. Ses parrain et marraine sont Daniel COUTIN et Magdeleine CONET.
- Catherine, née le 10 octobre 1737[298], se mariera avec André MOREAU comme nous avons pu l'étudier plus tôt.
- Pierre est né le 23 août 1740[299]. Ses parrain et marraine sont Pierre COUTIN et Catherine MONTEIL.
- Jean est né le 17 juillet 1743[300]. Ses parrain et marraine sont Jean COIFFART et Anne RIUNEU.

Les relevés AGB ont recensé également Thomas COUTIN dont je n'ai pas retrouvé l'acte.

[292] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 45.
[293] Saint-Romain-la-Virvée-Cultes, instruction publique, assistance publique-Paroisse Saint-Romain de Boursas-Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1713-1736, cote E DEPOT 8931, vue 228.
[294] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 48.
[295] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 93.
[296] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 03.
[297] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755, vue 83.
[298] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 134.
[299] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -1737-1762, cote 4 E 3754, vue 55.
[300] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1738-1750, cote 1 Mi EC 94-R3.

E. Les grands-parents maternels COLES – TYZON (6-7)

Nous voici à Sainte-Eulalie, un petit village à cinq kilomètres environ de Saint-Loubès. C'est ici que vivent les familles COLES et TYZON. Tous sont laboureurs, métayers.

1. Thomas COLES

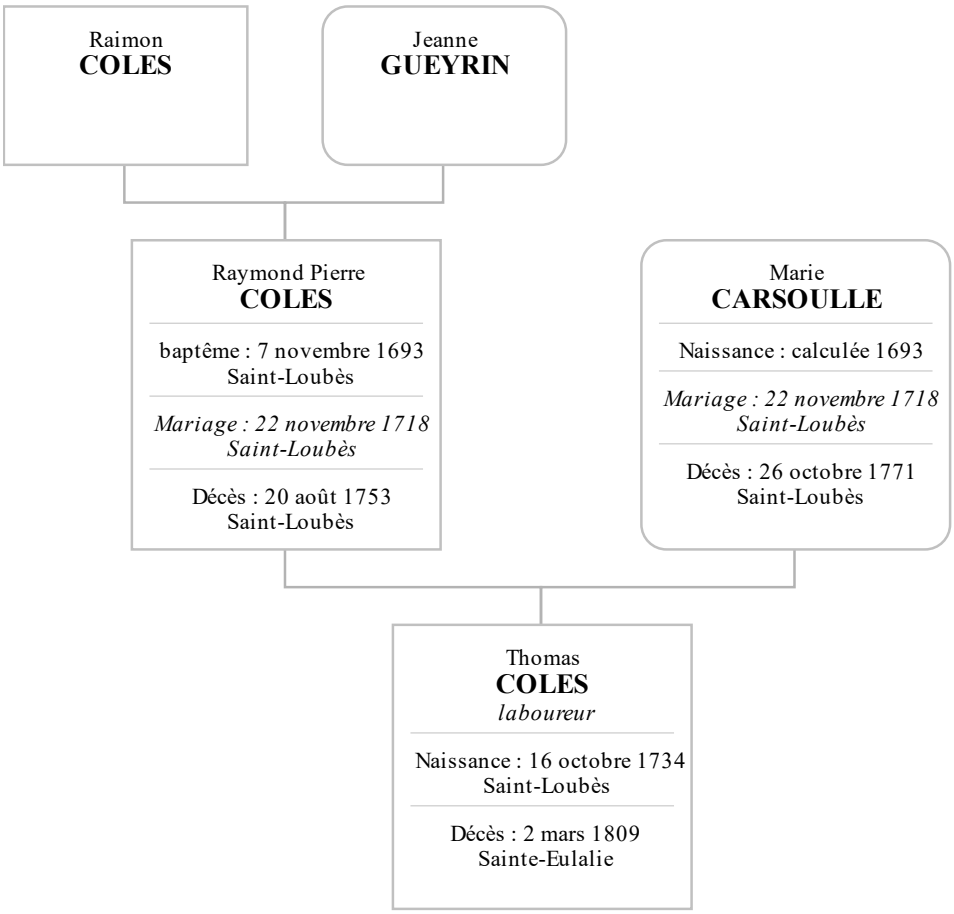

Thomas COLES voit le jour le 16 octobre 1734[301] à Saint-Loubès. Il est le fils légitime de Raymond Pierre COLES et de Marie CARSOULLE.

Thomas sera laboureur, métayer.

Il est baptisé à l'église Saint-Pierre de Saint-Loubès, le 19 octobre 1734[302]. Ses parrain et marraine sont Thomas MAGNION et Françoise DUPRAT. Jean CARSOULLE et Estienne DUPRAT sont également présents.

Thomas a 18 ans lorsqu'il perd son père.

Il se marie en premières noces, le 7 mai 1754[303] avec Marie TROS (parfois nommée THROS dans les actes), la fille légitime de Guillaume TROS et de Catherine RIVIERE.

Pour ce couple je n'ai recensé que trois enfants :

- Elies nait le 1er novembre 1755 [304] et décèdera le 6 juin 1777[305]. Ses parrain et marraine sont Elies TROS (THROS) et Marie COLES.
- Jean nait 2 janvier 1760[306]. Ses parrain et marraine sont Jean COLES et Catherine TROS.

[301] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 90.
[302] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 90.
[303] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 85.
[304] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 18.
[305] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1769-1782, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 120.
[306] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 66.

- Anne nait le 22 mars 1764[307]. Ses parrain et marraine sont Jean COLES et Anne COLES.

La famille vit à Saint-Loubès mais Marie TROS décèdera à Sainte-Eulalie, à la métairie du Foucques, le 19 août 1780[308], après avoir reçu les Saints Sacrements.

Marie TROS et Thomas COLES ne semblent pas avoir passé de contrat de mariage. Je n'en ai pas trouvé pour le moment.

Thomas est un jeune veuf avec trois enfants dont une mineure de seize ans, Anne.

Il signe un contrat de mariage avec Jeanne TYZON le 28 février 1782[309], chez Maître DUPIN.

Je l'ai trouvé en cherchant un notaire à partir de leur date de mariage et selon leur lieu d'habitation, car rien dans leur acte de mariage ne m'indiquait la possibilité qu'ils aient passé un contrat de mariage. J'avais préalablement cherché un éventuel contrat entre Thomas COLES et sa précédente femme, en vain.

Thomas est entouré de Jean COLES, son frère germain, et d'Arnaud BEGUEY, son beau-frère.

Il n'a plus ses parents au moment de ce second mariage.

Jeanne TYZON est la fille de feu Bernard TYZON et Pétronille CARSOULLE. Elle est majeure, maitresse de ses droits et a pour conseil Bernard TYZON, Marie TYZON, son frère et sa sœur germains, Françoise MOREAU, sa belle-sœur, Bertrand CARSOULLE, son oncle germain, Bernard, Jean, Pierre, Mathurin, Arnaud, un autre Jean et Marie TYZON ses neveux et nièces.

Bernard et Marie sont les frère et sœur germains de Jeanne, ce qui signifie qu'ils ont les mêmes parents.

Le contrat stipule que le futur époux constitue pour sa «dot la somme de six-cents livres comptée et exhibée en bonne espèce de cours de ce jour à la vue de nous, notaire et témoins et ensuite vers lui retirée ». J'ai pu constater que très souvent dans les contrats de mariage, les sommes qui constituent les dots, sont comptées à la vue de tous, et sont ensuite remises le jour des noces. Il est toujours précisé que cette somme est au cours du jour.

La scène se passe à la Chevilette, le notaire détaille ensuite un demi-cabinet de bois d'ormeau, divers et du linge de maison, qu'il a, dit-il, constitué lors de « sa société » avec feue Marie TROS. Pour aider à supporter les charges dudit mariage, Jeanne TYZON « se constitue en dot la somme de quatre cents livres ».

La dot comporte également *« trois boisseaux de bled fromant, mezure du sol qui sont ez mains de Bernard Tizon, son frère icy présant qui s'oblige de les délivrer au futur pour et au nom de la future aux métives prochaines ».* Les métives[310] représentent la saison des moissons.

Le notaire poursuit et décrit divers effets mobiliers, vaisselle et linge de maison, usés ou neufs. La précision a son importance. Il détaille ainsi *« un boisseau de fève, six quarts de bled d'espaigne ».*

Il faut comprendre que la dot représente un « gain de survie ».

Ce terme sera d'ailleurs utilisé en fin de contrat.

A la lecture des contrats de mariage. Les époux reçoivent souvent du mobilier, une somme d'argent mais aussi des denrées précieuses pour le jeune ménage.

Les meubles et immeubles ici présentés et à venir sont hypothéqués.

[307] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre-Baptêmes - Mariages - Sépultures -Les dates extrêmes sont : 1763-1783, 1788, 1789, cote 4 E 3755.
[308] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 222.
[309] Contrat de mariage en date du 28 février 1782 chez Maitre DUPIN, 2 C 1794 – 3 E 45088.
[310] https://www.cnrtl.fr/definition/metive

Les futurs époux sont associés par moitié aux acquêts. Par marque d'affection, et d'amitié, ils se font mutuellement don du prémourant au survivant de l'usufruit et de la jouissance de tous leurs biens, à titre d'agencement et de gain de survie.

Le mariage de Thomas COLES et Jeanne TYZON a lieu 6 mars 1782[311] à Sainte-Eulalie.

Le couple aura deux filles :

- Anne née le 27 janvier 1783[312]. Ses parrain et marraine sont Bernard TYZON et Anne COLES.
- Françoise née le 5 mars 1785[313]. Ses parrain et marraine sont François COLES et Françoise HYBERT.

Thomas a 50 ans au moment de sa naissance.

Thomas COLES décède à Sainte-Eulalie, à la métairie du Foucques, le 2 mars 1809[314], à l'âge de 74 ans.

Concernant la recherche sur ces deux couples, j'ai tout d'abord pris connaissance de l'acte de mariage avec Jeanne TYZON, ce qui m'a appris que Thomas COLES était veuf, puis du baptême de Thomas COLES J'ai ensuite recherché le mariage avec Marie TROS, des contrats de mariage éventuels, pour revenir vers les actes de baptême des épouses et des enfants successivement puis acte de décès des époux.

[311] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 240.
[312] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 247.
[313] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 264.
[314] Sainte-Eulalie-Registres d'état civil-Naissances - Mariages - Décès - Publications de mariage -1809, cote 4 E 4200, vue 30.

2. Jeanne TYZON

Jeanne TYZON est la fille légitime de Bernard, Jean TYZON et de Pétronille CARSOULLE. Elle est née le 18 novembre 1746[315] à Sainte Eulalie. Ses parrain et marraine sont Bertrand et Jeanne CARSOULLE habitants à Saint-Loubès.

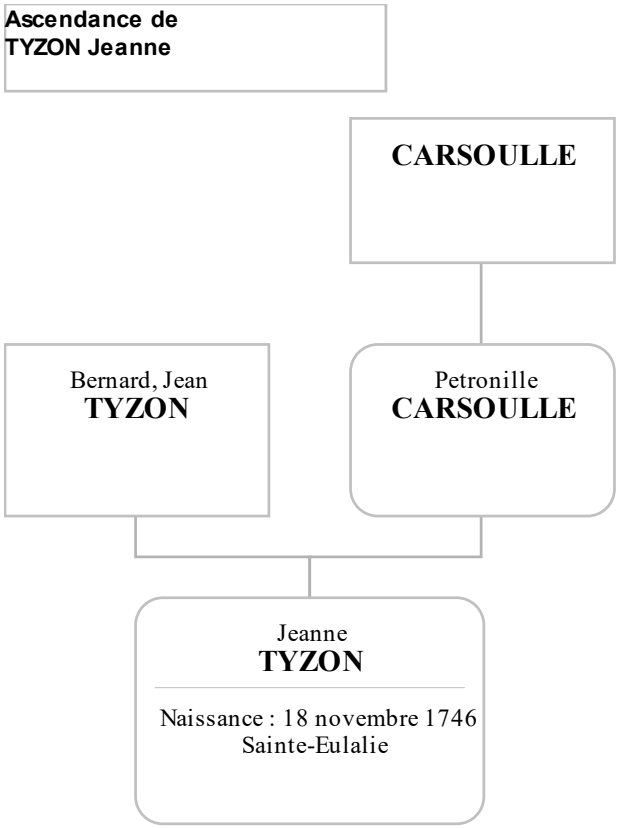

[315] Sainte-Eulalie-Sainte-Eulalie-d'Ambarès -Baptêmes - Mariages - Sépultures : 1711, 1712, 1737-1792, cote 4 E 3680, vue 56.

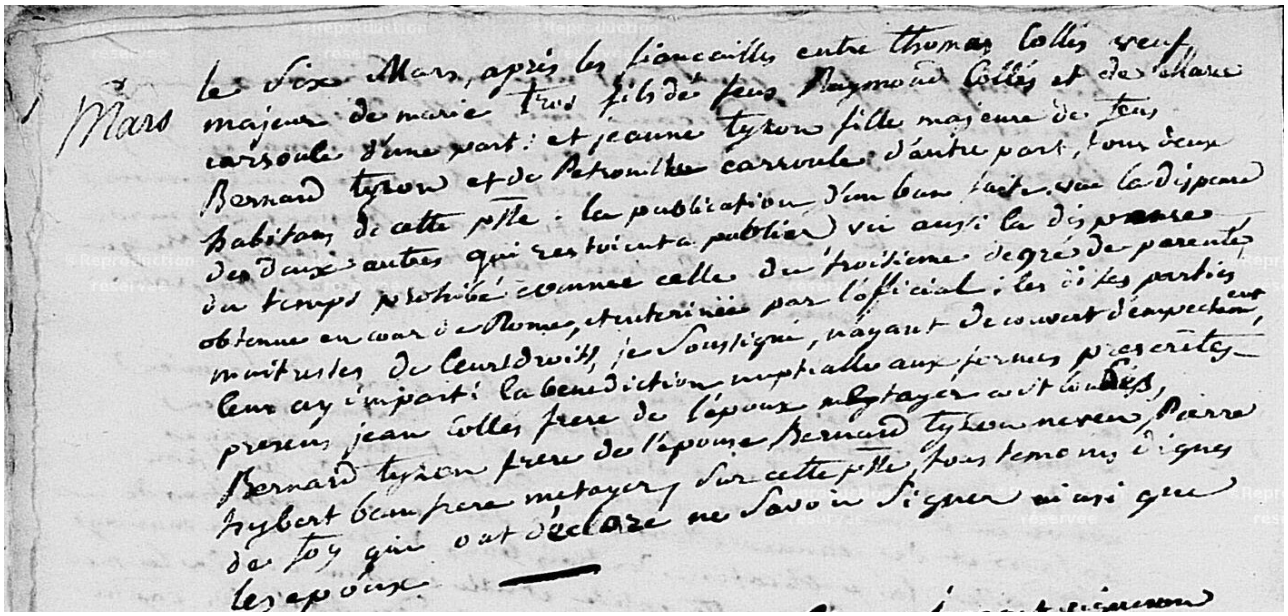

« Le six mars après les fiançailles entre Thomas Collès veuf, majeur de Marie Tros, fils de feus Raymond Collès et de Marie Carsoule d'une part et Jeanne TIZON fille majeure de feus Bernard Tyzon et de Pétronillle Carsoule d'autre part, tous deux habitans de cette p(aroi)sse. La publication d'un ban faite veu la dispense des deux autres qui restoient a publier, vu aussi la dispense du temps prohibé, comme celle du troisième degré de parenté obtenu en cour de Rome, et entérinée par l'official ; ou, les dites parties maitresses de leurs droits, je soussigné, n'ayant découvert d'empêchement leur ay imparti la bénédiction nuptialle aux formes prescrites. Presens Jean Collès, frère de l'époux, meytayer à S[ain]t-Loubès Bernard Tyzon frère de l'épouse, Bernard Tyzon, neveu de, Pierre Hybert beau-frère metayer, sur cette p[aroi]sse, tous témoins dignes de foy qui ont déclaré ne savoir signer ainsi que Les époux. »

Quand Jeanne se marie avec Thomas COLES tous deux bénéficient de deux dispenses. L'une de temps, l'autre pour lien de parenté. J'ai consulté le calendrier des fêtes religieuses pour l'année 1792[316] et le 1er dimanche de Carême était le 17 février 1782, le mercredi précédent était le mercredi des cendres, ce qui pourrait peut-être expliquer la première dispense car on ne devait généralement ni se marier ni publier les bans durant les périodes de fêtes religieuses. Il faut savoir que la « publication » des bans était en réalité une annonce du mariage par le prêtre durant la messe et non pas une publication écrite comme aujourd'hui devant la mairie.

Concernant la seconde dispense accordée par Rome, il s'agit d'une dispense pour consanguinité au 3ème degré de parenté. Je suis un peu surprise car une dispense de Rome et non de l'archevêché était en général pour un mariage entre cousins germains. Ce qui paraitrait assez logique si Pétronille CARSOULLE et Marie CARSOULLE sont effectivement sœurs. A ce jour je ne suis pas encore remontée plus haut dans l'ascendance pour pouvoir le confirmer ou l'infirmer. Je n'ai pas trouvé la dispense aux archives historiques de l'archevêché qui ne possède que de très rares registres datant d'avant la révolution. Il faudrait que je retourne aux archives départementales pour la chercher en série G dans les fonds de l'Officialité.

[316] https://syt58.fr/genealogie/calendrierpaques.php

F. Les arrière-grands-parents maternels (12 à 15)

1. Raymond COLES (12)

Raymond COLES a été baptisé le 7 novembre 1693 à Saint-Loubès. Ses parents sont Raymon COLES et Jeanne GEYRIN.

Il épouse Marie CARSOULLE le 22 novembre 1718[317] à Saint-Loubès.

Le couple aura sept enfants :

- Raimond, né le 17 septembre 1719[318]. Ses parrain et marraine sont Raimon COLES et Jeanne LAFON.
- Jean, né le 8 octobre 1720[319]. Ses parrain et marraine sont Jean CARSOULLE et Jeanne COLES.
- Arnauld, né 25 mars 1723[320]. Son parrain est Arnauld COLES. L'acte est trop clair et ne permet pas de lire le nom de sa marraine.
- Anne, née le 9 novembre 1725[321]. Anne sera baptisée le 11 novembre. Ses parrain et marraine sont Jean COLES et Anne CARSOULLE.
- Marie, née le 2 mars 1730[322]. Son baptême a lieu le lendemain à l'église Saint-Pierre de Saint-Loubès. Sa marraine est Marie CARSOULLE. Marie est décédée le 19 janvier 1763[323] à Saint-Loubès.
- Thomas né le 16 octobre 1734[324]. Il sera baptisé le 19 octobre et ses parrain et marraine sont Thomas MAGNION et Françoise DUPRAT.
- Jeanne née 3 avril 1737[325]. Ses parrain et marraine sont Bertrand CARSOULLE et Jeanne COLES.

Raymond COLES décède le 20 août 1753[326], à l'âge de 60 ans, à Saint-Loubès.

2. Marie CARSOULLE (13)

Pour l'instant je n'ai pas réussi à trouver d'acte la concernant.

3. Bernard TYZON (14) et Pétronille CARSOULLE (15)

Pour l'instant je n'ai pas réussi à trouver d'acte concernant leur état civil.

Je n'ai recensé que trois enfants pour ce couple.

- Jeanne TYZON que nous avons étudiée précédemment et qui épousera Thomas COLES.
- Bernard TYZON et Marie TYZON.

C'est le contrat de mariage entre Thomas COLES et Jeanne TYZON qui m'a révélé ces noms.

[317] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 63.
[318] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 71.
[319] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 79.
[320] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 113.
[321] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1713-1725, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 42.
[322] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 44.
[323] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1754-1769, cote 1 Mi EC 94-R4, vue 99.
[324] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 90.
[325] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1725-1738, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 127.
[326] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1748-1754, cote 1 Mi EC 94-R3, vue 44.

G. Les arrière-arrière-grands-parents maternels (24 à 31)

1. Raymond COLES (24) et Jeanne GUEYRIN (25)

Ils ne font pas partie de la recherche requise, pourtant il nous faut les connaitre pour identifier une nouvelle fois la fratrie au 3ème degré.

Le couple aura quatre enfants :

- Jeanne nait le 28 mars 1688[327]. Ses parrain et marraine sont Jeanne COLES et Pierre GEYRIN.
- Jeanne nait le 16 novembre 1689[328].
- Jean nait le 21 octobre 1691[329].
- Raymond Pierre nait le 7 novembre 1693[330].

Je ne pense pas avoir encore trouvé l'ensemble des enfants de ce couple. Pour ce faire, il faudrait que j'aie également leur date de mariage et de décès afin de pouvoir dresser une fourchette de dates auxquelles les chercher de manière plus efficace.

[327] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 79.
[328] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 92.
[329] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 112.
[330] Saint-Loubès-Paroisse Saint-Pierre -Baptêmes - Mariages - Sépultures 1681-1697, cote 1 Mi EC 94-R2, vue 128.

XI. La descendance de mon couple

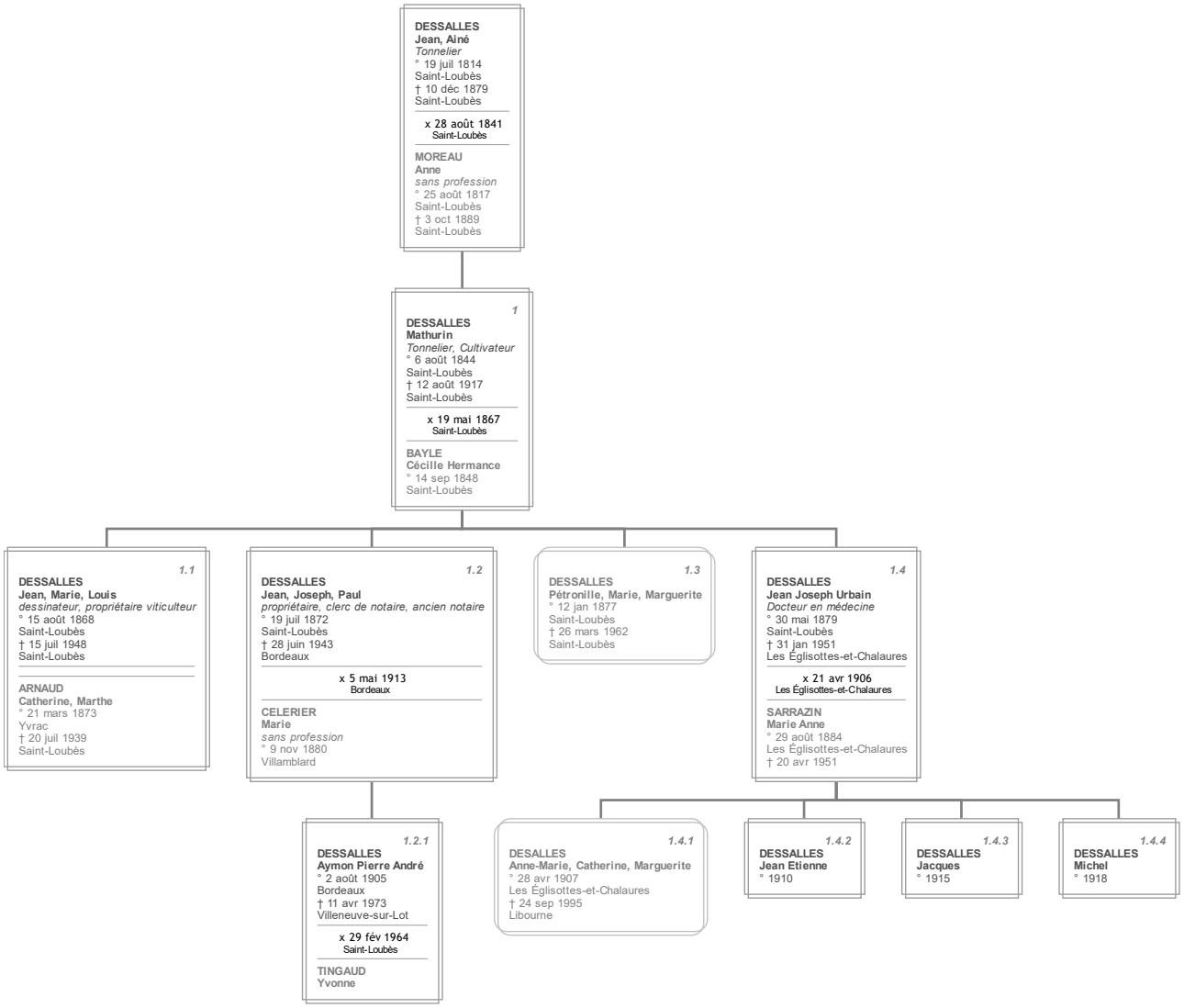

J'ai commencé les recherches pour mon mémoire par les descendants de Jean DESSALLES et Anne MOREAU. Pour ce faire, j'ai effectué un relevé de tous les noms DESSALLES quelle que soit l'orthographe, car il faut se fier à la phonétique plus qu'à l'orthographe des noms, dans les tables décennales[331], naissances, mariage-décès de 1838 et jusqu'en 1902. Puis j'ai cherché les actes de chacun afin de pouvoir ou non les relier entre eux. J'ai également effectué des recherches sur le site FILAE quand j'ai été bloquée et j'ai pu y retrouver certains membres de la famille, notamment lorsque ceux-ci avaient quitté la commune de Saint-Loubès. Les relevés AGB sont très nombreux concernant les communes environnantes.

[331] Tables décennales Naissances – mariages décès de Saint-Loubès 1838-1842, 1843-1852, 1853-1862, 1863-1872, 1873-1882, 1892-1902, cote 1MiEC 94-R15.

A. Le couple Mathurin DESSALLES et Cécile BAYLE.

Mathurin DESSALLES voit le jour le 6 août 1844 à Saint-Loubès, à 5 heures du matin[332]. Il est l'unique enfant[333] de Jean DESSALLES et Anne MOREAU. Son surnom en famille sera « chéri »[334].

Mathurin deviendra tonnelier, cultivateur, comme son père.

Il s'unit à Cécile Hermance BAYLE[335], fille légitime d'Élie BAYLE et de Catherine MENESPLET le 19 mai 1867 à Saint-Loubès. Cécile n'a que 18 ans lorsqu'elle se marie. Elle est née à Saint-Loubès le 14 septembre 1848[336] à 14h00. Les témoins de sa naissance sont François LEGLISE, 32 ans, et Jean BAPTISTE, 59 ans, tous deux habitants de ladite commune.

L'acte de mariage nous apprend que Mathurin est exempté du service militaire par la force de son numéro.

Leurs témoins seront Pierre Benjamin NICOT, menuisier, âgé de 59 ans, Gabriel CHEVERY, tisserand, âgé de 50 ans, Jean Eugène REVEL, couvreur, âgé de 37 ans, Pierre MEZEL, serrurier âgé de 24 ans et qui n'est autre que le fils ainé de Lainé MEZEL. Tous habitent ladite commune de Saint-Loubès et ne sont ni parent, ni allié.

L'acte de mariage précise qu'un contrat de mariage a été dressé chez Maître Jean Henry EYMOND, notaire de Saint-Loubès le 24 avril 1867[337].

Le couple aura quatre enfants :

- Jean, Marie, Louis nait le 15 août 1868[338] et décède le 15 juillet 1948[339].
- Jean, Joseph, Paul nait le 19 juillet 1872[340] et décède le28 juin 1943[341].
- Pétronille, Marie, Marguerite nait 12 janvier 1877[342] et décède le 26 mars 1962[343].
- Jean Joseph Urbain nait le 30 mai 1879[344] et décède le 31 janvier 1951[345].

Mathurin a 24 ans au moment de la naissance de son premier enfant. Cécile, son épouse a 20 ans.

Sur le recensement de 1891[346], le couple vit au lieu-dit du Bergey, uniquement avec trois de leurs enfants. Le recensement de 1896[347] nous démontre que le foyer est constitué des mêmes individus et ils ont également à demeure une domestique, Marie BLANCHON, 35 ans. En 1901[348], lors du nouveau recensement, le foyer est constitué à l'identique, mais le domestique a changé, il s'agit maintenant de VALEZE A., 23 ans. Nous remarquons qu'il a le même âge que les enfants. Le recensement de 1906[349] nous apprend que les garçons

[332] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1844, cote 4 E 11863.
[333] Bureau de Carbon-Blanc - Registres de formalité et actes déposés - Déclarations de successions - Déclarations des mutations par décès Volume 54 - Date : 1879-1880, cote 3 Q 11957. En date du 1er juin 1880, il y est stipulé que Mathurin est fils unique.
[334] Je découvre son surnom dans le contrat de mariage qu'il signe le 24 avril 1867, chez Maître Jean Henry EYMOND, notaire, Saint-Loubès, cote 3 E 58386.
[335] Saint-Loubès-Tables décennales-Mariages -1863-1872, cote 4 E 88. Saint-Loubès-Registres d'état civil-Mariages -1867, cote 4 E 11878.
[336] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1848, cote 4 E 11864.
[337] CM passé chez Me Jean Henry EYMOND le 24 avril 1867, cote 3 E 58386 (période 1841-1842).
[338] Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances -1863-1872, cote 4 E 87 Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1863-1872, cote 1 Mi EC 94, vue 100.
[339] Acte de décès provient de la mairie de Saint-Loubès.
[340] Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances -1863-1872, cote 4 E 87, vue 4 et Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1861-1875, cote 4 E 11866, vue 216.
[341] L'acte de décès provient de la mairie de Bordeaux.
[342] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1873-1882, cote 1 Mi EC 94, vue 76.
[343] L'acte de décès provient de la mairie de Saint-Loubès.
[344] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1879, cote 4 E 18287, vue 20 et Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1879, cote 4 E 18287, vue 7.
[345] L'acte de décès provient de la mairie de Saint-Loubès.
[346] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/2 (1891).
[347] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/3 (1896).
[348] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/4 (1901).
[349] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/5 (1906).

sont partis du foyer, seule Marthe vit encore avec ses parents. Une nouvelle domestique est également présente, Marie DUROZ.

Le 1er août 1897, Mathurin DESSALLES effectue un voyage à Cauterets[350]. Il est accompagné de son fils Louis, de sa belle-fille Catherine et de sa fille Pétronille dite Marthe. Afin d'effectuer ce voyage, tous quatre ont très probablement dû remplir une fiche de renseignement auprès de la préfecture bien que les passeports intérieurs ne soient plus obligatoires depuis 1860. Je n'ai pas retrouvé cette fiche de renseignement à ce jour.

Il est fort probable que le voyage dans les Hautes-Pyrénées ait été effectué pour « les eaux » de Cauterets. En effet, nous verrons par la suite qu'un autre membre de la famille, Nicolas LEGLISE, a pour habitude d'aller faire une cure dans cette petite station thermale de montagne.

Son père Jean meurt le 10 décembre 1879, Mathurin est âgé de 35 ans.

A sa mort, une déclaration de mutations par décès est effectuée. L'acte notarié se trouve chez maître EYMOND, il date du 18 mai 1841 comme nous l'avons étudié plus tôt.

Un contrat de mariage a été signé auprès de Maître Jean Henry EYMOND, notaire à Saint-Loubès le 24 avril 1867[351]. Ce contrat est rédigé au lieu-dit de Loustallot chez les frères et la mère de la future épouse.

Mathurin DESSALLES et Cécile BAYLE se marieront sous un « simple régime de communauté réduite aux acquêts dont les effets seront réglés comme il est dit aux articles 1498 et 1499 du code Napoléon ».

Chacun des couples dote son enfant de meubles, linge de maison et d'une somme de 2000 francs « en espèces monnayées au cours légal ».

Tous les intervenants et témoins signent le contrat hormis la mère de Mathurin DESSALLES qui déclare ne pas savoir signer et qui sera interpellée par le notaire EYMOND.

Mathurin décède le 12 août 1917[352] à Saint-Loubès. Je me suis servie de la presse ancienne pour rechercher son faire-part de décès[353] et ensuite rechercher l'acte en ligne que je n'avais pas trouvé au préalable.

Cécile BAYLE, une fois veuve, poursuit les activités de son défunt mari tonnelier, cultivateur.

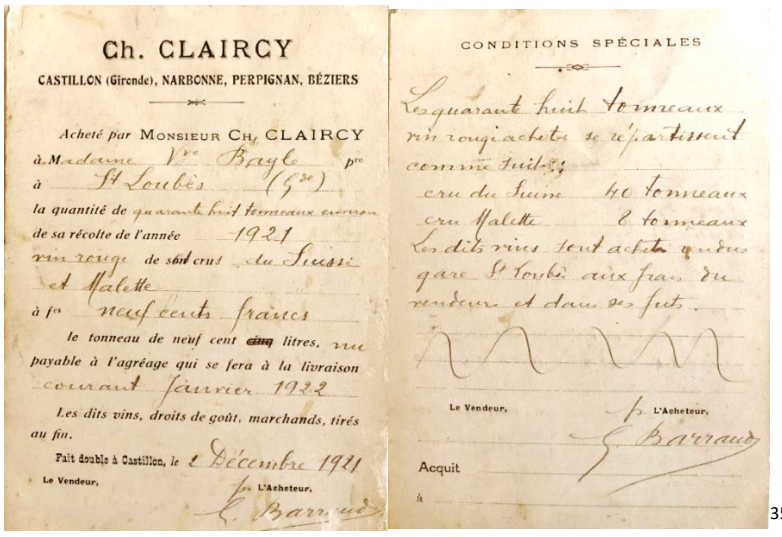

Ch. CLAIRCY

CASTILLON (Gironde), NARBONNE, PERPIGNAN, BÉZIERS

Acheté par MONSIEUR CH. CLAIRCY

à Madame Vve Bayle prop

à St Loubès (Gde)

la quantité de quarante huit tonneaux environ

de sa récolte de l'année 1921

vin rouge de son crus du Suisse

et Malette

à fcs neuf cents francs

le tonneau de neuf cent cinq litres, nu

payable à l'agréage qui se fera à la livraison

courant février 1922

Les dits vins, droits de goût, marchands, tirés au fin.

Fait double à Castillon, le 1 Décembre 1921

Le Vendeur, L'Acheteur, E. Barraud

CONDITIONS SPÉCIALES

Les quarante huit tonneaux vin rouge achetés ce jourd'hui comme suit:

cru du Suisse 40 tonneaux

cru Malette 8 tonneaux

Les dits vins sont achetés rendus gare St Loubès aux frais du vendeur et dans ses fûts.

Le Vendeur, L'Acheteur, E. Barraud

Acquit

à

354

Extrait d'une vente de Cécile Bayle pour CH. CLAIRCY de 42 tonneaux de vin rouge, dont 40 proviennent du cru du Suisse et 8 du cru de Malette. Le Suisse et Malette sont deux propriétés familiales.

[350] https://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&startRecord=15&maximumRecords=15&page=2&query=%28gallica%20all%20%22dessalle%20tonnelier%20saint-loub%C3%A8s%22%29

[351] Contrat de mariage passé chez Maître Jean Henry EYMOND, notaire à Saint-Loubès le 24 avril 1867 – Année 1867, cote 3 E 58386.

[352] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Décès -1917, cote 4 E 20495, vue 23.

[353] Presse ancienne – la petite Gironde - parution du 13 août 1917 – en annexe.

[354] Archives familiales A. DESSALLES – Certificat pour la vente de 42 tonneaux de vin rouge de la production de Cécile Bayle pour l'acheteur M. CH. CLAIRCY.

B. Micro-étude d'un va et vient d'une propriété familiale : le Massias

Pour l'étude du cadastre, je ne connaissais aucun numéro de parcelle ni les adresses d'habitation de la famille et de ses alliés, simplement les lieux-dits. Les divers recensements consultés pour Saint-Loubès étaient à chaque fois également sous des noms de lieux-dits. La ville a été pourvue de noms de rues au moment de la mise en place des PTT selon l'archiviste de Saint-Loubès dans les années 1980[355].

J'ai consulté en premier lieu le volume contenant la table alphabétique des propriétaires[356] du cadastre.

J'ai relevé dans ce volume l'ensemble des propriétaires au nom de DESSALLES ainsi que leur numéro de folio correspondant. En voici un exemple.

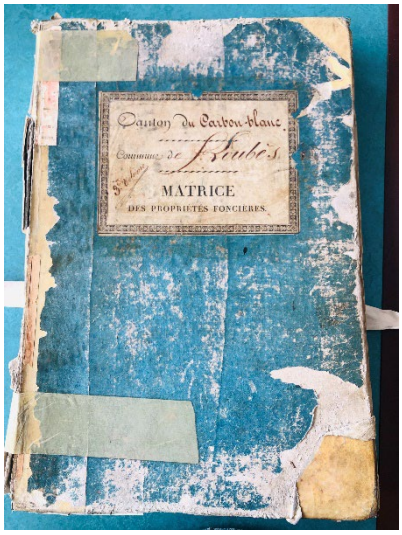

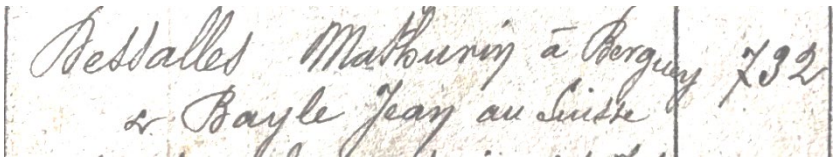

« DESSALLES Mathurin à Berguey et BAYLE Jean au Suisse, folio 732 »

J'ai consulté différentes matrices, elles sont organisées par numéro de folios. Le folio 732 se trouve dans le volume N°5.

[355] Information requise auprès de l'archiviste municipale de Saint-Loubès, Mme DIGUET.
[356] 3P 433/5 Volume 6.

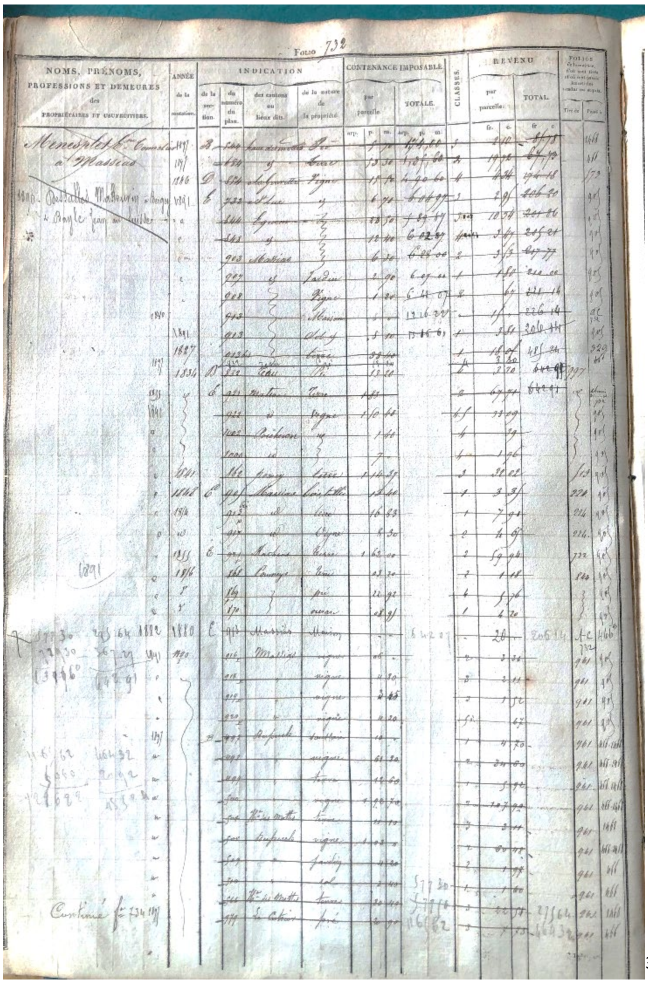
[357]

Sur le folio 732, nous remarquons que Mathurin DESSALLES habite au Bergey, et Jean BAYLE habite, quant à lui, au lieu-dit du Suisse.

En 1891, année de la mutation, Mathurin DESSALLES et Jean BAYLE ont, soit hérité, soit acheté à MENESPLET E^{ne}, tonnelier à Massias, plusieurs terres, vignes, et notamment une maison située au lieu-dit de Massias. C'est cette maison à laquelle j'ai choisi de m'intéresser. La maison se trouve dans la section E – numéro de plan 913.

C'est cette même section que j'irai consulter plus tard sur le plan d'assemblage de Saint-Loubès en ligne. Le plan d'assemblage reprend la commune, et il est divisé en plusieurs sections.

Peut-être Mathurin et Jean ont-ils acheté à E. MENESPLET car la colonne « tiré de » sur la droite est vide, ce qui signifie que :

- Soit la maison leur appartenait déjà
- Soit ces biens étaient à E^{ne} MENESPLET qui figure juste au-dessus de leurs noms.

En étudiant l'écriture de l'agent cadastral sur cette page et sur la précédente, on peut également comprendre que les notes concernant les biens de E^{ne} MENESPLET, Mathurin DESSALLES et Jean BAYLE furent écrites au même moment (écriture et encre identique). Il faut noter également que E^{ne} MENESPLET est très certainement un membre de la famille de Mathurin DESSALLES.

En effet, si nous nous référons à l'arbre généalogique, Mathurin DESSALLES est marié à Cécile BAYLE.

[357] Matrice cadastrale volume 5.

Cécile est la fille de Catherine MENESPLET. Les recherches qui suivent m'ont amenée à développer un peu plus la branche de la famille MENESPLET afin de mieux comprendre ce jeu d'achat et revente qui eurent lieu et que je vais étayer ci-dessous.

Si nous regardons enfin la colonne « tiré de » et « passé à » concernant la maison, nous pouvons observer la mention AC 466[B].

Je ne savais pas ce que signifiait ces abréviations et la personne en salle des archives a vérifié pour moi les abréviations du cadastre.

AC signifie « ajout construction », nous en concluons que soit la maison du Massias lorsqu'elle appartenait à E[ne] MENSEPLET n'existait pas et dans ce cas elle aurait pu être construite par Mathurin DESSALLES et Jean BAYLE après achat ou succession, soit cette maison existait déjà et a fait l'objet d'un agrandissement par Mathurin DESSALLES et Jean BAYLE.

Enfin, en posant le regard en bas de page, nous pouvons remarquer un renvoi au folio 734 qui recense d'autres parcelles.

Je vais ainsi parcourir différentes matrices en fonction des renvois qui concernent l'ensemble des parcelles de Mathurin DESSALES et Jean BAYLE où la maison n'apparaît plus.

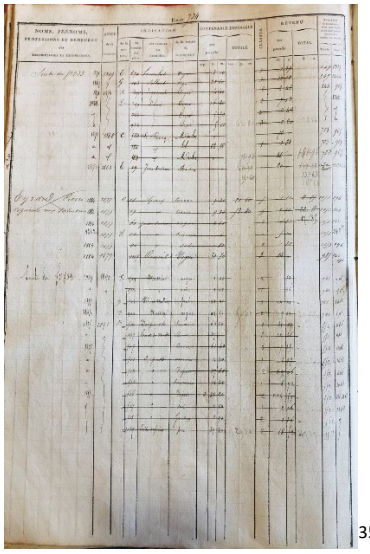
358

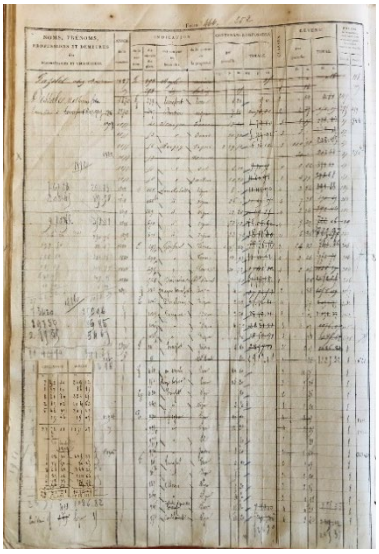
359

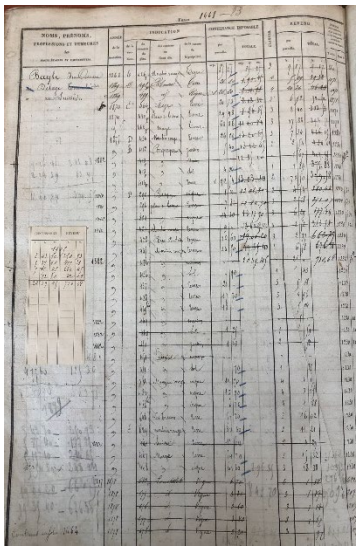

De ce fait je retourne au Volume 5, folio 732 et je remarque l'exposant « B » qui correspond aux « Propriétés Bâties »[360].

Nous devons donc consulter le registre des propriétés bâties. Après recherches, il apparait que la propriété est notée dans le volume 11 « Propriétés Bâties ».

[358] Volume 5 – Folio 734.
[359] Volume 4 – Folio 466.
[360] A partir de 1880, les registres cadastraux sont divisés en deux types de matrices. L'une concerne les propriétés bâties B, l'autre les propriétés non bâties « NB ».

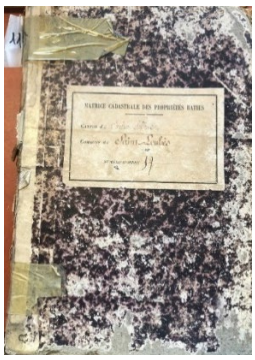

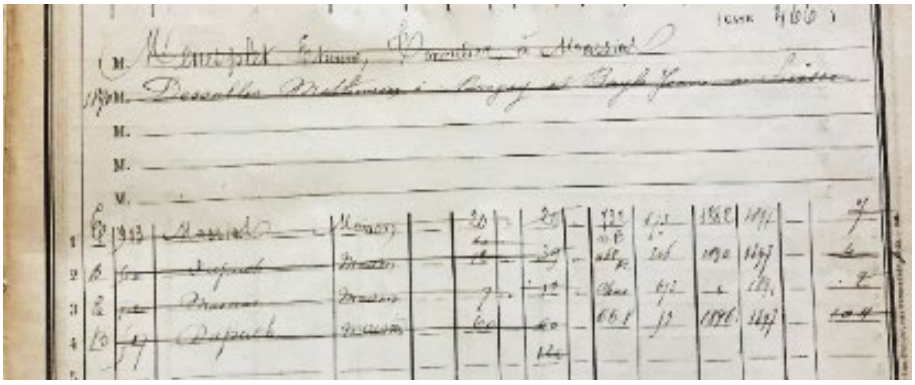

361

Il faut alors regarder non plus le folio 466[B] comme dans le précédent volume, mais la case 466.

Nous retrouvons les informations précédentes. Etienne MENESPLET, tonnelier à Massias, a vendu, entre autres, la maison du Massias à Mathurin DESSALLES à Bergey et à Jean BAYLE au Suisse.

La mutation de propriétaire a lieu en 1891.

La propriété acquise, colonne « tiré de » indique la référence de folio 732 NB, donc la parcelle qui a été achetée par Mathurin et Jean n'était pas bâtie au moment de l'achat à Etienne MENESPLET.

Une nouvelle mutation est signifiée dans la colonne « porté à » et nous renvoie à la case 673 en 1891.

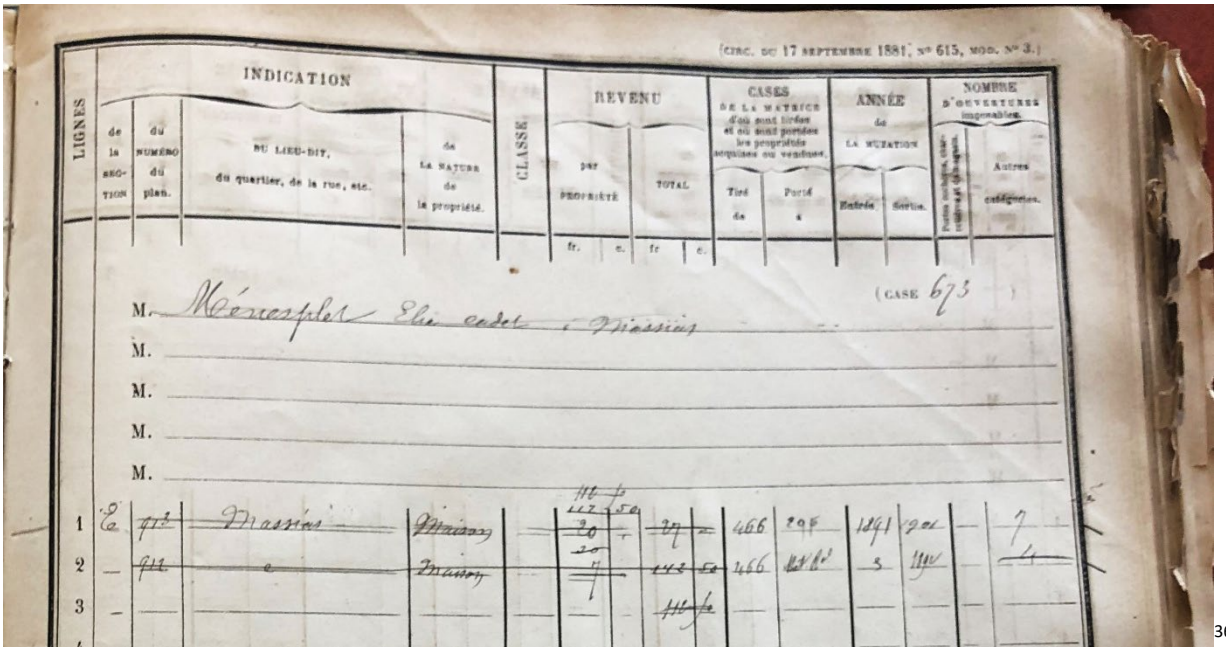

362

Nous remarquons le nombre de fenêtre dans la colonne à droite « Nombre d'ouvertures, autres catégories ». Sept fenêtres sont dénombrées, ce qui signifie que la bâtisse était plutôt grande.

A l'époque les propriétaires étaient imposés sur le nombre d'ouvertures[363], certains les faisaient murer pour ne pas avoir à payer d'impôt sur les ouvertures. Cela peut encore se voir sur d'anciennes bâtisses. Ici nous comptons sept ouvertures.

Nous remarquons que Mathurin DESSALLES et Jean Bayle ont vendu la maison à Elie MENESPLET.

---

361 Cadastre Volume 11 « Propriétés Bâties » - Case 466.

362 Cadastre Volume 11 « Propriétés Bâties » - Case 673.

363 « La contribution sur les portes et fenêtres a été instituée en France en 1798. Cet impôt « sur l'air et la lumière » a été vivement contesté mais a été maintenu jusqu'en 1926. » La contribution sur les portes et fenêtres : un impôt sur l'air et la lumière - Jean-Christophe Savineau. Dans Gestion & Finances Publiques 2017/5 (N° 5), pages 113 à 116, https://www.cairn.info/revue-gestion-et-finances-publiques-2017-5-page-113.htm

Elie MENESPLET cède de nouveau la maison de Massias en 1901 – case « porté à », N° 206.

Je consulte enfin la case 206.

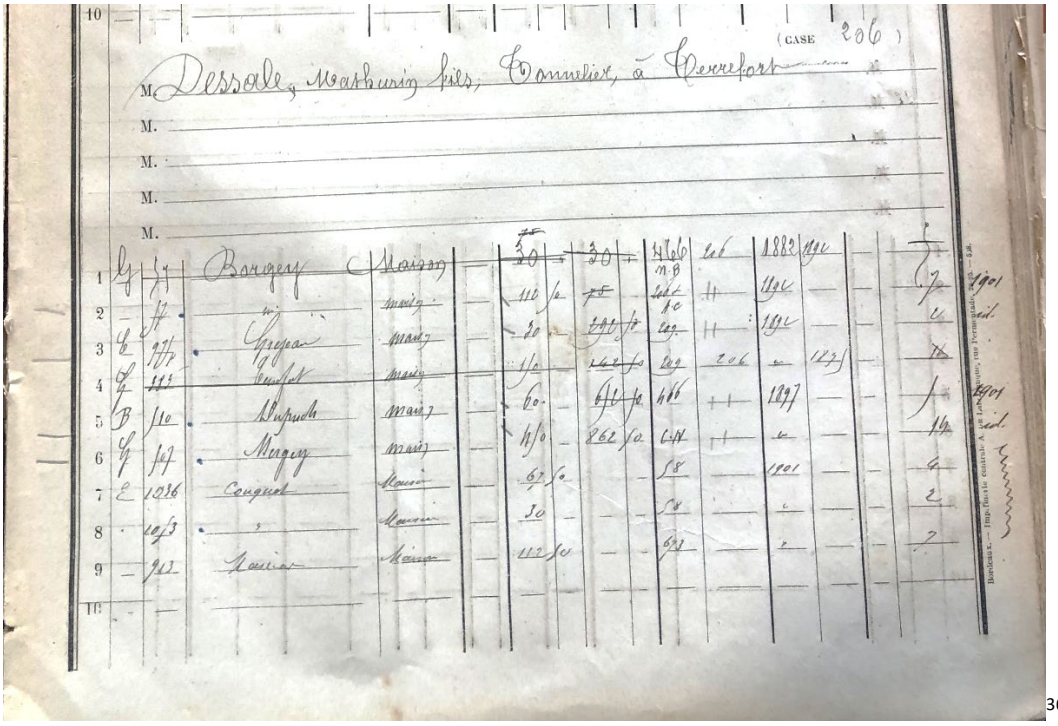

[364]

La propriété du Massias a été vendue ou léguée à DESSALLES Mathurin fils, tonnelier à Terrefort.

Il n'y a pas de nouveau propriétaire indiqué. Deux raisons peuvent être évoquées :

- Soit la maison a été revendue après les années 1950, date à laquelle s'arrête la matrice.
- Soit la propriété est restée dans la famille.

Je pourrai poursuivre plus tard de plus amples investigations, en recherchant les actes notariés correspondants afin d'avoir plus de détails tel que le coût ou les potentiels acquéreurs suivants.

J'ai, pour l'instant, souhaité connaitre la position de la maison du Massias sur le plan d'assemblage. Pour ce faire je suis allée sur le site des AD 33. Il n'existe que deux plans aux archives, celui d'assemblage qui date de 1822 et un autre de 1930. Aucun autre plan n'a été établi entre ces deux périodes. J'ai choisi celui de 1822. Le plan d'assemblage se trouve en annexe, je l'ai grossi ici afin de mieux observer la parcelle étudiée.

[364] Cadastre Volume 11 « Propriétés Bâties » - Case 206.

[365]

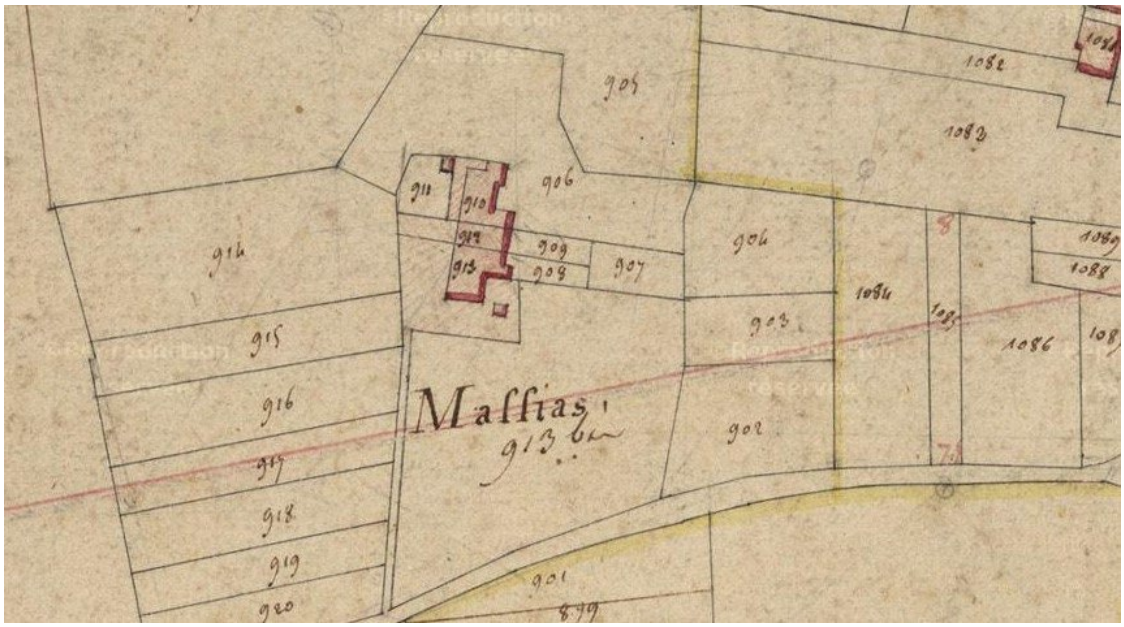

Il est intéressant de noter qu'en 1822, date du plan d'assemblage, la maison du Massias existait déjà. L'ajout de construction a donc dû être un agrandissement de la bâtisse.

Après avoir vérifié le cadastre, je peux affirmer que les parcelles autour de la maison du lieu-dit du Massias ont également appartenu à ces trois familles. Elles représentent des terres et des vignes.

Pour finaliser cette micro-étude, j'ai souhaité mieux comprendre ce jeu d'achat et revente au sein des familles MENESPLET-DESSALLES-BAYLE. Dans l'arbre initial, j'avais pour information Mathurin DESSALLES marié à Cécile BAYLE fille de Catherine MENESPLET.

J'ai cherché sur Filae qui pouvaient être les autres membres de la famille MENESPLET.

Les relevés AGB, une fois vérifiés, m'ont permis de compléter l'arbre comme suit.

[365] Section E feuille unique : Le Bourg - Date : 1822 - Echelle : 2500e - Description : 99 x 64 cm, cote 3 P 433/13.

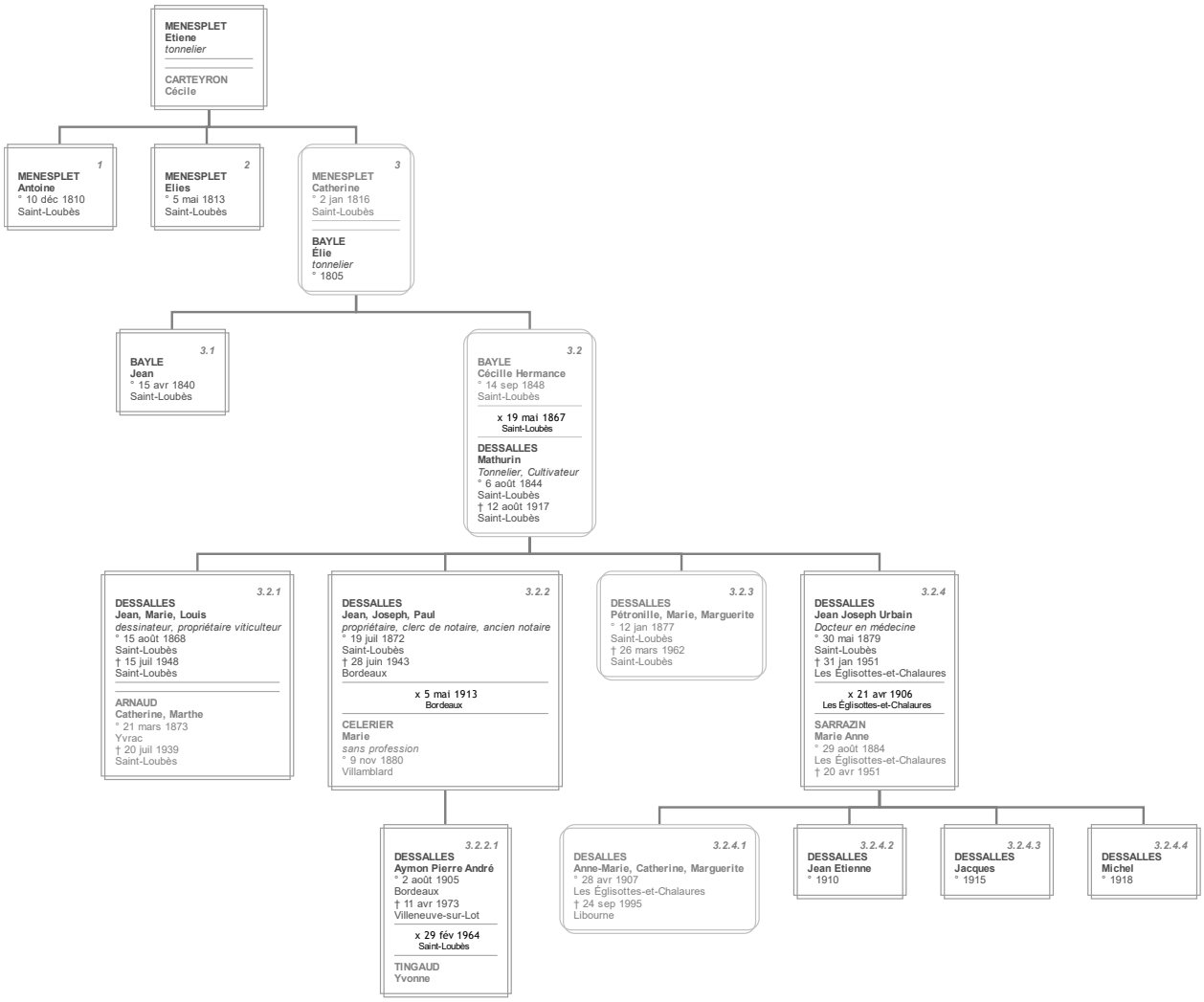

Nous pouvons confirmer ce qui apparaissait déjà dans le cadastre, à savoir que la maison du Massias est toujours restée entre les mains de la famille afin de ne pas être perdue.

Elle appartenait au moment de notre micro-étude à Etienne MENESPLET. Elle est passé entre les mains de Mathurin DESSALLES et de son beau-frère Jean BAYLE, le petit-fils d'Etienne MENESPLET, pour être revendue à Elie MENESPLET, l'oncle par alliance de Mathurin DESSALLES et enfin vendue ou léguée de nouveau à Mathurin DESSALLES.

Il aurait été intéressant de remonter les propriétaires et de consulter le plan terrier pour savoir de quelle façon et depuis quelle date ces parcelles sont dans la famille.

C. Les enfants du couple Mathurin DESSALLES et Cécile BAYLE[366]

1. Jean, Marie, Louis DESSALLES

Jean, Marie, Louis DESSALLES dit Louis en famille, voit le jour chez son père, le 15 août 1868 à 23h00 à Saint-Loubès au lieu-dit de Terrefort. La déclaration de sa naissance a été faite par son père le 16 août 1868[367]. Sont présents pour témoins : Jean DUCOURT, 40 ans, instituteur, Pierre MÉZEL, 56 ans, serrurier habitant de Saint-Loubès. Il signe MEZEL l'ainé sur l'acte, tous deux habitent la commune de Saint-Loubès.

Son père, Mathurin DESSALLES, est tonnelier, cultivateur. Il est âgé de 24 ans au moment de sa naissance.

En marge de son acte de naissance figure sa date de décès le 15 juillet 1948 à Saint-Loubès et il m'apprend également le nom de son épouse, Catherine Marthe ARNAUD.

Sa mère Cécile Hermance BAYLE est âgée de seulement 20 ans au moment de sa naissance[368].

Il incorpore l'armée sous le matricule 2854 pour effectuer son service militaire[369] en 1889.

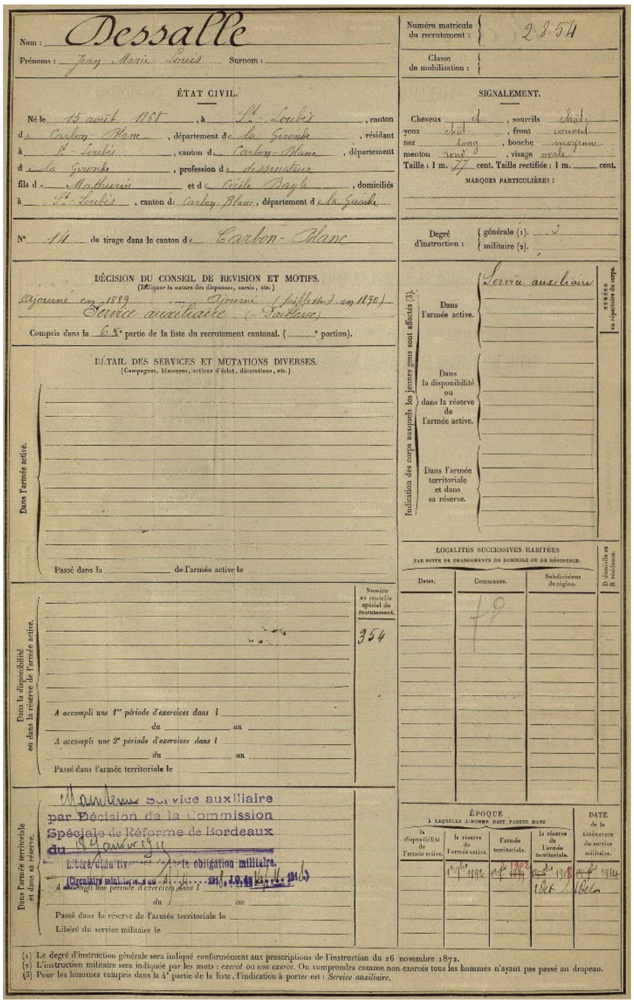

Nom : Dessalle
Prénoms : Jean Marie Louis   Surnom :
Numéro matricule du recrutement : 2854
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 15 août 1868, à St Loubès, canton de Carbon-Blanc, département de la Gironde, résidant à St Loubès, canton de Carbon-Blanc, département de la Gironde, profession de dessinateur
fils de Mathurin et de Cécile Bayle, domiciliés à St Loubès, canton de Carbon-Blanc, département de la Gironde

SIGNALEMENT.

Cheveux id, sourcils chât.
yeux chât., front couvert
nez long, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 77 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 14 de tirage dans le canton de Carbon-Blanc

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Ajourné en 1889 — Ajourné (faiblesse) en 1890
Service auxiliaire (faiblesse)
Compris dans la 6e partie de la liste du recrutement cantonal. (___e portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. Service auxiliaire
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Numéro au répertoire du corps.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.
Passé dans la ___ de l'armée active le

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
Numéro au contrôle spécial du recrutement. 354
A accompli une 1re période d'exercices dans l ___ du ___ au
A accompli une 2e période d'exercices dans l ___ du ___ au
Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Maintenu Service auxiliaire
par Décision de la Commission
Spéciale de Réforme de Bordeaux
du 18 janvier 1915
Libéré définitivement de toute obligation militaire.
(Circulaire ministérielle du ... 1918, J.O. du ... 1918)
A accompli une période d'exercices dans l ___ du ___ au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
	id		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er 9bre 1892	1er 9bre 1894 1902	1er 9bre 1908 1er Oct	1er 9bre 1914 1er Oct

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.

Résumé de l'acte

Ajourné une première fois en 1889 puis une seconde fois en 1890 pour faiblesse, Jean Marie Louis DESSALLES est finalement affecté puis maintenu au Service auxiliaire par décision de la Commission Spéciale de Réforme de Bordeaux le 18 janvier 1915.

Il mesure 1m77. Ses cheveux sont châtains et couvrent son front. Son visage est ovale et son menton rond.

[366] J'ai consulté la table décennale pour relever les enfants DESSALLES entre 1863 et 1872, né au lieu-dit de Terrefort, commune de Saint-Loubès.
[367] AD 33 Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances - 1863-1872, cote 4 E 87 - Microfilm, cote 1 Mi EC 94, acte 28.
[368] Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1863-187, cote 1 Mi EC 94.
[369] AD 33 - 1 R 1042 2854, cote 1 R 1042 2854.

Sa fiche matricule nous apprend également qu'il est dessinateur au moment de son service militaire.

Il porte le n° 14 de tirage dans le canton de Carbon-Blanc. Il sera libéré définitivement de toute obligation militaire le 15 novembre 1918.

Les recensements en ligne pour la commune de Saint-Loubès sont ceux de 1820, puis de 1891.

Louis DESSALES figure dans le recensement effectué en 1891 à Saint-Loubès au lieu-dit du Bergey.

Il a 22 ans au moment du recensement. Il vit chez ses parents en compagnie de sa sœur Marthe et de son frère Urbain[370]. C'est à l'occasion de ce recensement que nous apprenons son nom d'usage : Louis.

Il n'apparaitra pas dans le recensement de 1896.

Louis DESSALLES fut élu Maire de la commune de Saint-Loubès lors des élections municipales qui eurent lieu le 20 mai 1945 à 10h00[371]. Il a été élu avec 17 voix sur 20.

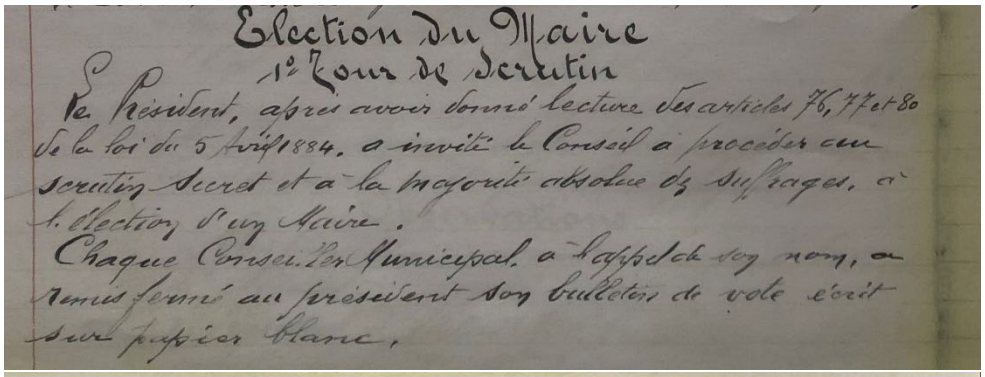

Election du Maire
1er Tour de Scrutin
Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80
de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder au
scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à
l'élection d'un Maire.
Chaque Conseiller Municipal a l'appel de son nom, a
remis fermé au président son bulletin de vote écrit
sur papier blanc.

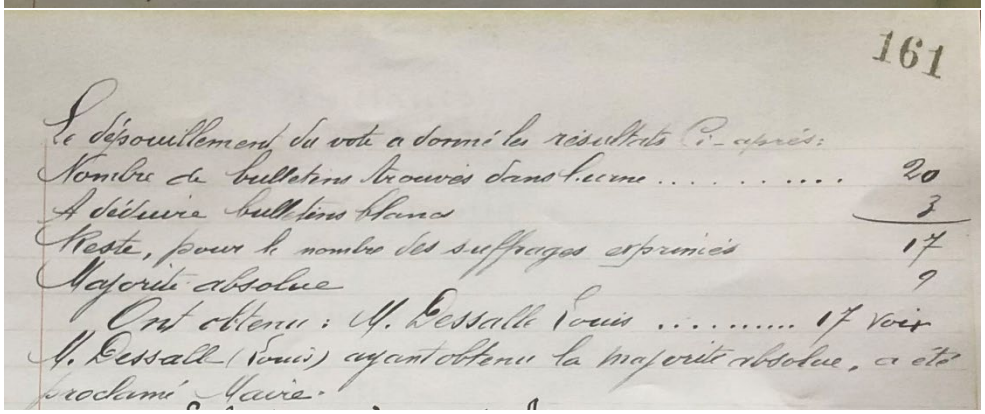

161
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 20
A déduire bulletins blancs 3
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 17
Majorité absolue 9
Ont obtenu : M. Dessalle Louis ..... 17 voix
M. Dessalle (Louis) ayant obtenu la majorité absolue, a été
proclamé Maire.

Election du Maire

1er jour du scrutin

« Le président, après avoir donné lecture des articles 76,77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité les Conseil a procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au présent son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le dépouillement du vote a donné a domicile les résultats ci-après :
nombre de bulletins trouvés dans l'urne……..20

[370] AD 33 - 6M 262/3/2 (1891).

[371] J'ai eu connaissance de sa fonction de maire, lors de la lecture de l'acte de décès de sa cousine Marie DESSALLES. Il y est écrit Louis DESSALLES Maire de la commune de Saint-Loubès. Pour faire suite à ma demande, la commune de Saint-Loubès m'a envoyé la copie des actes de l'élection de 1945 accompagné des délibérations, date du 20 mai 1945. Document en annexe.

à déduire bulletins blancs……3
reste, pour le nombre des suffrages exprimés 17
majorité absolue
ont obtenu : M Dessalle Louis…..17 voix
M Dessalles [Louis] ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire. »

Il s'agit des secondes élections municipales après la seconde guerre mondiale. Le maire précédent était Albert STANISLAS[372].

Je souhaitais pouvoir rattacher l'état civil de Louis DESSALLES à sa fonction. N'ayant pu obtenir des archives municipales aucun document relatif à cette demande particulière et n'en n'ayant pas trouvé aux AD, j'ai consulté les recensements de 1946 de Saint-Loubès, afin de savoir si un autre Louis DESSALLES, homonyme, aurait pu être présent à Saint-Loubès. Mais le seul Louis DESSALLES recensé est bien celui qui fut maire.

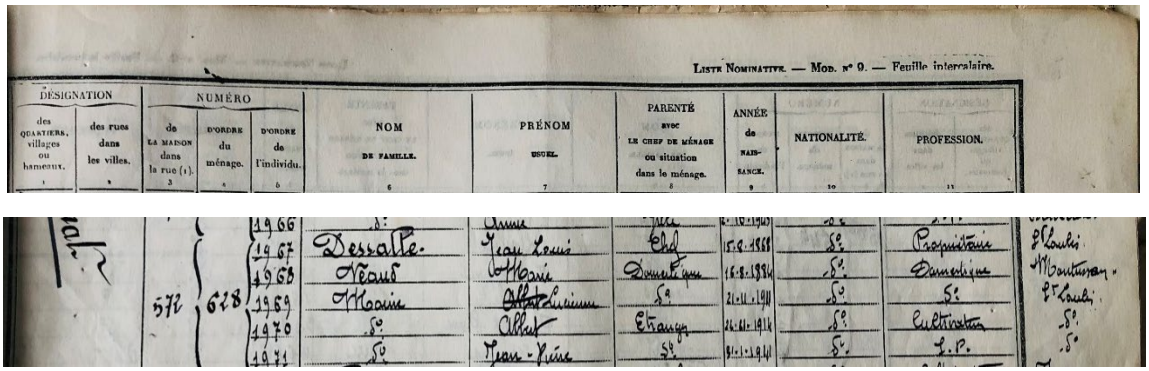

Louis est décédé le 15 juillet 1948 à 10h00, à l'âge de 79 ans, à Saint-Loubès au lieu-dit de Barbeyrat[373]. Il est veuf de Catherine Marthe ARNAUD. La déclaration de décès a été faite par son neveu, Jacques DESSALLES, trente-cinq ans, régisseur de métier. Jacques DESSALLES vit également à Saint-Loubès.

Madame SABLE de l'état civil de Saint-Loubès a bien voulu faire une recherche par noms dans son fichier et m'a fourni l'état civil de son épouse.

Catherine Marthe ARNAUD est née le 21 mars 1873 à Yvrac. Elle est la fille de Jean Alexandre ARNAUD et de Anne Louise BERNARD. Elle décède le 21 juillet 1939 à neuf heures.

2. Jean, Joseph, Paul DESSALLES

Jean, Joseph, Paul DESSALLES est le second enfant du ménage. Il voit le jour le 19 juillet 1872 à 8h00 du matin à Saint-Loubès au lieu-dit de Terrefort, au domicile de son père[374]. Les témoins de sa déclaration de naissance sont Jean DUCOURT, 44 ans et Jean BEDUCHAUD, 22 ans. Tous deux sont instituteurs, domiciliés à Saint-Loubès. Son père Mathurin DESSALLES est alors âgé de 28 ans, et sa mère Cécile Hermance BAYLE a 24 ans. Jean sera propriétaire, clerc de notaire[375] puis notaire à Saint-Médard-en-Guizières.

Jean, Joseph, Paul n'apparait pas sur le recensement de 1891.

[372] Pierre BARDOU, « Saint-Loubès en Entre-deux-Mers, éléments de son histoire d'origine à 1914 », p.156.
[373] Acte de décès issu de la mairie de Saint-Loubès, on peut également constaté sur cet acte les noms et prénoms de son épouse.
[374] AD 33 - Saint-Loubès-Tables décennales-Naissances -1863-1872, cote 4 E 87 - Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1861-1875, cote 4 E 11866, acte N°22.
[375] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1643948/f1396.item.r=DESSALLE.zoom – document en annexe.

Il est mobilisé en 1892, son matricule porte le numéro 453 et son numéro de tirage au sort est le 115, dans le canton de Carbon-Blanc[376]. Paul mesure 1m72, il a les cheveux châtains et le front découvert, son visage est allongé et son menton plutôt rond. Il est instruit, son degré d'instruction générale est estimé au grade 4.

Il obtient un ajournement pour faiblesse en 1893, puis il sera dirigé sur le 144ème régiment d'infanterie le 13 novembre 1894. Il y arrivera sous le numéro de matricule 5040 (61) et passera Caporal le 26 juin 1895. Le 24 septembre de la même année il passe en disponibilité dans le Régiment d'Infanterie de Bordeaux (numéro 018660), en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1er novembre 1896 après avoir accompli (selon l'art.29) une période d'exercices dans le 144ème Régiment d'Infanterie du 24 août au 20 septembre 1896. Ce même 20 septembre, il sera nommé Sergent. On lui accorde un certificat de bonne conduite et il reçoit le certificat d'aptitude au grade de sous-officier. Le 10 novembre 1899, il fournit un certificat de la faculté de droit de Bordeaux constatant qu'il a obtenu le diplôme de docteur en droit « science juridique ».

Il a accompli une période d'exercices dans le 140ème Régiment Territorial d'Infanterie du 25 octobre au 2 novembre 1908. Il passera ainsi de la réserve de l'armée active le 1er novembre 1896 à l'armée territoriale le 1er octobre 1906, à la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1912 pour être libéré du service militaire le 1er novembre 1918.

Il obtient le certificat d'aptitude à l'emploi de Chef de section le 5 juillet 1900. Selon le décret de mobilisation générale, Paul DESSALLES sera rappelé à l'activité à compter du 25 septembre 1914 au 140ème Régiment Territorial d'Infanterie (numéro 9087).

Son matricule nous informe de ses différentes adresses.

Paul DESSALLES déclare ainsi vivre à Saint-Médard-en-Guizières dans la région de Libourne le 31 novembre 1906, puis le 1er octobre 1912, il vit à Cenac.

En 1906, Paul s'installe à son compte, il achète l'étude de Jean Baptiste Joseph BUARD, qui a démissionné, pour un montant de 70 000 francs. En 1911, il revendra cette même étude au cabinet Expert Barthelemy EDOUARD pour un montant de 68 000 francs[377].

Le 9 septembre 1915, il sera réformé n°2 par la commission spéciale de réforme de Bordeaux pour les raisons suivantes : Psychonévrose avec hypocondrie et crises anxieuses, bronchite suspecte et traces de pleurésie ancienne. Le 20 décembre 1915, cette même commission confirmera une nouvelle fois qu'il est réformé n°2 selon la Loi DALLIEZ.

Paul DESSALLES, clerc de notaire[378], s'unit avec Marie CELERIER le 5 mai 1913 à 16h00.

Marie CELERIER est sans profession. Elle est la fille de Pierre CELERIER, maçon et de Marie DUBOS, sans profession. Pierre CELERIER et Marie DUBOS vivent à Camblanes.

Ils vivent ensemble, au 34, cours Pasteur à Bordeaux.

Paul DESSALLES est alors propriétaire. Il est décrit comme ancien notaire. Nous le retrouverons dans le recensement de 1931, exerçant à nouveau la profession de notaire tout comme son fils, à Parentis-en-Born, dans les Landes[379].

Il est signalé dans l'acte de mariage un contrat de mariage passé chez Maitre CHIRON à Saint Astier, en Dordogne en date du 27 avril 1913[380].

---

[376] 1 R 1074 453, cote 1 R 1074 453.

[377] AD 33 – Acte en ligne – Recherche des fonds-état général des fonds-thèmes – notaire - Biographie des notaires de Gironde p.275 – Le nom DESSALLES et mal orthographié sur le document, il n'a qu'un seul l.

[378] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1643948/f1396.item.r=DESSALLE.zoom

[379] Parentis-en-Born-1931-6 M 233, p.6. Jean Joseph Paul DESSALLES n'apparait pas sur le recensement de Saint-Loubès avec ses parents en 1896, je l'ai donc cherché sur Filae, dans les communs alentours, puis dans le département, puis dans la région jusqu'à ce que je trouve sa trace à Parentis-en-Born dans les Landes. La composition du ménage nous indique qu'il s'agit bien de la bonne personne.

[380] Contrat de mariage passé entre Jean Joseph Paul DESSALLES et Marie CELERIER le 27 avril 1913 devant Maître CHIRON Pierre notaire à Saint Astier, cote 3 E 24701.

Le couple légitime un enfant au moment de leur mariage : « Pierre, André, Aymon né à Bordeaux le deux Août 1905, inscrit le cinq 2è[me section], A[cte] 914, comme fils de père et de mère non nommés. Aucune opposition n'a été faite à ce mariage »

Leurs témoins de mariage sont Ines FERRAN, 35 ans qui habite Rue de Tauzia, 46 à Bordeaux, Juliette FAGEROUX, 27 ans, qui habite rue de Tauzia, 46 à Bordeaux, Suzanne LEBARD, 64 ans, qui habite rue des Menuts, 13 bis à Bordeaux et enfin Octavie ENARD, 45 ans, qui habite Rue des Menuts, 13 bis à Bordeaux.

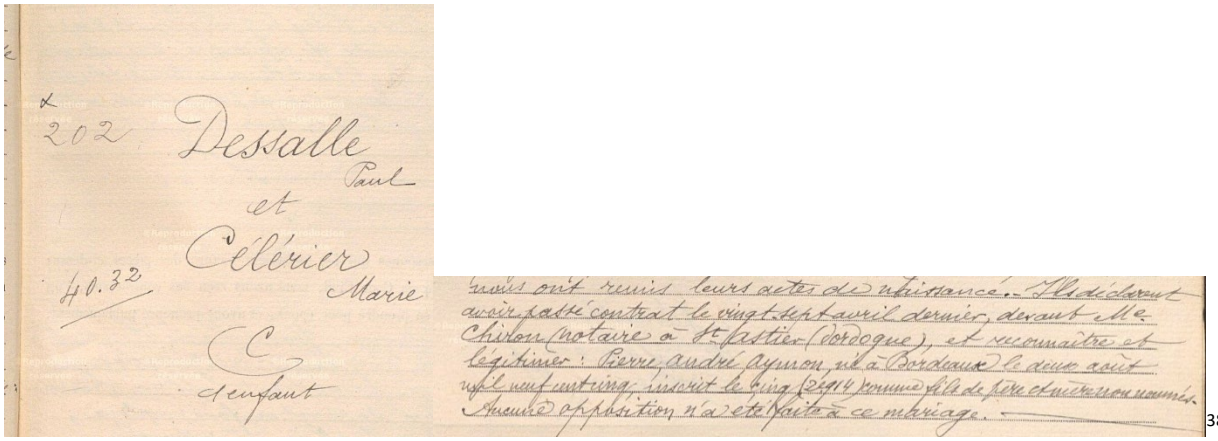

[381]

Jean, J, P. DESSALLES est décédé le 28 juin 1943[382], à l'âge de 70 ans, à Bordeaux. Les dates de son mariage et de son décès sont précisées sur son acte de naissance.

Pierre Jean Aymon DESSALLES[383].

« M[ada]me Louise Cazenave, âgée de trante huit ans, sage-femme, rue S[ain]t Benoît, 18, laquelle nous a présenté un enfant de sexe masculin, né rue du Hâ, 49, le deux du courant à neuf heures du soir, de père et mère non nommés, enfant auquel on donne les noms et prénoms de : Aymon(1), Pierre(2), André (3). Dont acte fait en présence de M Henri MALLET, âgé de trante deux ans, employé, rue Condillac, 36 et Dominique OTONDO, âgé de vingt-neuf ans, employé, quai de Bourgade, 36.

Lecture faite du présent, les comparants et les témoins ont soussigné. »

En marge de l'acte de naissance :

« Aymon , Pierre, André a été reconnu en cette mairie le trois mai mil neuf cent treize (3ème section, acte 875) par Jean, Joseph, Paul DESSALLES et Marie CELERIER. Signature de l'adjoint au maire ».

Pierre, André, Aymon a été reconnu et légitimé par le mariage célébré à Bordeaux entre Jean, Joseph, Paul DESSALLES, propriétaire et Marie CELERIER, Cours Pasteur 341. Signature de l'adjoint au Maire. Marié à Saint-Loubès (gde), le vingt-neuf février mil neuf cent soixante-quatre avec Yvonne TINGAUD, mention du 2 mars 1964 » Signature de l'officier d'Etat civil. Décédé à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne) le 11 avril 1973, mention du 16 avril 1973.

Pierre André Aymon décèdera à l'âge de 68 ans, à son domicile, au 7, rue Bissière à Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne le 11 avril 1973 à 5 heures[384].

Son acte de naissance nous permet de connaitre le nom de son épouse : Yvonne TINGAUD.

[381] Bordeaux-Registres d'état civil-3e section-Mariages -1913, cote 4 E 22839.
[382] Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1861-1875, cote E 11866, vue 216.
[383] Je n'ai pas trouvé son acte de naissance sur les AD 33, j'ai donc consulté les AD municipales de Bordeaux, pour les naissances en 1905 section 2 acte 914.
[384] Acte de décès N° 113 issu de la Mairie de Villeneuve sur Lot. Déclaration faite par Jacques Perrier, 33 ans directeur des pompes funèbres.

3. Pétronille, Marie, Marguerite DESSALLES

Pétronille, Marie, Marguerite DESSALLES[385] est née le 12 janvier 1877 également à Saint-Loubès.

Elle est décédée le 25 mars 1962[386] à Saint-Loubès. Son acte de décès précise qu'on l'appelle Marthe en famille et qu'elle est célibataire.

En observant le recensement de 1906, nous pouvons constater que Pétronille vit toujours chez ses parents. Elle a 29 ans.

Si nous regardons également le recensement de 1921, Pétronille (fille) vit au lieu-dit du Berguey avec sa mère DESSALLES Cécile Marie. En 1921, les femmes apparaissent sous leur nom d'épouse et peu ou pas sous leur nom de jeune fille, ce qui complexifie les recherches quand on débute.

DESSALLES Cécile est en réalité Cécile BAYLE, la mère de Pétronille, veuve de Mathurin DESSALLES décédé en 1917. Les dates de naissances de chacune d'entre elles (1848 pour Cécile DESSALLES et 1877 pour Pétronille DESSALLES) corroborent le fait qu'il s'agisse bien de ce noyau familial BAYLE-DESSALLES.

Les recensements offrent de précieux renseignements quant aux mouvements au sein des familles.

4. Jean, Joseph, Urbain DESSALLES

Jean, Joseph, Urbain DESSALLES est le quatrième et benjamin du couple. Il est né le 30 mai 1879[387] à Saint-Loubès. Urbain, comme l'appelle sa famille, se marie le 21 avril 1906 avec Marie Anne SARRAZIN aux Eglisottes-et-Chalaures. Il incorpore l'armée en 1901[388], il mesure 1m75, a des cheveux blonds, un visage ovale et les yeux bleus. Il sera réformé pour « bronchite grave et chronique des sommets ». Urbain ne fera pas la campagne contre l'Allemagne et décède à Eglisottes-et-Chalaures le 31 janvier 1951[389]. Il laisse une veuve Marie Anne SARRAZIN.

[385] Saint-Loubès – Registres d'état civil – Naissances – Mariages – Décès 1873-1882, cote 1 Mi EC 94.
[386] Acte de décès provenant de la Mairie de Saint-Loubès.
[387] Saint-Loubès – Registres d'état civil – Naissances – 1879, cote 4 E 18287.
[388] Matricule militaire 1 R 1145 272, cote 1 R 1145 272.
[389] Acte de décès N°11 demandé auprès de la Mairie des Eglisottes et Chalaures.

XII. Une folie de petite propriété – Micro-étude des Hypothèques

En consultant les archives familiales chez A. DESSALLES, nous trouvons un courrier qui a éveillé notre curiosité. La lettre date du 10 août 1899. Elle est écrite par Emery DESSALLES, l'arrière-arrière-grand-père de mon amie.

Il s'adresse à ses enfants Angèle et Joseph ainsi qu'à sa femme Marie.

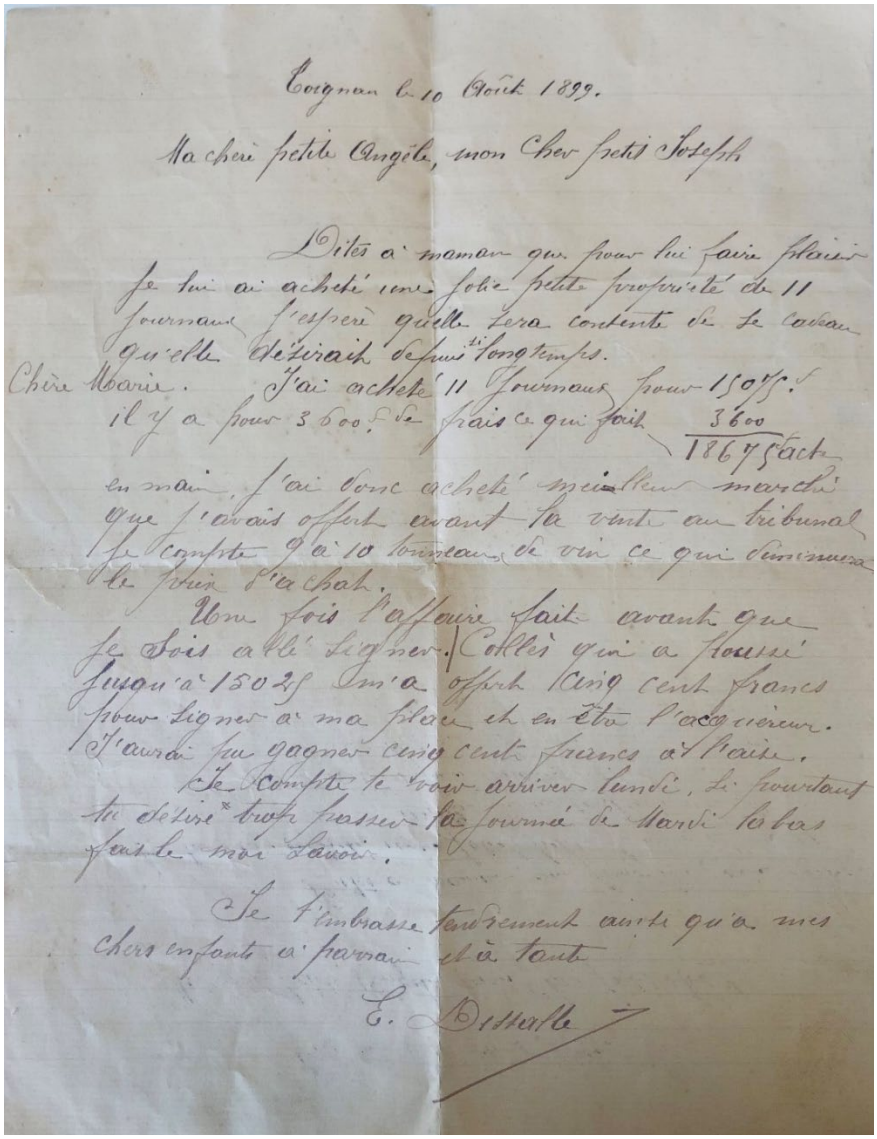

Toignan le 10 Août 1899.

Ma chère petite Angèle, mon Cher petit Joseph

Dites à maman que pour lui faire plaisir je lui ai acheté une jolie petite propriété de 11 journaux j'espère qu'elle sera contente de se cadeau qu'elle désirait depuis si longtemps.

Chère Marie. J'ai acheté 11 journaux pour 15075f
il y a pour 3600f de frais ce qui fait 3600
18675f act

en main, j'ai donc acheté meilleur marché que j'avais offert avant la vente au tribunal je compte 9 à 10 tonneaux de vin ce qui diminuera le prix d'achat.

Une fois l'affaire fait avant que je sois allé signer Collès qui a poussé jusqu'à 15025 m'a offert cinq cent francs pour signer à ma place et en être l'acquéreur. J'aurai pu gagner cinq cent francs à l'aise.

Je compte te voir arriver lundi, si pourtant tu désire* trop passer la journée de Mardi là bas fais le moi savoir.

Je t'embrasse tendrement ainsi qu'à mes chers enfants à parrain et à tante

E. Dessalle

« Toignan le 10 août 1899
Ma chère petite Angèle, mon cher petit Joseph
Dites à maman que pour lui faire plaisir,
je lui ai acheté une folie, petite propriété de 11
journaux[390]. J'espère qu'elle sera contente de se cadeau
qu'elle désirait depuis si longtemps.

Chère Marie.
J'ai acheté 11 journaux pour *15075 f*
Il y a pour 3600 f de frais ce qui fait *3600*
18675 f acte
En main. J'ai donc acheté meilleur mardi
que j'avais offert avant la vente au tribunal.
Je compte 9 à 10 tonneaux de vin ce qui diminuera
le prix d'achat.
Une fois l'affaire faite avant que
je sois allé signer, Collès qui a poussé
jusqu'à 15025 m'a offert cinq cent francs
pour signer à ma place et en être l'acquéreur.
J'aurai pu gagner cinq cent francs à l'aise.
Je compte te voir arriver lundi, si pourtant
tu désire « trop passer la journée de mardi là-bas,
fais le moi savoir.
Je t'embrasse tendrement, ainsi qu'à mes
chers enfants, à parrain et à tante.
E Dessalle »

Mon amie Anne ne savait pas de quelle propriété il pouvait s'agir, c'est pourquoi j'ai choisi ce courrier comme point de départ pour une micro-étude d'hypothèques. Le courrier nous laisse penser qu'il s'agit d'une acquisition de propriété lors d'une vente aux enchères.

Les AD 33 indiquent actuellement que les hypothèques sont inaccessibles car elles se trouvent en numérisation. Après renseignement, j'apprends que la numérisation actuelle porte sur la commune de Bordeaux et je demande par conséquent à consulter les registres en prenant pour point de départ la date du courrier d'Emery DESSALLES ainsi que le bourg de Saint-Loubès où se trouve Toignan, sa résidence au moment du courrier.

Je sais par mon amie Anne, que les biens de la famille se situent dans les lieux-dits autour de Saint-Loubès.

Je n'ai pas eu le droit de consulter le registre des formalités qui reprend les noms, prénoms, résidence et profession dans son classement. Je les ai donc indiqué à l'archiviste en salle qui a consulté ce registre à ma place dans leurs bureaux. J'espère néanmoins pouvoir le consulter un autre jour. Le registre alphabétique des conservations fait partie de celui de Bordeaux et non pas de Libourne.

[390] « Le journal bordelais était de 840 toises. Ce journal est un rectangle de 32 lattes de long sur 16 de larges. Il se divise en 32 règles ; la règle se divise en 16 carreaux ; le carreau est un carré d'une latte. Le journal équivaut à 0 hectares 31 ares 93 centiares. Un hectare, arpent métrique, contient 3 journaux 4 règles 3 carreaux 635 millimètres. » A.de COMET, monographie de la commune de Saint-Loubès, p.524.

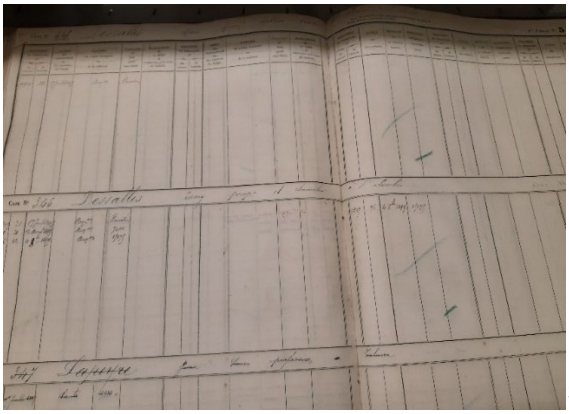
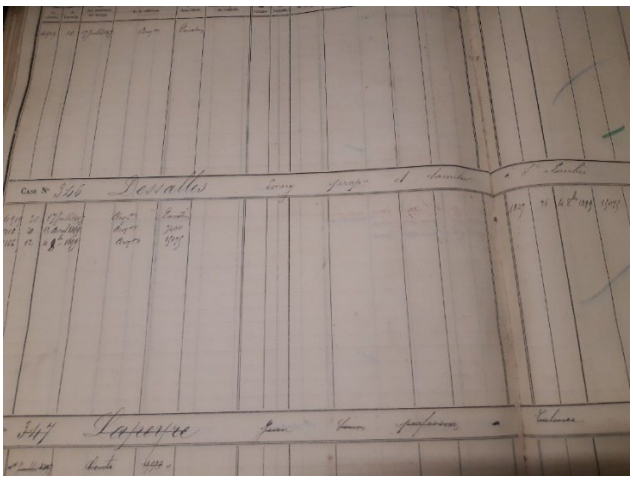

[391]

La table alphabétique comporte le nom, prénom de la personne concernée, sa profession et son domicile.

Les éléments indicateurs sont le N° de volume et le N° de case du répertoire de formalité à consulter ensuite.

Ici, il est noté Case N° 346, DESSALLES Emery, propriétaire tonnelier à Saint-Loubès.

Dans le registre, l'archiviste, qui a bien voulu me faire parvenir une photo du registre, à défaut de pouvoir le consulter, a pu connaitre l'ensemble des biens d'Emery DESSALLES pour la période que je lui ai indiquée.

Il m'a apporté le registre de formalité[392] où se trouve l'adjudication de la vente au profit d'Emery DESSALLES dont je fais un résumé ci-après et que je joins en annexe.

« Adjudication Lesnier à Divers

Arrêté le trois octobre 1899
N°12. Le quatre octobre mil huit cent quatre vingt dix-neuf, a été présenté à la formalité de la transcription, l'acte de mutation dont la teneur suit. Extrait des minutes du greffe du tribunal de première instance de Bordeaux. République Française. Au nom du peuple Français, le tribunal de première instance de Bordeaux, tenant l'audiance publique des criées du dit Tribunal, à rendu à la date du dix août mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le jugement d'adjudication étant à la suite du cahier des charges dont la teneur suit.
Cahier des charges, clauses et conditions sous l'exécution desquelles aura lieu le mardi trente mai mil huit cent quatre vingt dix-neuf à midi précis à l'audiance publique des criées du tribunal de première instance de Bordeaux, au palais de justice, place Magenta. La vente sur publications judiciaires, par suite de conversion de saisie en huit lots, sauf réunion des cinq premiers Lots de divers immeubles situés à Saint-Loubès appartenant à Monsieur Jean Joseph Lesnier, fils. Exposé préliminaire des faits…. »

Résumé de l'acte :

Jean LESNIER fils, propriétaire à Saint-Loubès, canton de Carbon-Blanc s'est reconnu débiteur envers Monsieur Aldon SERRES, propriétaire, sans profession, demeurant à Bordeaux, d'une somme de 10 000 francs qu'il lui a empruntés.

Jean LESNIER devait rembourser cette somme ainsi que les intérêts de 5% chaque début de semestre. Il a été convenu qu'à défaut d'un seul paiement de trimestre d'intérêts, lors de son échéance, le capital serait immédiatement exigible.

En cas de décès de M. LESNIER, cette dette serait transmissible à ses héritiers et représentants.

[391] Etat complet de Emery DESSALLES, volume 506 Case 346 du bureau de Bordeaux Unique, cote 4 Q 3-896.
[392] Volume de transcription hypothécaire 5166 acte n°12, cote 4 Q 3-6673.

M. LESNIER a hypothéqué plusieurs biens composés de huit lots, château, logement de cultivateurs, chais, vignes, prairies… afin de pouvoir emprunter à M. SERRES. Chacun de ces lots est détaillé dans l'adjudication.

M. LESNIER n'a malheureusement pas remboursé sa dette depuis plusieurs années et ses biens ont été saisis et mis aux enchères à « l'audience publique des criées du tribunal de première instance de Bordeaux ». mais ces immeubles hypothéqués ne sont pas suffisants pour la garantie de la créance de M. SERRES. Un second procès-verbal a donc lieu le 21 février en vue d'une seconde saisie immobilière pour des immeubles situés également sur la commune de Saint-Loubès. Les deux parties se mettent d'accord pour une vente à la criée aux enchères publiques sur publication judiciaire. Le huitième lot mis en vente est celui qui nous intéresse.

Le huitième lot se compose d'une pièce de vignes d'environ 3 hectares, 30 ares, 90 centiares situées au Prélong, même commune, formant l'article 4 de ladite saisie et l'article 3 du jugement précité. Le lot vaut 15000 francs. L'adjudication est fixée au 30 mai 1899. Le huitième lot se compose comme suit :

« Une parcelle de terre complantée en vignes françaises et greffées sise au lieu du Prélong, contenant environ trois hectares trente ares vingt six centiares, confrontant du nord à Coquilleau et à Collès en ayant droit et à Sacroix en ayant droit, du levant au dit Collès, du midi à un chemin vicinal, du couchant. A Sannie Jules et à Sannie Pierre. Ladite pièce est composée pour la somme de vingt-six francs soixante dix-huit centimes »
L'Origine de propriété du huitième lot est commune à six autres lots. Ils proviennent tous d'héritages.
L'ensemble des immeubles composant ces lots doivent être assurés au moment de la vente, soit par la police d'assurance du débiteur soit par une nouvelle police d'assurance qu'il pourra contracter. La taxe des frais et frais de culture s'élève pour le huitième lot à 347.50 francs. Des feux successifs sont allumés pour la vente à la criée mais s'éteignent successivement sans que quiconque ne fasse d'enchères.
Le 7 juin 1899 une baisse pour la mise à prix est observée pour les lots 2,3,4,5 et 8ème lot.
Le 8ème lot passe à 6000 francs.
Le 24 juillet 1899, Jean COLLES, propriétaire à Saint-Loubès fait une première « commande[393] » d'un montant de 9800 francs pour le 8ème lot, lieu-sus-nommé Prélong. Une nouvelle surenchère a lieu.

C'est finalement Emery DESSALLES qui remportera les enchères pour ce bien. Comme il l'explique dans son courrier, il est bien notifié dans l'adjudication que Jean COLES a fait également une offre pour cette enchère. La pièce de vigne se situe juste à côté de chez lui, il avait donc en vue de l'acheter lui aussi.

La vente aux enchères est très particulière, elle se déroule tout au long de feux allumés successivement. Au troisième feu éteint la vente est adjugée.

Il s'agit très probablement de ce qu'on appelle aujourd'hui une vente à la bougie.

« Souvent méconnues, les ventes aux enchères notariales volontaires - ou ventes à la bougie - constituent un moyen efficace pour vendre un bien immobilier.

Elles sont organisées dans les chambres des notaires, soit sur place, soit dans un local proche du bien vendu par adjudication.

Une vente aux enchères immobilière est une vente publique aboutissant à l'attribution d'un bien au plus offrant.

Elles permettent de vendre tous types de biens immobiliers : appartement, maison, terrain, bureaux...

Les salles de ventes aux enchères sont ouvertes à toutes personnes intéressées par une vente, il est donc possible d'y assister.

Les ventes aux enchères organisées par les notaires se déroulent :

- Soit à la bougie pour une adjudication amiable (ou volontaire) et d'origine judiciaire
- Soit au chronomètre pour une adjudication d'origine judiciaire uniquement ».[394]

[393] Offre d'achat.
[394] https://www.immobilier.notaires.fr/fr/articles/conseils-et-actualites/achat-vente/ventes-aux-encheres-immobilieres-publiques-vente-la-bougie-encheres-notaire

XIII. Recensements

Pour consulter les recensements je suis allée sur les archives départementales de Gironde en ligne :

- Etat général des Fonds.
- Recensement.

Afin de pouvoir avoir accès à tous ceux de Saint-Loubès en ligne j'ai simplement inscrit le nom de la ville dans le moteur de recherche sans mettre de date précise.

J'ai souhaité consulter les recensements sur plusieurs années afin de me rendre compte de l'enracinement de la famille DESSALLES au port de Cavernes ainsi qu'à Saint-Loubès et de constater ou non si un déménagement avait eu lieu au fur et à mesure des générations.

Huit recensements pour le bourg de Saint-Loubès apparaissent sur le site des archives départementales.

Il s'agit des recensements de 1820, 1891 et 1896, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926.

En 1820[395], le recensement permet de constater la répartition de Saint-Loubès en 6 sections distinctes :

Saint-Loubès Bourg, Le port de Cavernes forment la première section. Les principaux hameaux ou villages alentours composent les sections suivantes : Valenton, Chartran, La Rafette, La Palü, le village du Truch, où se trouvent les vestiges archéologiques de l'époque romaine, et Terrefort.

Nous noterons que 403 personnes vivent à Cavernes à cette époque.

Le recensement est signé par le conseil municipal, composés des notables du Bourg, le chevalier MASSIP est issu d'une famille noble tout comme Monsieur de REIGNAC.

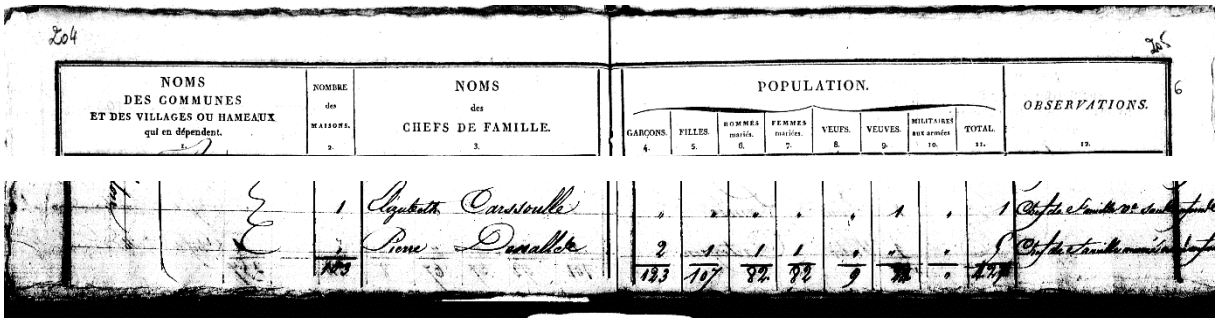

En 1891[396] on distingue 14 personnes en maisons d'éducation et écoles avec pensionnats conformément à l'art. 2 du décret du 1er mars 1891.

Le chef-lieu est découpé de façon différente. La population est répartie sur le bourg de Saint-Loubès et Toignan, Cavernes, le Truch et Conges d'une part, la seconde section comprend la Palü (où l'on retrouve les maisons telle que le Suisse qui appartient à la famille DESSALLES). Le recensement est également effectué par les noms de rues quand elles existent, car la plupart du temps ce sont des noms de lieux-dits.

Il est intéressant de noter également que le bourg de Saint-Loubès dont dépend Cavernes comprend 1365 personnes et que la population dite éparse est de 1339 personnes. On peut donc dire qu'en 1891 près de 50% de la population vivait au village, et 50% était rurale.

Le recensement est signé par le maire de Saint-Loubès.

[395] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/1 (1820)
[396] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/2 (1891)

Le recensement est un document utile, il permet de connaitre la composition de la famille à un moment bien précis. Il donne des informations sur le chef de famille, son métier, l'âge de ses enfants, le nom de jeune fille de son épouse ainsi que leur lieu de vie.

Dans ce recensement de 1891 j'ai notamment pu retrouver la famille de Mathurin DESSALLES, frère de Jean Ainé DESSALLES, marié à Louise MACOUILLARD au port de Cavernes. Ils vivent avec l'un de leurs enfants, Emery. Emery DESSALLES a 30 ans, il se mariera un an plus tard.

Sa sœur ainée est déjà partie de la maison, elle est mariée et vit sous le même toit que son mari Mathias PION, avec son fils de 8 ans Mathurin ainsi qu'avec ses beaux-parents Jean PION et Jeanne BARON ainsi qu'avec Anne DUTRUCH, la mère de Jeanne BARON. Ils se trouvent eux aussi au port de Cavernes.

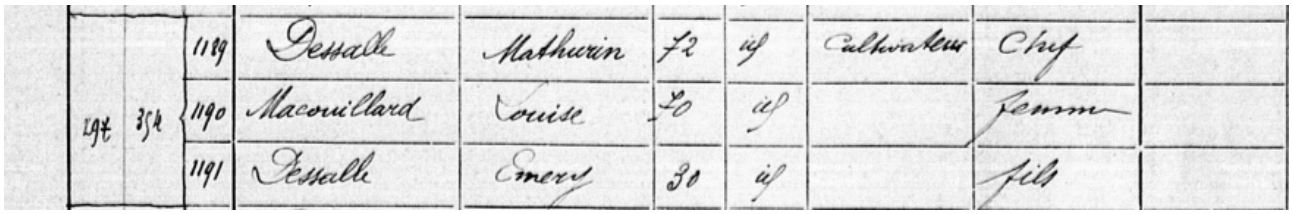

197	358	1189	Dessalle	Mathurin	72	id	Cultivateur	Chef	
		1190	Macouillard	Louise	70	id		femme	
		1191	Dessalle	Emery	30	id		fils	

397

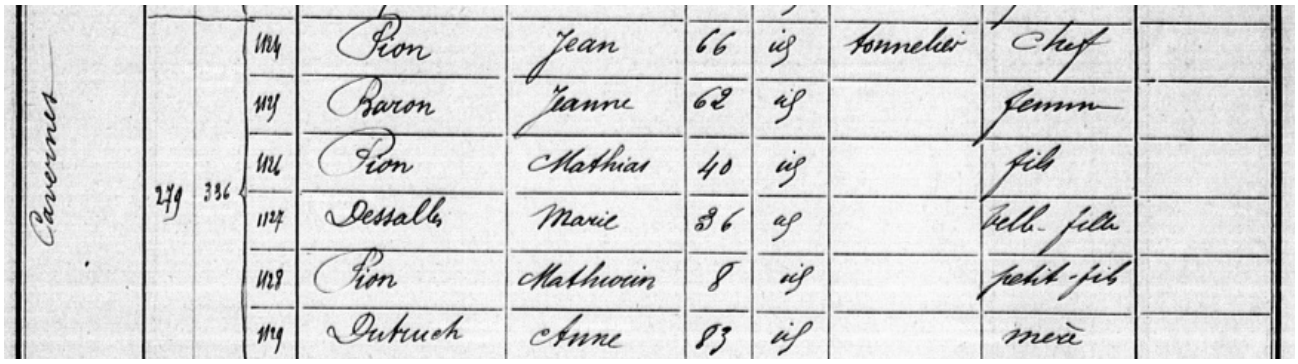

Cavernes	279	336	1124	Pion	Jean	66	id	Tonnelier	Chef
			1125	Baron	Jeanne	62	id		femme
			1126	Pion	Mathias	40	id		fils
			1127	Dessalle	Marie	86	id		belle-fille
			1128	Pion	Mathurin	8	id		petit-fils
			1129	Dutruch	Anne	83	id		mère

398

En 1891, Mathurin DESSALLES, fils de Jean Ainé DESSALLES, marié à Cécile BAYLE, vit avec trois de leurs enfants au lieu-dit de Bergey à quelques kilomètres du port de Cavernes, Mathurin est propriétaire terrien. C'est également sur ce recensement que j'ai pris connaissance des noms d'usage de leurs enfants, différents des premiers noms de baptême donnés sur leur acte de naissance.

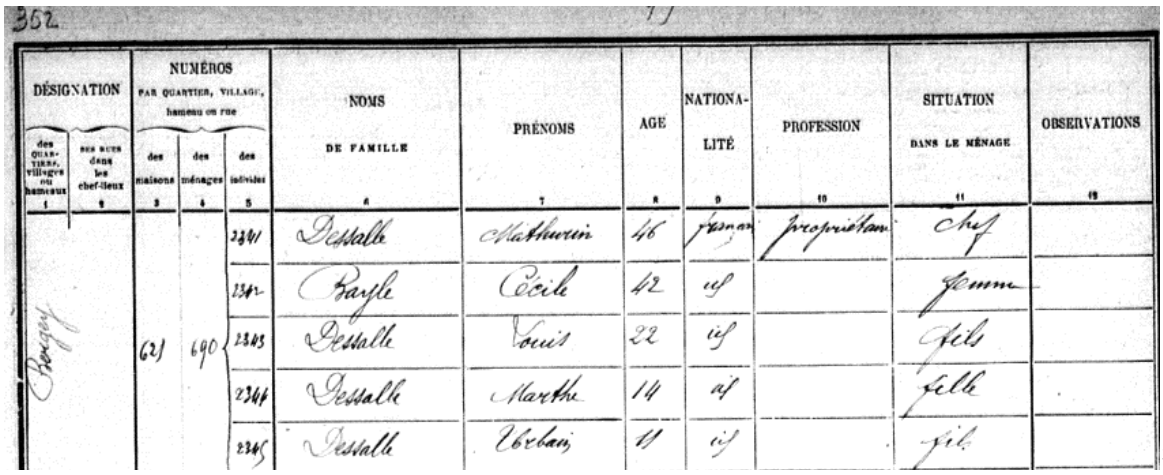

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	AGE	NATIONALITÉ	PROFESSION	SITUATION	OBSERVATIONS
des quartier, village ou hameau	des rues dans les chef-lieux	des maisons	des ménages	des individus	DE FAMILLE					DANS LE MÉNAGE	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Bergey		(23)	690	2341	Dessalle	Mathurin	46	français	propriétaire	Chef	
				2342	Bayle	Cécile	42	id		femme	
				2343	Dessalle	Louis	22	id		fils	
				2344	Dessalle	Marthe	14	id		fille	
				2345	Dessalle	Urbain	11	id		fils	

399

[397] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/2 (1891).
[398] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/2 (1891).
[399] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/2 (1891).

En 1896, la composition des familles change.

Emery DESSALLES s'est marié, il n'apparait plus dans le foyer de ses parents, Mathurin DESSALLES et Louise MACOUILLARD vivent désormais seuls.

Dans la famille Mathias PION x DESSALLES Marie, la composition de la maison a également changé.

Le foyer est composé de deux familles : les beaux-parents de Marie DESSALLES, Jean PION et son épouse Jeanne BARON, Marie DESSALLES et son mari Adrien PION ainsi que leur fils Maxime de 14 ans, Pierre SERVAT et Adèle PION, 64 ans, la mère.

Pour le couple DESSALLES Mathurin x Cécile BAYLE dans le recensement de 1896, le foyer est constitué des mêmes individus mais ils ont également à demeure une domestique Marie BLANCHON, 35 ans.

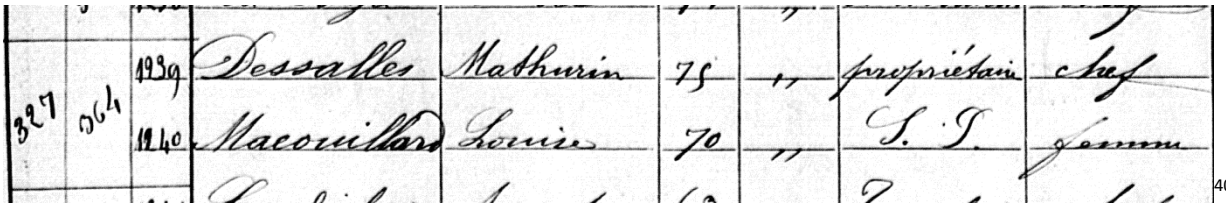

400

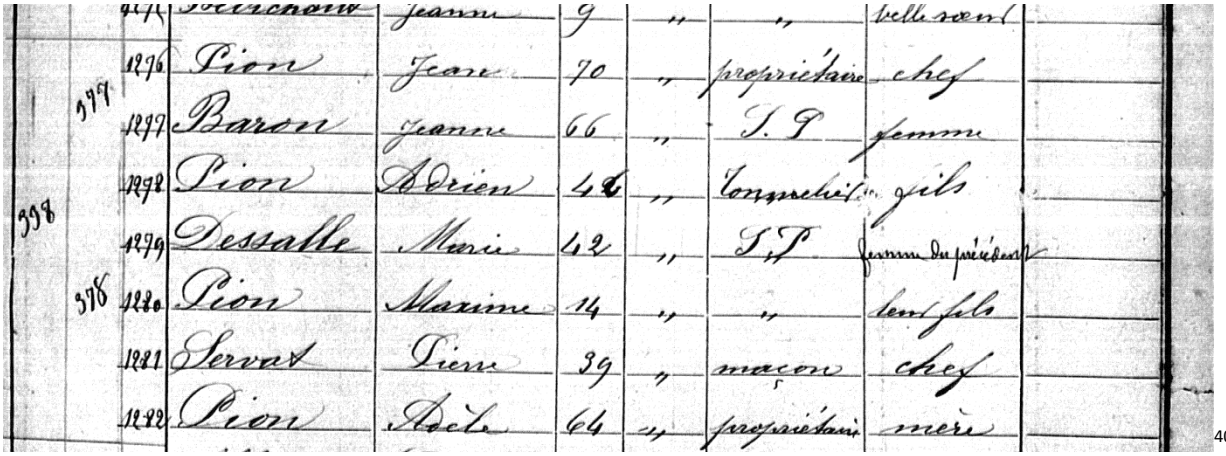

401

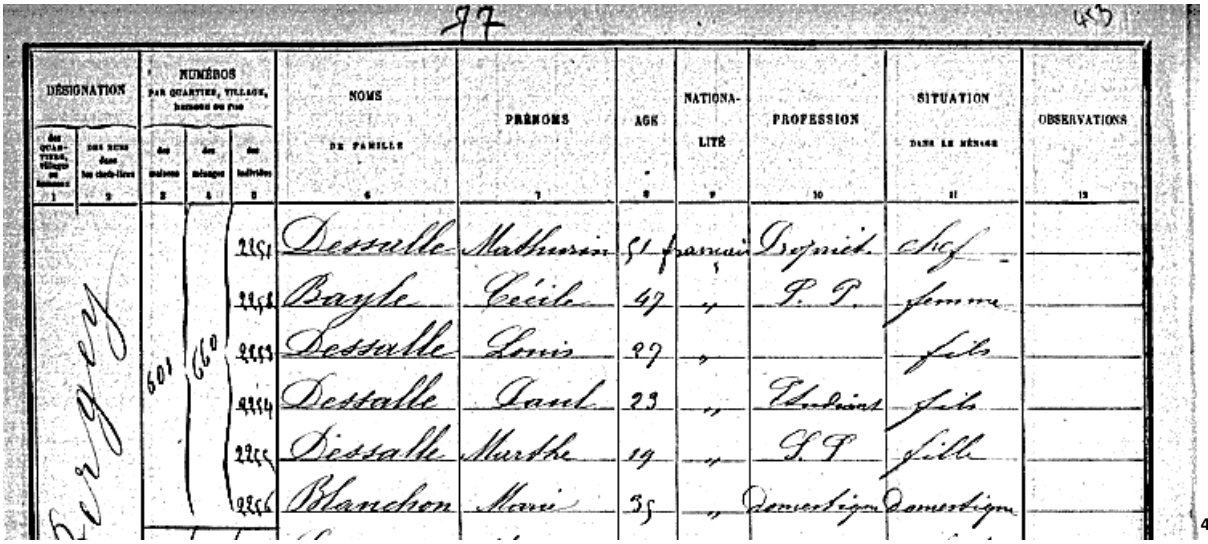

402

[400] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/3 (1896).
[401] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/3 (1896).
[402] Recensement de Saint-Loubès, 6M 262/3/3 (1896).

Recensement de 1896 : Emery s'est marié à Marie LEGLISE et vit avec elle et leur petite fille de 3 ans Marie-Angéline au lieu-dit de Jean Videau.

Recensement de 1901 : le foyer d'Emery DESSALLES et de sa femme Marie LEGLISE s'est agrandi, ils ont désormais un fils Joseph qui a 6 ans au moment du recensement. Nous retracerons le parcours militaire de Joseph plus loin.

La petite famille a déménagé au lieu-dit de Toignan.

1896 : les pensionnats et maisons d'éducation sont à nouveau mis à part selon le décret du 10 février 1896.

1901 : 5 pensionnaires sont recensés dans les pensionnats et maisons d'éducation. Ils sont comptabilisées à part selon le décret du 20 janvier 1901.

Les lieux-dits sont souvent en rapport avec de grands familles notables de Saint-Loubès tels que Conilh – Cabannes – Le Bayle – le Meynard[403] .

1906 : les pensionnats et maisons d'éducation ont disparu du recensement de Saint-Loubès. Très certainement car ils avaient été mis en place par le clergé séculier. La loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat concourut à la fermeture de ces pensionnats.

Le recensement indique désormais les dates et lieux de naissances plutôt que l'âge des personnes qui composent le foyer, ce qui évite très probablement des erreurs. Cela peut ainsi permettre de retrouver un acte manquant.

1921 : Nous sommes juste après la seconde guerre mondiale, le recensement de la population reprend et une nouvelle distinction apparait. Il est dénombré 36 militaires et marins des armées de terre et de mer logés dans des casernes et quartiers et 87 ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics, correspondant à la reconstruction du bourg.

Le maire signe le recensement.

1926 : signature du recensement par l'adjoint au maire.

Les pensionnats et maisons d'éducation apparaissent à nouveau et sont compté à part selon le décret.

Année	Maisons	Ménages	Individus	Français	Etrangers	Population comptée à part
1820			2474			
1891	723 + 67 inhabitées	795	2704	2683	21	14
1896	741	806	2720	2682	38	9
1901	697	853	2865	2836	29	5
1906	681	874	2853	2818	35	0
1911	749	862	2798	2762	36	0
1916	Absence 1ère Guerre mondiale					
1921	800	866	2777	2727	50	123
1926	808	860	2788	2736	52	4

[403] A. de COMET, « Monographie de la commune de Saint-Loubès », p.406, origine des noms de villages et de diverses localités.

XIV. La guerre vue à travers Pierre Emery Joseph DESSALLES

404

« Dimanche qui vient, on rentre chez nous, la guerre va être finie…. »

Les registres matricules militaires apparaissent en Gironde en 1867 et sont disponibles jusqu'à celles de l'année 1921.

Il existe deux séries correspondant au bureau de recrutement de Bordeaux (arrondissements de Bordeaux, Bazas et Lesparre) et au bureau de recrutement de Libourne (arrondissements de Libourne, Blaye et La Réole).

Pour trouver les matricules qui m'intéressent j'ai consulté les archives départementales en ligne, personnes, matricules en indiquant pour date 20 ans après leur date de naissance, ce qui correspond normalement à leur date d'enrôlement dans l'armée.

La recherche peut également se faire par nom de famille mais il faut penser à écrire les différentes variantes d'orthographe. L'incorporation se faisait dans le canton dont dépendait l'habitation . Pour Saint-Loubès il s'agit du bureau de canton de Carbon-Blanc.

J'ai souhaité faire un comparatif de matricule militaire en fonction des éléments que j'ai pu y puiser.

Pour cela j'ai décidé d'étudier plus particulièrement certains profils de l'arbre généalogique, bien qu'il s'agisse d'une branche secondaire de l'arbre qui fait l'objet de ce mémoire.

J'ai donc choisi de mettre plus particulièrement en lumière Pierre Emery Joseph DESSALLES, autre personnage de cette branche issue de Pierre DESSALLES et Marie RIVIERE dont il est l'arrière-petit-fils.

[404] Carte postale – Archives familiales – collection A. DESSALLES.

Je l'ai fait d'une part parce que Pierre Emery DESSALLES était le grand-père de mon amie, d'autre part pour rendre honneur au courage dont il a fait preuve durant les guerres qu'il a traversées au cours de son existence.

Pierre Emery Joseph DESSALLES est le petit-fils de Mathurin DESSALLES, frère de Jean Ainé DESSALLES.

Je l'ai entouré d'un rectangle vert sur son arbre de fratrie que j'ai inséré plus loin au chapitre « Les parents François LEGLISE et Marie DELAGE ». Sur cet arbre j'ai également entouré Jean Ainé DESSALLES en rouge.

Matricule militaire de Pierre Emery DESALLES né le 14 mars 1895

Le matricule militaire[405] de Pierre Emery nous fournit de précieux renseignements tels que sa description physique, son métier, son état civil, les diverses campagnes auxquelles l'incorporé a participé, ses décorations.

Résumé de l'acte

Incorporé à compter du 16 décembre 1914 dans le 11ème Régiment d'Infanterie, il est muté au 54ème Régiment d'Infanterie le 9 octobre 1915 puis au 19ème Escadron du Train des Equipages Militaires le 7 avril 1919 jusqu'à sa démobilisation le 18 septembre 1919.

Cité à l'ordre du Régiment[406] il reçoit la Croix de Guerre[407] le 14 août 1918.

La légende familiale disait que Pierre Emery DESSALLES avait *« modifié sa date de naissance sur son matricule militaire pour pouvoir partir à guerre »*. En observant son matricule, nous pouvons remarquer qu'il n'en est rien. La date de naissance correspond bien à son acte d'état civil.

Cependant il est bon de noter que Pierre Emery DESSALLES faisait partie de la jeunesse sur le front, il s'est en effet engagé lors de sa 20ème année, il a 19 ans soit un an de moins que le recrutement habituel de l'armée.

Est-ce dû à son volontariat ou bien parce que la France était déjà au cœur du conflit de la seconde guerre mondiale qui avait fait des ravages les mois précédents que ce jeune soldat a pu partir au front un an avant la date d'incorporation habituelle ?

[405] Numéro 73 - 1 R 1536 632, cote 1 R 1536 632 - Nom : DESSALLES - Prénom : Pierre Emery Joseph - Date de naissance : 1895-03-14 lieu de naissance : Saint-Loubès (Gironde, France) - bureau de recrutement : Bordeaux.
[406] Document sous Hérédis ainsi qu'en annexe.
[407] https://www.le-revers-de-la-medaille.fr/2020/06/25/les-citations-2-3-les-citations-avec-croix

Nous avons eu la chance d'avoir accès aux archives familiales le concernant. C'est ainsi que nous avons découvert les nombreuses décorations[408] qu'il a reçues :

- La Croix de Guerre citée plus haut.
- La médaille commémorative des combats de Champagne 1914-1918.
- La Croix Flamande 1914-1918.
- La médaille des rescapés de l'Aisne.

En 1965 Pierre Emery Joseph DESSALLES devient membre de la fédération Nationale des vétérans du Roi Albert 1er.

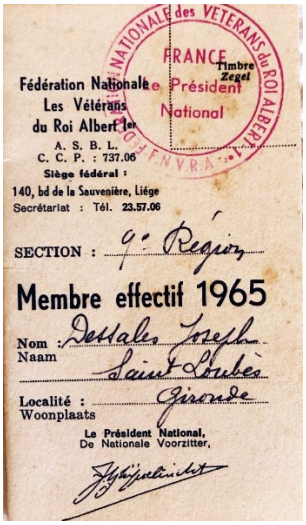

L'office national des mutilés, combattants et victimes de guerre et pupilles de la nation lui délivre sa « carte du combattant » pour la période du 1er août 1917 au 1er août 1959.

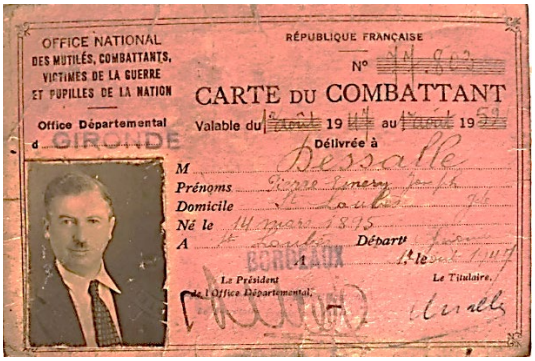

[408] Documents en annexe.

XV. Être catholique à la fin du XIXe siècle

A. Contexte

409

Il me semble important de parler du contexte historique de la période pendant laquelle les membres de la famille DESSALLES et ses alliés ont vécu, tout du moins d'en faire un court rapprochement pour situer l'époque, les difficultés de chacun et d'essayer de mieux cerner les attitudes ou choix qu'ils auraient pu faire.

La famille LEGLISE est une branche secondaire de l'arbre généalogique étudié comme le montre l'arbre ci-dessous au début du chapitre François LEGLISE et Marie DELAGE (encerclé de rouge on retrouve Jean Ainé DESSALLES et encerclé de bleu le couple). J'ai choisi toutefois de mettre cette branche en lumière pour plusieurs raisons. La première est que cette branche concerne directement la famille de mon amie Anne DESSALLES qui m'a proposé de prendre pour sujet de mémoire sa famille paternelle si c'était possible dans le cadre de mon étude, la seconde est qu'avec la famille LEGLISE nous entrons dans le XIXe siècle au sein d'une famille de fervents catholiques dont plusieurs enfants deviendront membre du clergé. C'est aussi une période charnière marquée par la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec la Loi de 1905[410].

« Au XIXe siècle, on observe une désaffection à l'égard de l'Église, un détachement qu'ont préparé l'essoufflement de la pratique religieuse dès les années 1760 (surtout dans les villes), la crise du clergé et la déchristianisation forcée de l'an II. Le travail industriel, l'usine ou la manufacture, la ville ont eu sur la fidélité religieuse des populations urbaines des effets négatifs. »[411]

« Une fois au pouvoir, les républicains, contre lesquels l'Église a lutté avant et après le Syllabus, s'efforcent de laïciser l'État. En 1880, les congrégations non autorisées sont interdites et l'obligation du repos dominical est supprimée. Deux ans plus tard, l'école primaire devient laïque. En 1886, le personnel des écoles primaires publiques est laïcisé à son tour. Certes, la majorité des Français restent attachés à l'Église, mais, dans un tel contexte, la question de la manifestation de l'identité religieuse devient problématique. »[412]

---

[409] La Toussaint. Emile Friand 1888. Huile sur toile. La scène se situe à l'entrée au cimetière de Pré ville à Nancy, le jour de la Toussaint -Musée des beaux-Arts de Nancy - j'ai choisi ce tableau pour illustrer ce chapitre car je l'aime beaucoup, c'est un petit clin d'œil à mes origines nancéennes mais il est aussi particulièrement représentatif de l'époque de Nicolas LEGLISE puisqu'il a été peint par Emile Friand en 1888, un contemporain de son temps.

[410] Loi de 1905 – séparation des églises et de l'Etat. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749

[411] R. RÉMOND, « Le XIXe siècle, 1815-1914 », (Seuil 1974), p.203.

[412] https://histoire-image.org/etudes/etre-catholique-fin-xixe-siecle

B. Les parents François LEGLISE et Marie DELAGE

Présentons tout d'abord cette branche pour ensuite mettre en lumière Nicolas LEGLISE

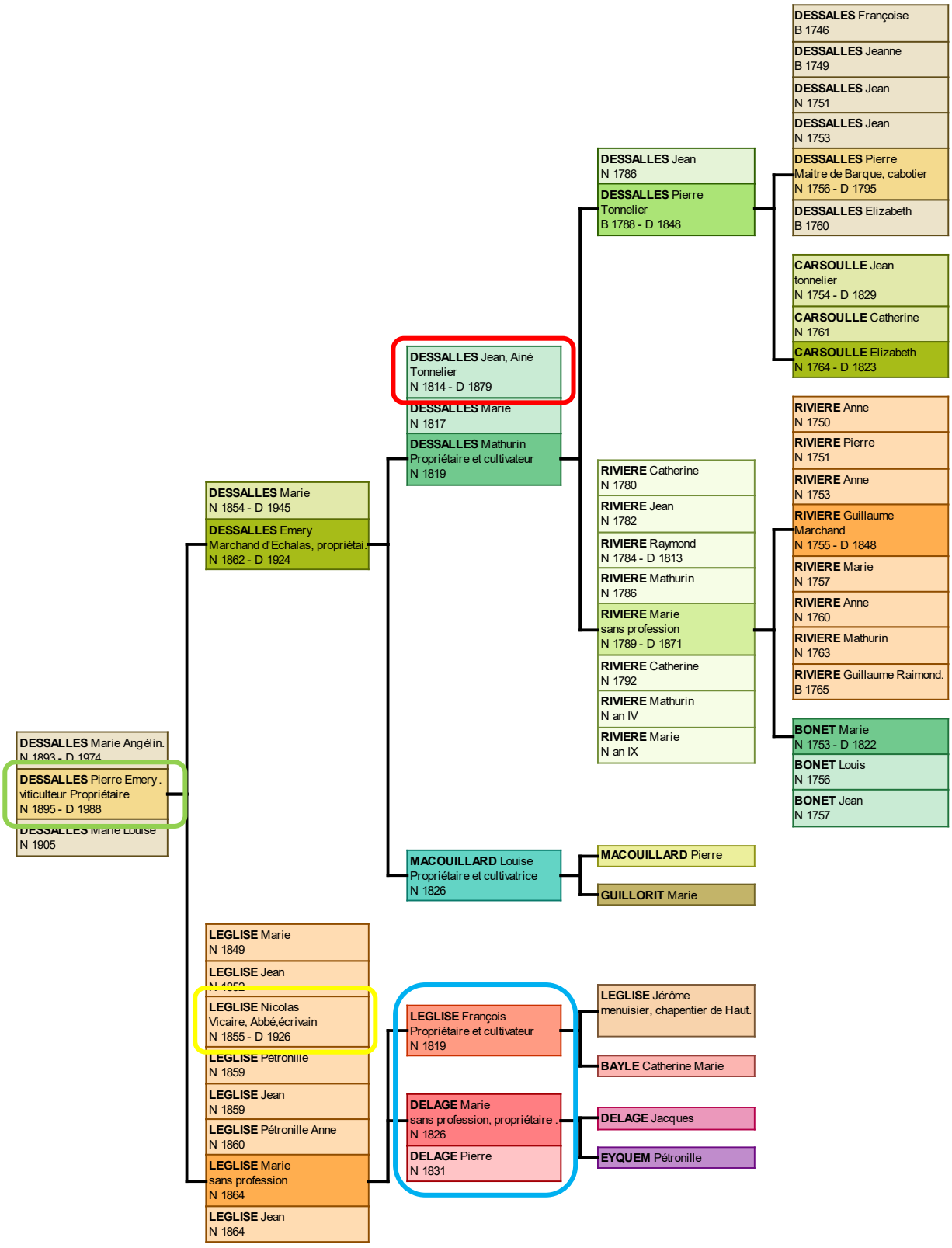

François LEGLISE voit le jour le 12 novembre 1819[413]. Il est le fils légitime de Jérôme LEGLISE, charpentier de haute-futaie et de Catherine BAYLE. François sera propriétaire, cultivateur.

Le métier de charpentier de haute-futaie a disparu[414]. Ces spécialistes de la charpente construisaient de grands bâtiments tels que des églises, des châteaux ou encore des ponts couverts. Ils appartenaient à l'ordre des compagnons. « Profession reconnue et fière de son savoir, la charpenterie est l'une des premières professions à se regrouper et s'organiser[415] », dès le XIIe siècle en corporation, ancêtre du compagnonnage.

Marie DELAGE, quant à elle, voit le jour le 2 septembre 1826[416]. Elle est la fille légitime de Jacques DELAGE, qui décèdera le 26 juin 1845[417] à Bordeaux et de Pétronille EYQUEM.

J'aurais aimé poursuivre mes recherches sur Pétronille EYQUEM, car mon amie A. DESSALLES m'a remis un document qu'elle n'arrivait pas à lire, et qui en réalité s'avère être une reconnaissance de fief[418] datant du XVIIIe au nom d'un certain EYQUEM, charpentier. Malheureusement il manque une page à cet acte. Peut-être se trouve-t-elle toujours chez mon amie ou a-t-elle été perdue ? Peut-être la page manquante a-t-elle été brulée au moment de la Révolution ? A ce jour le temps me manque pour en savoir plus sur cette branche familiale. Je joins tout de même la copie de cette reconnaissance de fief en annexe car il s'agit d'un document rare et d'exception. EYQUEM est également le nom d'origine de la famille de MONTAIGNE. Une recherche s'impose.

François LEGLISE se marie le 10 septembre 1846[419] avec Marie DELAGE, sans profession au moment de son mariage puis propriétaire et cultivatrice également.

Le couple aura neuf enfants dont plusieurs jumeaux :

- Marie nait le 1er décembre 1849[420].
- Jean nait le 20 mars 1852[421].
- Nicolas nait le 31 mars 1855 à 6h00[422].
- Pétronille nait le 17 avril 1859 à 20h25. Jean est son jumeau, il nait à 20h30[423].
- Pétronille Anne nait le 5 mai 1860 à 20h00[424].
- Marie nait le 16 mai 1864 à 6h00. Jean est son jumeau, il nait à 6h05[425].

J'ai tout d'abord cherché dans FILAE les enfants. Comme je ne les trouvais pas tous et que je savais grâce aux différents articles de journaux parus sur leur fils Nicolas LEGLISE qu'ils avaient eu 9 enfants, j'ai vérifié ceux trouvé sur FILAE et j'ai également consulté les tables décennales Saint-Loubès – Tables décennales : Naissances – Mariages – Décès 1803-1892, cote 1 Mi EC 94-R15 – pour vérifier et compléter l'ensemble de la famille ainsi que le mariage du couple François LEGLISE et Marie DELAGE et leurs propres naissances. Je n'ai alors recensé que 8 enfants sur les neuf.

J'ai repris mes recherches dans les registres année par année depuis le mariage du couple François LEGLISE et Marie DELAGE en 1846 sans succès.

---

413 Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1819, cote 4 E 11858, vue 14.
414 https://www.aletco.com/actualites-conseils/22-btp-des-metiers-qui-traversent-le-temps
415 https://passerelles.essentiels.bnf.fr/fr/metier/92dd4984-30e4-4ab6-924a-405AD 333efcf-charpentier/article/e60d7b4e-e8c9-4db5-8d39-ea0ec41d33de-histoire-metier-charpentier
416 Table du registre - Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1826, cote 4 E 11860, vue 15 et acte en vue 9.
417 Selon acte de mariage de sa fille.
418 Reconnaissance de fief en annexe, archives familiales A. DESSALLES.
419 Saint-Loubès -Tables décennales : Naissances - Mariages - Décès 1803-1892, cote 1 Mi EC 94-R15, vue 122 et Saint-Loubès-Registres d'état civil-Mariages -1846, cote 4 E 11874, vue 17 et vue 10.
420 Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1849, cote 4 E 11864, vue 28.
421 Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1851-1860, cote 4 E 11865, vue 73, acte N°13.
422 Saint-Loubès -Tables décennales : Naissances - Mariages - Décès 1803-1892, cote 1 Mi EC 94-R15, vue 140 et Acte N°17 Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1853-1862, cote 1 Mi EC 94, vues 40 et 41.
423 Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1853-1862, cote 1 Mi EC 94, actes N°7 et N°8.
424 Saint-Loubès-Registres d'état civil -Naissances - Mariages - Décès 1853-1862, cote 1 Mi EC 94, vue 133
425 Saint-Loubès-Registres d'état civil-Naissances -1861-1875, cote 4 E 11866, vue 73, actes N°17 et 18.

Je n'ai retrouvé ce neuvième enfant dans aucun des registres consultés. J'ai donc supposé qu'il était décédé très jeune voire au moment de l'accouchement.

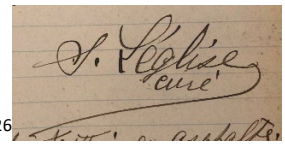

[426]

J'ai choisi de mettre en lumière l'un de leurs enfants : Nicolas dit Stanislas LEGLISE pour son parcours atypique, également parce qu'il s'agit d'un érudit de son siècle.

C. Nicolas LEGLISE

Nicolas LEGLISE est entouré en jaune sur l'arbre au début du chapitre sur François LEGLISE et Marie DELAGE.

J'ai longuement cherché la justification de son prénom usuel, Stanislas, et également la signification de son titre d'Abbé.

J'ai étudié les actes que je détenais, les diplômes et autres documents provenant archives familiales de A. DESSALLES. Le journal intime de Nicolas LEGLISE est signé Stanislas LEGLISE comme l'ensemble des écrits émanant de sa main.

J'ai contacté M. PIONNIER, historien à Bordeaux car il a traité un sujet sur le quartier de la Bastide ainsi que sur l'abbé LEGLISE en octobre 2011.

Il apparait que Nicolas LEGLISE est surnommé depuis tout petit Stanislas en famille et a gardé ce prénom par la suite en prénom usuel.

C'est une tradition familiale que de prendre un prénom usuel parfois éloigné des prénoms de baptême, nous avions déjà vu ces changements de prénoms dans la famille DESSALLES.

Il lui semble également que ce second prénom figure sur l'acte de décès de Nicolas LEGLISE mais c'est un acte que je ne possède pas à ce jour car je ne l'ai pas encore reçu de la mairie de Bordeaux. Le Père MEUNIER des archives historiques de Bordeaux m'a également confirmé que dans les séminaires, pour éviter l'homonymie, très souvent, un nouveau prénom était attribué.

Ce prénom Stanislas fait-il référence à Saint-Stanislas ? La famille aurait pu particulièrement apprécier ce Saint et renommé ainsi Nicolas.

En 1883, Nicolas LEGLISE constitue un répertoire de sa bibliothèque, mélange d'œuvres classiques littéraires, de dictionnaires latin, grec, dictionnaire de fables, de l'Académie de 1835 et encyclopédies et œuvres religieuses. Près de 400 ouvrages sont ainsi répertoriés au fil des pages de ce carnet.

Nicolas Stanislas possédait un ouvrage dans sa grande bibliothèque nommé « Vies de Saint-Louis de Gonzague et de Saint-Stanislas. »

Concernant son titre d'Abbé, il signifie « père » en hébreu. C'est ainsi que dans les milieux catholiques traditionnels, un prêtre séculier, comme Nicolas LEGLISE, peut encore de nos jours porter le nom d'Abbé sans que cette personne ne soit moine pour autant. L'appellation « Abbé » du temps de Nicolas LEGLISE était plutôt courante.

[426] Photo de Nicolas LEGLISE, non datée, issue des archives familiales d'A. DESSALLES.

Nicolas LEGLISE est donc né le 31 mars 1855. Il grandit au sein d'une famille catholique. Sa sœur Marie-Angéline, rentrera également dans les ordres et deviendra religieuse au couvent de la Visitation. Elle y meurt d'une peine de cœur en avril 1892[427].

Le 18 novembre 1876, Nicolas LEGLISE obtient son diplôme de bachelier en lettres[428]. Trois ans plus tard, le 7 juillet 1779[429], il obtient le diplôme de bachelier en théologie.

Le 11 mars 1887, alors vicaire de Sainte-Marie-la Bastide, il devient membre titulaire de la société archéologique de Bordeaux[430].

Selon son matricule militaire, Nicolas entre dans les ordres majeurs le 21 juin 1878.

Son matricule militaire stipule[431] :

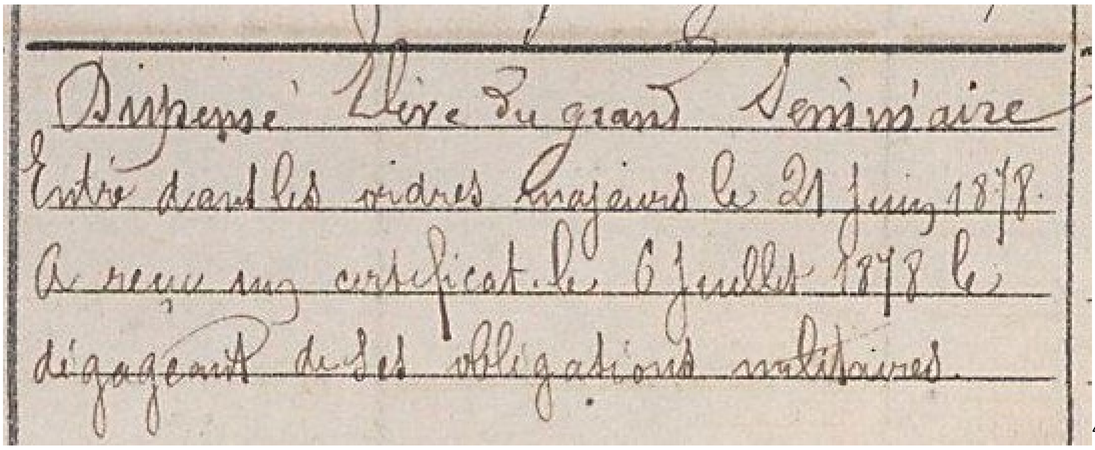
Dispensé Elève du grand Séminaire
Entré dans les ordres majeurs le 21 juin 1878
A reçu son certificat le 6 juillet 1878 le
dégageant de ses obligations militaires.

[432]

« Dispensé, élève du Gand Séminaire.
Entré dans les ordres majeurs le 21 juin 1878.
A reçu son certificat le 6 juillet 1878 le dégageant de ses obligations militaires. »

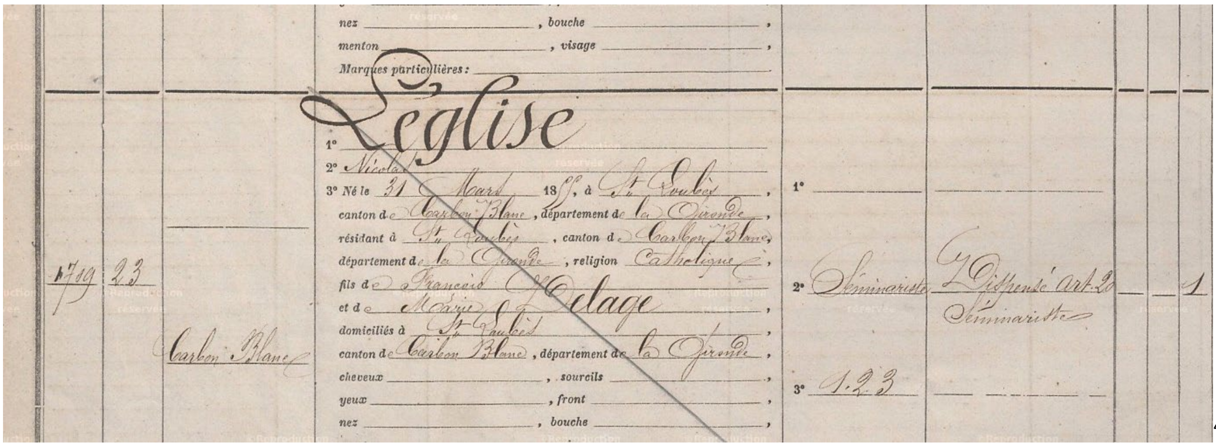

[433]

Nicolas LEGLISE porte le numéro d'ordre 1709 et le numéro de tirage au sort N°23. Le tirage au sort couvre les années 1804 à 1889. Le premier numéro détermine l'ordre dans lequel les communes seront appelées. Puis on appelle les hommes par ordre alphabétique pour le tirage au sort d'un numéro. Ce numéro de tirage au sort, ici le 23 pour Nicolas LEGLISE, classe les hommes en deux groupes.

[427] Journal intime Nicolas LEGLISE page 393 *« La peine de cœur »,* en annexe.
[428] Nicolas LEGLISE - diplôme de bachelier en lettres, archives familiales A. DESSALLES.
[429] Nicolas LEGLISE - diplôme de bachelier en théologie, archives familiales A. DESSALLES.
[430] Nicolas LEGLISE, carte de membre titulaire de la Société Archéologique de Bordeaux en annexe, archives familiales A. DESSALLES.
[431] Matricule Nicolas LEGLISE référence 1 R 0946 1709, cote 1 R 0946 1709.
[432] Cote 1 R 0946 1709 Nom : LEGLISE Prénom : Nicolas Date de naissance : 1855-03-31 lieu de naissance : Saint-Loubès (Gironde, France) bureau de recrutement : Bordeaux.
[433] Cote 1 R 0946 1709 Nom : LEGLISE Prénom : Nicolas Date de naissance : 1855-03-31 lieu de naissance : Saint-Loubès (Gironde, France) bureau de recrutement : Bordeaux.

D'une part les petits numéros autrement dit les « mauvais numéros ». Les hommes feront le service militaire complet, cela peut aller parfois plusieurs années, sauf s'ils sont exemptés comme Nicolas LEGLISE.

D'autre part, le second groupe avec les plus grands numéros, c'est-à-dire le groupe des hommes qui, grâce à ce numéro, n'auront qu'une année de service militaire à effectuer ou pourront être libérés définitivement de toute obligation militaire.

Aucune description physique n'est faite sur le matricule de Nicolas LEGLISE, contrairement aux matricules plus récents étudiés pour les autres membres de la famille DESSALLES. Cependant son état civil est décliné tel que vu sur les actes précédemment.

Les documents recueillis aux archives historiques de l'Archevêché de Bordeaux nous fournissent son parcours professionnel au sein de l'Eglise[434].

Le 20 décembre 1879, Nicolas LEGLISE est nommé vicaire à Monségur.

Le 1er janvier 1880, il devient vicaire à la Bastide, un quartier situé au nord-est de Bordeaux.

Puis il exercera comme vicaire à Sainte-Marie Bordeaux-Bastide jusqu'en 1894[435].

Le 6 avril 1894, il est présenté pour le poste de curé à Gensac. Il sera agréé à ce poste par décret le 17 avril de la même année.

En 1906, il publie le premier volet, de la traduction des œuvres de « Saint-Ennodius et la suprématie pontificale au VIe siècle », ce qui lui valut la médaille d'or du prix de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux[436].

En 1908, il habite avec un pensionnaire et un domestique, rue Brunereau à Cenon.

Le 23 mai 1910, l'Abbé LEGLISE acquiert la petite chapelle rue Brunereau pour un montant de 2000 francs.

Le terrain appartient à M. BRUNEREAU. L'ancien propriétaire de la chapelle est M. le Chanoine RENARD MANCEAU Jean-Baptise Paul, curé également qui l'avait construite de ses mains.

La vente est enregistrée à Carbon-Blanc en date du 23 mai 1910 puis transcrite aux bureaux des hypothèques en date du 7 juin 1910[437]. Malheureusement je n'ai pas accès actuellement aux hypothèques de Bordeaux qui sont en numérisation.

Le 1er juillet 1910, l'abbé LEGLISE est nommé curé de Notre Dame de Lourdes de Cypressat.

L'abbé tient le journal de fabrique comme son journal intime, à ceci près que le journal de fabrique ne relate que les évènements en relation avec son église. Cependant, on y trouve, comme à son habitude, de nombreuses découpes d'articles de journaux., notamment celle de sa nomination en tant que Curé et de la cérémonie qui sera faite à cette occasion[438].

L'archevêque de Bordeaux, Pierre Paulin ANDRIEU, émet une ordonnance le 26 juin 1910[439] afin d'ériger la petite chapelle de secours Notre Dame de Lourdes du Cypressat en nouvelle église paroissiale. Le voisin, M. BRARD, boucher de métier, cède sa maison à l'Abbé LEGLISE pour en faire un presbytère. Le loyer sera de 700 francs par an[440].

Mais la chapelle devient vite trop petite pour ce quartier ouvrier aux nombreux fidèles et la commune souhaite une église plus grande pour les accueillir.

[434] Carrière de l'Abbé LEGLISE – document issu des archives historiques de l'Archevêché de Bordeaux en annexe.
[435] Article de M. PIONNIER, historien.
[436] Article de M. PIONNIER, historien.
[437] Journal de fabrique p3, tenu par l'Abbé LEGLISE. Document issu des archives Historiques de l'Archevêché de Bordeaux.
[438] Article de journaux en annexe, source inconnue, découpes de L'Abbé LEGLISE insérées dans son journal de fabrique.
[439] Journal de fabrique, tenu par l'Abbé LEGLISE. Document issu des archives Historiques de l'Archevêché de Bordeaux.
[440] Journal de fabrique p.3, tenu par l'Abbé LEGLISE. Document issu des archives Historiques de l'Archevêché de Bordeaux.

Le 21 février 1911, Nicolas LEGLISE investit. Il achète aux enchères un vaste terrain d'environ 1600 m2 sur ses propres deniers au 327, avenue Thiers.

La mise à prix est de 8 000 francs, une surenchère a lieu le 30 mars suivant et le tribunal civil de Bordeaux remet en vente le terrain. L'abbé LEGLISE acquiert le terrain au prix de 10 025 francs.

La vente est signée chez Maître CHEVRON[441].

Nicolas LEGLISE lance alors une souscription afin de financer la construction de son église[442] mais également tout le mobilier dont elle sera munie.

La date de la souscription n'est pas tout à fait précise. En effet, l'abbé LEGLISE relate dans le journal de fabrique les évènements qui eurent lieu, mais la chronologie n'est pas tout à fait respectée.

Nous noterons toutefois que les membres de la famille de MONTESQUIEU ont été de généreux donateurs, tout comme les membres de la famille DESSALLES Emery, Marie Angèle et Marie Louise, sa tante Madame BAYLE, femme de feu Jean BAYLE est également souvent citée.

Les souscripteurs sont nombreux et de tous horizons : curés, associations, particuliers, entreprises variées, alliés de Nicolas LEGLISE ou anciens collègues des autres paroisses où il a officié.

Ainsi nous apprenons que Madame Bayle de Saint-Loubès a versé une première somme de 3 000 francs pour le clocher de l'église le 3 septembre 1911. Elle complète ce don par celui de 2 000 francs le 17 août 1913 pour la création de la cloche, en mémoire de son défunt mari.

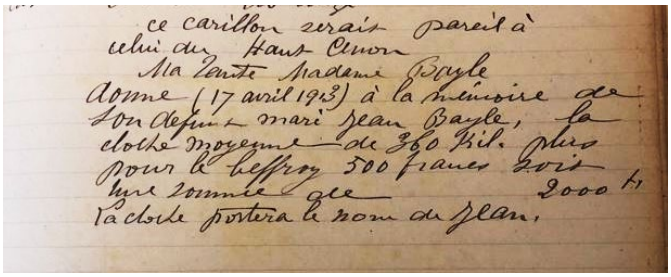
ce carillon serait pareil à
celui du Haut Cenon
Ma tante Madame Bayle
donne (17 avril 1913) à la mémoire de
son défunt mari Jean Bayle, la
cloche moyenne de 360 Kil. plus
pour le beffroy 500 francs soit
une somme de 2000 fr
la cloche portera le nom de Jean.

« Ce carillon serait pareil à celui du haut Cenon. Ma tante Madame Bayle donne (17 avril 1913) à la mémoire de son défunt mari Jean Bayle, la cloche moyenne de 360 kil(os) plus pour le béfroy 500 francs soit une somme de 2000 francs. La cloche portera le nom de Jean »

Angèle DESSALLES quant à elle, a fait un premier don de 1 000 francs le 7 octobre 1911.

Joseph DESSALLES, Marie-Louise et Angèle feront don d'un montant de 150 francs pour le vitrail de Saint-Nicolas en 1913.

La famille de MONTESQUIEU verse 1 000 francs une première fois le 12 octobre 1911 puis chaque membre de la famille fera différents dons, notamment pour les vitraux de Saint Jean-Baptiste et Saint-André en 1913.

La première pierre de l'édifice est posée et bénie le 3 septembre 1911. Une grande cérémonie eut lieu pour l'occasion et l'abbé LEGLISE la décrit dans le journal de fabrique avec de nombreux détails.

L'abbé LEGLISE a choisi pour entrepreneur M. Calixte DURET, architecte, associé à M. MONDET.

L'entreprise est confiée aux frères PINÇONS entrepreneurs ainsi qu'à Louis DESSALLES, ingénieur en construction, chargé des travaux de ferronneries, DOMERC comme l'écrit l'abbé LEGLISE, fera les plâtres.

[441] Journal de fabrique p.14.
[442] Journal de fabrique p.12.

Pour l'occasion de nombreux hôtes de marque sont invités à déjeuner au presbytère, le Chanoine BEAUPERTUIS, les abbés MERCIER et DANEY, d'anciens vicaires de Sainte-Marie, l'architecte DURET, l'entrepreneur PINÇON. Sont aussi présents différents membres de la famille de Nicolas LEGLISE : l'une de ses sœurs dont il ne cite pas le nom, Madame BAYLE, sa tante, Emery DESSALLES, Louis DESSALLES, Angèle et Marie-Louise DESSALLES ainsi que Joseph DESSALLES.

Une grève de maçons éclate et les travaux sont repoussés au 24 juillet, au moment même où l'abbé part pour les eaux, à Cauterets.

La foule venue pour la pose de la première pierre est estimée à 3000 personnes selon l'Abbé.

Sous la première pierre est enfouie une petite caisse en fer blanc contenant les procès-verbaux, ainsi que quatre pièces de monnaie de bronze, deux pièces de cinq centimes et deux autres pièces de dix centimes au millésime de l'année 1911.

Louis et Angèle DESSALLES ainsi que deux autres personnes se chargent de la quête.

Le 12 décembre 1912, à l'étude BEBIN, au 25 cours du Jardin Public à Bordeaux, a lieu la vente, entre autre, de l'église Notre-Dame-de-Lourdes-du-Cypressat en faveur de la société civile composée de Messieurs QUEREILLAC, Baron Alain DE MONTESQUIEU, Calès DE SAGAZAN. L'Abbé LEGLISE restera usufruitier de ces biens jusqu'à la fin de ses jours.

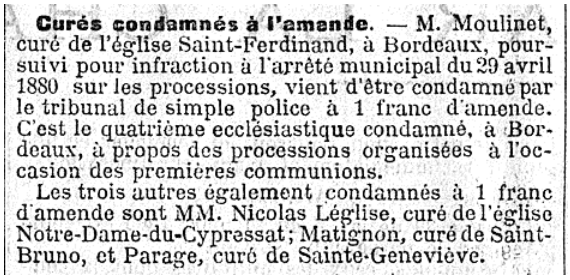

Curés condamnés à l'amende. — M. Moulinet, curé de l'église Saint-Ferdinand, à Bordeaux, poursuivi pour infraction à l'arrêté municipal du 29 avril 1880 sur les processions, vient d'être condamné par le tribunal de simple police à 1 franc d'amende. C'est le quatrième ecclésiastique condamné, à Bordeaux, à propos des processions organisées à l'occasion des premières communions.

Les trois autres également condamnés à 1 franc d'amende sont MM. Nicolas Léglise, curé de l'église Notre-Dame-du-Cypressat; Matignon, curé de Saint-Bruno, et Parage, curé de Sainte-Geneviève.

443

444

*« **Curés condamnés à l'amende.***

M. Moulinet, curé de l'église Saint-Ferdinand à Bordeaux, poursuivi pour infraction à l'arrêté du 29 avril 1880 sur les processions, vient d'être condamné par le tribunal de simple police à 1 franc d'amende.

C'est le quatrième ecclésiastique condamné à Bordeaux, à propos des processions organisées à l'occasion des premières communions.

*Les trois autres également condamnés à 1 franc d'amende sont **MM. Nicolas Léglise, curé de Notre-Dame-du-Cypressat**; Matignon curé de Saint-Bruno-et-Parage, curé de Sainte-Geneviève.»*

« Au cours du XIXe siècle, l'Église catholique s'est efforcée de reconquérir les âmes et l'espace public. Pour cela, elle a augmenté le nombre des différentes cérémonies extérieures. Cette reconquête, basée sur une interprétation restrictive du concordat, est de plus en plus contestée par les anticléricaux. Profitant de leurs succès électoraux et de la reprise en mains de l'appareil de l'État en 1879, les maires républicains multiplient les arrêtés d'interdiction de processions extérieures et obligent le gouvernement à modifier sa lecture du concordat. Cet épisode historique d'enfermement de l'Église participe activement à la laïcisation de la société française et à la mise en place de la loi de 1905. »[445]

Nicolas LEGLISE n'est pas un simple curé, c'est également un érudit de son siècle, un romancier.

M. PIONNIER, historien à Bordeaux m'a confié que Nicolas LEGLISE aurait très bien pu être député.

---

443 https://www.retronews.fr/journal/le-temps/21-juillet-1913/123/567851/6 -Journal LE TEMPS du 21 juillet 1913, Geneanet, presse ancienne.

444 Procession extérieure de Notre Dame de Lourdes du Cyressat, archives historiques de l'archevêché de Bordeaux, photo non datée mais très vraisemblablement des année 1950.

445 https://journals.openedition.org/cliothemis/1402?lang=fr

Le pseudonyme qu'il utilise, « Stanislas de Saint-Loup »[446], fait honneur à ses origines loubésiennes.

Chacun de ses romans relatent des faits historiques et de fiction. Tous se passent dans la région. Ils sont écrits, en général, dans un but didactique.

Le cardinal LECOT permet à Stanislas LEGLISE d'utiliser son imprimatur[447] personnel pour ses publications.

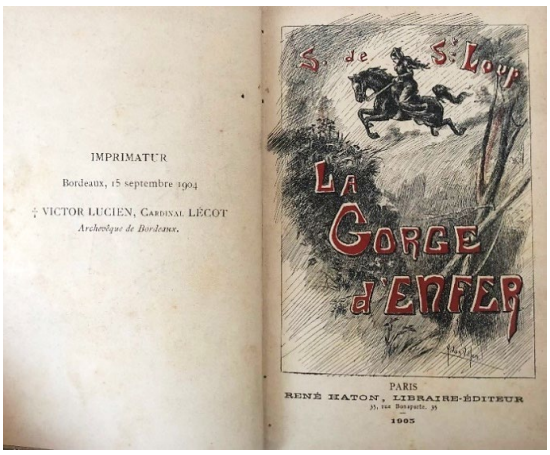

« Imprimatur Bordeaux 15 septembre 1904
VICTOR LUCIEN, Cardinal LECOT
Archevêque de Bordeaux448 S. de Saint-Loup
La Gorge d'Enfer
Paris
RENE HATON, LIBRAIRIE EDITEUR
35, rue Bonaparte. 35

–
1905 »

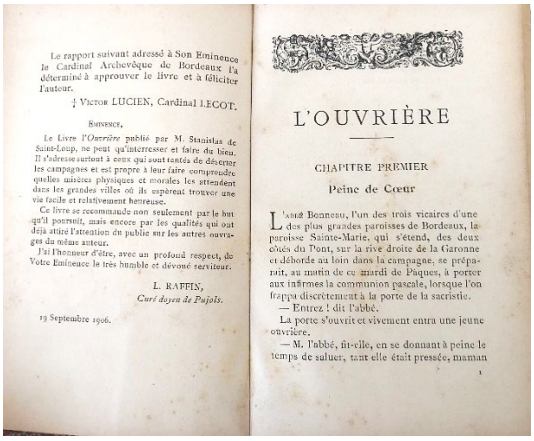
Le rapport suivant adressé à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux l'a déterminé à approuver le livre et à féliciter l'auteur.

† Victor LUCIEN, Cardinal LECOT.

Eminence,

Le Livre *l'Ouvrière* publié par M. Stanislas de Saint-Loup, ne peut qu'intéresser et faire du bien. Il s'adresse surtout à ceux qui sont tentés de déserter les campagnes et est propre à leur faire comprendre quelles misères physiques et morales les attendent dans les grandes villes où ils espèrent trouver une vie facile et relativement heureuse.

Ce livre se recommande non seulement par le but qu'il poursuit, mais encore par les qualités qui ont déjà attiré l'attention du public sur les autres ouvrages du même auteur.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, de Votre Eminence le très humble et dévoué serviteur.

L. RAFFIN,
Curé doyen de Pujols.

19 Septembre 1906.

L'OUVRIÈRE

CHAPITRE PREMIER

Peine de Cœur

L'abbé Bonneau, l'un des trois vicaires d'une des plus grandes paroisses de Bordeaux, la paroisse Sainte-Marie, qui s'étend, des deux côtés du Pont, sur la rive droite de la Garonne et déborde au loin dans la campagne, se préparait, au matin de ce mardi de Pâques, à porter aux infirmes la communion pascale, lorsque l'on frappa discrètement à la porte de la sacristie.

— Entrez ! dit l'abbé.

La porte s'ouvrit et vivement entra une jeune ouvrière.

— M. l'abbé, fit-elle, en se donnant à peine le temps de saluer, tant elle était pressée, maman

« Le rapport suivant adressé à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux l'a déterminé à approuver le livre et à féliciter l'auteur.
Victor LUCIEN, Cardinal LECOT.
Eminence,
le livre l'Ouvrière publié par M. Stanislas de Saint-Loup, ne peut qu'intéresser et faire du bien.
Il s'adresse surtout à ceux qui sont tentés de déserter les campagnes et est propres à leur faire comprendre quelles misères physiques et morales les attendent dans les grandes villes où iles espèrent trouver une vie facile et relativement heureuse.
ce livre recommande non seulement par le but qu'il poursuit, mais encore par les qualités qui ont déjà attiré l'attention du public sur les autres ouvrages du même auteur.
J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, de Votre Eminence le très humble et dévoué serviteur.

L. RAFFIN
Curé doyen de Pujols.

19 septembre 1906. »

Il écrit ainsi plusieurs romans et aborde des sujets tels que les guerres de religion sous Louis XIII à Sainte-Foi-La-Grande dans « La Gorge d'Enfer ». « L'Ouvrière » est consacrée à l'exode rural, « L'Adjointe », son troisième roman traite du problème des congrégations auxquelles le gouvernement Combes[449] interdit de diriger des écoles, ce qui dut certainement beaucoup toucher l'Abbé LEGLISE.

[446] Pseudonyme notifié dans la carrière de l'Abbé LEGLISE, document issu des Archives Historiques de l'Archevêché de Bordeaux.
[447] CNRTL - https://www.cnrtl.fr/lexicographie/imprimatur : Permission de publier un ouvrage, donnée par l'autorité ecclésiastique ou par l'Université, et dont on trouve la mention au verso de la page de titre ou de faux-titre.
[448] Nicolas LEGLISE (alias Stanislas DE SAINT-LOUP) « La Gorge d'enfer », édition 1905 issue des archives familiales de A. DESSALLES.
[449] Archives de France *« Après la loi de 1901 sur les associations et ses dispositions de combat contre les congrégations religieuses, piliers de la lutte anti-dreyfusarde, le gouvernement Combes entend renforcer la laïcisation de l'État. Après avoir affirmé à Tréguier que les établissements congréganistes sont des « foyers d'insurrection morale contre la République », il fait voter le 5 juillet 1904 la loi leur interdisant d'enseigner à partir du 3 janvier 1905, même s'ils disposaient d'autorisations. Le pape Pie X, élu en août 1903, ne montrant pas la modération de Léon XIII qui avait prôné le ralliement des catholiques au régime légitime (*Inter inhumeras*, 20 février 1892), la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican intervient le*

Ses ouvrages reçurent plusieurs prix tel que la médaille de vieil argent pour son second roman « L'Ouvrière » de la Société académique de Guyenne et Gascogne.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
GUYENNE & GASCOGNE
Diplôme
L'Ouvrière
450

Il écrit également de petites « causeries entre voisins » [451] pour le journal local.

Stanislas LEGLISE écrit également sous son nom des petites saynètes, des « comédies »[452] destinées à l'éducation de la jeunesse de son époque.

Nicolas Stanislas LEGLISE meurt le 24 novembre 1926[453], emporté par une mauvaise grippe.

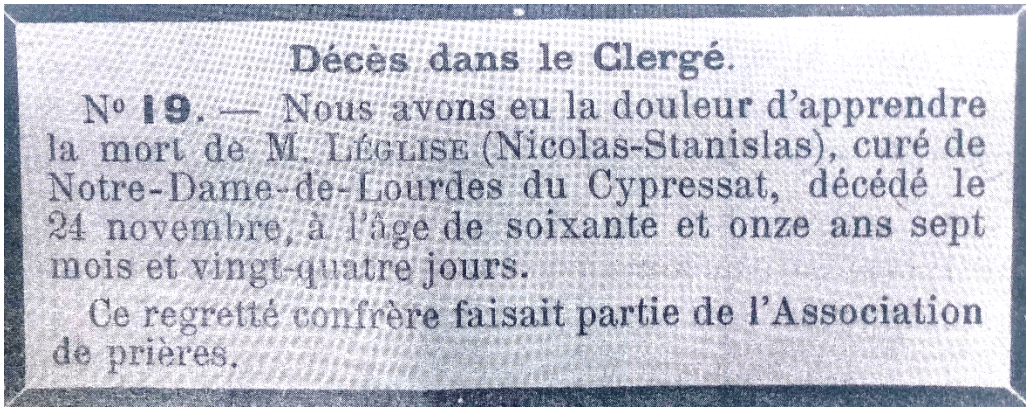
Décès dans le Clergé.

N° 19. — Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de M. LÉGLISE (Nicolas-Stanislas), curé de Notre-Dame-de-Lourdes du Cypressat, décédé le 24 novembre, à l'âge de soixante et onze ans sept mois et vingt-quatre jours.

Ce regretté confrère faisait partie de l'Association de prières.

30 juillet 1904. En décembre, est abrogé l'article 298 du Code civil interdisant le remariage d'un époux adultère divorcé ; dès le printemps, les crucifix ont été retirés des prétoires et les députés ont prévu la suppression, sur 10 ans, des écoles religieuses. Vingt-deux ans après la loi établissant la neutralité religieuse des programmes d'enseignement, la marche vers la République laïque a repris vigoureusement. Source: Commémorations Collection 2004 ».

[450] Archives familiales A. DESSALLES.

[451] Extrait des « Causeries entre voisins » en annexe.

[452] Extrait de Saynettes pour Jeunes filles en annexe, Bibliographie de l'Abbé LEGLISE.

[453] Nécrologie Abbé LEGLISE en date du 26 novembre 1926.

XVI. Conclusion

C'est ici que s'achèvent mes recherches sur la famille DESSALLES et ses alliés auxquels je me suis tant attachée aux cours de ces derniers mois. La frustration du temps qui passe et un sentiment d'inachevé s'installent dans mon esprit. Les intervalles génésiques entre les enfants me confirment que je n'ai pas retrouvé les fratries dans leur ensemble pour certains. Une investigation plus approfondie dans de nouveaux registres tels que l'inscription maritime, la presse ancienne, les corporations, le clergé séculier, les plans terriers ou bien d'autres encore me permettrait très certainement d'étoffer ces informations.

La curiosité piquante de la recherche infinie est certainement la plus forte. Le plaisir de découvrir de nouveaux documents, de les déchiffrer, de partager ces tranches de vie avec des personnes que je n'ai pas connues mais qui pourtant me paraissent aujourd'hui si familières m'habite aujourd'hui.

Je serai heureuse de poursuivre ces recherches et de compléter l'arbre généalogique de mon amie Anne DESSALLES et de sa famille à qui je dédicace mon mémoire.

Très chère Anne, que notre amitié soit éternelle comme toutes ces vies couchées sur le papier au fil de la plume qui traverse les siècles.

XVII. Sitographie

https://www.geoportail.gouv.fr/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Loub%C3%A8

https://www.delcampe.net

https://ue.delegfrance.org

www.http://Cnl33.fr

https://www.geoportail.gouv.fr

www.armorialdefrance.fr

https://www.filae.com/nom-de-famille/DESSALLES.html#

https://www.gouvernement.fr/partage/9056-naissance-du-code-civil-des-francais

www.fiscaloo.fr

https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais

https://www.littre.org/definition/commere

https://www.geneanet.org/releves-collaboratifs

https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr

https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-sante-aux-armees-lorganisation-des-services-et-les-hopitaux-grandes-figures-et-dures-realites

https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/calendrier-republicain

https://www.archinoe.net/cg47/commun/calendrier.php

https://www.cnrtl.fr/definition/metive

https://syt58.fr/genealogie/calendrierpaques.php

https://www.cairn.info/revue-gestion-et-finances-publiques

https://www.immobilier.notaires.fr

https://www.le-revers-de-la-medaille.fr

https://www.legifrance.gouv.fr

https://histoire-image.org

https://www.aletco.com/actualites-conseils/22-btp-des-metiers-qui-traversent-le-temps

https://passerelles.essentiels.bnf.fr/fr/metier

https://www.retronews.fr/journal/le-temps/21-juillet-1913

https://journals.openedition.org/cliothemis

XVIII. Bibliographie

Augustin de COMET, monographie de la commune de Saint-Loubès, le livre d'histoire-Lorisse, 2022.

Léo DROUYN, les albums de dessins, Vol 1, archives et chroniques de l'Entre-Deux-Mers, 1997.

Pierre BARDOU, Saint-Loubès en Entre-Deux-Mers, éléments de son histoire d'origine à 1914,1975.

Marie Odile MÉRIGNAC, Ancêtres paysans collection guide de généalogie, , archives et culture 2022.

Les frères LABOTTIERE, Coutume du ressort du Parlement de Guyenne, Alexis de Lamothe 1768.

Revue historique et archéologique du libournais et de la vallée de la Dordogne. Tome LXXIV, N°286, décembre ,4ème trimestre, 2007.

R. RÉMOND, Le XIXe siècle, 1815-1914, Seuil 2014.

XIX. Annexes

Carte des lieux-dits de Saint-Loubès cités dans ce mémoire, archives familiales A. DESSALLES.

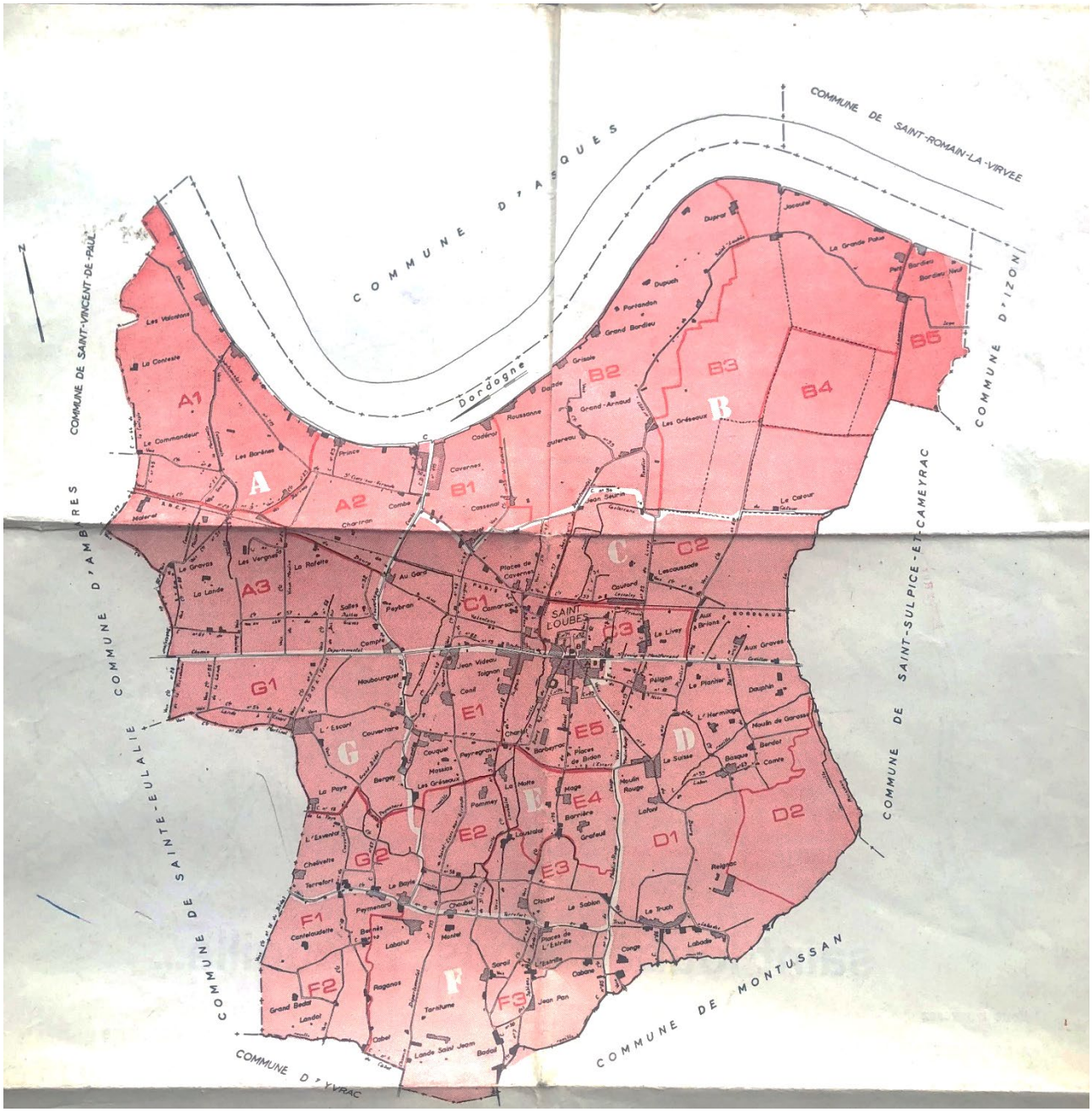

Cavernes, Toignan, Jean Videau, Barbeyrac, Massiat, Mulin Rouge, Le Bayle, Chelivette, Terrefort, Bergey, La Rafette, , Saint Romain, Yvrac, Sainte Eulalie, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Montussan.

Testament de Pierre DESSALLES, 1844, Notaire EYMOND Saint-Loubès, cote 3 E 58365.

2 Du 6 Mars 1844 — 15 f 50

TIMBRE ROYAL 70c

Testament

Pardevant Antoine-Marie Eymond, notaire à Saint-Loubès, département de la Gironde, soussigné, en présence des quatre témoins qui seront ci-après nommés, qualifiés et domiciliés, aussi soussignés

A comparu

Pierre Dessalles, surnommé Second, tonnelier, habitant sur la commune de Saint-Loubès, au port de Lavergne [?], quartier de Meynard, arrondissement de Bordeaux.

Lequel, étant parfaitement sain d'esprit, ainsi qu'il est apparu au notaire soussigné et aux quatre témoins qui seront ci-après nommés, qualifiés et domiciliés, aussi soussignés, a fait et a dicté, en présence des dits quatre témoins, son présent testament au dit Notaire qui l'a écrit, aussi en leur présence, tel que le testateur le lui a dicté, au fur et mesure qu'il en a prononcé les dispositions, à voix très distincte et très intelligible; ainsi qu'il suit:

Je suis uni en mariage à Marie Rivière, sans profession, habitant avec moi sur la commune de Saint-Loubès; de ce mariage il existe, en ce moment, trois enfants.

Je donne et lègue, par préciput et hors-part, à Mathurin Dessalles, mon fils aîné, tonnelier, demeurant aussi avec moi, tous les meubles et effets mobiliers, par leur nature et leur destination

f Commune de Saint-Loubès,

Vincendeau

Jn Cavignac

Pion [?]

Cavignac

Que j'aurai et délaisserai à mon décès, Et les
récoltes de toute nature qui existeront, à cette époque, sur
généralement pour raison sur les biens qui m'appartiendront
absolus. Les récoltes considérées comme meubles, d'après la loi,
comptées parmi les effets mobiliers ci-dessus énoncés —

Pour, par mon fils Jean [?], user et disposer de l'objet [?]
de ce legs [?] seulement après le décès de sa mère
et sous la condition expresse qu'il habite avec elle, dans
le même ménage, jusqu'à ce décès, sans nulle interruption.

J'institue, ainsi, le dit Mathurin Dessalles, mon fils,
mon légataire à titre universel ——

Je donne et lègue à la dite
Marie Rivière, mon épouse, Le Quart
en toute propriété, en usufruit et jouissance, Et un
Autre Quart en usufruit et jouissance seulement,
de tous les biens meubles et immeubles, choses censées
et réputées meubles et immeubles quelconques, qui
composeront ma succession. La valeur des effets mobiliers
et des récoltes que j'ai ci-devant légués, par préciput, à
mon fils Jean [?], sera distraite de [illegible] celle du legs, en
toute propriété, du quart de ma succession, fait ci-dessus
en faveur de mon épouse ——

J'institue également par ce legs, mon épouse
ma légataire à titre universel ——

Je la dispense de fournir caution et de faire
aucun inventaire, ni aucun état des lieux, pour avoir l'usufruit

que je viens de lui léguer ——

Pour, par elle, me continuer dans la légitimité, dont mon décès ——

Je casse, révoque et annulle tous autres testaments que je pourrais avoir déjà faits; celui-ci contenant seul mes dernières intentions, je veux qu'il soit le seul exécuté après moi ——

Lecture en entier du quel présent testament ayant été faite à Pierre Debaker, testateur, par le notaire soussigné, en présence des quatre témoins qui seront ci-après nommés qualifiés et domiciliés, aussi soussignés, les mêmes dont il a été déjà mention, il a déclaré, aussi en leur présence, à voix très distincte et très intelligible, qu'il contient sa volonté et en dicte persister ——

Dont acte requis et octroyé ——

Fait et passé sur la commune de Saint-Loubès, dans la maison du testateur, au port de Cavernes, quartier de Meynard, dans une chambre ayant de chantier, prenant jour au levant .... midi, où il est alité, le six du mois de Mars de l'an mil = = huit cent quarante = quatre, en présence des sieurs Pierre Vincendeau, maître au cabotage, Jean Carignac, tonnelier, Jean Péon, ..., ... et Armand Carignac, aussi tonnelier, tous les quatre

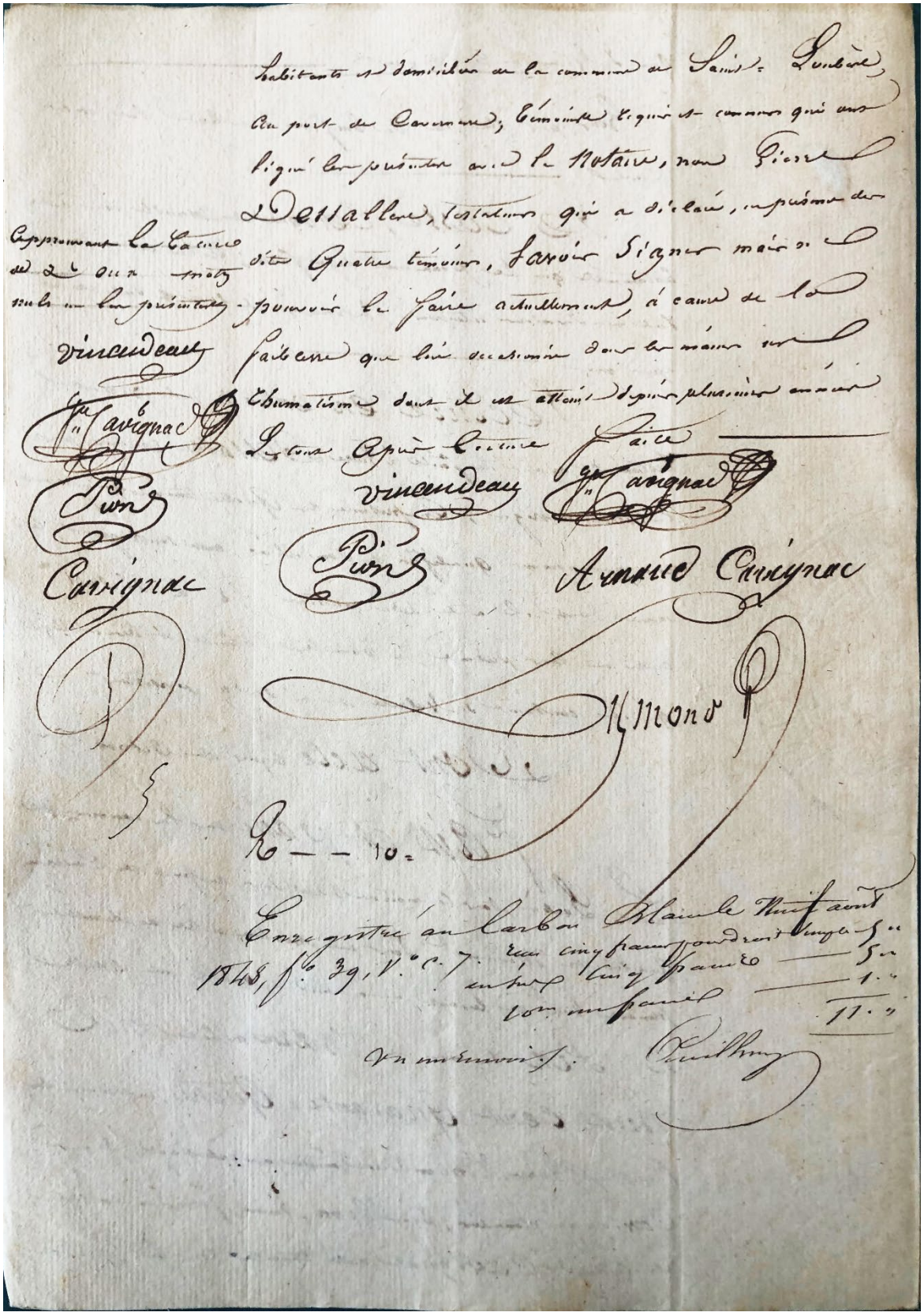

Référence [85] page 30 du mémoire.

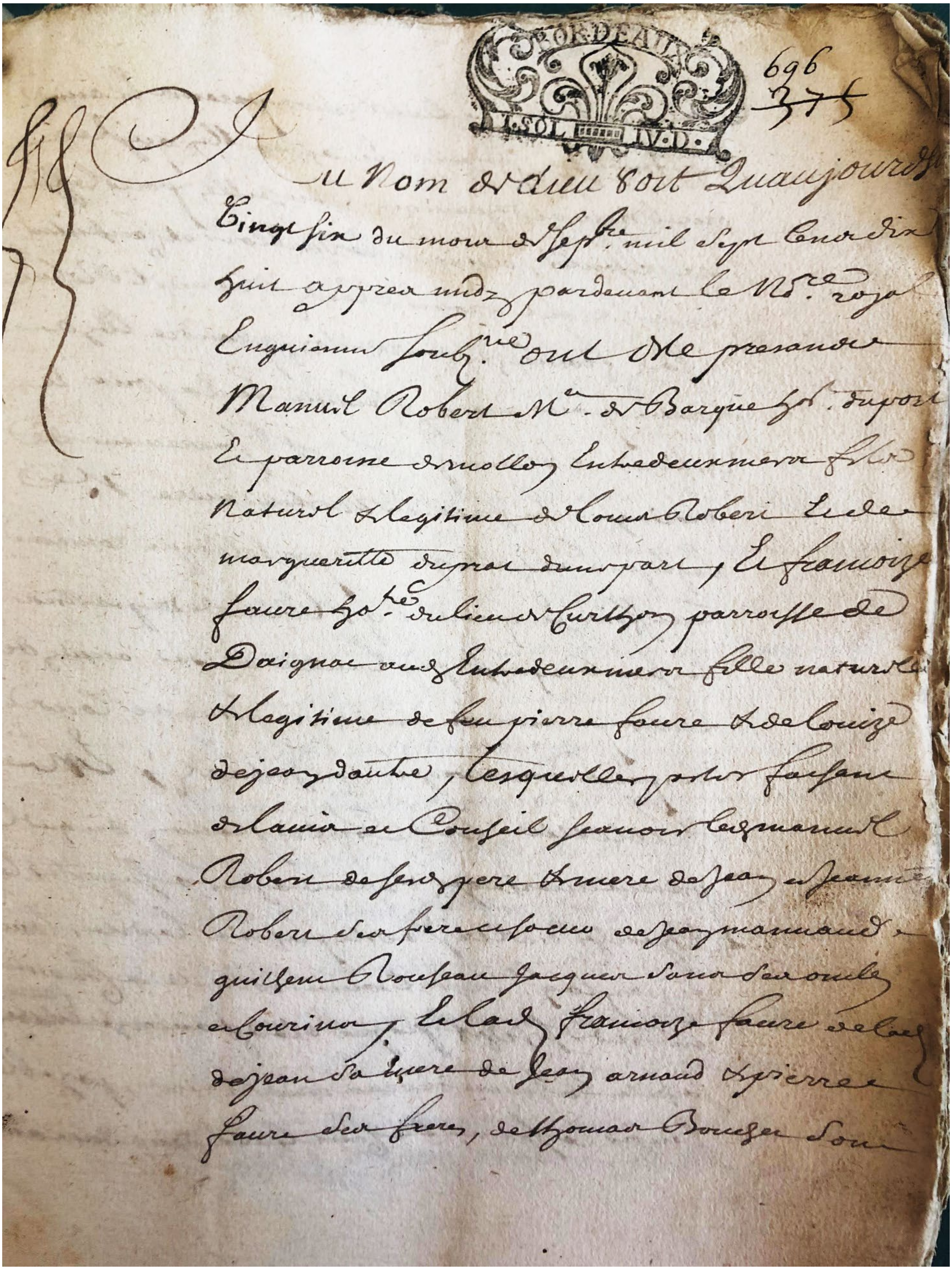

BORDEAUX I. SOL IV. D.

696
~~371~~

Au Nom de dieu soit Quaujourd'hui
Vingt six du mois de Septbre mil sept Cens dix
huit apprès midy pardevant le Nre royal
Enguiennes soubzne ont esté presans
Manuel Robert Me de Barque habt. du port
et parroisse de mollon Entre deux mers filz
naturel et legitime de Louis Robert et de
marguerite dupuy dune part, et françoize
faure habitte du lieu de Curthon parroisse de
Daignac aussy Entre deux mers fille naturelle
et legitime de feu pierre faure et de louize
de jean dautre, lesquelles parties faisant
de l'avis et Conseil scavoir led. manuel
Robert de ses pere et mere de jean et jeanne
Robert ses frere et soeur de jean marmand
guilhem Rousseau jacques dons ses oncles
et Cousins, et lad. françoize faure de lad.
de jean sa mere de jean arnaud et pierre
faure ses freres, de thomas Bouchez son

Référence [135] page 41 du mémoire.

Gazette de Cauterets : Arrivée des étrangers (https://gallica.bnf.fr).

Louis Vergne, représentant, Talizac Lasvergères
Victor Legoy, négt., Genrozac D. Vignoles
Jules Abbelan, artiste Cazabonne
J. Lamaignac et dame, cocher, Pau id
Maris Calsat, artiste, Bordeaux Vve Ben
Eugène Bouze, rent., Lepieux Vve Candau
Emma Dellas, institutrice, Antérieux id
Jeanne Dellas, id id
Palmyre Vyassière, Decazeville id
Mme Vyassière, id id
Gabriel Gisclar id
Mme et Mlle Bethbezat, Bordeaux Laborde-Managau
Mlle Tournear, id id
Betbezat, négt., prop., id id
Abbé Delmas, Agen id
Mme Delmas, id id
Raymond, curé, Bordeaux id
Abbé Légasse, vicaire, Bayonne id
Abbé Bès, curé id
Simon, frère de la Trinité, Paris id
Brugié et fam. id
Mme Fortenzun, Bayonne id
Mme et Mlle Antonana, St-Sébastien id
Mme Ramos id id
Comte de la Débutrice, prop., id
Coraline Diezaide, rent., Gimont Hussat
Maurin, id id id
Mlle Elisa Maurin, Marseille id
Vve Breffendrille, rent., Gimont id
Mme Degournay, prop., Rio-Salado, Pimorin-Dallier
Annette Claracq, Pau De Larbès
Olympe Raunier, Montpellier id
Mathilde Raunier, id id
Dupuy et dame, commmerç., Castelnaudary Daudirac
Penel, étudiant en médecine, id id
Mme Harismendy et fils, pharm., St-Jean-Pied-de-Port id
A. Marcau, étud. sciences, Cette Villa Villeneuve
B. Martin et fam. négt, Bordeaux Soulas
Labadue, id id
Mme Amblardies et filles, prop., Agen Villa Sophie
Mlle Duvian, institutrice, id id
Marcel Bestrade, contrôleur, Lastpie id
Mme Claverie, cuisin., Cabignac id
F. Saltot, lieutenant, Auch id
Marie Lesaque, cuisin., Lyon id
Ego, indust., id id
R. Hassan, avocat, Algérie H. d'Angleterre
Lachapelle, Paris id
Perrio et dame id
Lucien Mourihon id
M. Mme de la Pumonie et demoiselle, prop. id
H. Hamcheli et dame id
Alphonse Millet, ingénieur, Bordeaux id
Eugène Chassing, industriel, Paris id
Louis Fougery, avocat, Paris id
Mme Suzanne Andral, St-Chinion St-Cécile
Rosalie Galibert, id id
Vincent Andral, prop., id id
Mme Vincent Andral, id id
Mme Madeleine Andral, id id
Dorbonnet, Bayonne H. de la Paix
Paul Jeangout, artiste, Agen Pujo-Lerou
Georges Sembat, id Nérac id
Andrieux et dame, prop., Sept-Fonds Hitau
François Allbert, id id
Roquant, id Carmaux id
Puech et dame, id id id
Charles Singla, Toulouse Inconnu
Cyprien Cazenave, Lourdes id
Mlle Margueritte Touya, Pau Lasserre, 4.
Mlle Eugénie Duhard, St-Savin id
Mlle Jeanne Guilharet, coutur., Pau id
Mme Angèle Vial, Pau id
Adeil, négt., St-Girons H. des Promenades
F. Cartel, missionnaire, Montolia id
Mirel, Paris id
Valette, négt., Béziers id
Albert Reynier et dame, prop., Rolmonbort Danos
Chevrou et dame, id Bordeaux id
Begeret et demoiselle, pasteur protestant Cabrol
Julie Siengis, cuisinière Bordeaux P. Larramiau
Marie-Thérèse de Malherbe, id id
Louis-Joseph Vidart, Lectoure Meyloc
L. Vidart et dame, employé d'enregistrement, Lectoure Pujo-Bergédebat
Sévérin Biarnès, prop., Duhourcau
Emile Pujo, id Muret Bély
Gustave Daniel, étudiant, Paris id
P. Huet, ing. des arts et manuf., Paris id
Mme Louise Huet, id id
Mme Cécile Huet, id id
Jacoulet deras Toyas, Martinot Toye
Louis-Joseph Vidard, Lectoure B. Flurin
Laurent Vidard et dame id
Wilham Murnane, Londres H. de France
James Connally, id id
Arthur Dombleday, id id
Général Valessiée, Béziers id
Ben-Oulif et dame, artiste peintre, Paris Larbey
Mme Elisabeth Delhom, Agen Soulas 1.
Etienne Delhom, id id
Mme Marguerite Robert, id id
Lagues et dame, pharm., Aris Bellevue
Mlle Madeleine Noguès, Bordeaux Inconnu
Noguès, charcutier, id id
Lassus, id id id
Mathilde Pons et fils, Laroque-Timbau Soulas, 16 bis
Ernest Maisonnave, négt., id
Pierre Léon Coloubie et dame, industriel id
S.-L.-J. Bel, prop., St-Jean-de-Luz id
Mme Fouquet, rent., Agen Bordenave
Maroger et dame, Nîmes id
Plamajou et fam. id
Lattes et dame, Carmaux id
Pierre Dupuis, rent., Paris id
Gaston Cabrit, fonctionnaire, Agen id
X. Ursule, bonne, Ossen Baleix
Mlle Trézères, tailleuse, Cauterets Cénac
J.-M. Trézères, scribe id id
A. Mommeja et fam. past., Bordeaux H. d'Angleterre
E. Detiez et dame, commerçants, Lille id
J. Fourneaux et demoiselle, Bruxelles id
H. Laune et demoiselle, Pick-Lay id
Laudechi id
Boufils, Dr, Nia H. Richelieu
F. Dugland, Carcassonne id
H. Habert, Oran id
Clément direct. princ. des contr. direct., Alger Bégué
Hélène Latit, Montpellier Longué
Vve Gionne, rent., Nîmes id
Marie Delprat, prop., St-André id
Julie Braisie, id id id
Mlle Bernou, rent. id
R. Fontagnères, marchand, Gourdau P. Larramiau
Julien Leles, id Blagou id
Mme De Mely, rent., Toulouse H. Richelieu
André Le Breton, profes., Faculté id
Jean Lallemant, banque de France id
Mme A. Cazal et demoiselle, prop., Courau Motte
Mlle Octavie Grandet, rent., Libourne St-Cécile
Joseph Barrère, curé, Mauvezin id
J.B. Bernarde Fontaine, Beynac id
Amédé Damou, consul général, Paris H. de France
Hésenon et fam., huissier, id id
Mlle Joséphine Seigneur, indust., Paris id
A. Lamoureux et dame, indust., Nîmes H. d'Anglerre
MM. R. S. Allan id
Edouard Rachu, rent., Marseille id
Vicomte d'Avenel, Paris id
François Gobe id
Isidore Gomez, indust., Madrid id
Mazure et dame, Grenoble id
F. Roussel, audit. au conseil d'Etat, Paris id
King, Dr, physicien, et dame id
René Casteroy, Paris id
Paul Loubet, avocat, Paris id
Mme Stuart Menteath, Angleterre id
Miss Brodie Hall, id id
Miss A. Kers, id id
A. Serge, subst. du proc. imp. St-Pétersbourg id

E. Roche, négt., Marseille Latapie, pharm.
Eugène Devirat, Bayonne H. de l'Univers
A. Bellegarrigue, repr. de com., Toulouse Dané
C. Bellegarrigue, id id
Charles Gaignard, employé, Paris id
Mlle Samara Vicalacha, prop., Hendaye B. Flurin
Mme Birzben, rent., Bordeaux id
Paul Garcin et fam., négt., Angers Mollia
Hélène Trochu, Vencron Lac Louis
Urbain Croché, cult., Cléneran id
Gendraud, prop. H. Richelieu
Bruh, Madrid id
De St-Victor et dame, prop., Béziers C. Derry
Mlle Pauline Berbue, institut., id id
Mlle Lina Genter, gouvernante, Bade id
Joséphine Cébe, cuisin., Béziers id
Marcy et dame, Paris Vve Larramiau
Tarraube, plâtrier, Tonneins id
Jules Moura, prop., Aubertin Piole
Milles G. J. Aris, rent., Montaut id
Mme Larroché, id Paris id
Henri Rolte, id id
François Aris, vicaire, Montaut id
I. Aris, prop., id id
Henri Rollé, négt., Paris id
Abbé du Mureau, Neully H. de l'Univers
Iréné Congrasse Domer
L. Lacuqueran, Bordeaux id
Peyre et dame, Toulouse H. de Londres
Labadie et dame, recev. descont., Lourmel id
Mme de Postes, Marseille id
Moguier, Bordeaux id
Duvigneau, prop., Nucleuge id
Orléac, Madrid id
Mlle Limonaire, Anglet G. Bérot
Maubert et dame, rec. d'enreg., St-Julien id
Cécile Thévenet, Bruxelles id
Mme Yvonne Picard, Bruxelles id
Vve Gustave Dopéré, id id
Faget et dame, Tarbes Dulau
Félicien Abadie, prêtre, Bordes Castagné
Françoise Chastel, Ste-Foy Vve Bérot
Mme de la Paillonne, Orange H. des Promenades
Abbé de Camacet, chanoine, Caromb id
Mlle Amélie Bérard, Orange id
Maurice Houard, avocat, Montpellier id
Mme Etienne Gailloux, Marseille id
Ernest Lagarde, rent., Angoulême Sempé
Germain Laporte, curé, Péguilhan Soulas, 1
Marie Génerès, ménagère, id id
Mme Augusta Fourcade, Mondilhan id
Joseph Fourcade, id id
Mme Ottunbein, Paris Villa Villeneuve
Rose Alingrin, Montpellier id
J.-Maria Bertrand, prop., Montpellier id
Marcel Bertrand, id id id
Jacques Soulas, id id id
Clément et dame, négt., Paris id
Marius Bosc, employé, Bordeaux B. Flurin
Emile Rossel, artiste, Bruxelles Lasvergères
Mme Elisabeth Lafue, prop., Bordeaux Soulas, 35
Mme Mortagne et demoiselle id id
Mme Desprat et demoiselle, Montréal Cabrol
Mme Marie Debieie, rent., Béziers. id
Adrien Serrail, prop., Montréal id
Figaride Arnaud et fam. juge de paix Jean Soulé
Martial Arnaud et fam. prop., Montbazin Soulas, 16 bis
Marie Niorthe id Schouix L. Lousteau
Bège H. de France
Lées Oldam, London id
Makouver, id id
Mme Hadinger et demoiselle, Paris H. de la Paix
Sœur Marie, Montluçon Pujo-Bergé-Debat.
Sœur Yvonne, Douelle id
Joseph Arrazat, prop., Marseille Bégué
J. Pilot et dame, id Roussac id
Louis Gatte, négt. et maire, Roussac H. Lasserre
Jules-Jean-Georges Gatte, étudiant id
MM. Andrieux, rent., Libourne H. du Boulevard
Tarbé et fam., négt., Bordeaux id
Mme Viaine Lazare et fam. négt., Toulouse id
Renovier, rent. id
Leclix, maire, Tonas H. du Boulevard
Chasselon, architecte, Tonas id
D'Etchebarne, rent., Pau id
D'Etchebarne, étudiant, Pau id
Delbar, avocat, Albi id
Commandant Gallet et dame, Tarbes Vidal
Victor Sabaté et dame, négt., Tarbes id
Mlle Castex, id id
Rougier et fam., Niort id
Mlle Octavie Vincent, Niort id
Paul Abadie, boulanger Inconnu
Marie Abadie, boulangère id
François Mauzac, écolier id
Julien Mengellatte, cocher, Lourdes id
Joseph Mengellatte, id id
Pierre Mengellatte, id id
Paul Fourescot, manuf., Pontacq Vve Maignac
Maurice Latapie, négoc., Lourdes id
Camille Bouron, épicier, Pissani id
Clément Lagarrigue, pharmacien Jean Soulé
Mme Bru, négoc., Villercal id
Campergue et dame, id. id
Henri Marsat, agent voyer, Limoges id
Mlle Marie Marsat, id. id
Mlle Joséphine Bremmor, id
Mlle Louisa Carrié, rent., id
Mlle Marie Cassette, Malseintha id
M. Lacoste, voyageur, Tarbes H. du Commerce
Simon Berdoulet, Paris id
Antoinette Michel, Montpellier id
Alexandre Michel, professeur de mus., id
M. Lalanne, Madiran Digoy
Joseph Lalanne, id. id
François Lalanne, négoc., id
Docteur Marius Aussonne, propr., id
Firmin Roquetanières, Carayzac id
Courtey de Lougue, docteur-médecin Bordenave, 10
Mivielle et dame, Lagarrigue id
Lavignotte, Bayonne H. de la Paix
Mlle Julia Lacrout, Pau id
Péfrin et famille, Bordeaux G. Bérot
Monseigneur Béguinat, évêque de Nîmes Dr Flurin
Charles Du Curel, secr. de Monseigneur id
Louis Dessalle, Bordeaux Daressy
Marthe-Catherine Dessalle, id. id
Mathurin Dessalle, St-Lubes id
Marguerite-Marthe Dessalle, id. id
Mme Domengé, rent., Obez Crampe
Ansable Pouchin, banquier, Yvetot Mothe
Emma Pouchin, id. id
C. Paviet, Béziers id
Maria Lacrampe, Ges Nicolau
Aimée Dufort, Montpellier C. Derrey
Louise Roger, rent., id
Caire et dame, Bordeaux H. du Boulevard
Debar, avocat, Albi id
Siaur et dame, rent., Avignon id
Dané et dame, percepteur, Mont de-Marsan id
d'Etchebarne, fils, étudiant, Pau id
d'Etchebarne, rent., id. id
Meynier, docteur, H. de Londres
Garoteau, propr., id
Lafaurie, percepteur, Ile d'Oléron id
Duvigneau, propr., Audeuge id
Mme De Postes, propr., rent., Marseille id
Mlle Blanc, id. id
Beghim et dame, Loches id
Carpuat, rent., El Arrouch id
Villaume, id. Plaisance id
Boriés, propr., Foncouverte id
Escaro et dame, Riversaltes id
Enjabron, Villefranche id
Mme Boissel, rent., Laval H. de Paris
Boissel, sénateur, id. id
A. Marier, Thuis id
Piere Bonnin, négoc., La Rochelle id
Larazin et dame, notaire, St-Nicolas id
Mme Bailac, rent., Bayonne id
Yrminger, artiste, Copenhague id

Paul Bat et dame, Clairac Capdegelle
Baptiste Sarrat, négoc., Pau Piole
Betzy Henkelman, artiste, Liège Sempé
Lombard-Gérin, ingénieur, Lyon H. d'Angleterre
Harry-Hutton, id
Serge de Proutchinko, membre du cons. g., id
Dr Brassart et dame, id
Grandin de l'Eprevier, St Sever id
Victorien-Aydée Duraux, Mothe
Julie Maurin, Auch Inconnu
M. Eadisloff, id. id
Jules Terrier, négoc., Bordeaux H. d'Angleterre
Gérard Lapérisse d'Hauspoul, H. de France
Rousseau et dame, iudustriel, Carpentras id
de Barachoeff, id
Major Bridson et famille, Angleterre id
Léon Némie, Bordeaux Bordenave, 10
Dacosta Oscar, Athènes id
Léonie Dacosta, id
Albony et dame, entrepreneur, Pau Molia
Armand et dame, Paris Danos
Blanchard et dame, rent,, Madrid P. Larramiau
Vve Lange, Paris H. d'Angleterre
Sartiago Alouso Cordéro, id
Boussin, prêtre, Payzac Dulau
E. Despocq, négoc., Albi Soulas, 17
Gabriel Villes, Bordeaux Vve Ben
Marthe-Amélie Durrand, Marseille Cabrol
Paul Auguste Durrand, id. id
Eugène Désirat, Bayonne H. de l'Univers
Ledué, Narcisse, professeur, id
François Lorfèvre, officier d'infant., id
R.-P. Crépin, dominicain, Lille id
Alexandrine Latrobe, rent., Mauvezin Ste-Cécile
Gabrielle Gauthé, id
Jacques Viroleau, propr., id
Gourcaff, Paris Baby
Mlle de Noyant, rent., Clermont-Ferrand id
Matlos et dame, propr., Porto H. des Promen.
Xavier Gareil, prof., Montpellier id
Barat et dame, industriel, Montélimar id
Willam Bramham, Angleterre id
Jean Bazillac, étudiant, Trie id
Edward V. R. Pavys, Angleterre id
L'abbé Bardou, curé, Seix id
L'abbé Rouzaut, curé, Ersey id
Pédencoig Mme, propr., Billère id
Mansounare Mme, propr., La Hourcade id
Bazillac Mme, rentière, Trie id
Georges Brougnon, rentier, Tarbes Panier Fleuri
Gaston Brougnon, horloger-bijoutier id
Jean-Marie Trezeris, Lourdes Inconnu
François Mauzac, écolier, Lourdes id
Paul Abadie, boulanger, Lourdes id
Mlle Marie Abadie, boulanger, Lourdes id
Emile Noëbes, cocher, Lourdes id
Maisse et dame, rentiers, Paris H. du Parc
Boutin et famille, négociant, Nantes id
Castet, curé à Villeneuve-les-Béziers id
Aussenai, aumônier à l'im.-concep., Béziers id
Daird, curé doyen à Florensac id
Gilbert de Castellan et famille, Lezay id
Mme Pédeucoy, Pau id
Bazillac et famille, Trie id
Mme Maysonnave, La Hourcade id
Sasportés et famille, Alger id
Bardou, curé, Seix id
Rouzaud, curé, Ersey id
Porvys, Pau id
Wilham Bramhan, Pau. id
Barat et dame, industriel, Montélimar. id
João E. da Silva Mattos, et famille id
Xavier Gareil, professeur, Montpellier id
William Murnane, Londres H. de France
Arthur Doubleday, Londres id
James Connelly, Londres. id
Comte de Barachoff, Paris id
Bridron et famille, Angleterre id
A. Rousseau et dame, Vaucluse id
Cte et comt. Derard La Perrine d'Hautpoul id
Sauyeneche, docteur, St-Jean de-Luz id
H. Rivière, Bordeaux. id
Jules Marchand, Bordeaux. id
Brady, Londres. id
Murdock, Londres id
Mlle Cazeaux, rentière, Pau id
Bourdonnaye, Nantes id
Dardé et famille, propriétaire, Béziers id
Stea, Londres id
Peter Schneller, Berlin id
Ernest Makower, Londres id
Olham Lees, Londres id
Gabet, Haute-Vienne id
Damour, consul général honoraire, Paris id
Guibourd de Luzinais et dame, sénat., Nantes id
Comte de la Chapelle. id
Mailhos et famille, Amérique id
D'Arthez Lassalle et famille, Pau id
Jules Lenpuney, propriétaire, Paris. id
Alexandre Nioré et dame, Fours id
Max A. de St-Haubert, Paris. id
Joseph de la Houssaye, Paris id
Lanatole, propriétaire, Narbonne id
P. L. d'Evrez, rentier, Lyon id
Jules Lacoume, Lyon. id
John L. Murray, New-York id
F. Black et famille id
John F. Ellis id
Eusebio Düell Bacigalupi, et f., Barcelone id
Arnod et famille, Béziers id
Roch et dame, rentiers, Cannes id
Jean Van Potelabergue, rentier, Paris id
Henri Belmont, rentier, Paris id
Duluc et dame, Marmande id
Mme de Thoury Baby.
Général Kugnier, Bordeaux id
Ser, Bouilh id
De Casamayor et dame, r., Sauveterre L. Lousteau
Durua et dame, r., Toulouse Motte
Mme Trichard et famille, Lyon H. des Promenades
Sangleras, Lyon id
Fayolle, Lyon id
Mme Paquin, Lyon id
Borget id
Dailland, avocat id
Ahmed ben Allouach Inconnu
Amram ben Falem id
Malacrida et dame, com., Bordeaux Latapie, ph.
H. de la Roque, r., St-Germain id
Mme Ecomard et famille, Paris id
Mme Lallier, prop., Tours id
Mme Grelier, prop., id
Mme Artigue, prop., id
H. Viguier, missionnaire, Toulouse Vve Maignac.
Pulemoine, Tours id
Dardeau, Tours id
Bordeau, Loudun id
Cabit, prop., Gerdre Berdoulay.
Mme Hugnin, Florence St-Joseph
Mme Monnet, Lyon Vve Genthieu, J.
Mme Adèle Monnet, Lyon id
Lamoureux et dame, prop., Lyon id
Kesler, Saintes Pomès
Tuosnières et fam., s. chef de bur., Toulouse id
De la Bourdonnaye, offi. de cavalerie, Nantes H. de France.
Tayeaux, rentier, Pau id
Mme Dansbourget et famille, Paris Dr Flurin
Fontan, prop., Bordeaux C. Derrey.
Mme Fontan, prop., id
Comte de Viviés, prop., Castres id
Crouzet, contrôleur, La-Roche-sur-Yon, id
Coste, professeur, Dax Gab. Bérot
Mme Mafre, rentière, Paris id
Malin, propriétaire, Mans Lac, L.
M.-L. Malin, id. id
Manuel, rentier id
C. Manuel, Cereste id
Fontanès, courtier en vins Berot.
E. Fontanès id
Drerio frères, artistes-musiciens A. Poque

Wmes Walent, Bellevue
De Verrières id
Nogaro, marchand, Nérac C. Latour
Pallantin, propriétaire, Paris Chalet-Panorama
Tharal id
M. et Mme Thurel, Béziers H. de la Paix
F. Bougnon, nég., Tarbes Panier-Fleuri
Mme Lombardin, rentière Labassé
Mme Riche, rentière id
Moulis et famille, nég., Castagné.
Bertin et dame, ing., Castres P. Lapeyre
B. Umbach, Alger Soulas
Mme et Mlle Jay, Ste-Foy id
Grail et dame, rentiers, Avignon Crampé
Eléonore Grail, id id
Pailhé Lasvergères
Celestine Pailhé id
Mgr Carion de Ste-Peyre id
L. Veillat, prêtre id
Gosselin de Bompart, prop., Orléans Dr Flurin
M. Gosselin de Bompart, Orléans id
Maria Gosselin de Bompart, Orléans id
Marie Gosselin de Bompart id id
Bessières et dame, prop. Jeansoulé
Berdoulay Inconnu
Mlle Abeillé id
Lacrampe id
Mme du Noyer Hôtel du Parc
Du Noyer id
Mlle de Royère id
Gantinneau et dame id
D'Albignac et dame id
Gay et famille id
Barcat et dame id
Barcat id
Mme de la Guistière id
Mlle de Gérard id
Parazols, dame et famille, Narbonne id
Mlle de Stadieu, Narbonne. id
Mme veuve Marty, Narbonne id
Mme Falque, Narbonne id
Guerner et dame, Rennes id
Passeneu, dame et demoiselle, château d'Esplas, à Saverdun id
Mme Fongeras, Limoges id
Cronzet et Mme, Marseille id
Richard et dame H. du Boulevard.
Mme Abadie, Auch. id
Lacomme, Auch id
Calinette, docteur, Labastide-d'Ajau id
Domere, propriétaire id id
Cini et famille, Alger id
Mme Gautron, Paris H. Continental
J. Falque, courtier, Marseille id
Roussel, Paris id
Vigneaux et dame, Bordeaux id
Berlie et dame, prop., Romorantin id
Mme Loysel, Paris id
Pillet, inspect. des douanes, Montpellier id
Famille Ziovens, Vicenta id
Andrieu, étudiant en médecine, Toulouse id
Albert von Eichstorff, Dr méd., Hollande id
H. Maze-Sencier, lieut., Monville id
Vivt-Rambert, Bordeaux id
Lemaignen, prop., Blois id
Sadaka et dame, négt., Alger id
Edouard Chevrant, Paris id
Famille Camn, prop., Reynou id
Péré, notaire, Montauban id
De Boussier, lieut. au 20e drag., Limoges id
Capitaine Meloche, com. spahis, Sénégal id
Pusaly, vice-consul, dame et fam. Marseille id
Famille Carkier, Brésil id
Rambaud et dame, Paris id
Contet, Paris id
Famille Bombier, Bordeaux id
Randey et dame, négt., Marseille id
Lendrie, agent, comp. marit., Dunkerque id
Rouani, avocat, Paris id
Famille Candegabe, Paris id
Love et dame, Paris id
Félix, étudiant en médecine, Paris id
Pierre Labé, Paris id
Mlle de Cabonne, Belgique id
Deffès, dame et fils, Paris id
Le Coing, dame et fam., Paris id
Mlle Maria Lasserre Inconnu
J.-M. Thrézères id
Mlle Jeanne Sauvage id
Mlle Amélie Decauville-Lachénec, Caen id
Mlle Victorine Guéhardière, fem. de cham. id
Joseph Coulouma, Béziers Capdegelle
Elie Toulouma, pharmacien id
Louis Bonhomme, marchand Arbeille
Delmarjien, entrepreneur id
Mme Madeleine Delmas, rentière id
Mme Castet et fille, pr., Nogaro veuve Larramiau
Mme Paul Delteil, Montpellier id
J. de Lortet H. d'Angleterre
Garie, Bordeaux id
Alfred Garie, banquier id
Mme Lucile Marandat, Ruffe id
Dicoy et famille, rentier, Colombie id
Schorlemmer, institut., Bordeaux. id
Robert De Mentque, Paris id
Piette, juge honoraire, Rumigny id
Pierre Dubos, Bordeaux id
Charles Elluin, Paris id
Bonnemant, dame et fils, Nantes id
Sadia Oualid, rep. de commerce, Alger id
Alfref Grellon, négt., Paris id
P. Mombel, Toulouse id
Vve Bernard, Lyon Vve Vignau
Lasont, Paris id
Ernest Bonnard, négociant, Niort id
Paul Ruotte id
Mme veuve Jean id
Gagnaix et dame id
Lagaûzeirie, prop., Birac. id
Mme veuve Iries, Montpellier id
C. Arrou et dame, rentiers, Lourdes id
Georges Hourteillard, Mézin Cassou
S. Brun, Mezin Cassou
G. de Castellan H. des Promenades
Mlle de Castellan id
P. Castel, curé id
Aussenac, aumônier, Béziers id
David, Florensac id
M. Boutin, Nantes id
Sasportis, dame et famille, prop., Alger id
G. Boutin, industriel id
Mme Lirget et fils, Alger id
E. Pon, lieutenant au 88e de ligne Pimorin
Mme Richard, prop., St-Léonard Daudirac
Mlle Fraissex, rentière id
Jeanjean et dame, prop., Castres P. Larramiau
Coste et demoiselle, bij., Rabastens Dulau
Mme Talon, rentière id

IMPRIMERIE
PERROT-PRAT
A TARBES, RUE LARREY, 46
A CAUTERETS, BOULEVARD LATAPIE-FLURIN
IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
Cartes d'adresse — Cartes de visite — Factures — Têtes de lettre — Mandats — Enveloppes — Affiches — Brochures — Volumes, etc., etc.
PRIX MODÉRÉS

Référence [350] page 75 du mémoire.

https://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sru?operation=searchRetrieve&version=1.2&startRecord=15&maximumRecords=15&page=2&query=%28gallica%20all%20%22dessalle%20tonnelier%20saint-loub%C3%A8s%22%29

Election de Louis Dessalle (1945) – Séance extraordinaire, archives municipales de Saint-Loubès.

Séance extraordinaire

Avis de convocation

Les Membres du Conseil Municipal de St Loubès sont convoqués pour le Dimanche 20 Mai 1945 à dix heures à la Mairie pour y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination de Maire et Adjoints
d° des Commissions.

Séance extraordinaire du 20 Mai 1945

L'an mil neuf cent quarante cinq le 20 Mai à 10 heures les Membres du Conseil Municipal de la Commune de St Loubès, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 29 Avril et 13 Mai, se sont réunis à dans la Salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Délégation Spéciale, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 Avril 1884

Etaient présents : MM. Dessalle Louis, Latomberie Elie, Dr Bareau Jean, Leuvielle Gérard, Laclau Gérard, Dr Guérin Pierre, Bielle-Navarre Albert, Calmejane Marcel, Petit André, Lauzain Louis, Vallade Emile Louis, Lesnier Jean Baptiste, Sudre Camille, Lécuyer Léon Simon, Mme Benoit Jeanne, Roux René, Gassies Léonce, Bernaud Pierre, Peychaud Clément, Pelletan Fernand, Fauchier Roger.

La Séance a été ouverte sous la présidence de M. Fauchier Roger, Président de la Délégation Spéciale qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. Dessalle, Latomberie, Dr Bareau, Leuvielle, Laclau, Dr Guérin, Bielle-Navarre, Lesnier, Sudre, Lécuyer, Mme Benoit, Roux, Gassies, Bernaud, Peychaud, Pelletan, Fauchier dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux

M. Dessalle Louis, le plus âgé des Membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Laclau Gérard.

Election du Maire

1° Tour de Scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 20
A déduire bulletins blancs 3
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 17
Majorité absolue 9
Ont obtenu: M. Dessalle Louis ..... 17 voix
M. Dessalle (Louis) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du 1er Adjoint

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Dessalle Louis, élu Maire, à l'élection du premier Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

1er Tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 20
A déduire: bulletins blancs 1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 19
Majorité absolue 10
Ont obtenu: MM. Lenviellé Gérard ..... 18 voix
Faclau Gérard ..... 1 id.
Petit André ..... 1 id.
M. Lenviellé Gérard, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Election du 2e Adjoint

Il a été proclamé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

1er Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 21
A déduire: bulletins blancs 2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 19
Majorité absolue 10
Ont obtenu: MM. Petit André ..... 18 voix
Faclau Gérard ..... 1 id.
M. Petit André, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint.

Observations

Un Conseiller n'est arrivé que pour l'élection du 2e Adjoint.

Le Président a déclaré MM. Lenviellé Gérard et Petit André installés en qualité de adjoints.

Et ont signé les Membres présents

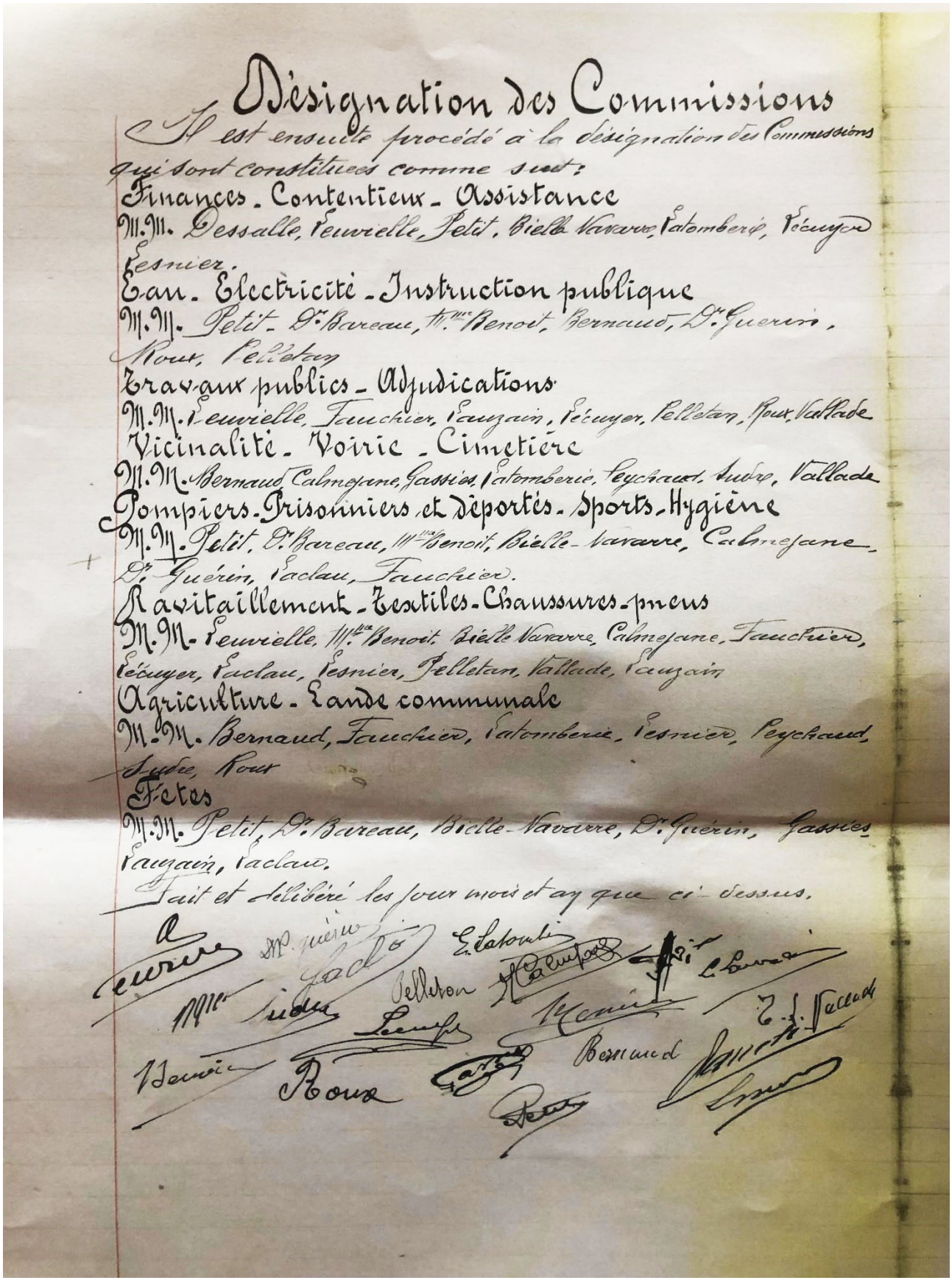

Désignation des Commissions

Il est ensuite procédé à la désignation des Commissions qui sont constituées comme suit :

Finances - Contentieux - Assistance

MM. Dessalle, Feuvielle, Petit, Bielle Navarre, Latomberie, Ecuyer Lesnier.

Eau - Electricité - Instruction publique

MM. Petit - Dr Bareau, Mme Benoit, Bernaud, Dr Guerin, Roux, Pelletan

Travaux publics - Adjudications

MM. Feuvielle, Fauchier, Lauzain, Ecuyer, Pelletan, Roux, Vallade

Vicinalité - Voirie - Cimetière

MM. Bernaud Calmejane, Gassies, Latomberie, Peychaud, Judes, Vallade

Pompiers - Prisonniers et déportés - Sports - Hygiène

MM. Petit, Dr Bareau, Mme Benoit, Bielle-Navarre, Calmejane, Dr Guérin, Laclau, Fauchier.

Ravitaillement - Textiles - Chaussures - pneus

MM. Feuvielle, Mme Benoit, Bielle Navarre, Calmejane, Fauchier, Ecuyer, Laclau, Lesnier, Pelletan, Vallade, Lauzain

Agriculture - Lande communale

MM. Bernaud, Fauchier, Latomberie, Lesnier, Peychaud, Judes, Roux

Fêtes

MM. Petit, Dr Bareau, Bielle-Navarre, Dr Guérin, Gassies Lauzain, Laclau.

Fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.

Référence [371] page 84 du mémoire.

La Basoche : Nomination de Jean Joseph Paul DESSALLES clerc de notaire (https://gallica.bnf.fr).

NOMINATION D'OFFICIERS MINISTÉRIELS

(Décret du 14 décembre 1901.)

NOTAIRES

MM. Petit, à Baron (Oise), rempl. M. Magnier.
Perret, à Simandre-sur-Suran (Ain), rempl. M. Petit.
Bureau, à Soissons (Aisne), rempl. M. Boutry.
Jacquet, à Pleumartin (Vienne), rempl. M. Babert.
Sapène, à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), rempl. M. Laforgue.
Moreau, à Izy (Loiret), rempl. M. Mathieu.
Charbonnel, à Lauzun (Lot-et-Garonne), rempl. M. Bayssallance.
De Noël, à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), rempl. M. Bourse.

AVOUÉS

MM. Jobert, à Grenoble (Isère), rempl. son père.
Nandin, au Mans (Sarthe), rempl. M. Mazurié.
Baud, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), rempl. M. Capdet.

LA BASOCHE

ASSOCIATIONPROFESSIONNELLE ET AMICALE
DES CLERCS DE NOTAIRE ET D'AVOUÉ DE FRANCE ET D'ALGÉRIE

NOMBRE D'ADHÉRENTS

Membres actifs	1441	**Total : 1695.**
Membres honoraires	254	

NOUVELLES DEMANDES D'ADMISSIONS :

Comme membre honoraire.

Me Thomas, notaire à Bougival (ancien membre actif).

Comme membres actifs.

AISNE

M. Palatte (Georges), clerc de Me Lemaire, notaire à Laon.
M. Violette (Charles-Albert), clerc de Me Piot, notaire à Moy.

EURE-ET-LOIR

M. Montaufray (Julien-Pierre), ppal clerc de Me Rougeon, notaire à Gommerville.
M. Loonen (René-Henri-Gérard), 2e clerc de Me Montel, notaire à Dangeau.

GIRONDE

M. Dessalle (Jean-Joseph-Paul), 2e clerc de Me Faugère, notaire à Bordeaux.

LOIRET

M. Pierrot (Jules-Edouard), 2e clerc de Me Michée, notaire à Orléans.

MAYENNE

M. Ulmer (Maurice-Louis-Alfred), 2e clerc de Me Monsallier, notaire à Gorron.

SEINE

M. Bizerais (Louis), 2e clerc de Me Garanger, notaire à Paris.

SEINE-INFÉRIEURE

M. Jourel (Raymond Louis-Juste), 2e clerc de Me Chevallot, notaire à Ouville-la-Rivière.

SEINE-ET-MARNE

M. Belamy (Hubert-Jules-Marie-Gabriel), 1er clerc de Me Feron, notaire à Melun.
M. Engel (Elie-Marcel), 2e clerc de Me Gonnet, notaire au Vaudoué.

Toutes les annonces qui suivent ont lieu gratuitement.

CODE-MANUEL DE L'ENREGISTREMENT

DU TIMBRE ET DES HYPOTHÈQUES

Par **Edouard MAGUÉRO** (*4e édition entièrement refondue*).

Cet ouvrage, *mis au courant des lois nouvelles y compris celle du 25 février 1901, sur les successions*, comprend, dans une première partie, le texte des lois fiscales et les travaux préparatoires des plus importantes de ces lois; dans une seconde partie, un résumé du *Traité alphabétique* qui forme un dictionnaire succinct d'enregistrement, de timbre et d'hypothèques.

1 vol. in-8e de 1150 pages. Prix : **12** fr. **50** broché; **14** fr. **50** relié.

TRAITÉ FORMULAIRE

DE LA

PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE et DES ÉTABLISSEMENTS DE PROPRIÉTÉ

dans les Actes notariés ou sous seings privés et les cahiers de charge judiciaires

PAR M. FRANCK DEYZAC,

Clerc liquidateur à Paris.

Prix de cet ouvrage, 5 fr.; laissé aux Membres de la Basoche, franco de port, à 2 fr. 75

Référence [375] page 85 du mémoire.

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1643948/f1396.item.r=DESSALLE.zoom

Hypothèques, registre des formalités, transcription, acquisition de Prélong par Emery Dessalle en 1899.
Volume de transcription hypothécaire 5166 acte n°12, cote 4 Q 3-6673.

(T. d'A.) [1898.]

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DIRECTION d e Bordeaux

CONSERVATION d e Bordeaux

HYPOTHÈQUES.

REGISTRE DE FORMALITÉ.

TRANSCRIPTION

DES ACTES TRANSLATIFS DE PROPRIÉTÉ D'IMMEUBLES

ET AUTRES ACTES PRÉVUS PAR LA LOI DU 23 MARS 1855. (INSTRUCTION N° 2051.)

Le présent Registre, contenant deux cents feuillets, a été remis par le Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, soussigné, au Conservateur des hypothèques à Bordeaux pour servir, en exécution de l'article 2181 du Code civil et de la loi du 23 mars 1855, à transcrire en entier, de suite, sans aucun blanc ni interligne, et jour par jour, les actes constatant des mutations, des démembrements ou des charges de la propriété immobilière, qui seront présentés à la formalité.

Ce registre sera, conformément à l'article 2201 du Code, arrêté chaque jour, comme ceux de l'Enregistrement.

Les transcriptions devront, aux termes de l'article 17 de la loi du 21 ventôse an VII et de l'article 2200 du Code, être datées et numérotées suivant le rang qu'elles tiendront dans le registre, et signées par le Conservateur.

Fait à Bordeaux, le 1899.

Le présent Registre, contenant deux cents feuillets, a été signé par premier et dernier, coté et parafé à chaque feuillet par nous soussigné Jules Calvé Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement, conformément à l'article 2201 du Code civil.

A Bordeaux, le onze juillet 1899.

f. 9 c

Transcrire l'Acte *en entier*, et faire l'inscription *d'office*, sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE. — numéros	
du volume.	de l'article.

d'en délaisser la possession aussitôt après la signification du présent jugement sous peine d'y être contraintes par toutes les voies de droit comme pour signifier ce jugement David huissier à Bordeaux. Fait et prononcé en l'audience publique des criées du Tribunal de première instance de Bordeaux, le dix Août mil huit cent quatre vingt dix-neuf. Ont signé à la minute du présent jugement: Quercy vice président: Leclerc commis-greffier assermenté. Enregistré à Bordeaux, le vingt huit Août mil huit cent quatre vingt dix-neuf, folio vingt six, case cinq. Reçu: vente neuf cent dix-sept francs quarante centimes: taxe: quarante-un francs soixante dix centimes, décimes: deux cent trente-neuf francs soixante dix huit centimes; au total la somme de: mille cent quatre vingt dix-huit francs, quatre vingt huit centimes, décimes compris. Signé: Leroy receveur. — Commandement — L'an mil huit cent quatre vingt dix ~~huit~~ neuf, le dix Août à deux heures du soir, au greffe du Tribunal de première instance de Bordeaux, par devant moi greffier soussigné. A comparu: Maître Ferrand, avoué au dit Tribunal, demeurant à Bordeaux. Lequel a dit que l'adjudication à lui faite ce jour à l'audience des criées du dit Tribunal, moyennant, outre les charges de l'enchère la somme de Quinze mille soixante-quinze francs d'un Domaine appelé: Pé long: situé commune de Saint Loubès, à proximité de la gare, appartenant à Monsieur Joseph Lesmis, dont la vente était poursuivie à la dite audience par Monsieur Jean

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE. — NUMÉROS du volume.	de l'article.
506	346

Lesnier, le dit immeuble désigné au cahier des charges déposé au greffe du Tribunal pour parvenir à la vente d'icelui est pour le compte et au profit de Monsieur Emery Desalle, propriétaire, demeurant à Saint Loubès (Gironde) Lequel ici présent, élisant domicile en sa demeure a dit et déclaré accepter comme de fait il accepte, la déclaration de command qui vient d'être faite à son profit par Maître Ferrand avoué, faire de l'adjudication y énoncée affaire propre et personnelle et s'obliger d'en payer le prix et acquitter les charges comme aussi à rendre et tenir le dit avoué entièrement indemne et garanti de la dite adjudication et de toutes choses y relatives; desquelles déclaration et acceptation les sus-nommés m'ont requis acte à eux octroyé et ont signé avec moi greffier sus dit. Ont signé: Emery Dessalle adjudicataire, Maître ..... avoué, Belloc commis greffier assermenté. Enregistré à Bordeaux, le vingt huit Août mil huit cent quatre vingt dix-neuf, folio vingt six, case huit. Reçu: un franc cinquante centimes; décimes trente huit centimes. Au total la somme de un franc quatre vingt huit centimes décimes compris. Signé: Leroy. Validité de surenchère 2e 3e 4e et 5e Lots. Audience publique de la deuxième chambre du Tribunal de première instance de Bordeaux du dix-neuf Juillet mil huit cent quatre vingt dix-neuf, à laquelle ont assisté Messieurs: Quercy vice-président; Guérin Richard Juges. Hemburgen, chevalier de la Légion d'honneur, substitut de Monsieur le Procureur de la République, présent

Référence [392] page 91 du mémoire.

Matricule militaire Pierre Emery Joseph DESALLES,AD 33 FRAD033_1R1536_0194.

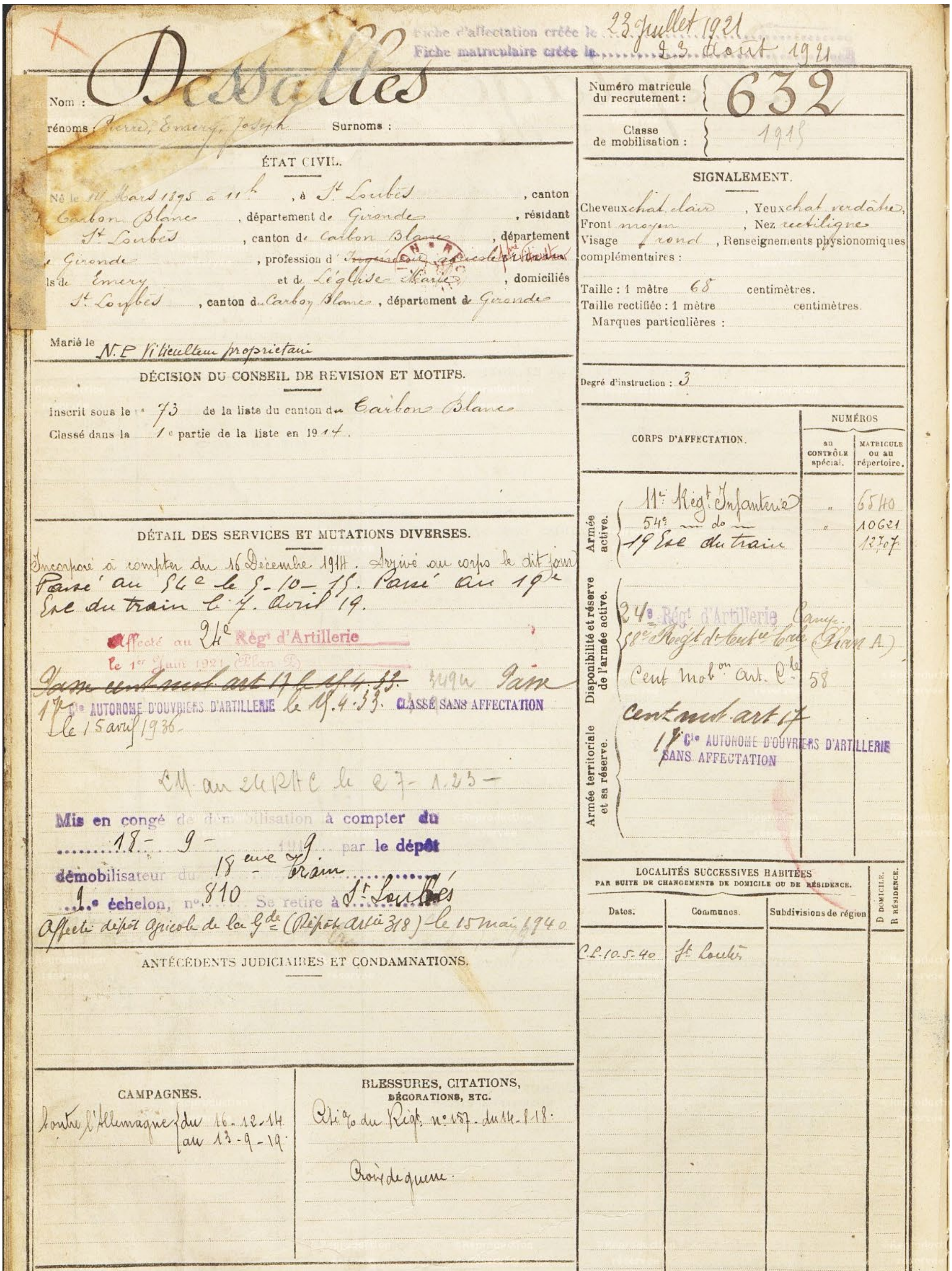

Fiche d'affectation créée le 23 juillet 1921
Fiche matriculaire créée le 23 Août 1921

Nom : Desalles
Prénoms : Pierre, Emery, Joseph Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 632
Classe de mobilisation : 1915

ÉTAT CIVIL.

Né le 11 Mars 1895 à 11h, à St Loubès, canton Carbon Blanc, département de Gironde, résidant St Loubès, canton de Carbon Blanc, département Gironde, profession d'Ingénieur agricole
fils de Emery et de Léglise Marie, domiciliés St Loubès, canton de Carbon Blanc, département de Gironde
Marié le N.E Viticulteur propriétaire

SIGNALEMENT.

Cheveux chât. clair, Yeux chât. verdâtre, Front moyen, Nez rectiligne, Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :
Taille : 1 mètre 65 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :
Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 73 de la liste du canton de Carbon Blanc
Classé dans la 1re partie de la liste en 1914.

CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	11e Régt Infanterie	"	6540
	54e do	"	10621
	19e Esc du train		13707
Disponibilité et réserve de l'armée active.	24e Régt d'Artillerie Camp.		
	58e Regt d'Art. Cie (Plan A)		
	Cent mob on art. Cie 58		
Armée territoriale et sa réserve.	cent. mob. art 17		
	17e Cie AUTONOME D'OUVRIERS D'ARTILLERIE SANS AFFECTATION		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 16 Décembre 1914. Arrivé au corps le dit jour. Passé au 54e le 5-10-15. Passé au 19e Esc du train le 7. Avril 19.
Affecté au 24e Régt d'Artillerie le 1er Juin 1921 (Plan D)
~~Passé cent. mob. art 17 le 19.4.33.~~ 3494 Passé 17e Cie AUTONOME D'OUVRIERS D'ARTILLERIE le 19.4.33. CLASSÉ SANS AFFECTATION le 15 avril 1936.
CM au 24 RAC le 27-1-23-
Mis en congé de démobilisation à compter du 18-9-1919 par le dépôt démobilisateur du 18e esc. Train 1er échelon, n° 810 Se retire à St Loubès
Affecté dépôt agricole de la Gde (Dépôt Artie 318) le 15 mai 1940

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.
C.L. 10-5-40	St Loubès		

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 16-12-14 au 13-9-19.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Cité à l'ordre du Régt n° 187 du 14-1-18.
Croix de guerre.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve.... 1re dans l , du au
2e dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Armée territoriale. 1re dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au
Du au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
X			

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Référence 405 page 98 du mémoire.

Décorations Pierre Emery Joseph DESSALLES, archives familiales A. DESSALLES.

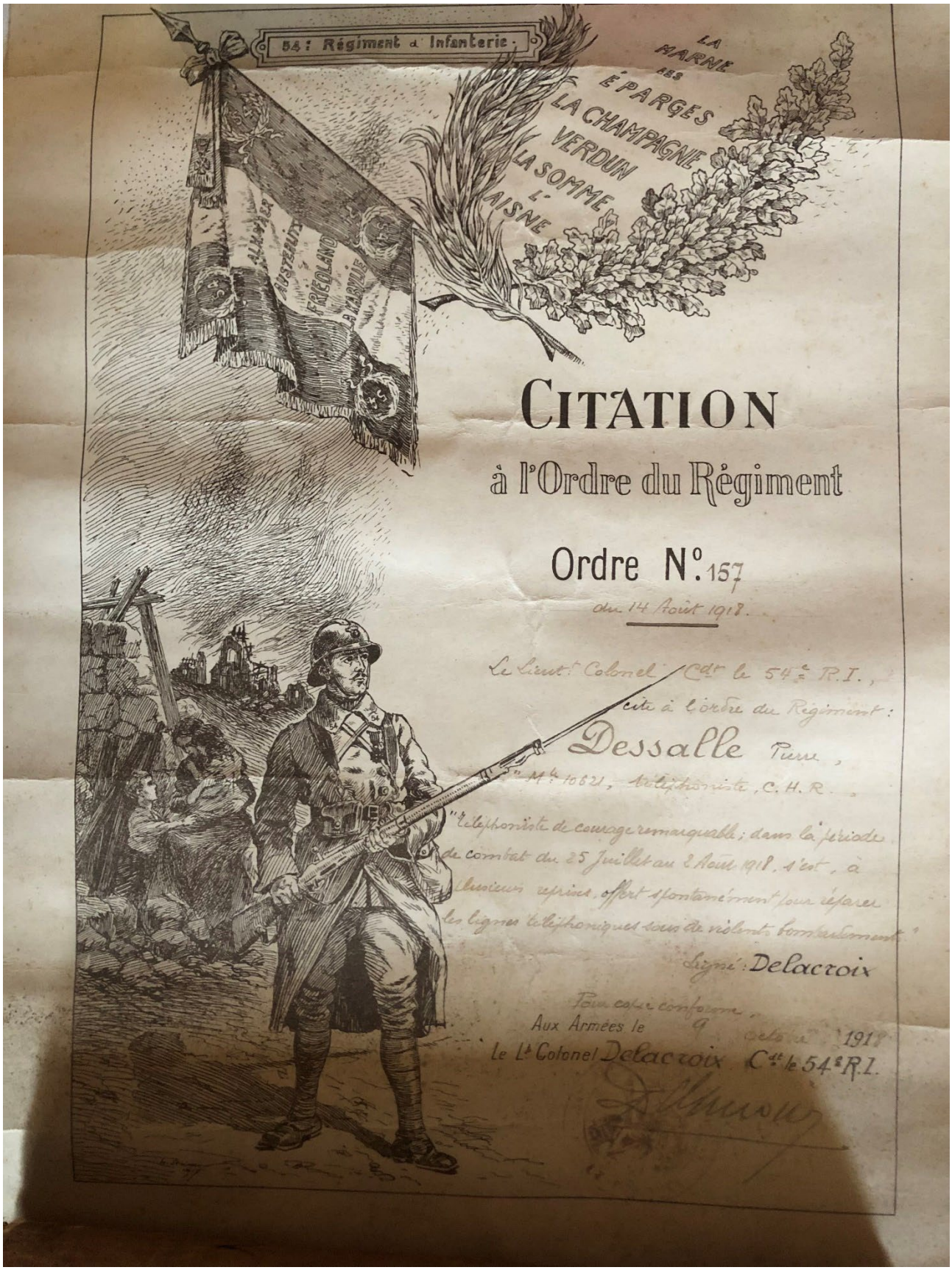

KONINKRYK BELGIË
ROYAUME DE BELGIQUE

SCHEPENCOLLEGES
COLLÈGES ECHEVINAUX
VAN
DE

NIEUWPOORT, DIKSMUIDE EN IEPER
NIEUPORT, DIXMUDE ET YPRES

BREVET N° 9950

DE SCHEPENCOLLEGES VAN NIEUWPOORT, DIKSMUIDE
LES COLLÈGES ÉCHEVINAUX DE NIEUPORT, DIXMUDE
EN IEPER, VOELEN ZICH VEREERD HET VLAAMS
ET YPRES, SONT HEUREUX D'ACCORDER LA
KRUIS DER DRIE STEDEN TE MOGEN VERLENEN
CROIX FLAMANDE DES TROIS CITÉS

AAN soldat téléphoniste
Dessalles Joseph
IN 1914-1918 : 54ème Regiment d'Infanterie
EN 1914-1918

EN DIT ALS BLIJK VAN ERKENTELIJKHEID VOOR ZIJN DEELNEMING
En témoignage de reconnaissance pour sa participation
AAN DE GEVECHTEN GELEVERD GEDURENDE DE OORLOG 1914-1918, TER
à la défense du dernier lambeau de territoire belge, au cours de la
VERDEDIGING VAN HET LAATSTE STUKJE BELGISCH GRONDGEBIED.
Guerre 1914-1918.
HET LINT ZAL VERSIERD ZIJN MET DE BARET : Ieper
Le ruban sera surchargé de la barrette :
VOOR DE SCHEPENCOLLEGES VAN NIEUWPOORT, DIKSMUIDE EN IEPER :
Pour les Collèges échevinaux de Nieuport, Dixmude et Ypres.

IEPER DEN - 6 MAART 1965
le

DE BURGEMEESTER,
Le Bourgmestre.

1914 - 1918

FERME DES MARQUISES
BOIS DE LA GRILLE
MONTS DE CHAMPAGNE
MASSIF DE MORONVILLIERS
MONT CORNILLET
MONT BLOND
MONT HAUT
LE CASQUE
LE TETON
MONT PERTHOIS
MONT SANS NOM
LE GOLFE
AUBERIVE-S-SUIPPE
EPINE DE VEDEGRANGE

FERME DE WACQUES
MOULIN DE SOUAIN
SOUAIN
FERME DE NAVARIN
SOMMEPY
BUTTE DE SOUAIN
COTE 193
BOIS SABOT
TROU BRICOT
COTE 200
PERTHES
TAHURE
BUTTE DE TAHURE
MONT MURET

LES MAURELLES
LE TRAPEZE
LA COURTINE
HURLUS
LE MESNIL
BUTTE DU MESNIL
COTE 196
FERME ET FORTIN DE BEAUSEJOUR
MAISONS DE CHAMPAGNE
MAIN DE MASSIGES
MORET TETU
VILLE-S-TOURBE

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE

MÉDAILLE

COMMÉMORATIVE DES COMBATS DE CHAMPAGNE 1914-1918

DIPLOME N° 1719

DÉCERNÉ A MONSIEUR Dessalles
Joseph, Pierre, Emery
du 54ème Régiment d'Infanterie
COMBATTANT DU FRONT DE CHAMPAGNE

POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
J.-E. PRETELAT
Pretelat

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
GÉNÉRAL PHILIPPE GOURAUD
Ph Gouraud

DIVISIONS D'INFANTERIE

1 · 6 · 11 · 16 · 21 · 28 · 34 · 40 · 46 · 53 · 60 · 69 · 87 · 120 · 128 · 151 · 161 · 170
2 · 7 · 12 · 17 · 22 · 30 · 35 · 41 · 47 · 55 · 61 · 71 · 91 · 123 · 129 · 152 · 162
3 · 8 · 13 · 18 · 23 · 31 · 36 · 42 · 48 · 56 · 63 · 72 · 96 · 124 · 131 · 153 · 163
4 · 9 · 14 · 19 · 24 · 32 · 37 · 43 · 51 · 58 · 64 · 73 · 97 · 126 · 132 · 154 · 167
5 · 10 · 15 · 20 · 27 · 33 · 39 · 45 · 52 · 59 · 68 · 74 · 100 · 127 · 134 · 157 · 169

DONS D'INFANTERIE COLONIALE
2 · 3 · 10 · 15 · 16
DIVISIONS MAROCAINES
1 · 2
DONS DE CAVALERIE A PIED
1 · 2
DIVISIONS DE CAVALERIE
1 · 4 · 5 · 6 · 7 · 8
RESERVE GENERALE D'ARTILLERIE
DIVISION AERIENNE

DIVISIONS AMERICAINES
2 · 36 · 42 (RAINBOW)

BRIGADES RUSSES
1 · 2
BRIGADE TCHECOSLOVAQUE
1ER RGT POLONAIS

Brevet N° 1854

MÉDAILLE DES RESCAPÉS DE L'AISNE

DÉCERNÉE A

Monsieur Pierre,Emery,Joseph,

Dessalles

Téléphoniste au 54è R.I.

UN PRÉSIDENT

UN MEMBRE DE LA COMMISSION

G.LAURAIN

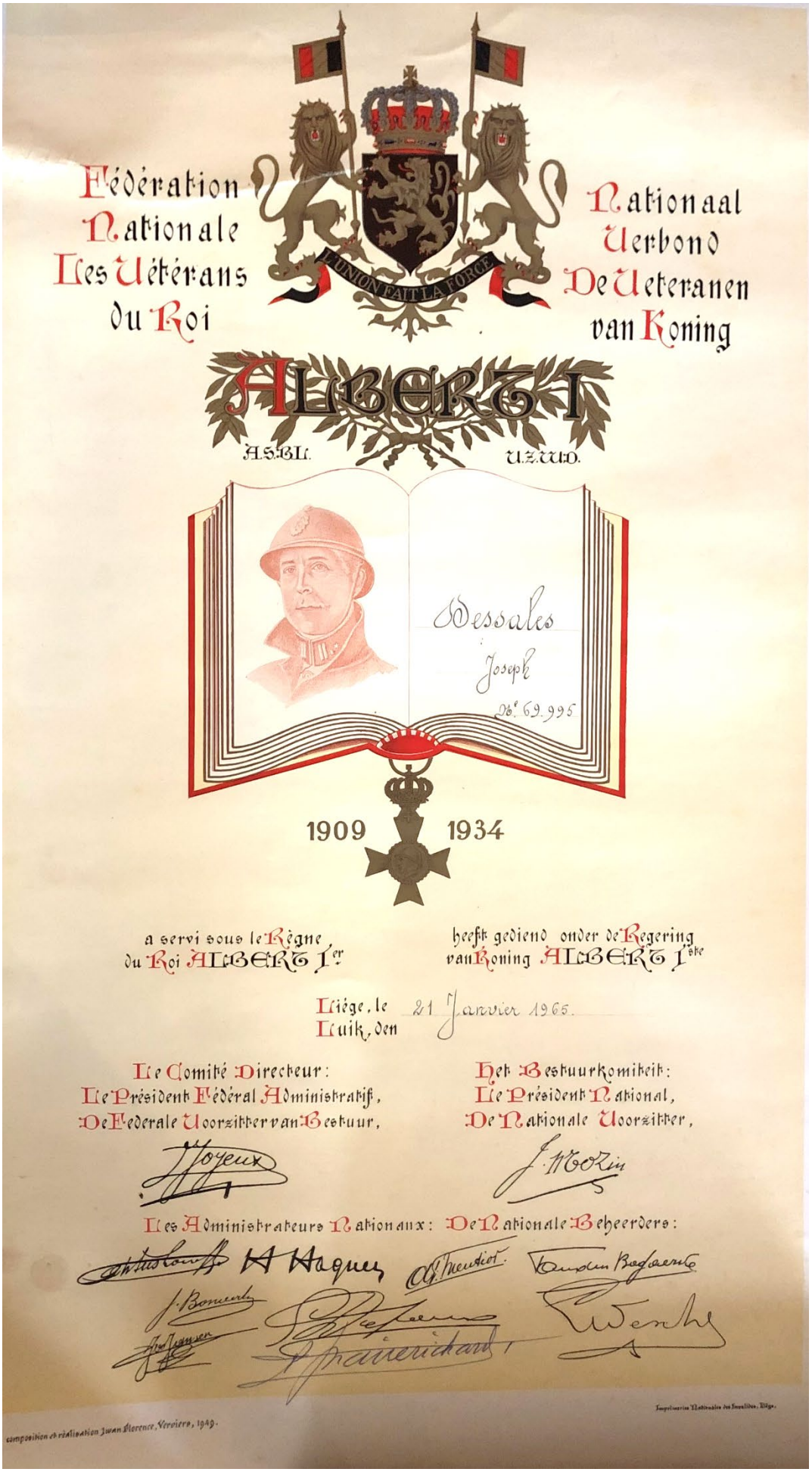

Référence [408] page 99 du mémoire.

Reconnaissance de fief en date du 29 Novembre 1707, Archives familiales A. DESSALLES.

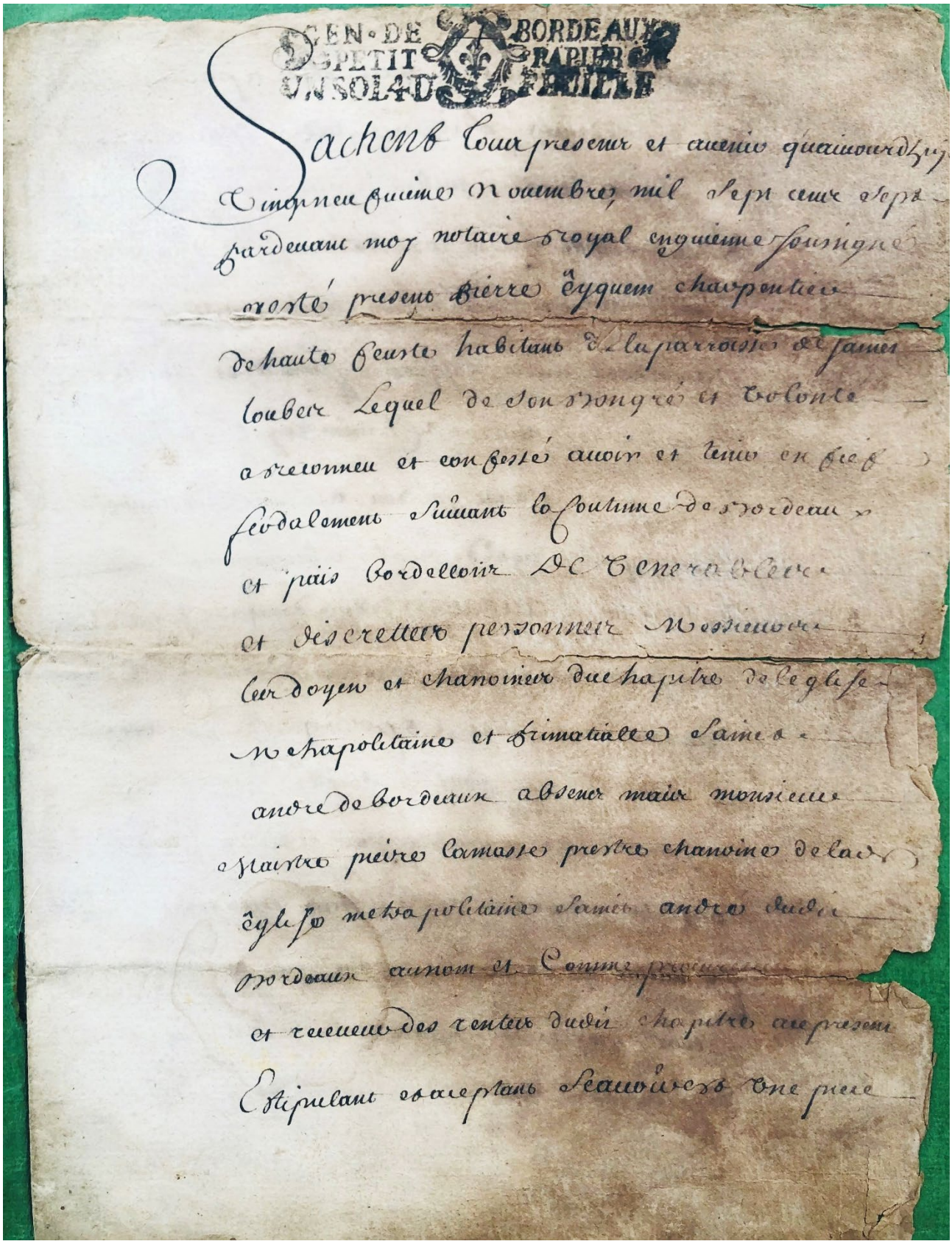

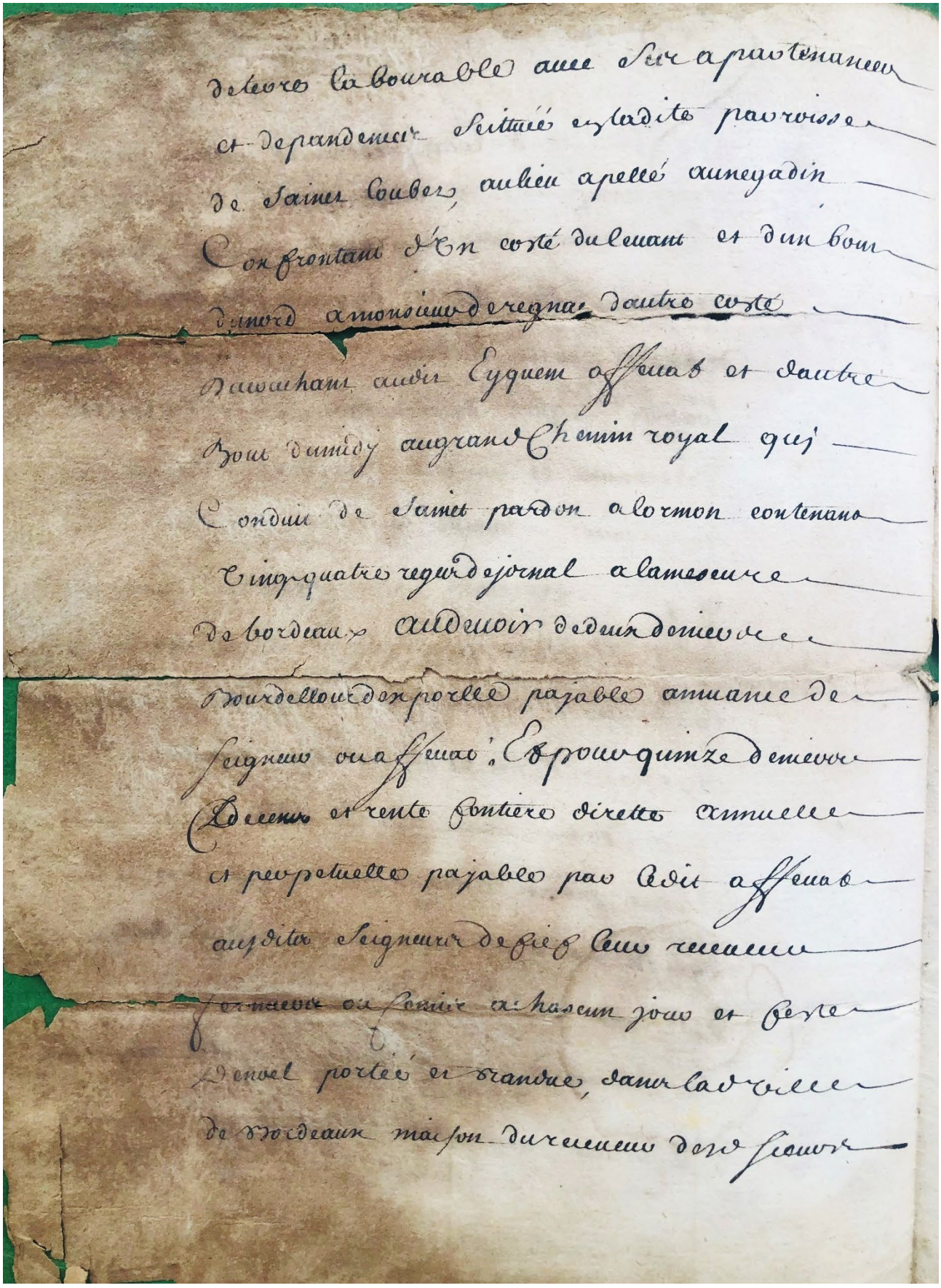

Référence [418] page 102 du mémoire.

La peine de cœur.

Ma pauvre chère Sœur Angéline mourut de peine derrière les chères Grilles de la visitation.

Le chagrin de la maladie et de la mort de notre Louis la tua.

J'ignorais, moi, qu'il y avait en ce monde la peine de cœur qui tue.

Calme par nature, affectueux à tous, fidèle à l'amitié que j'ai toujours réservée à un petit nombre, j'ai connu de bonne heure la navrante douleur de perdre ceux que j'aimais, les tourments de cœur je ne m'en faisais point l'idée.

J'ai peu lu de romans de sentiments, et ce que j'en ai pu lire m'a toujours paru si faux et si apprêté que je m'en dégoutais.

Ce n'est que dans la vie

pratique du Sentiment, dans ce
ministère tout de Charité auprès
des âmes souffrantes. Que
j'ai découvert la vraie peine
du cœur, profonde et vraie
celle-là, et trop souvent incurable.
Ce tourment rien ne le prépare,
rien ne l'explique ni le justifie.
Il éclate au cœur à l'improviste
en de celui qui le reçoit et de
celui qui le cause et peut être
l'ignorera toujours.
Blessure à la fois douce et cruelle
qui s'envenime en s'aggrave
malgré les efforts désespérés de
la volonté.
L'âme ainsi blessée ne se recon-
nait plus tant elle se trouve
changée dans ses aspirations
et son tempérament.
Le corps même en languit.
Tous les secrets d'esculape échouent
contre ce mal.
Il n'est pas ici question des

basses passions qui rabaissent l'homme au niveau de la brute. J'imagine même que l'être tombé si bas n'est plus susceptible de sentir au cœur cette peine

Ce mal au contraire est le mal des âmes élevées et pures; simples et droites.

Ce qu'elles souffrent reste un mystère à tous et à elles-mêmes.

Quel baume y appliquer?

Se taire?

Le silence est un supplice au cœur blessé d'amour. S'il se résigne à ne pas recevoir ce qu'il donne, il désire au moins que son tourment ne reste pas ignoré de celui qui le cause.

Parler alors?

Il semble que par cet aveu le cœur va se dégonfler; la peine partagée en devrait être plus légère; Et bien non; plus le cœur blessé découvre sa blessure, plus sa

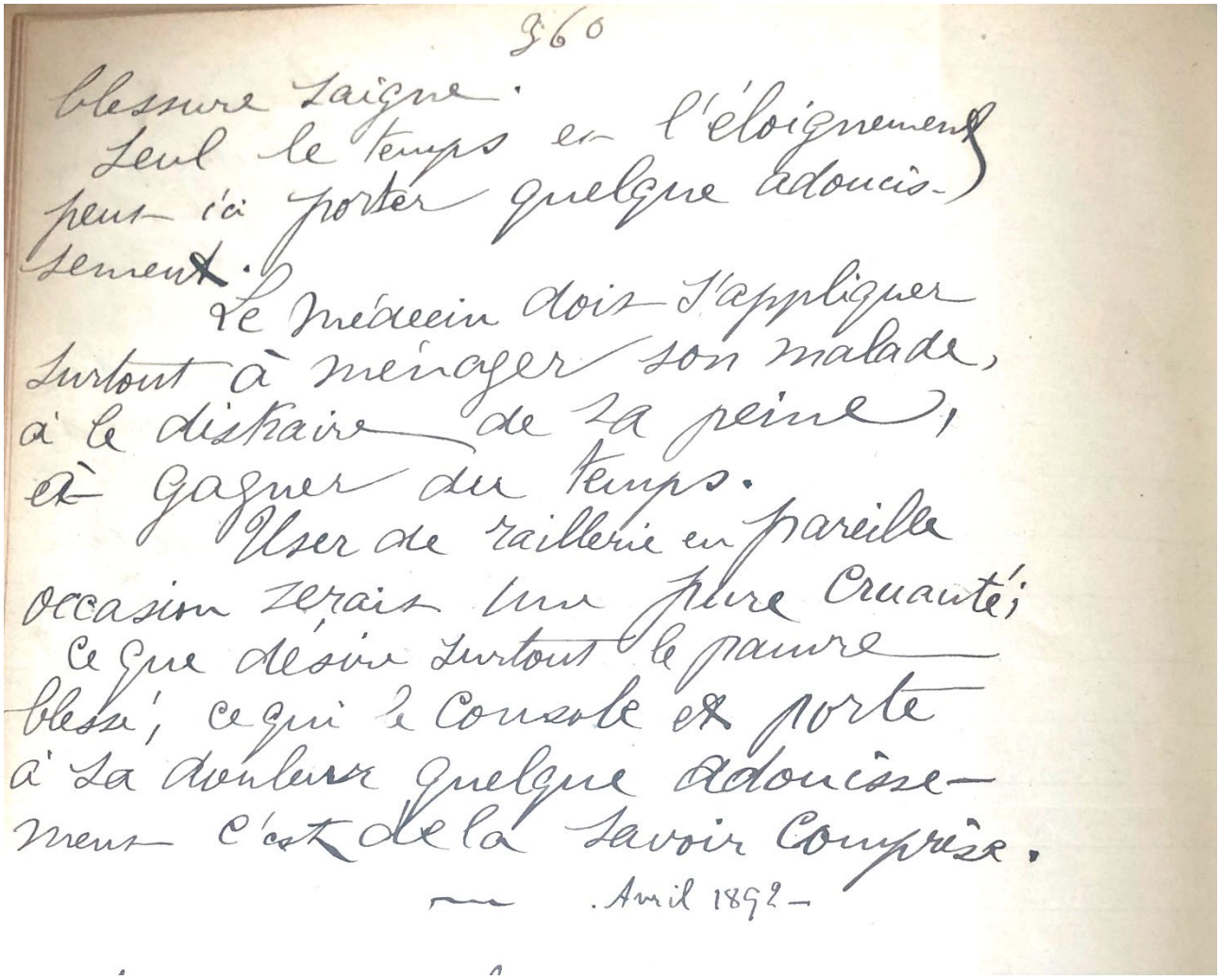

960

blessure saigne.
Seul le temps et l'éloignement peuvent y apporter quelque adoucissement.
Le médecin doit s'appliquer surtout à ménager son malade, à le distraire de sa peine, à gagner du temps.
User de raillerie en pareille occasion serait une pure cruauté; ce que désire surtout le pauvre blessé, ce qui le console et porte à la douleur quelque adoucissement c'est de la savoir comprise.

Avril 1892.

Référence [427] page 104 du mémoire.

Abbé Nicolas Stanislas LEGLISE, membre titulaire de la Société Archéologique de Bordeaux.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Monsieur l'abbé Léglise, Vicaire à Sainte-Marie-La-Bastide, avenue Thiers, 72, a été élu membre titulaire, le 11 mars 1887.

Le Secrétaire Général

Le Président

Lith. Wetterwald

Référence [430] page 104 du mémoire.

Diplômes et décoration de Nicolas Stanislas LEGLISE, archives familiales A.DESSALLES.

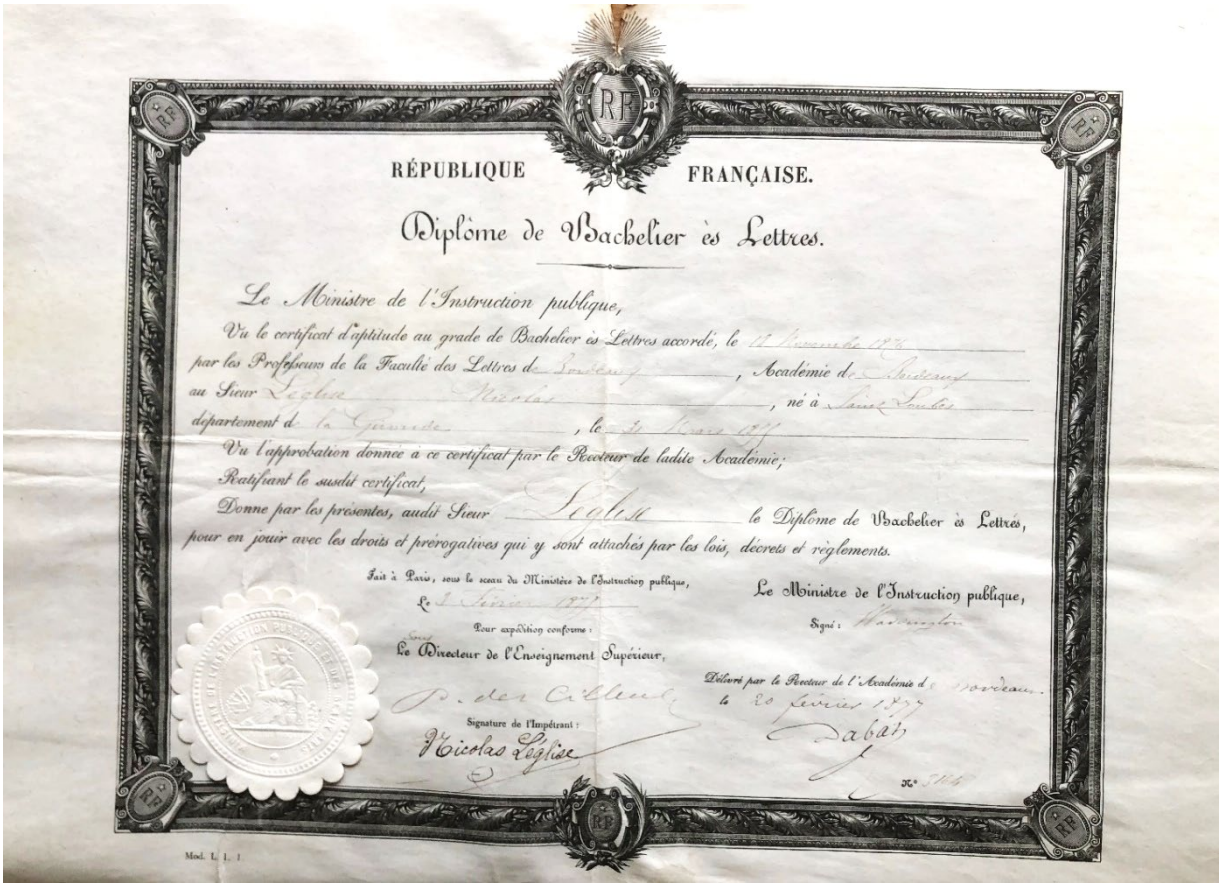

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Diplôme de Bachelier ès Lettres.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Vu le certificat d'aptitude au grade de Bachelier ès Lettres accordé, le 18 Novembre 1876 par les Professeurs de la Faculté des Lettres de Bordeaux, Académie de Bordeaux au Sieur Léglise Nicolas, né à Saint Loubès département de la Gironde, le 31 Mars 1857

Vu l'approbation donnée à ce certificat par le Recteur de ladite Académie;

Ratifiant le susdit certificat,

Donne par les présentes, audit Sieur Léglise le Diplôme de Bachelier ès Lettres, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.

Fait à Paris, sous le sceau du Ministère de l'Instruction publique, Le 3 Février 1877

Le Ministre de l'Instruction publique, Signé: Wadington

Pour expédition conforme: Le Directeur de l'Enseignement Supérieur, P. des Cilleuls

Délivré par le Recteur de l'Académie de Bordeaux le 20 février 1877 Dabat

Signature de l'Impétrant: Nicolas Léglise

N° 5164

Mod. L. 1. 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Diplôme de Bachelier en Théologie.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu le certificat d'aptitude au grade de Bachelier en Théologie accordé, le 1 Juillet 1879 par les Professeurs de la Faculté de Théologie de Bordeaux, Académie de Bordeaux au Sieur Léglise, Nicolas, né à St Loubès département de la Gironde, le 31 mars 1857

Vu l'approbation donnée à ce certificat par le Recteur de ladite Académie;

Ratifiant le susdit certificat,

Donne par les présentes, audit Sieur Léglise le Diplôme de Bachelier en Théologie, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.

Fait à Paris, sous le sceau du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, Le 24 Août 1879

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Signé: J. Ferry

Pour expédition conforme: Le Directeur de l'Enseignement Supérieur, le Beauchamp

Délivré par le Recteur de l'Académie de Bordeaux le 8 7bre 1879 Pr le Recteur, le Doyen de la Faculté des lettres délégué Rouy

Signature de l'Impétrant: Nicolas Léglise

N° 117

Références [428] et [429] page 104 du mémoire.

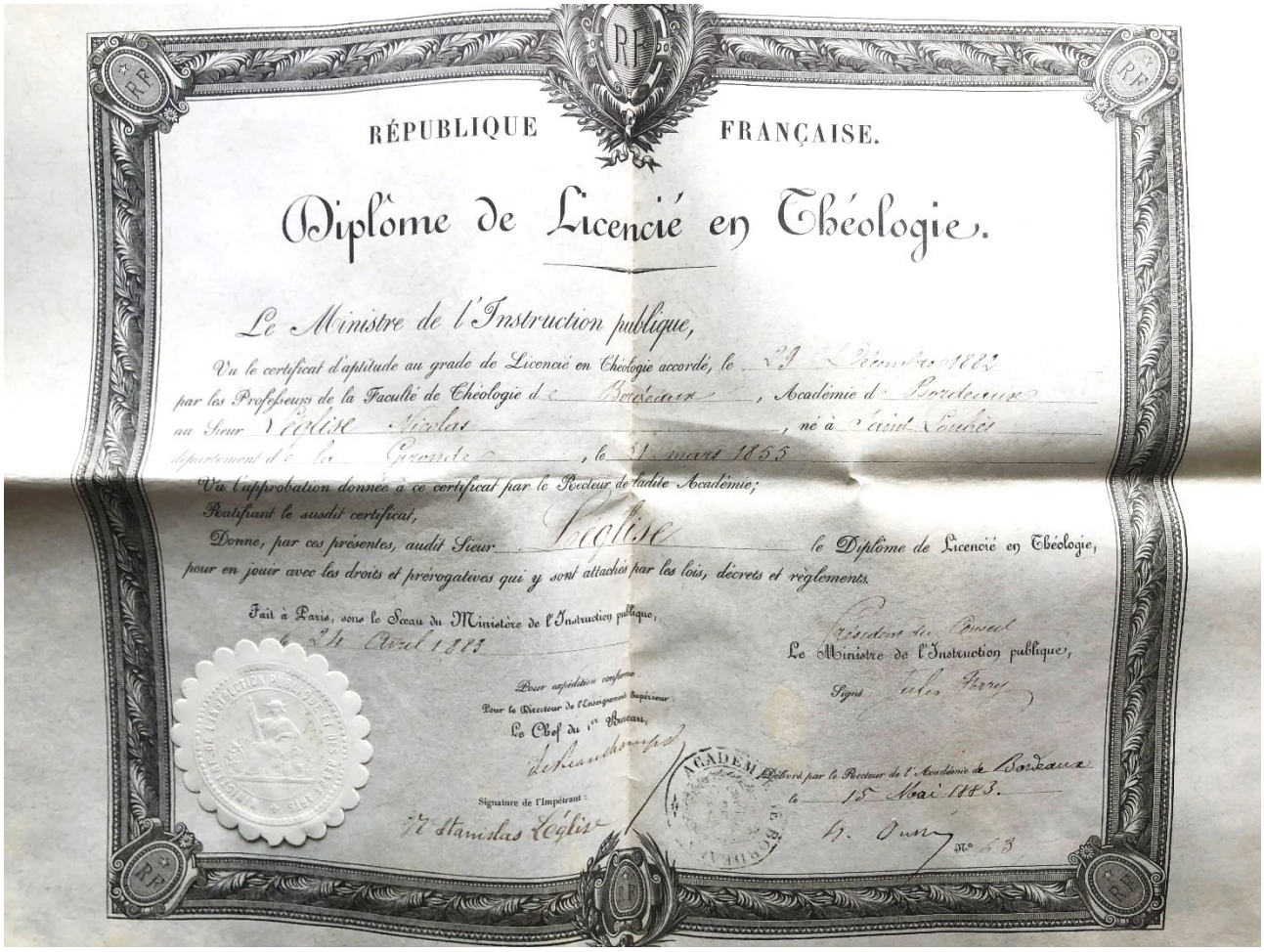

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Diplôme de Licencié en Théologie.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Vu le certificat d'aptitude au grade de Licencié en Théologie accordé, le 21 Décembre 1882
par les Professeurs de la Faculté de Théologie de Bordeaux, Académie de Bordeaux
au Sieur Eglise Nicolas, né à Saint Loubès
département de la Gironde, le 31 mars 1855
Vu l'approbation donnée à ce certificat par le Recteur de ladite Académie;
Ratifiant le susdit certificat,
Donne, par ces présentes, audit Sieur Eglise le Diplôme de Licencié en Théologie,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.

Fait à Paris, sous le Sceau du Ministère de l'Instruction publique,
le 24 Avril 1883

Le Président du Conseil
Le Ministre de l'Instruction publique,
Signé: Jules Ferry

Pour expédition conforme,
Pour le Directeur de l'Enseignement Supérieur,
Le Chef du 1er Bureau,

Signature de l'Impétrant:
N. Stanislas Eglise

Délivré par le Recteur de l'Académie de Bordeaux
le 15 Mai 1883.
H. Ouvré
N° 63

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE
GUYENNE & GASCOGNE

Concours littéraire de 1909

RECUEILS DE VERS, POÉSIES MANUSCRITES, MONOGRAPHIES ET CONTES EN PROSE, MUSIQUE

Diplôme de Prix de Prose (Médaille de Vieil argent)
délivré à Mr l'Abbé Eglise curé de Gensac (Gironde)
pour son beau roman = L'Ouvrière

Agen, le 15 janvier 1910

Le Président du Jury,

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE GUYENNE ET GASCOGNE

Le Rapporteur,

AGEN, IMP. GUY

Référence [450] page 109 du mémoire.

Journal de fabrique, Notre-Dame-de-Lourdes-du-Cypressat, ordonnance du Cardinal Pierre Paulin ANDRIEU, archives historiques de l'archevêché de Bordeaux, 1911-1912.

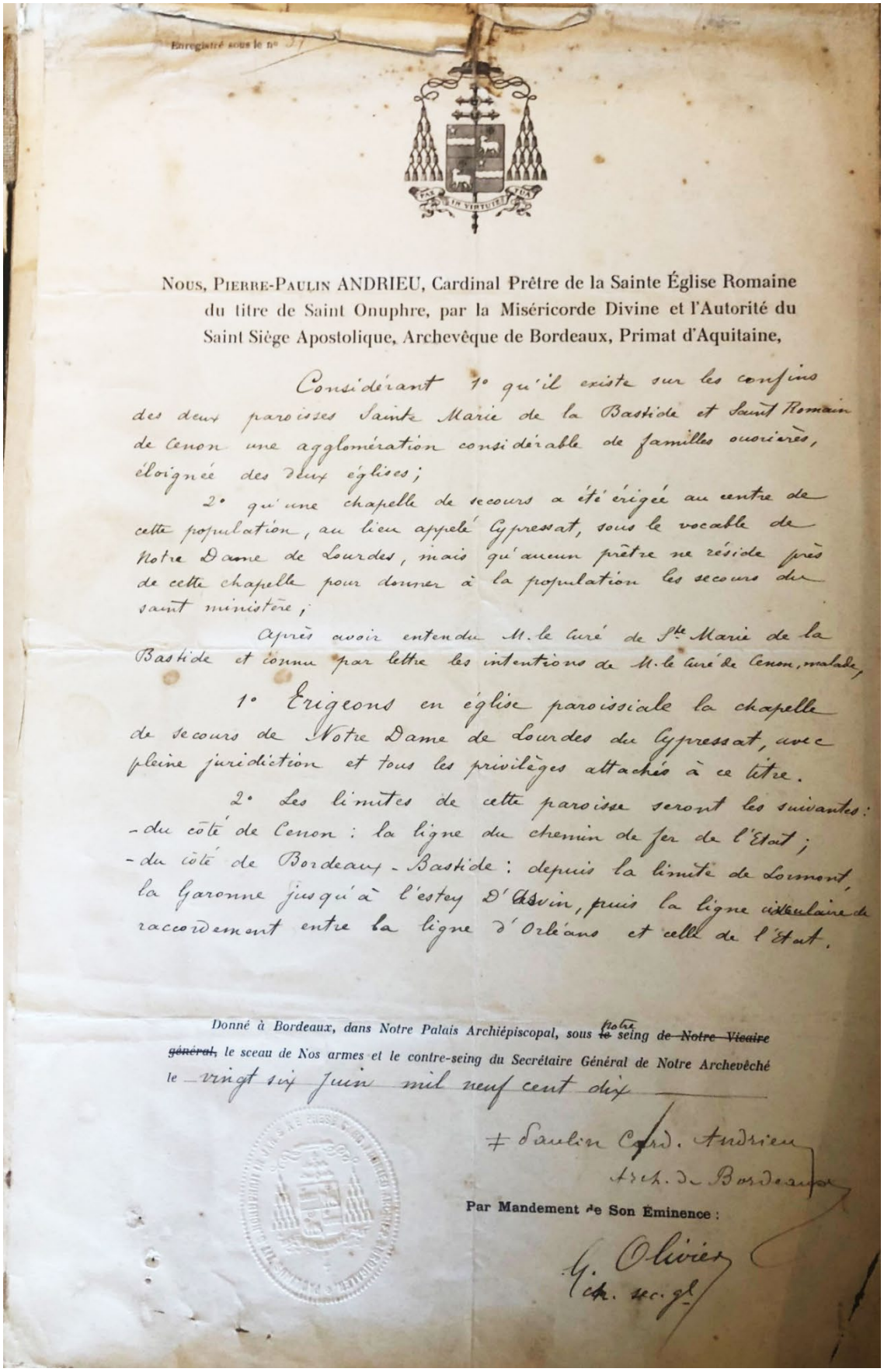

Enregistré sous le n° 37

NOUS, PIERRE-PAULIN ANDRIEU, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de Saint Onuphre, par la Miséricorde Divine et l'Autorité du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine,

Considérant 1° qu'il existe sur les confins des deux paroisses Sainte Marie de la Bastide et Saint Romain de Cenon une agglomération considérable de familles ouvrières, éloignée des deux églises;

2° qu'une chapelle de secours a été érigée au centre de cette population, au lieu appelé Cypressat, sous le vocable de Notre Dame de Lourdes, mais qu'aucun prêtre ne réside près de cette chapelle pour donner à la population les secours du saint ministère;

Après avoir entendu M. le Curé de Ste Marie de la Bastide et connu par lettre les intentions de M. le Curé de Cenon, malade,

1° Erigeons en église paroissiale la chapelle de secours de Notre Dame de Lourdes du Cypressat, avec pleine juridiction et tous les privilèges attachés à ce titre.

2° Les limites de cette paroisse seront les suivantes:
- du côté de Cenon : la ligne du chemin de fer de l'Etat;
- du côté de Bordeaux - Bastide : depuis la limite de Lormont, la Garonne jusqu'à l'estey d'Ausin, puis la ligne idéale de raccordement entre la ligne d'Orléans et celle de l'Etat.

Donné à Bordeaux, dans Notre Palais Archiépiscopal, sous ~~le~~ notre seing de ~~Notre Vicaire général,~~ le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire Général de Notre Archevêché le vingt six juin mil neuf cent dix

+ Paulin Card. Andrieu
Arch. de Bordeaux

Par Mandement de Son Éminence :

G. Olivier
ch. sec. gl

Référence [439] page 105 du mémoire.

Journal de fabrique, p.12, Notre-Dame-de-Lourdes-du-Cypressat, souscription par Nicolas Stanislas LEGLISE, archives historiques de l'archevêché de Bordeaux, 1911-1912.

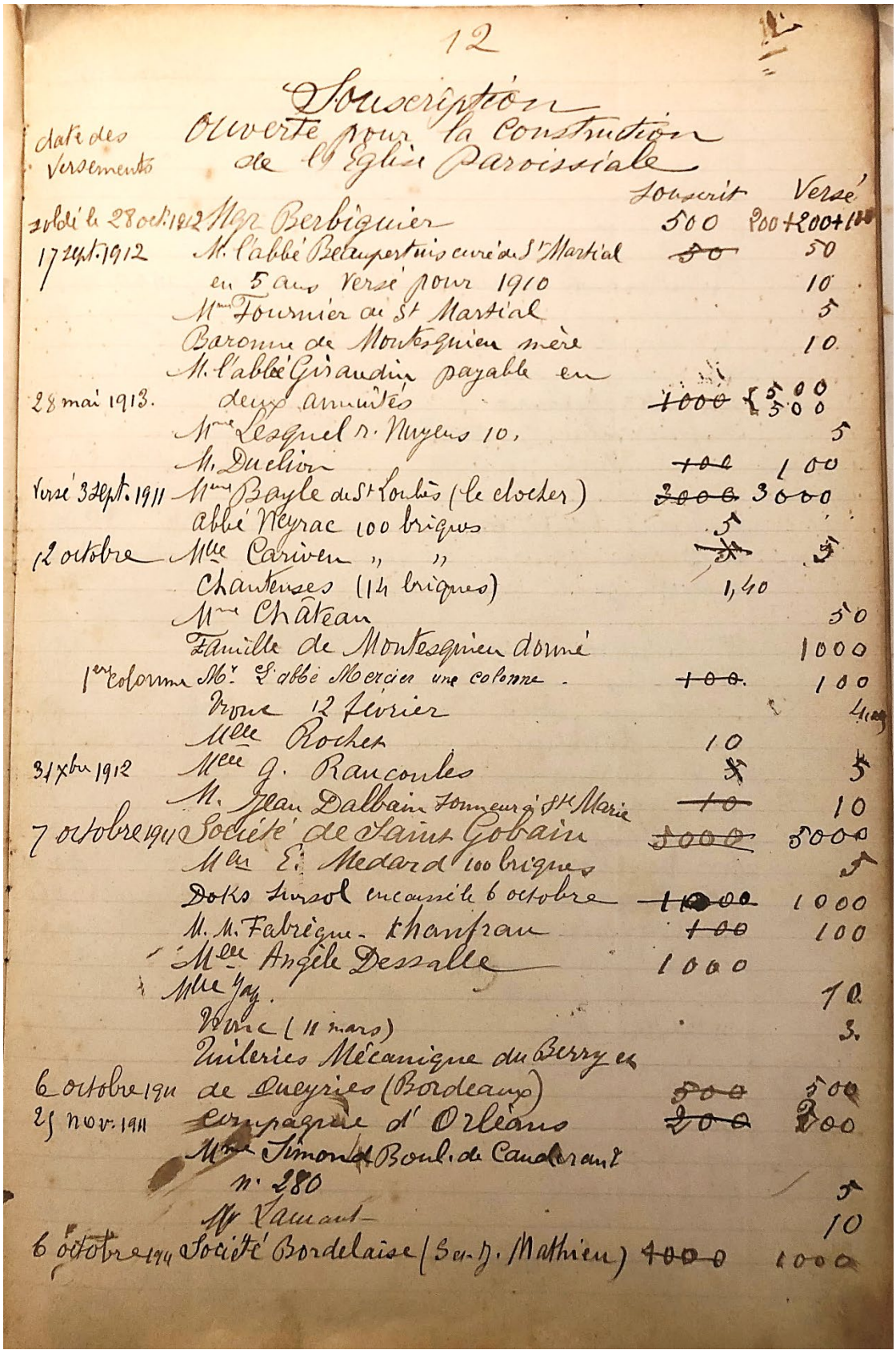

12

Souscription

Ouverte pour la Construction de l'Eglise Paroissiale

Date des Versements		Souscrit	Versé
soldé le 28 oct. 1912	Mgr Berbiguier	500	200+200+100
17 août 1912	M. l'abbé Belcupertuis curé de St Martial	~~50~~	50
	en 5 ans versé pour 1910		10
	Mme Fournier de St Martial		5
	Baronne de Montesquieu mère		10
	M. l'abbé Girardin payable en		
28 mai 1913.	deux annuités	~~1000~~	500 500
	Mme Lesquel r. Noyers 10,		5
	M. Duclion	~~100~~	100
Versé 3 sept. 1911	Mme Bayle du St Louis (le clocher)	~~3000~~	3000
	abbé Neyrac 100 briques	5	
12 octobre	Mlle Carivenc " "	~~5~~	5
	Chanteuses (14 briques)	1,40	
	Mme Château		50
	Famille de Montesquieu donné		1000
1ère colonne	Mr l'abbé Mercier une colonne.	~~100~~	100
	Vente 12 février		40
	Mlle Rocher	10	
31 xbre 1912	Mlle J. Rancoules	~~5~~	5
	M. Jean Dalbain Tonneur à Ste Marie	~~10~~	10
7 octobre 1911	Société de Saint Gobain	~~5000~~	5000
	Mlle E. Medard 100 briques		5
	Docks Lursol encaissé 6 octobre	~~1000~~	1000
	M. M. Fabrègue - Chanfrau	~~100~~	100
	Mlle Angèle Dessalle	1000	
	Mlle Jay.		10
	Vente (11 mars)		3.
	Tuileries Mécanique du Berry ex		
6 octobre 1911	de Queyries (Bordeaux)	~~500~~	500
25 nov. 1911	Compagnie d'Orléans	~~200~~	200
	Mme Simond Boul. de Caudéran		
	n° 280		5
	Mr Vaucant		10
6 octobre 1911	Société Bordelaise (Se. J. Mathieu)	~~1000~~	1000

Référence [442] page 106 du mémoire.

Nicolas Stanislas LEGLISE, Catalogue & Œuvres, archives historiques de l'Archevêché de Bordeaux.

H

Histoire de l'Ancien
et du Nouveau Testament.
par l'abbé James. 1839. illus. 3 vol. in 4°
Histoire gén^le de l'Eglise
par Darras. 1857 4 vol. in 8°
Histoire des Hommes illustres
de l'ordre de S. Dominique
par le R. P. Touron. 1745
T. 1. 2. 3. 4. 6.^em 5 vol. in 4°
Histoire ancienne (abrégé)
de Rollin. 1868 5 vol. in 12°
Histoire de Fénelon par
Bausset. 1862 4 vol. in 12.
Histoire de Du Guesclin 1 vol in 12
Histoire de la Poésie et
de l'Eloquence par
l'abbé Henry. 1858 — 15 vol. in 8°
Histoire de la Com-
pagnie de Jésus. par
Crétineau-Joly. 1839. 6 vol. in 8°

Cosmographie (Meruge) 1 vol in 12
Cantiques de S. Sulpice 1 vol. in 18
Combat-Spirituel. 1 vol. in.
Carrière des s. De justitia et de matrimonio. 1 vol. in 12
Catéchisme tour en Histoires - abbé Poussin — 4 vol. in 12
Correspondance de L. Veuillot Palmé. 1884. 1re edit. 2 vol in 8°
Chateaubriand. Genie du ch. 3 vol. in 12
Calepinii (Dictionnaire) 1 vol. in fo
Castaing. (Mgr) Faurie 1 vol. in 8°
Codex Theodosianus 6 vol in fol rel.
Jacobi Gothofredi 1665
Concilia Burd. 1583 et 1624 1 vol in 12 rel.
Corpus juris Civilis 2 vol. in fol rel.
Coutumes de Bordx 1723 1 vol. in fol. rel.
Cronique de Bordeaux 1 vol. in 4

D

Dictionnaire de l'Académie. 1835. 2 vol. in 4°
— Complément 1842 1 vol. in 4°
Dict. universel des Sciences Ecclésiastiques. du (1745) P. Richard. avec Supl. rel. 6 vol. in fo
Dict. Histor. de Moreri avec les Suppl. 1745 - rel. 10 vol. in fo
Dict. Cas de Conscience de Pontas. 1736. 3 vol. in fo
Dict. de la langue française (1759) de Richelet T. 2 et 3 em 2 vol. in fo
Dict. Grec-Français d'Alexandre. 1867 1 vol.
Dict. Latin-Français de Quicherat. 1858 1 vol.
Dict. de la fable 1 vol. in 18
Discipline de l'Eglise Thomassin — — 2 vol. in 8

F

Fénelon. Oeuvres
édit. du Dauphin. par Didot. 1792. N°37. 9 vol in 4°
— Télémaque 1 vol in 12
Dialogues sur l'éloqu. 1 vol. in 12

François de Sales
oeuvres. Blaise 1834. 15 vol in 8
Fléchier. Oraisons fun. 1 vol. in 12
Faurie (Mgr) castaing. 1 vol. in 8

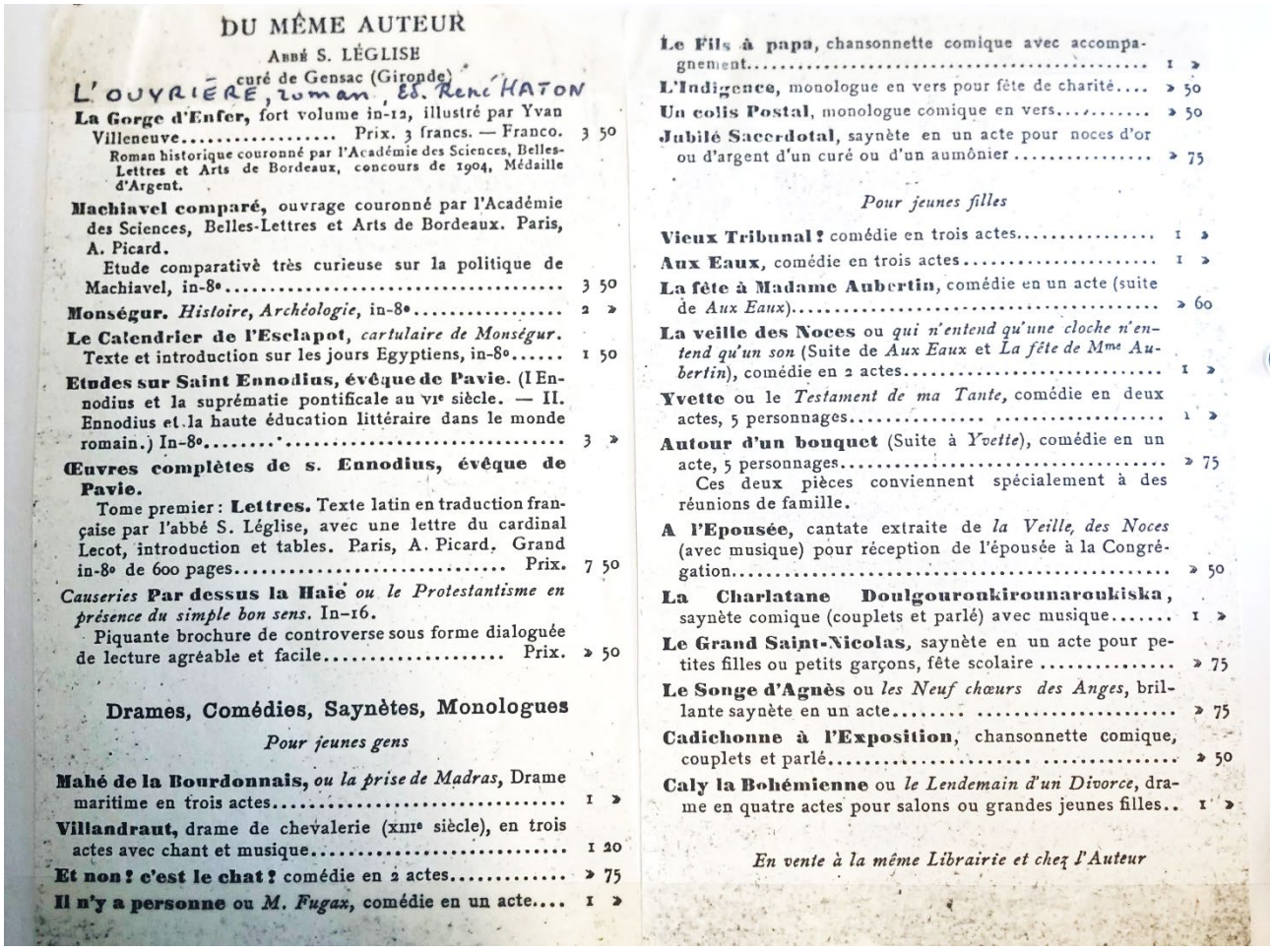

DU MÊME AUTEUR

ABBÉ S. LÉGLISE

curé de Gensac (Gironde)

L'OUVRIÈRE, roman, Éd. René HATON

La Gorge d'Enfer, fort volume in-12, illustré par Yvan Villeneuve..... Prix. 3 francs. — Franco. 3 50

Roman historique couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, concours de 1904, Médaille d'Argent.

Machiavel comparé, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Paris, A. Picard.

Etude comparative très curieuse sur la politique de Machiavel, in-8°..... 3 50

Monségur. *Histoire, Archéologie,* in-8°..... 2 »

Le Calendrier de l'Esclapot, *cartulaire de Monségur.* Texte et introduction sur les jours Egyptiens, in-8°..... 1 50

Etudes sur Saint Ennodius, évêque de Pavie. (I Ennodius et la suprématie pontificale au VIe siècle. — II. Ennodius et la haute éducation littéraire dans le monde romain.) In-8°..... 3 »

Œuvres complètes de s. Ennodius, évêque de Pavie.

Tome premier : **Lettres.** Texte latin en traduction française par l'abbé S. Léglise, avec une lettre du cardinal Lecot, introduction et tables. Paris, A. Picard. Grand in-8° de 600 pages..... Prix. 7 50

Causeries **Par dessus la Haie** *ou le Protestantisme en présence du simple bon sens.* In-16.

Piquante brochure de controverse sous forme dialoguée de lecture agréable et facile..... Prix. » 50

Drames, Comédies, Saynètes, Monologues

Pour jeunes gens

Mahé de la Bourdonnais, *ou la prise de Madras,* Drame maritime en trois actes..... 1 »

Villandraut, drame de chevalerie (XIIIe siècle), en trois actes avec chant et musique..... 1 20

Et non ? c'est le chat ? comédie en 2 actes..... » 75

Il n'y a personne ou *M. Fugax,* comédie en un acte.... 1 »

Le Fils à papa, chansonnette comique avec accompagnement..... 1 »

L'Indigence, monologue en vers pour fête de charité.... » 50

Un colis Postal, monologue comique en vers..... » 50

Jubilé Sacerdotal, saynète en un acte pour noces d'or ou d'argent d'un curé ou d'un aumônier..... » 75

Pour jeunes filles

Vieux Tribunal ? comédie en trois actes..... 1 »

Aux Eaux, comédie en trois actes..... 1 »

La fête à Madame Aubertin, comédie en un acte (suite de *Aux Eaux*)..... » 60

La veille des Noces ou *qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son* (Suite de *Aux Eaux* et *La fête de Mme Aubertin*), comédie en 2 actes..... 1 »

Yvette ou le *Testament de ma Tante,* comédie en deux actes, 5 personnages..... 1 »

Autour d'un bouquet (Suite à *Yvette*), comédie en un acte, 5 personnages..... » 75

Ces deux pièces conviennent spécialement à des réunions de famille.

A l'Epousée, cantate extraite de *la Veille des Noces* (avec musique) pour réception de l'épousée à la Congrégation..... » 50

La Charlatane Doulgouroukirounaroukiska, saynète comique (couplets et parlé) avec musique..... 1 »

Le Grand Saint-Nicolas, saynète en un acte pour petites filles ou petits garçons, fête scolaire..... » 75

Le Songe d'Agnès ou *les Neuf chœurs des Anges,* brillante saynète en un acte..... » 75

Cadichonne à l'Exposition, chansonnette comique, couplets et parlé..... » 50

Caly la Bohémienne ou *le Lendemain d'un Divorce,* drame en quatre actes pour salons ou grandes jeunes filles.. 1 »

En vente à la même Librairie et chez l'Auteur

Références [451] et [452] page 109 du mémoire.